This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

B 436885

Digitized by Google

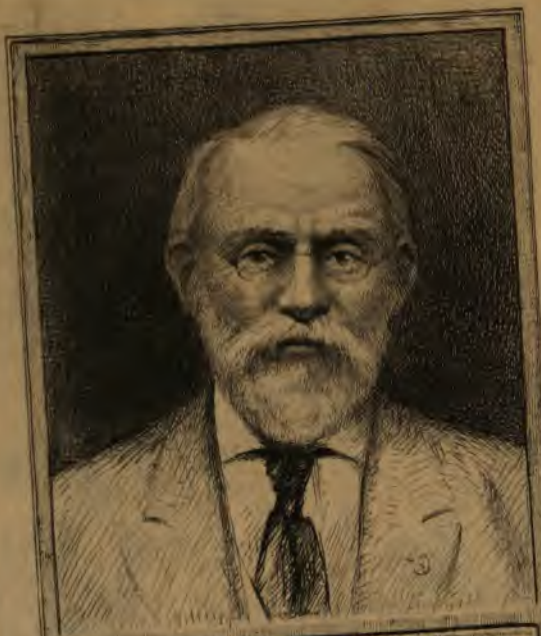

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
801
.A22
A2
1891-1893

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION D'ABBEVILLE

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

D'ABBEVILLE

ANNÉES 1891-1892-1893

TOME II

ABBEVILLE

IMPRIMERIE C. PAILLART

24, rue de l'Hôtel-de-Ville, 24

—

1893

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
2-16-28
14651

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

D'ABBEVILLE

Séance du 8 janvier 1891

PRÉSIDENCE DE M. ÉM. DELIGNIÈRES

M. É. Delignières lit un compte rendu d'un nouvel ouvrage que vient de faire paraître M. Prarond, *Abbeville avant la guerre de Cent ans.* (V. p. 9)

M. de Galametz communique une lettre écrite aux élus et contrôleurs des aides et tailles de Ponthieu le 18 décembre 1562 par Antoine d'Estournel, général des finances des provinces de Picardie, Champagne et Brie.

M. Alcius Ledieu présente les premières feuilles de son travail sur les reliures artistiques et armoriées de la Bibliothèque d'Abbeville, dont la Société a décidé l'impression dans sa nouvelle série de Mémoires de format in-4°.

M. Macqueron lit des notes sur la défense d'Abbeville pendant la guerre de Trente ans (V. p. 24)

Sur la proposition de M. É. Delignières, M. E. Prarond est nommé président d'honneur de la Société

Digitized by Google

d'Émulation en considération des services rendus à notre compagnie par notre éminent collègue.

Sont élus membres correspondants : MM. Paul Gosselin, de Senlis, et Paul Willame, d'Hesdin.

Séance du 5 février

PRÉSIDENCE DE M. ÉM. DELIGNIÈRES

M. Wignier étudie les billets de confiance émis pendant la Révolution par le conseil général de la commune d'Abbeville ; il expose dans quelles conditions ils furent créés, quelles ont été les règles de leurs différentes émissions, les délibérations prises à ce sujet et les divers incidents qui eurent lieu, les mesures prises pour leur échange, leur remboursement et leur destruction quand le cours en fut supprimé.

Le même membre présente un très joli pot gallo-romain, de bonne conservation, récemment trouvé au Plouy-lès-Vismes.

M. Alcius Ledieu dépose sur le bureau : 1° une grande planche représentant S. Julien et S. Galactoire d'après les sculptures de la cathédrale de Lescar (Basses-Pyrénées); 2° un exemplaire d'une notice de M. Gorse sur Martin et Pierre Caron, auteurs de ces sculptures. Ces deux publications sont gracieusement offertes à la Société par M. A. de Rosny, membre correspondant, qui en a fait l'acquisition pendant un récent séjour à Pau. M. de Rosny envoie en outre de

Digitized by Google

nouveaux documents recueillis par lui sur les deux Caron, qui étaient originaires d'Abbeville. Des remerciements sont votés à M. DE ROSNY.

M. DU GROSRIEZ lit des notes généalogiques sur les Plantard, famille d'horlogers puis d'armateurs d'Abbeville.

M. DE GALAMETZ a retrouvé des détails sur l'hiver de 1434, qui fut excessivement rigoureux ; il lit quelques notes faisant connaître que la ville d'Arras fut remplie d'immenses statues de neige représentant les sujets les plus divers.

M. DELIGNIÈRES signale les noms de deux entailleurs d'images du Vimeu qui se trouvent mentionnés dans un ouvrage de Mgr Dehaisnes sur Jehan Bellegambe : Pierre Lefevre et Jean Lefevre ; ce dernier était de Bellefontaine.

M. MACQUERON lit la commission de Jean Macquet, nommé capitaine d'Abbeville en 1625, et d'autres documents relatifs à la fourniture réclamée aux maire et échevins d'Abbeville le 27 octobre 1627.

M. le Dr BELLETTRE est élu membre titulaire en remplacement de M. DE VILLERS.

M. E. PRAROND remercie la Société du titre de président d'honneur qui lui a été décerné à la précédente séance.

Digitized by Google

Séance du 5 mars

PRÉSIDENCE DE M. ÉM. DELIGNIÈRES

M. le baron TILLETTE DE CLERMONT-TONNERRE lit le récit d'une mission qui eut lieu à Abbeville en 1776 d'après le journal d'un témoin oculaire, M. Georges Mellier. Ce récit, écrit sans prétention et avec une certaine naïveté, donne la physionomie exacte de ce qu'étaient ces grandes manifestations. — Renvoyé à la commission des mémoires.

M. ALCIUS LEDIEU donne lecture d'une biographie qui vient de paraître dans le *Vigneron narbonnais* sur M. ALFRED JULIA, l'un de nos membres correspondants les plus distingués.

M. É. DELIGNIÈRES lit un compte rendu publié par M. A. Julia dans le *Vigneron narbonnais* sur un *Essai sur les paysans d'après les fabliaux* que vient de faire paraître M. ALCIUS LEDIEU.

M. MACQUERON donne lecture de la copie de trois arrêts relatifs au Crotoy que lui a envoyée M. JULES HUBERT.

M. de BONNAULT communique diverses pièces imprimées relatives à la Révolution

M. ALCIUS LEDIEU lit une note nécrologique sur M. A. VAN ROBAIS ; cette consciencieuse notice, qui retrace dans un jour exact ce que fut notre regretté collègue, est très favorablement accueillie. — Renvoyé à la commission des mémoires.

Digitized by Google

Est élu membre correspondant, M. Gontier, à Abbeville.

Séance du 2 avril

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr BELLETTRE, DOYEN D'AGE

M. Macqueron lit trois états des soldats du régiment de Piémont, soignés aux hôpitaux d'Abbeville, de Montreuil et de Boulogne en 1732, et fait remarquer que, sur ces documents officiels, les soldats sont tous désignés par leurs noms de guerre ou sobriquets.

Le même membre lit un état des deniers avancés par les aubergistes d'Abbeville pour les logements pris chez eux par les gens de guerre, d'avril 1644 à septembre 1645.

Est élu membre correspondant, M. Lucien Boileau, d'Amiens.

Séance du 6 mai

PRÉSIDENCE DE M. ÉM. DELIGNIÈRES

M. de Bonnault étudie le budget d'Abbeville en 1790-1791 ; il fait connaître les principaux revenus de la ville, anciens et nouveaux, les dépenses auxquelles elle avait à faire face, notamment celles qui étaient occasionnées par le logement et l'entretien des troupes,

Digitized by Google

et enfin les différents travaux publics exécutés à cette époque. — Renvoyé à la commission des mémoires.

M. Macqueron lit une description du chœur de l'église de Feuquières et du magnifique retable en bois qui orne l'intérieur de cette église. — Renvoyé à la commission des mémoires.

M. de Galametz communique plusieurs lettres de Louis de Valois, comte d'Angoulême, relatives à Michel de Buigny, seigneur de Cornehotte.

Dons d'ouvrages :

1° *Essai sur l'origine des exposants casuels en sanscrit,* par M. Alfred Dutens ;

2° *Un Oiseau de passage*, par M. Jules Tripier.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Séance du 4 juin

PRÉSIDENCE DE M. ÉM. DELIGNIÈRES

M. Ém. Delignières dépose sur le bureau un exemplaire de l'ouvrage qu'il vient de faire paraître : *Le graveur Beauvarlet et l'école abbevilloise au XVIII*e *siècle.*

M. Delignières, qui s'est fait l'historien des graveurs abbevillois, a consacré à l'un de ceux qui eut « le plus de vogue et de succès à son heure, et autour duquel se groupèrent un grand nombre d'élèves », une étude très consciencieusement fouillée dont les lecteurs du

Digitized by Google

Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie ont eu la primeur. En même temps qu'il raconte par le menu la vie de l'artiste, sa biographie apprécie l'œuvre du graveur avec cette sûreté et cette justesse qui caractérisent chacune de ses productions. Pour ces sortes de travaux, la qualité maîtresse consiste dans une saine critique ; cette qualité, M. Delignières la possède, et il a le talent de formuler son appréciation en quelques mots bien choisis, toujours justes.

Des remerciements sont votés au donateur.

M. Wignier présente deux monnaies de Louis XIV et de Louis XV, trouvées à Villers-sur-Authie, et un plat en faïence, de Vron, représentant le fabricant, M. Delahodde à cheval.

Le même membre lit une note relative à la commanderie de Beauvoir à Abbeville et la copie de l'acte de mise en possession, en 1768, d'Antoine-Denis d'Alsace d'Hénin-Liétard.

M. du Grosriez donne l'énumération de divers tableaux du salon des Champs-Élysées, qui sont relatifs à la Picardie.

M. Alcius Ledieu donne lecture d'un chapitre de la 3e partie de sa *Monographie d'un Bourg picard*, actuellement sous presse et qui aura pour titre le *Folk-lore de Démuin* ; ce chapitre est relatif aux noms, prénoms, surnoms et sobriquets. L'auteur signale les causes qui, à diverses époques, ont déterminé les parents à donner tels ou tels prénoms à leurs enfants ; il indique les usages suivis pour distinguer entre eux les personnes de la même famille qui portaient le même nom de baptême ; on avait alors recours aux surnoms et aux

Digitized by Google

sobriquets ; enfin, notre collègue termine par quelques anecdotes et bons mots relatifs à son sujet, et, sa lecture terminée, il engage la société à ne point rester étrangère au mouvement traditionniste qui s'opère sur tous les points de la France ; il y a là une mine féconde à exploiter car ce sujet n'a même pas été effleuré pour la Picardie ; il y aurait profit et gloire pour notre compagnie si elle favorisait ce mouvement par tous les moyens en son pouvoir.

Le même membre dépose sur le bureau le premier exemplaire de la nouvelle série in-4°, des Mémoires de la Société d'Émulation ; c'est le 1er fascicule du tome Ier ; il contient un travail de M. Alcius Ledieu sur les *Reliures artistiques et armoriées de la Bibliothèque d'Abbeville*, avec 18 planches hors texte et 72 figures. L'auteur prend occasion de ce dépôt pour adresser tous ses remerciements à la Société qui a bien voulu faire les frais de cette publication. M. le Président répond que la Société ne pouvait mieux inaugurer la nouvelle série de ses Mémoires.

M. le comte van der Cruysse de Waziers, de Lignières-hors-Foucaucourt, est élu membre correspondant.

Digitized by Google

LECTURES ET COMMUNICATIONS

HISTOIRE D'ABBEVILLE

ABBEVILLE AVANT LA GUERRE DE CENT ANS

Par E. PRAROND

Paris, A. Picard, 1891. — In-8°, XXXV-402 pp.

Compte rendu par M. ÉM. DELIGNIÈRES *lu à la séance du 8 janvier 1891.*

C'est une bonne fortune pour tous ceux qui savent s'intéresser à l'histoire de notre ville que de voir apparaître un nouvel ouvrage de M. Prarond venant s'ajouter à tant d'autres dus à ses recherches et à sa grande érudition.

Le volume que j'ai l'honneur de remettre sur le bureau au nom du collègue à qui nous venons de décerner le titre si mérité de Président d'honneur, est intitulé : *Histoire d'Abbeville.* — *Abbeville avant la guerre de cent ans.*

Permettez-moi, Messieurs, d'appeler spécialement votre attention sur cet ouvrage. M. Prarond y a relevé les noms de nos maïeurs dès l'année 1113 c'est-à-dire avant la charte de 1184, puis de ceux qui leur ont succédé jusqu'en 1337, avec les actes et les faits se rattachant à chacun d'eux ou qui ont eu lieu pendant leur administration.

Dans un coup d'œil général, l'auteur embrasse à

Digitized by Google

grands traits tout ce qui s'est passé dans notre vieille cité pendant cette période et toutes nos anciennes institutions. M. Prarond indique ensuite avec sa conscience d'écrivain, les sources nombreuses auxquelles il a puisé et qu'il a su, avec la patience de l'érudit, rectifier parfois les unes par les autres pour les dates, les noms et les faits ; il a fouillé dans les manuscrits tant de nos Archives municipales que de la Bibliothèque Nationale et de notre vaste dépôt communal, si bien conservé et catalogué par M. Alcius Ledieu.

Il a suivi également les recherches de nos premiers historiens. Rien ne lui a échappé ; tout a été par lui transcrit, souvent traduit, parfois commenté, et les origines de notre ville, de nos premières institutions et de nos plus anciens édifices ont trouvé en lui un historien fidèle et complet. Les industries premières, la justice, la navigation autrefois si florissante, les défrichements de bois autour de la ville, les corporations religieuses naguère si nombreuses, celles des environs qui y avaient un refuge, l'institution des maïeurs de bannière, l'échevinage, les institutions de bienfaisance, le collège, les jeux, etc. etc., tout a été passé en revue.

Et, quand on parcourt cette suite d'annales si remplie de faits, de noms, d'indications multiples, on est confondu du travail considérable dû à notre savant collègue ; la Ghyale ou première maison commune, depuis Hôtel de ville, font l'objet d'un chapitre des plus curieux ; notre charte de 1184 a été aussi traduite et commentée avec le soin que met l'auteur dans les études de cette nature.

Je ne puis, Messieurs, que vous renvoyer au livre ;

Digitized by Google

c'est un nouveau monument élevé par M. Prarond à sa ville natale. « Ignorer, dit-il, l'histoire des lieux que l'on habite, où l'on a un toit, où l'on exerce ses droits, c'est ne jouir qu'imparfaitement de ce lieu. L'ignorance du passé n'ôte pas seulement un prix à ce qui subsiste matériellement des siècles ; elle en détache la plus simple vénération, elle n'est pas seulement misérable, elle peut être funeste. » Je n'ajouterai rien à ces paroles ; elles peignent l'homme, l'historien et le citoyen dévoué à sa ville natale.

DON DE MANUSCRITS

A la Bibliothèque communale d'Abbeville par M. E. GIRARD

Lecture faite par M. ALCIUS LEDIEU *à la séance du 3 mai 1888.*

Pièces originales concernant le Ponthieu, l'Amiénois, l'Artesiœ (*sic*), le Cambresis, le Vermandois, le Beauvaisis, le Santerre. XVIe-XIXe siècles. Parchemin et papier. 6 vol. de 224, 273, 220, 243, 234 et 294 feuillets. Formats divers. Rel. en parch.

La Bibliothèque d'Abbeville vient de recevoir 6 volumes de pièces manuscrites qui lui ont été gracieusement offerts par M. E. Girard, artiste à Taverny (Seine-et-Oise). Déjà, au mois d'août 1887, le même donateur avait adressé à cet établissement un Armorial de Waignart, au sujet duquel je compte vous entretenir prochainement.

Dans sa jeunesse, M. Girard habita Abbeville, où il suivit les cours de M. Masquelier ; il a conservé un excellent souvenir de notre ville, et le lui a témoigné

Digitized by Google

par ces deux libéralités, qui, au point de vue pécuniaire, représentent une somme importante.

Les six derniers volumes reçus se composent de pièces originales que M. Girard a mis quarante ans à recueillir ; elles forment un ensemble de près de 1,500 feuillets ; elles ont été soigneusement montées sur onglets et reliées d'une façon solide et élégante.

Ces pièces sont classées suivant l'ordre alphabétique des noms de famille ou de personnes ; toutefois, on rencontre parfois certains dossiers contenant des pièces ayant rapport à des familles différentes, quoique portant le même nom.

Après la réception de ces volumes, je les ai foliotés et estampillés, puis j'en ai dressé un inventaire très succinct qui facilitera néanmoins les recherches.

Tous ces documents n'offrent point le même intérêt, mais il en est quelques-uns qui seront certainement consultés avec fruit.

L'une de ces pièces fut assurément soustraite autrefois aux Archives municipales d'Abbeville et fit peut-être plusieurs mains avant d'arriver dans celles du généreux bienfaiteur de notre dépôt ; cette pièce porte en marge une annotation écrite par M. Louandre père.

Quoi qu'il en soit, les lettres autographes de personnages importants du XVIIIe et du XIXe siècle forment la partie principale de cette collection ; la plupart d'entre elles sont relatives à des affaires d'intérêt privé ; d'autres revêtent un caractère tout à fait intime.

En 1788, un M. de Blottefière écrit à M. Grandpierre, procureur au Châtelet de Paris, pour lui demander de l'argent ; le tableau qu'il trace de sa situation est affreux. Il doit 150 livres à son boulanger et craint de

Digitized by Google

mourir de faim ; son peu de mobilier est engagé au Mont de... « Piété » ; il n'ose écrire le mot en entier ; il est désespéré : « Si j'étais seul, écrit-il, j'aimerais mieux en finir. »

Dans une lettre non datée, écrite d'Évreux par Mme des Essars de Verdin à M. Boutems, secrétaire du duc de Bouillon, elle lui recommande son laquais, qu'elle se trouve obligée de congédier par suite d'une perte cruelle qu'elle vient de faire. « C'est un bon sujet, dit-elle, qui est fidèle, qui a la qualité de faire un peu la cuisine, de mener ; il sçait raser, friser, écrire, calculer : je pense que vous en tirerez bien partie. »

Les lettres du genre de celle-ci abondent ; elles prouvent que si les serviteurs étaient attachés à leurs maîtres, ces derniers s'intéressaient toujours à leur sort quand ils se voyaient dans la dure nécessité de se priver de leurs services.

Le 8 juin 1762, un Montmorency, duc de Boutteville, écrivait du château de Doullens : « C'est un mourant de la poitrine, Monsieur, et qui se trouve sans nul secours pour diminuer ses souffrances continuelles, qui a l'honneur de vous escrire pour vous faire souvenir de la grâce que j'ay eue celuy de vous demander au mois d'avril dernier. M. de Boullogne m'a mandé vous en avoir parlé ; il y a neuf ans que je la touche au mois de may ; il peut vous le certifier. Je péris sans ce secours ; ne me le refusez pas, je vous conjure... »

L'appel adressé par le descendant de tant de guerriers célèbres fut entendu ; le 13 juin suivant, il lui était expédié une somme de 2,400 livres.

Le 3 mars 1725, une Montmorency, de la branche de

Digitized by Google

Laval, sollicite une gratification. « Je vous proteste, Monsieur, dit-elle, que je n'ay pas de quoy vivre ; mes meubles sont saisis et vont estre vendus par mon boucher et mon boulanger ; je suis dans le dernier désespoir... » Il est fait droit à tant d'infortune ; une somme de 1,500 livres est accordée à cette dame.

Plus loin, c'est encore un Montmorency, le duc d'Ollonne, qui écrit en 1777 à M. Patenôtre, procureur au Parlement, pour lui faire part, « sous le plus grand secret », du projet qu'il a formé de se « faire relever de son interdiction. »

Le dossier de la famille de Montmorency est considérable, et les pièces qu'il renferme sont des plus variées. En 1771, le prince de Tingry apostille un mémoire présenté par Charles-François Bibaut de Misery, portemanteau du Roi, et Julie Louise de Chemault, sa femme, première femme de chambre de la Dauphine, tendant à obtenir gratuitement « une quittance de finance de la somme de 6,000 livres pour la confirmation de leurs lettres de noblesse et les mettre en règle. »

Passons à un autre dossier. La marquise du Chastelet, née de Rochechouart-Faudoas, décapitée en 1794, écrivait le 21 décembre 1781 au graveur Née : « Ce ne peut être mon portrait qui vous est nécessaire pour former la collection de ceux qui sont destinés à retracer les personnes avec lesquelles feu M. de Voltaire avoit eu des relations plus ou mois intimes. Ce ne peut être que celui de Mme du Châtelet, ma belle-mère... » Et, le 19 février suivant, elle prévenait ce graveur que le portrait de sa belle-mère était à sa disposition. Mais Née ne paraît pas avoir mis son projet à exécution.

Digitized by Google

En faisant le dépouillement de ces manuscrits, j'ai rencontré une lettre relativement récente, dont l'annotation m'a frappé. Un officier de marine, M. de Lignières, écrivait à son oncle le 25 avril 1855 du Camp des Marins, devant Sébastopol, et lui donnait des détails très précis sur l'attaque du bastion du Mât et du bastion central ; en terminant, il lui faisait connaître qu'on venait de le proposer pour le grade de capitaine de frégate. Trois jours après, il tombait au champ d'honneur, ainsi que le prouve cette mention écrite en tête de la lettre : « Il a été tué le 28 ! »

Dans le dossier qui concerne la famille de Boubers se trouve la pièce de vers suivante écrite par le comte de Boubers-Abbeville en 1841, « l'un des admirateurs » de Michaud, l'auteur de l'*Histoire des Croisades :*

Le moderne *Phœnix* de notre Académie,
En mourant immortel, ne perdit qué la vie.
Michaud, l'illustre auteur du *Printemps d'un Proscrit,*
Ne se contenta point de vivre en cet écrit ;
Mais voulant buriner au temple de mémoire
De nos preux chevaliers la grande et noble histoire,
Au Parnasse, il remit la lyre d'Erato,
Et reçut d'Apollon la plume de Clio.
Puis, il prit son essor aux rives de l'Asie,
Où, d'un nouvel éclat, brilla son beau génie.
En célébrant les preux, qui, par de hauts exploits,
Y firent triompher l'étendard de la croix,
On le vit illustrer son nom et sa patrie,
Honneur donc au *Phœnix* de notre Académie.

A la suite, ce quatrain :

Par son urbanité, par son esprit exquis,
Après avoir su plaire, il déplut à Louis.
Par sa fidélité, méritant sa disgrâce,
Michaud, en le quittant, sut honorer sa place.

Digitized by Google

D'autres pièces de vers et des chansons légères se rencontrent dans les dossiers de Dampierre et de Fontaine, mais toutes ne méritent point d'être reproduites. J'extrairai seulement d'une épitre au Roi — et c'est par là que je finirai — les quatre vers suivants :

Tu punis bien l'Allemagne
En arrêtant ses guerriers ;
Ils regrettent la Champagne
Encor plus que leurs lauriers.

TOME Ier

Fol. 1. Achery (d'), de Saint-Quentin. Certificat de médecin. 1703.

Fol. 2-4. Aguesseau (d'). Lettres. 1787-1827.

Fol. 5-37. Alavoyne Nicolas, licencié ès-lois, lieutenant des maïeur, échevins et jurés de Saint-Quentin. Pièces de procédure. Fin du XVIe et commencement du XVIIe siècle.

Fol. 38-39. Ainval (Milon d'). Certificat et reçu. 1786-1806.

Fol. 40. Alizard, premier sergent à masse de Saint-Quentin. 1632.

Fol. 41-42. Corttois Pector et John. Lettres. 1635.

Fol. 43-45. Audibert, contrôleur à Saint-Quentin. 1675.

Fol. 46-51. Aumale (d'). Lettres diverses de plusieurs membres de cette famille. XVIIIe et XIXe siècle.

Fol. 52-100. Barival (Pierre-François Botté de), avocat en Parlement, lieutenant des maïeur et échevins de Saint-Quentin. Pièces de procédure. 1713-1749.

Fol. 101-102. Baudier, de Saint-Quentin. Pièce de procédure. 1668.

Digitized by Google

Fol. 103-106. Beaubouche Sébastien. Extraits des registres aux causes de Saint-Quentin. 1589.

Fol. 107-108. Beaufils, tuteur du duc Mathieu de Montmorency. Lettre du 10 fructidor an IX.

Fol. 109 118. Belleval (de). Lettres et pièces diverses. 1772-1864.

Fol. 119-120. Berthod Blaise, chantre ordinaire de la chapelle du Roi. 1634.

Fol. 121-132. Béthune (de). Lettres d'affaires et papiers divers. XVIIIe siècle.

Fol. 133-137. Beudier Félix, procureur fiscal à Saint-Quentin. Pièces de procédure, 1649-1676.

Fol. 138-140. Blaisel (Le marquis du).

Fol. 141-148. Blanc (Jehan le), bourgeois et marchand de Saint-Quentin. 1636.

Fol. 149-150. Blimond (Le marquis de Saint-). Lettres. 1790.

Fol. 151-158. Blondel Claude, marchand à Saint-Quentin. 1648-1649.

Fol. 159-163. Blottefière (de). Lettres. 1788-1792.

Fol. 164-167. Bocquillon Jacques, échevin et lieutenant de la justice des halles de Saint-Quentin. Pièces de procédure. 1649.

Fol. 168. Boissy d'Anglas, intendant militaire. Livret de solde. 1847.

Fol. 169-171. Bonnart Jacques de Saint-Quentin. Interrogatoire. 1622.

Fol. 172. Bonnier-Dumetz, trésorier de France à Lille. Quittance. 1765.

Fol. 173-174. Boitel Nicolas, de Saint-Quentin. Déposition. 1622.

Fol. 175-197. Boubers (de). Reçus et lettres diverses de plusieurs membres de cette famille. 1686-1841.

Digitized by Google

Fol. 198. Bouchelet Pierre-Joseph, président des traites à Valenciennes. Reçu. 1758.

Fol. 199-212. Boucher. On a réuni sous cette cote une copie de lettres patentes du roi de 1788 concernant la famille le Boucher d'Ailly pour des substitutions de biens, et différentes lettres signées de Boucher de Courson, Boucher de la Richarderie, etc.

Fol. 213-215. Boufflers (Louis-François duc de), maréchal de France. Quittance. 1703. Tableau généalogique.

Fol. 216-217. Bourget Nicolas, marchand à Saint-Quentin. 1649.

Fol. 218-221. Briet de Saint-Elier. Lettres concernant un différend avec les habitants de Pinchefalise. 1805.

Fol. 222. Brincourt. Lettre adressée à ce pèrsonnage. 1613.

Fol. 223-224. Brun (le). Lettres apostillées par ce consul. An IX.

TOME II

Fol. 1-8. Bruneau Antoine-François-Auguste, chevalier, conseiller du roi, président à mortier au parlement de Flandre, demeurant à Lille. Contrat d'acquisition d'un vieux quartier servant de « paccus » ; incomplet. 1760.

Fol. 9-10. Bucy (Jean de). Aveu. 1664.

Fol. 11. Bugnot Michel, sergent à masse à Saint-Quentin. 1599.

Fol. 12. Tassart Jehan, prêtre à Saint-Quentin. Supplique aux maïeur et échevins de cette ville.

Fol. 13. Caignart Paul, échevin de Saint-Quentin. 1649.

Digitized by Google

Fol. 14-15. Cavelle, de Saint-Quentin. Pièces de procédure. 1537.

Fol. 16. Caron, capitaine au régiment de Gastinois. Permission du roi d'aller aux eaux. 1730.

Fol. 17-20. Carpentier Jehan, avocat au Parlement, lieutenant des maire, échevins et jurés de Saint-Quentin. Pièces de procédure. 1675-1680.

Fol. 21-26. Carvoisin. Lettres diverses.

Fol. 27. Cambrai ; certificat de l'évêque de cette ville. 1759.

Fol. 28-37. Chalnoix (de), procureur fiscal de Saint-Quentin. Pièces de procédure. 1724.

Fol. 38-39. Charlet Antoine, curé de Saint-Jean, à Saint-Quentin. Information. 1700.

Fol. 40-42. Chastel (du). Reçu et lettres. 1704-1823.

Fol. 43-78. Chastelet. Titres de propriétés, généalogie de cette famille et lettres diverses. 1537-1806.

Fol. 79-89. Chatelet (Leroux du). Lettres d'affaires. 1828-1831.

Fol. 90-94. Chatelet-Lomont. Lettres de plusieurs membres de cette famille.

Fol. 95. Clerc (Sébastien le), commissaire général des poudres. 1629.

Fol. 96-99. Cocquet Jacques, marchand à Saint-Quentin. Informations faites par Alavoyne. 1620.

Fol. 100. Colbert. Arrêt du roi contresigné par ce ministre. 1683.

Fol. 101-103. Collins. Lettres. 1709-1711.

Fol. 104-108. Comte (le). Pièces diverses concernant cette famille. 1734-1788.

Fol. 109. Corbie (Marie de), veuve de Julien d'Alemani, écuyer, seigneur de Léchelle-Saint-Aurin, gouvernante des filles de la reine Marguerite, de-

Digitized by Google

meurant à Saint-Germain des Prés. Reçu. 1608.

Fol. 110. Cornac (Le chevalier de). Certificat. 1779.

Fol. 111-117. Cornu de Longastre. Pièces concernant un billet de 120 liv. souscrit par lui. 1780-1781.

Fol. 118. Cousin. Pièce de procédure.

Fol. 119-121. Delacroix Jehan, tisserand de toile à Saint-Quentin, est cité devant l'échevinage pour avoir proféré des paroles injurieuses contre le Roi. 1634.

Fol. 122. Curtin. Pièce de procédure. 1616.

Fol. 123-127. Damerval Louis, chevalier, seigneur baron d'Haplincourt. Pièces concernant un règlement de succession. 1731.

Fol. 128-160. Dampierre (de). Pièces et lettres diverses.

Fol. 161-173. Dartois. Pièce de procédure incomplète et sans date contenant la déposition de plusieurs témoins domiciliés à Saint-Quentin.

Fol. 174-193. Charlevoix de la Grange (Charles-Emard de), conseiller du roi au bailliage de Saint-Quentin. Suppliques et informations signées de ce magistrat. 1737.

Fol. 194-196. Degmencourt, de Saint-Quentin. 1637.

Fol. 197-202. De la Fons. Informations faites à Saint-Quentin. 1605-1606.

Fol. 203-210. Delamarlier. Information faite à Saint-Quentin. 1740.

Fol. 211-216. De la Motte. Reçus et pièces diverses, entre autre un contrat de vente en 1603 de plusieurs pièces de terre à la Ferté-Macé. 1547-1791.

Fol. 217-227. De la Motte. Reçus et lettres diverses. 1672-1789.

Fol. 228. De Lamote Léon. Lettre. 1808.

Fol. 229. De Lamothe. Quittance. 1729.

Digitized by Google

Fol. 230-255. De Lamotte. Lettres d'affaires et reçus. 1742-1817.

Fol. 256-258. De la Mothe. Pièces diverses. 1638-1709.

Fol. 259-265. De la Motte. Quittances. 1680-1700.

Fol. 266-273. La Motte. Pièces diverses. 1710-1784.

TOME III

Fol. 1. Delaporte Antoine, de Saint-Quentin. 1589.

Fol. 2-5. Deledde, de Saint-Quentin. Informations. 1634-1638.

Fol. 6.-7. Demazure, à Saint-Quentin. Information faite par M. de Charlevoix. 1737.

Fol. 8-9. Departz, marquis d'Equire. Quittance. 1777.

Fol. 10-12. Desjardins Pierre, échevin de Saint-Quentin. 1727-1769.

Fol. 13. Després. Certificat. 1715.

Fol. 14-17. Destampes Julien, sellier à Saint-Quentin.

Fol. 18-19. Destouche, sergent à masse à Saint-Quentin. 1649-1650.

Fol. 20. Debry Jehan, pâtissier à Saint-Quentin. Déposition. 1649.

Fol. 21. Dobusse, contrôleur à Saint-Quentin. 1678.

Fol. 22. Doresmieulx de Foucquier, d'Arras, 1746.

Fol. 23-55. Dorigny, président de l'Election de Saint-Quentin. Informations et procédures concernant plusieurs personnes de Saint-Quentin. 1605-1742.

Fol. 56-61. Ducloux Charles, marchand à Saint-Quentin. Interrogatoire et mémoires judiciaires. 1668.

Fol. 62. Dunnard. Certificat. 1710.

Fol. 63. Duhaste, commissaire d'artillerie. Quittance. 1575.

Digitized by Google

Fol. 64. Dulmont. Lettre. An X.

Fol. 65-66. Deliles Duplessis, receveur général des bois et domaines de Flandre, Hainaut et Artois. Quittances. 1715-1717.

Fol. 67-78. Espinoy (Louis, duc de Melun, prince d'). Procédure. 1707-1723.

Fol. 79-94. Essars (des). Lettres et pièces diverses, entre autres un aveu d'Ouville-l'Abbaye, servi par Louis de Guilbert le 30 janvier 1719, une lettre du marquis des Essars, capitaine de cavalerie, datée du 1er janvier 1789, demandant à acheter une charge de colonel. 1610-1857.

Fol. 95-96. Falgors. Cheptel. 1698.

Fol. 97. Famechon Jacques, colonel. Quittance. 1684.

Fol. 98. Flamanville (Le marq. de), capitaine. Certificat. 1682.

Fol. 99-112. Flécelles (Jehan de), conseiller du roi et secrétaire du conseil d'État, — (Guillaume de), conseiller au Parlement, — (Nicolas de), conseiller du roi et contrôleur général des traites en Normandie, — (Sœur Marguerite-Isabelle de), supérieure de Longchamps. Quittances. 1609-1691.

Fol. 113-121. Fontaine (de). Quittances et pièces diverses. 1655-1764.

Fol. 122-132. Fontaines (de). Lettres diverses. 1765-1859. Reçu de François de Fontaines, écuyer, seigneur de Plainval. 1564. Pièces de poésie concernant Mme de Fontaines. 1747.

Fol. 133-138. Forceville (Antoine-François de). Lettres d'affaires. 1785-1838.

Fol. 139-141. Fouquier, procureur fiscal. Suppliques adressées aux maïeur et échevins de Saint-Quentin, 1713-1740.

Digitized by Google

Fol. 142. Framery Nicolas. Reçu. 1667.

Fol. 143-159. Gabry. Pièces relatives à l'histoire de Saint-Quentin, signées Gabry, Alavoyne, etc. 1596-1616.

Fol. 160. Gaillart Guislain-Alexandre, écuyer, seigneur d'Etrehem, Leulinghem, etc. Reçu. 1748.

Fol. 161. Gand (Marguerite de). Procuration donnée par son mari, François de Grandmaison, gouverneur de la citadelle d'Amiens. 1617.

Fol. 162-168. Gérault, sergent à masse de Saint-Quentin. Pièces de procédure. 1595.

Fol. 169-170. Gobinet de Saint-Quentin. 1668.

Fol. 171-172. Godard, de Saint-Quentin. 1590.

Fol. 173. Gonnelieu (Nicolas de). Reçu. 1586.

Fol. 174. Grandin, chirurgien à Saint-Quentin. Certificat. 1687.

Fol. 175. Gressier, curé d'Héricy. Lettres d'affaires. 1665.

Fol. 176. Grouches de Chepy (Charles-Augustin de). Reçu. 1681.

Fol. 177. Guillebert, chirurgien à Saint-Quentin. Certificat. 1668.

Fol. 178. Hannecart de Briffœil, président à mortier au Parlement de Flandre. Reçu 1737.

Fol. 179-180. Hannicques (Pierre et Roger de), commandants de la grande écurie du Roi. Reçus, 1643-1646.

Fol. 181. Hardy (Charles-Albert le), écuyer, seigneur de Famars, ancien prévôt de Valenciennes. Vente de bois. 1740.

Fol. 182. Haucourt (Nicolas d'Aumale, chevalier, seigneur de). Vente d'une masure. 1616.

(A suivre.)

Digitized by Google

NOTES SUR LA DÉFENSE D'ABBEVILLE

PENDANT LA GUERRE DE TRENTE ANS

Lecture faite par M. H MACQUERON *à la séance du 8 janvier 1891.*

En 1636, l'ennemi était à nos portes ; Corbie était tombée au pouvoir des Espagnols le 15 août : ceux-ci occupaient toutes les places de l'Artois qui leur appartenait encore et Abbeville, ville frontière, proche d'Hesdin et peu éloignée d'Arras avait tout à craindre des incursions des ennemis et du voisinage de leurs armées. Aussi le soin de sa garde était-il une des grandes préoccupations de ses magistrats comme du gouvernement royal qui prenaient toutes les mesures nécessaires pour la mettre en état de résister soit à une surprise soit à une attaque de vive force. Abbeville avait d'autant plus d'importance qu'elle était un des greniers du Nord de la France ; ainsi, dès le 27 décembre 1628, le Roi avait fait défenses très expresses à toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient de sortir de sa province « de Picardie pour transporter hors du « Royaume soit par terre, soit par mer aucuns Bletz, « avoynes ni aultres légumes » qui devaient, au contraire, servir à l'approvisionnement d'autres parties de la France, puisque le 11 novembre 1630, le Roi donnait à Jehan Boutelle, marchand de la ville d'Abbeville un passeport pour charger en Picardie et transporter en Guyenne la quantité de douze cents muids de blé, attendu la disette des grains et le prix excessif auxquels ils se vendaient dans le midi de la France. Nous savons déjà que cette même année 1636, on tirait

Digitized by Google

d'Abbeville tout le pain nécessaire pour l'approvisionnement de l'armée qui assiégeait Corbie.

Depuis longtemps déjà, l'état des fortifications d'Abbeville avait été l'objet de la sollicitude des autorités municipales et du gouvernement du Roi. Dès 1625, le maïeur et les échevins avaient signalé au monarque le mauvais état de leurs défenses et le besoin qu'il y avait d'y faire promptement travailler. Le duc d'Angoulême envoyé pour reconnaître l'état de la place avec un des ingénieurs du Roi y avait trouvé beaucoup de choses nécessaires à faire pour que la ville ne demeurât en péril non seulement en cas de siége, mais aussi de surprise. Mais déjà à cette époque le trésor était vide et le Roi ne pouvant pourvoir à de grandes dépenses à cause de celles qu'il avait à supporter ailleurs, avait accepté l'offre des échevins de contribuer avec les fonds de la ville aux travaux les plus urgents. Aussi, par lettres du 16 mars 1625 dont l'original ainsi que presque toutes les pièces que nous aurons à citer par la suite se trouve aux archives municipales d'Abbeville, Louis XIII autorisait les maïeur et échevins « à prendre à constitution de « rente la somme de dix mille livres et au paiement « d'icelle et des interestz obliger tous et chacun les « deniers patrimoniaulx, d'octroy et aultres appar- « tenant à leur corps et communaultés, ou bien sy ilz « le jugent plus à propos et aduantageux pour eulx « allicher pour le payement de lad. somme la ferme de « l'obolle des bières à eulx appartenant et qui se leue « en nostred. ville et jusques à la valleur desdictz dix « mil liures..... à la charge touteffois que lad. somme « de dix mil liures ainsy empruntée ou produit de lad. « allichation de l'obolle des bières sera emploiée aux

Digitized by Google

« réparations et fortifications plus pressées de nostred « ville et non ailleurs à peine d'en respondre et que « les ouvraiges en seront baillez au rabais et moings « disant ainsy qu'il est accoustumé. »

Ainsi déjà les travaux des villes étaient soumis à l'adjudication au rabais ; l'édit ne nous dit pas si les soumissions devaient être sous pli cacheté.

Les travaux ainsi ordonnés ne suffirent pas ; et quand en 1631, Richelieu se trouva en présence d'un conflit avec l'Autriche, on fit ordonner alors aux habitants d'Abbeville et aux villageois de toute condition, de Bernaville à Ault et de Rue à Ailly de venir travailler du matin au soir et sans désemparer à la construction des demies-lunes des portes du Bois et Marcadé ; de plus, le 2 novembre 1631, avait lieu une visite générale des fortifications pour décider des palissades qui devaient être faites de la porte d'Hocquet, à celle de Marcadé, à la porte du Bois et à la porte St-Gilles jusqu'au pont des Prés. Il a été dressé de cette visite procès-verbal détaillé indiquant d'une façon précise le nombre de pieux, de fagots et d'objets de toute sorte nécessaires pour la défense de chaque point et ont signé Jacques Manessier, maïeur en exercice, Philippe Paschal, écuyer, sieur de Feuquières, conseiller du Roi, président en la senéchaussée et siège présidial de Ponthieu, Adrian de Heu, écuyer, sieur de Conty, lieutenant général au même siège, Philippe Bernard, substitut du procureur du Roi, Louis Varlet, greffier ordinaire et quelques autres. Enfin en 1632, une nouvelle lettre du Roi du 2 juin annonce l'envoi du duc d'Angoulême qui revient à Abbeville pour faire travailler aux réparations des palissades et fortifications de la ville et pour faire faire des parapets aux

Digitized by Google

murailles d'icelle qui sont trop basses pour empêcher qu'on n'y puisse rien entreprendre au préjudice du bien du royaume.

Toutes ces mesures préventives suffisantes tant qu'on ne craignait pas de péril immédiat devinrent imparfaites à l'approche du danger quand en 1636, Abbeville devint directement menacée par le voisinage et les succès des Espagnols. Pendant cette terrible année, le Ponthieu fut continuellement ravagé par les ennemis, Abbeville même fut menacée et les mesures les plus importantes furent prises pour sa défense. Le 29 octobre, Richelieu arrive en personne à Abbeville pour se rendre compte de l'état de la place et le même jour, Louis XIII envoie du camp de Demuin l'ordre suivant :

« De par le Roy. Il est très expressément défendu à toutes personnes de quelque qualité et condition quelles soyent mesme aux propriétaires des bois estans dans Abbeuille et aux faulxbourgs et enuiron et à tous les gens de guerre estans en garnison aud. Abbeuille de couper ni enleuer aucun bois estant en lenclos de lad. ville aux faulxbourgs d'icelle ou à une lieue à la ronde à peine de cinq cens liures damande à touttes personnes qui auront moyen de la payer, icelle amande aplicable aux despenses des fortifications de lad. ville et payable sur le champ sans aucune formalité. Défend en outre Sa Ma^té à tous habittans de lad. ville et faulxbourgs et ausd. gens de guerre de fagoter le bois quilz auront couppé qui se trouuera propre à faire fascines. Voulant Sa Ma^té quil soit employé aux fortiffi-câons quelle a ordonné estre faictes incessamment en ladite ville... (Arch. munic. d'Abbeville, EE. 101).

Quels étaient ces travaux et quelle était leur impor-

Digitized by Google

tance. Nous les trouvons complètement détaillés dans une autre pièce de nos archives municipales. (EE. 101). Le Roi les a fait élaborer par le Sr de Ville, l'ingénieur qui dirige l'attaque de Corbie, et il envoie pour les faire exécuter deux autres de ses ingénieurs, les Srs Guillaureaux et Rivet de Montdevis. Ils consistent en une mise en état complète des fortifications et nous pouvons en juger par l'énumération ci-après :

« Fault commencer par le bastion de Retz et le faire de terre cest hiuer laissant lieu de le reuestir au printemps, l'espaule sera gasonnée comme l'autre. La terre se prendra dans l'eslargissement du fossé, et dans une grande pièce de terre qui est deuant le flanc du bastion de Longueuille. Le S. d'Acsery prendra soin de cest ouurage auec le fils de M. le maïeur de lad. ville d'Abbeuille et le procureur du Roy de la Maistrise des eaux et forests.

« Pour couurir la poincte dudit bastion de Retz et gaigner l'éminence sera faict vn ouurage en corne, auec les fossé et contrescarpe le tout gasonné et fassiné suyuant le dessein et deuis du Sr de Ville. M. du Menillet prendra soin de faire continuer le trauail auec tels de la ville d'Abbeuille qu'il choisira avec luy.

« Sera faict une demy lune entre ledit bastion de Rets et la demy lune des Noyers auec sa contrescarpe à l'espreuue du canon, le tout gasonné et fassiné. Les Srs Damyens et Hatys prendront soing du trauail de ceste pièce.

« Pour gaigner l'ennemy qui commande au bastion de Rambures sera pareillement faict un grand ouurage en corne auec un rideau au milieu, des pans pour en acouvrer le flanc, ledict ouurage aura sa contrescarpe a l'epreuue du canon, gasonnée et fassinée.

Digitized by Google

« Entre ladicte corne et la tour du hault degré sera construit de terre gason et fassiné une bonne demy lune auec son fossé et contrescarpe gasonnée et a lespreuue comme les autres. Mr Manessier aura soing de cette pièce.

« Touttes les contrescarpes depuis la porte sainct Gilles jusques à ladite demye lune du hault degré seront mises en leur perfection gasonnées et fassinées et à lespreuue suyuant le deuis du Sr de Ville.

« Depuis ladite tour du hault degré jusques à la porte Marcadé le marais se défend de soy-même par les ruisseaux sources et escluses qui y retiennent les eaues. »

C'étaient là les principaux travaux à faire et pour la surveillance et la direction desquels on avait commis des personnes choisies et probablement d'une capacité reconnue ; pour les autres travaux qui vont suivre, il était dit que les maïeur et échevins les surveilleraient avec le concours des habitants qu'ils désigneraient :

« Fault achever de former les ramparts et remplir de terre les espaules des bastions de Rambures et Marcadé ; et le corps du vieil chasteau qui est inutile en la façon qu'il est à présent.

« Seront faictes des palissades a l'entrée de la riuière qui est proche dudit vieux chasteau pour empêcher les surprises.

« La demye lune d'Alets sera remplie de terre et acheuée par la même voye qu'elle a été commencée.

« Depuis ladicte demye lune d'Alets jusques à la porte sainct Gilles, il faut garantir tout ce côté là par le moyen des escluses qui seront construites à travers les trois bras de la riuière de Somme qui entrent dans

Digitized by Google

la ville pour faire refluer l'eau sur tout ce pays là, ce qui ne se fera qu'à la veue des ennemys.

« Les rampars de la ville depuis la porte sainct Gilles jusques à la porte Docquet seront rehaussés et eslargis jusqu'à six toises par le haut, garnis de parapets à l'espreuue auec gason et fassine en employant soigneusement toutes les vuidanges de la ville et aultres terres qu'ils pourront le plus commodément transporter.

« Depuis le pont des Près jusques à la Portelette, faut curer les fossés de la ville et en porter la vuidange sur le rampart.

« Seront faicts des parapets à l'épreuue auec des embrasures pour faire jouer le canon sur tous les ramparts de la ville qui le pourront porter le tout gasonné et fassiné bien proprement.

« Il faut faire des espaulemens à la porte du Bois et à celle de Marcadé pour empescher le mauuais effect des moulins et des lieux éminens qui les enfillent.

« Les maisons qui nuisent à la seurete des portes du Bois, Marcadé et de St-Gilles seront rasées jusques à la portee du mousquet.

« Seront faictes palissades et machines pour empescher l'entrée dans la ville par toutes les embouchures des riuières qui y entrent.

« Le sieur Guillaureaux, ingénieur ordinaire du Roy aura la direction des dits travaux depuis le bastion de Retz jusques à la demye-lune du hault degré.

« Le sieur Riuet de Montdeuis conduira le reste jusqu'à la porte St-Gilles.

« Sera aussy faict ung bastion de terre gasonné et fasciné entre le pont des près et cache-cornaille dont le Sr d'Alencourt prendra s'il lui plaict le soing.

Digitized by Google

« Tous les bastions, demy-lunes et ouurages en corne seront armez de fraises en bois de chesne quy sera pris dans le bois du Roy de la longueur et grosseur qui sera portée par le deuis, et les pauages a lespreuve pour les pardessus. »

Comme on le voit, tout était bien prévu et commandé avec soin et dans les plus grands détails ; mais ces importants travaux occasionnaient une dépense considérable qui était mise à la charge de la ville ; aussi, Messieurs de Ville, Sanson, maïeur, de la Garde, de Ponthieu, Manessier, Duchesne, Bernard, Gaillard, Lebel, Tillette, Pappin et Boullon se réunirent-ils deux fois les 2 et 4 novembre 1636 pour arriver à l'exécution des ordres du Roi et des plans du Sr de Ville qui nécessitaient une dépense de quatre vingt mille livres. Ils décidèrent d'apporter toutes les diligences possibles et d'achever pour la fin d'avril tous les travaux de défense exigés en employant le plus d'ouvriers qu'on en pourrait trouver ; ils résolurent de mettre les travaux à l'adjudication et de couvrir la dépense à faire par le doublement du sol pour pot de vin et par la mise d'un droit de dix-huit sols par tonneau entrant en la ville et banlieue ou passant par icelle tant par eau que par terre jusqu'à parfait remboursement de ce que couteraient tous ces travaux qui seraient payés aux ouvriers et entrepreneurs par les mains de l'argentier de la ville. Le Roi approuva l'établissement de ces droits. Rien n'est nouveau ici-bas ; déjà à cette époque le gouvernement faisait payer par les villes ses dépenses militaires et les impôts sur les boissons étaient la grande ressource des municipalités aux abois.

Quelques jours après, Corbie était reprise par les troupes royales, avant que les travaux prescrits fussent

Digitized by Google

même commencés ; mais la situation d'Abbeville n'en restait pas moins critique et l'exécution des travaux de défense indispensable : la campagne devait être reprise en 1637 et les Espagnols, maitres de l'Artois, continuaient à exercer dans le Ponthieu des déprédations dont le souvenir est maintenant encore resté dans toutes les mémoires. Hesdin surtout était un terrible voisinage : cette place forte qui ne devait être prise qu'en 1639 était avec Arras le refuge des ennemis et Abbeville et le Ponthieu restaient le véritable théâtre de la guerre.

Richelieu et Louis XIII revinrent plusieurs fois à Abbeville qui, une fois mise en état de défense, se trouva soumise à un véritable régime militaire. Le 15 juin 1637, Louis XIII nomme un gouverneur militaire, M. de Launay, assurant les Abbevillois que, lorsque les occasions qui l'obligent à prendre un soin particulier de leur conservation seraient passés, il les remettrait de bon cœur dans l'ancien ordre de choses pour la garde et le commandement de leur ville. Cette nomination d'un gouverneur était à peu près la fin de la prérogative dont les maieurs étaient si fiers d'être les seuls commandants militaires de la cité ; néanmoins les Abbevillois restaient exempts de troupes royales et les seuls gardiens de leur ville ; mais par un règlement du 15 juillet 1637, Louis de Valois, duc d'Angoulême, comte de Ponthieu, les assujettissait à un service militaire des plus complets comme on peut le voir par la pièce suivante.

(A suivre).

Digitized by Google

Séance du 2 juillet 1891

PRÉSIDENCE DE M. ÉM. DELIGNIÈRES

M. Ém. Delignières rappelle la perte que vient d'éprouver la Société en la personne de M. Ch. Millevoye, membre titulaire, ancien premier président de la cour de Lyon.

M. le Président dépose sur le bureau un nouveau fascicule de l'album Caranda offert par M. Fr. Moreau. Des remerciements sont votés au généreux donateur.

M. Alfred Julia, membre correspondant, lit le compte rendu de l'excursion faite par la Société. (V. p. 55).

M. Macqueron raconte les démêlés qui eurent lieu de 1693 à 1698 entre la ville d'Abbeville et M. de la Rodde, gouverneur militaire de la ville.

M. de Wailly donne lecture d'un article de critique d'art sur les œuvres exposées par nos compatriotes au salon des Champs-Élysées. (V. p. 48).

MM. Ch. Bignon, E. Coache et M. Pascal sont élus membres correspondants.

Séance du 6 août

PRÉSIDENCE DE M. ÉM. DELIGNIÈRES

M. Ém. Delignières, en ouvrant la séance, rappelle que la Société vient de perdre un autre de ses membres, M. le Dr Bellettre, récemment admis dans notre compagnie.

Digitized by Google

M. le Président rappelle la nouvelle et assez rare distinction dont vient d'être l'objet M. Alcius Ledieu, Directeur des publications ; il ajoute que le titre d'Officier de l'Instruction publique, ainsi conféré à l'un de ses membres en raison de ses nombreux travaux d'histoire locale et d'érudition, rejaillit sur la Société toute entière et est également un honneur pour elle.

MM. Macqueron et Vayson donnent un compte rendu verbal du congrès de la Société française d'archéologie, où ils ont été délégués ; M. Vayson communique à ce propos une série de dessins pris par lui.

M. Macqueron fait passer sous les yeux de ses collègues une pièce en argent décernée comme prix de vertu en l'an VII, puis il lit un rapport sur un ouvrage de MM. A. des Tilleuls et J. Hubert sur le *Domaine de la ville de Paris dans le passé et dans le présent.*

M. le baron de Monnecove est élu membre correspondant.

LECTURES ET COMMUNICATIONS

DON DE MANUSCRITS

A la Bibliothèque communale d'Abbeville par M. E. GIRARD [1]

Fol. 183-188. Hébert. Reçus divers. 1653-1706.

Fol. 189-202. Hénault. Reçus divers et lettres. 1659-1821.

[1] Voir p 11 à 23.

Digitized by Google

Fol. 203-208. Hénin-Liétard (d'). Lettre originale de Mathieu Moullart, évêque d'Arras, à la comtesse d'Hénin-Liétard au sujet de la mort de son mari (20 janvier 1586). Reçus des princes de Chimay et d'Hénin et de la princesse de Chimay. 1774-1776. Lettres du prince d'Hénin. 1779-1786. Copie de lettres patentes de Charles X, permettant à Charles-Louis-Albert d'Alsace de Hénin-Liétard, marquis d'Alsace, de se dire et qualifier prince de Hénin. 2 mars 1828.

Fol. 209. Hermand, de Saint-Quentin. Supplique. 1626.

Fol. 210-217. Houssaye (Pelletier, seigneur de la). Procuration de Catherine le Picard, veuve de Nicolas Pelletier. Lettres de M. de la Houssaye datée de Bellancourt. 1789-1790.

Fol. 218. Jacops, écuyer, sieur d'Ascq. Ordonnance de d'Hozier pour l'enregistrement de ses armes et de celles de Marie-Albertine Diedeman de la Rianderie, sa femme. 1697.

Fol. 219. Jessus Jean-Adrien, chanoine de Béthune. Reçu. 1754.

Fol. 220. Josselin, chirurgien à Saint-Quentin. Certificat. 1742.

TOME IV

Fol. 1-3. Lagrené (Pierre-Antoine de), écuyer, seigneur de Valancourt, trésorier de France à Amiens. Transport de 7.000 livres. 1738. Billet de Théodore de Lagrené. 1821.

Fol. 4. Laistre (de). Arrêt du conseil d'État. 1695.

Fol. 5. Lallier (François de), chevalier, mestre de camp. Reçu. 1665.

Digitized by Google

Fol 6. Lancry, avocat et ancien échevin de Douai. Reçu. 1742.

Fol. 7-8. La Tour d'Auvergne-Lauragais, évêque d'Arras. Certificats. 1815.

Fol. 9-10. Laubanie. Reçu. 1664. Laissez-passer. 1696.

Fol. 11. Leblond. Pièce relative à la ville de Saint-Quentin. 1620.

Fol. 12-14. Lefebvre. Pièces relatives à la même ville. 1633.

Fol. 15. Leleu. Pièce relative à la même ville. 1572.

Fol. 16. Lenfant. Convocation. An IV.

Fol. 17-19. Lepage, maçon à Saint-Quentin. Pièces de procédure. 1651.

Fol. 20. Lepine. Quittance. 1634.

Fol. 21-27. Lescot, bourgeois de Saint-Quentin, capitaine des canonniers. Pièces de procédure. 1648-1649.

Fol. 28-31. Lesergent, sergent royal à Saint-Quentin. Pièces de procédure. 1649.

Fol. 32-38. Lespine (de). Lettres et pièces diverses. 1733-1816.

Fol. 39. Lestoc (Guillaume de), docteur en théologie, confesseur du Roi. Reçu. 1676.

Fol. 40-44. Lignières (de). Pièces diverses. 1559-1855.

Fol. 45. Liot Nicolas-Dominique, chanoine de Saint-Omer. Reçu. 1751.

Fol. 46-48. Alizart, sergent à masse à Saint-Quentin. Informations. 1626-1649.

Fol. 49-50. Loiseau, boulanger à Saint-Quentin. Déposition. 1649.

Fol. 51. Lorret, couvreur à Saint-Quentin. Reçu. 1614.

Digitized by Google

Fol. 52. Louvel. Lettre. 1815.

Fol. 53-60. Louvencourt (de). Reçus et lettres de plusieurs membres de cette famille. 1623-1816.

Fol. 61. Louverval de Gonnelieu. Lettre. 1751.

Fol. 62-65. Lucas de Demuin Antoine-Jean. Reçus. 1620-1700.

Fol. 66. Mailly Jehan. Pièces de procédure.

Fol. 66-74 et 88-98. Magny (Simon de), marchand à Saint-Quentin. Inventaire et pièces de procédure. 1589.

Fol. 75-87. Montmorency (Le duc Mathieu de). Lettres diverses. 1825-1828.

Fol. 99. Malafaict, bourgeois de Saint-Quentin. Plainte. 1668.

Fol. 100. Mallet, secrétaire-greffier à Saint-Quentin. Convocation. 1765.

Fol. 101. Mallot, de Saint-Quentin.

Fol. 102-103. Martel Henri, comte de Fontaine. Reçus. 1697-1704.

Fol. 104-109. Martin, de Saint-Quentin. Confrontation. 1633.

Fol. 110-115. Demaubreul, de Saint-Quentin. Pièces de procédure. 1616.

Fol. 116-119. Maucroix, de Saint-Quentin. Pièce de procédure. 1610.

Fol. 120. Meslier Toussaint, secrétaire du Roi. Reçu. 1592.

Fol. 121-127. Metz (Sébastien du), meunier à Saint-Quentin. Déposition. 1622.

Fol. 128-132. Mollain, sergent à masse à Saint-Quentin. Pièces de procédure. 1594.

Fol. 133-206. Montmorency (de). Mélange de pièces et de lettres diverses. 1549-1854.

Fol. 207-207. Montmorency-Matignon. Lettres de

Digitized by Google

Mme la duchesse de Montmorency, née Guyon de Matignon. 1806-1810.

Fol. 210-221. Montmorency (Eugène-Alexandre marquis de). Lettres diverses. 1814-1834.

Fol. 222-225. Montmorency (comte et comtesse de). Lettres. 1812-1821.

Fol. 226-233. Montmorency (Le vicomte de). Lettres. 1815-1822.

Fol. 234-235. Montmorency (Le baron de). Lettre. 176?.

Fol. 236-239. Montmorency (Philippe-François, chevalier de), colonel du régiment de Condé. Certificat. 1704. Certificat et lettre de son petit-fils, colonel du régiment de Flandre. 1726-1739.

Fol. 240. Montmorency (L'abbé de). Lettre non datée.

Fol. 241-243. Montmorency de Boutteville. Reçu et lettres. 1664-1762.

TOME V

Fol. 1. Montmorency d'Estaires Bricheville, colonel du régiment de Normandie. Certificat. 1708.

Fol. 2-4. Montmorency (La duchesse de), née Cailly. Lettres. 1788-1796.

Fol. 5. Montmorency (Mme de), née Carcado. Lettre. 1759.

Fol. 6. Montmorency-Laval (Marie-Anne de), duchesse de Corswarem-Looz. Lettre, 1740.

Fol. 7-9. Montmorency. Généalogie; extraits de Duchesne.

Fol. 9 *bis*. Montmorency (Louise-Henriette de), comtesse de Helmstatt. Lettre, 1758.

Digitized by Google

Fol. 10-87. Montmorency-Laval. Lettres d'affaires et documents divers relatifs à plusieurs membres de cette famille. 1884-1841.

Fol. 88-92. Montmorency-Laval (Marie-Louise de), abbesse de Montmartre. Lettres d'affaires ou de recommandation. 1762-1784.

Fol. 93-103. Montmorency-Luxembourg. Lettres diverses. 1745-1829.

Fol. 104-105. Montmorency (La vicomtesse de), née Pauline-Hortense d'Albert de Luynes. Lettres. 1818-1822.

Fol. 106. Montmorency de Marcenay. Lettre. 1763.

Fol. 107-108. Montmorency (Anne-Eléonore-Pulchérie de), marquise de Mortemart. Pétition. 1855.

Fol. 109-110. Montmorency (Charles-Anne-Sigismond de), duc d'Olonne. Lettre et certificat. 1745.

Fol. 111. Montmorency (Anne-Lous-Alexandre de), marquis de Morbecque. Lettre. 1769.

Fol. 112-130. Montmorency (Charles-Anne-Sigismond de), duc d'Olonne. Lettres d'affaires écrites la plupart à M. Patenotre, procureur au Parlement. 1746-1777.

Fol. 131-145. Montmorency, princes de Robecq. Lettres. 1725-1789.

Fol. 146-581. Montmorency-Tingry. Lettres et documents divers. 1759-1826.

Fol. 182. Montmorency (Mme de), née Vachon. Lettre. 1746.

Fol. 183-184. Mons de Savasse (Le chevalier de), commandeur de Laumusse. Lettre concernant la généalogie de sa famille. 1758.

Fol. Montbron (Le marquis de). Certificat. 1699.

Fol. 186. Montchal (Pierre de), avocat en Parlement. Reçu. 1613.

Digitized by Google

Fol. 187-188. Montillot Remy, de Saint-Quentin. Information. 1609.

Fol. 189-192. Morant Thomas, conseiller du roi. Reçus. 1640-1651.

Fol. 193. Morel, de Saint-Quentin. 1582.

Fol. 194-203. Noir (Le). Reçus de plusieurs membres de cette famille. 1631-1779.

Fol. 204-205. Page (Le). 1776-1817.

Fol. 206-210. Parent, de Saint-Quentin. Pièces de procédure. 1668.

Fol. 211. Parmentier, d'Arras. Reçu. 1748.

Fol. 212. Pellet (Antoine de). Reçu. 1586.

Fol. 213-214. Picard Jacques, secrétaire de la chambre du Roi. Reçu. 1608. — Jehan Picart, chevalier, seigneur de Radeval, conseiller et maître d'hôtel du Roi. Reçu. 1519.

Fol. 215-216. Perthes (Mme de Boutteville de). Lettre intime. 1745.

Fol. 217-220. Picquet. Reçus. 1719-1742.

Fol. 221-226. Pingré François, seigneur de Farinvillers, conseiller du Roi. Reçus. 1661-1703. Lettre. 1713.

Fol. 227. Poussii. Certificat. 1707.

Fol. 228. Poullet. Reçu. 1729.

Fol. 229-234. Prévost. Reçus et pièces diverses. 1603-1715.

Fol. 235-239. Pronleroy (Lancry de). Lettres commerciales. 1818.

TOME VI

Fol. 1-80. Saint-Quentin (Ville de). Documents pour servir à l'histoire de cette ville. Pièces de procédure, interrogatoires, mémoires judiciaires, etc. 1596-1784.

Digitized by Google

Fol. 81-82. Recourt du Sart (de). Reçu et procuration. 1731.

Fol. 83. Rély (de). Lettre au vicomte de Montmorency, non datée.

Fol. 84. Rembur (Jean de), capitaine. Reçu. 1677.

Fol. 85. Riencourt (de). Reconnaissance. 1720.

Fol. 86-89. Rigault, chirurgien à Saint-Quentin. Certificats. 1839.

Fol. 90-121. Rochefoucauld (de la). Lettres de plusieurs membres de cette famille, offrant la plupart un caractère administratif. 1778-1842.

Fol. 122. Rouault (Le marquis de). Lettre. 1774.

Fol. 123. Rousés (Hercules de). reçu. 1670.

Fol. 124-125. Roussel de Charost. Reçu. 1691. — Roussel d'Hurbal. Lettre. 1815.

Fol. 126. Rousy (de), notaire à Douai. 1727.

Fol. 127. Routy (de). Reçu. 1673.

Fol. 128-148. Rue (de la). Reçus et lettres de plusieurs membres de cette famille, entre autres de Jean-Baptiste de la Rue, chanoine et grand trésorier de la cathédrale de Rouen. 1660-1842.

Fol. 149-152. Saisseval (Le marquis et la comtesse de). Lettres. 1814-1816.

Fol. 153. Sénéchal (de). Reçu. 1765.

Fol. 154. Sénicourt (de). Lettre. 1771.

Fol. 155. Signier, maréchal de camp. Laissez-passer. 1702.

Fol. 156-160. Saint-Simon, évêque de Metz. Lettres. 1630-1758.

Fol. 161. Souternon. Certificat. 1695.

Fol. 162-163. Taffin. Confirmation d'armoiries, 1697.

Fol. 164-185. Thierry. Documents relatifs à plusieurs familles de ce nom et lettres diverses. 1776-1821.

Digitized by Google

Fol. 186-188. Tricot, de Saint-Quentin. Requêtes. 1668.

Fol. 189. Trousset, lieutenant du maïeur de Saint-Quentin. Information. 1649.

Fol. 191-195. Turmenyes de Nointel. Reçus. 1681-1758.

Fol. 196-197. Turpin. Confirmation d'armoiries. 1698-1699.

Fol. 198-200. Trudaine. Lettres. 1771.

Fol. 201-234. Val (du). Lettres diverses et documents relatifs à plusieurs familles de ce nom. 1666-1771.

Fol. 235. Vandergracht Ignace, seigneur de Fretin. Vidimus. 1722.

Fol. 236-237. Varnier, de Saint-Quentin. Certificat. 1789.

Fol. 238. Vasseur. Plainte adressée à l'échevinage de Saint-Quentin. 1642.

Fol. 239-241. Vendeuil. Lettres. 1741-1815.

Fol. 242-261. Ver (Le marquis le). Lettre. 1831. Généalogie imprimée.

Fol. 262-265. Villepaux. Lettres. 1695.

Fol. 266-272. Villers (Le baron de). Lettres. 1782-1815.

Fol. 273-278. Villiers (de). Lettres et reçus. 1668-1822.

Fol. 279-280. Violette, de Saint-Quentin. Interrogatoire incomplet.

Fol. 281-294. Watier, procureur fiscal à Saint-Quentin. Interrogatoires. 1724-1744.

Digitized by Google

NOTES SUR LA DÉFENSE D'ABBEVILLE

PENDANT LA GUERRE DE TRENTE ANS [1]

RÈGLEMENT MILITAIRE POUR LA SURETÉ DE LA VILLE (*Arch. munic. EE. 40*).

« Les soings et la fidélité des habitans d'Abbeuille ayant obligé le Roy à leur laisser la garde de leur ville et leur confier ceste clef de son estat, nous auons estimé debuoir promouoir la continuation de leurs soins accoustumés comme leur fidélité demeure d'elle mesme assès constante et asseurée à ceste fin et pour empeschér les désordres quy pourroient suruenir en lad. garde mesme que nous en aurions remarqué aucuns ausquels il seroit important de pourueoir, principalle[t] en ceste saison et en l'estat ou ilz n'ont aucun secours des gens de guerre, nous auons aduisé pour le bien du seruice de Sa Maj[té] et de leur propre de reigler leur garde en sorte que

« L'un des quatre capp[nes] de chacune compagnie consécutiuement l'un après l'autre sera tenu de mener leurs compagnies à la parade sur la place du marché prendre l'ordre à l'heure de la cloche du guet laquelle sonnera demye heure après celle de la fermeture de la porte et de là aller droit à la garde quy leur sera ordonnée pour y coucher auec un de ceux qui sont de jour tel qu'il sera par eux choisi.

« Comme aussi d'ordonner en chacun corps de garde un caporal et un anspessade [2] faisant poser les senti-

[1] Voir p. 24 à 32.
[2] Soldat d'élite armé de la pique.

Digitized by Google

nelles qui leur seront ordonnées en tel nombre et lieu qu'il leur sera désigné, sans pouuoir désemparer leur rampart quilz ne soient releués par les aũes quy entreront en garde à l'ouuerture de la porte.

« Pareillement seront tenus ceux qui deuront aller à la garde de jour de se rendre à l'ouuerture de la porte et après la fermeture d'icelle de monter sur le rampart pour y demeurer tant quilz seront releuez par ceux quy entreront pour y coucher la nuit.

« Seront encore tenus de faire porter à leurs soldatz les mesmes armes quilz leur auront ordonnées par les reueues et visites quilz en auront faites à peine d'amende.

« Et là où il se rencontrera du deffault en l'obseruãon de l'ordre cy dessus et d'aller tous en personne à la garde soit de nuit ou de jour, les deffaillants seront déclarés escheuz, sauoir les chefs en soixante sols d'amende et vingt sols pour frais d'exécution aux sergens, et les particuliers qui deburont aller de jour en trente sols d'amende et douze sols de frais d'exécution.

« Et ce en outre payeront chacun quatorze sols pour chacune contrauention, sy ce n'est en cas d'absence ou de maladie auquel cas ilz ne payeront que pour la première fois ; et quant aux autres soldats quy ne seront ordonnés que pour la nuit, ilz paieront chacun vingt sols d'amende et dix sols d'exécution, lesd. amendes pour la première fois qui seront doublées et triplées selon la négligence ou mespris des absens, au jugement des mayeur et escheuins qui mesme procèderont par emprisonnement selon quilz le jugeront pour l'exemple et selon la faute des delinquans.

« Fait à Abbeuille le quinziesme juillet mil six cens trente sept.

« Louis de Valois. »

Digitized by Google

La guerre durait toujours : la Picardie restait le théâtre des opérations militaires et Abbeville était de plus en plus exposée au péril des ennemis. En 1638, l'armée française se rassemble sous ses murs pour marcher sur Saint-Omer. Le Roi y arrive lui-même à la fin de juillet : on reconnut bientôt que la garde des Abbevillois ne suffisait plus à la sécurité de la place, et notre cité reçut une garnison de troupes françaises et suisses pour concourir à sa défense avec les compagnies bourgeoises. De nouvelles mesures plus sévères furent prises par le gouverneur et un ordre de service fut publié indiquant le rôle de chacun et les précautions indispensables dans une ville qui pouvait être assiégée. Ce fut l'objet de l'ordre de 1638.

Des six compagnies de Suisses que le Roi a ordonné pour la garde de la ville d'Abbeville, lisons-nous dans ce règlement, il en sera logé une proche de la porte d'Hocquet, deux à la porte Saint-Gilles et trois à la porte Marcadé. Tous les jours deux hommes de chaque compagnie se trouveront à la place à l'heure où l'on commence à monter la garde pour indiquer les corps de garde qui devront être occupés. Il y aura toujours trois officiers à la porte Marcadé, deux à la porte Saint-Gilles et un à la porte d'Hocquet.

A chacune des deux portes Marcadé et Saint-Gilles, il y aura trois corps de garde : le plus avancé sera de vingt-cinq Français, le second celui des compagnies bourgeoises et le troisième, aux portes de la ville, celui des Suisses. Il y aura nuit et jour un officier à chacun de ces corps de garde

Les cinquante hommes de troupes françaises composant pendant le jour les corps de garde les plus avancés rentreront la nuit en garde dans les cornes en

Digitized by Google

dehors des remparts. A chaque barrière et à chaque poste, il y aura toujours une sentinelle et une sur chaque porte pour couper la herse, s'il en est besoin.

Il y aura dans Abbeville cinquante cavaliers ; tous les soirs, à la fermeture des portes, il en sortira huit divisés en trois détachements : trois hommes sortiront par la porte Marcadé pour battre vers le Titre et Forêt-l'Abbaye ; trois autres par la porte Saint-Gilles iront vers Lheure, Saint-Riquier et Neuville ; deux enfin sortis par la porte d'Hocquet iront battre le long de la rivière jusque vers Blanquetaque : tous les matins au soleil levant, ils viendront dire à chaque porte à travers du fossé ce qu'ils auront reconnu pendant la nuit.

L'ouverture des portes sera faite ainsi qu'il s'en suit : M. de Launay se trouvera à celle des portes qu'il voudra choisir : le major des portes sera aux avances du côté des ennemis et le maïeur ou un échevin avec les officiers de Suisses de garde sera à la porte d'Hocquet. Les soldats qui seront de garde dans les cornes feront une première découverte et avant que les portes soient ouvertes, trois ou quatre d'entre eux viendront dire à travers le fossé ce qu'ils auront reconnu. Puis on ouvrira la poterne pour faire sortir le premier corps de garde et celui qui le commandera enverra quatre soldats pour voir ce qu'auront dit les autres.

On ne laissera pas entrer dans la ville plus de six charriots ensemble et on les sondera auparavant avec des fers semblables à ceux dont se servent les archers du sel.

Tous les « hostellans », cabaretiers et autres qui logent en chambre apporteront tous les soirs au commandant de la ville et au maïeur un rôle de ceux qui seront logés chez eux et contenant leur nom, leur âge

Digitized by Google

et leur patrie : aucun des habitants ne devra loger personne chez lui sans en demander auparavant la permission au commandant de la ville.

Un corps de garde d'habitants sera mis de jour et de nuit au canal de la Portelette : il n'ouvrira la seconde chaîne qui sera mise en deça de l'arche et ne laissera entrer les vaisseaux sans auparavant les visiter.

En cas d'alarme, chacun se trouvera en son quartier selon l'ordre établi à cet effet et la nuit chaque bourgeois mettra incontinent une chandelle à la fenêtre de son logis.

Nul habitant ne pourra s'absenter de la garde sans être pour la première fois condamné à une grosse amende et à tenir prison ; à la seconde fois, il sera chassé de la ville. Le sergent-major aura un soin particulier de rapporter au Sr de Launay les noms de ceux qui auront manqué, afin de faire exécuter l'article ci-dessus dont la connaissance pour ce qui regarde les amendes appartient au maïeur.

Tout le canon qui est dans la ville sera mis sur le rempart aux lieux où ce sera plus nécessaire pour s'en servir à coup prêt en cas d'alarme et de surprise, et particulièrement aux endroits qui commandent dans les cornes.

Il est défendu à tous les habitants tant de la ville que des fauxbourgs de semer aucun chanvre plus près de cent pas au delà des dehors les plus avancés de la ville sous peine de grosses amendes.

Deux siècles plus tard, l'ennemi était encore à nos portes : comme en 1636, Abbeville était sans fortifications solides, à peu près sans garnison et les coureurs allemands battaient les villages environnants. Sous la

Digitized by Google

conduite d'un magistrat municipal qui remplissait encore à peu de chose près les fonctions des maïeurs d'autrefois, elle sut courir au plus pressé, improviser ses défenses à la hâte et montrer au-dessus de ses remparts à moitié démolis les baïonnettes de ses compagnies bourgeoises. La défense de 1870 n'était pas sans rapports avec celle de 1636-1638 : pourquoi n'eut-elle pas la même récompense ?

LES ARTISTES PICARDS

AU SALON DES CHAMPS-ÉLYSÉES

(1891)

Lecture faite par M. P. DE WAILLY *à la séance du 2 juillet 1891.*

Par une certaine communauté d'idées ; par le choix de leurs sujets pris autour d'eux, auprès de nous, en pays picard ; par leur façon de comprendre la nature et de l'interpréter, la moitié des artistes nos compatriotes exposant cette année au salon des Champs-Élysées forme un groupe dont nous parlerons tout d'abord. Nous vous les présenterons pêle-mêle, négligeant les transitions. Elles nous auraient entraîné à des développements souvent peu en rapport avec l'importance des œuvres dont nous avons à vous entretenir.

M. Boquet, dans un *Intérieur picard*, nous représente une jeune mère entourée de trois de ses enfants. Elle interroge anxieusement les traits du dernier venu qu'elle tient sur ses genoux. C'est *l'Enfant malade*. Le

Digitized by Google

groupe est bien composé, mais il manque d'émotion.

Sortons avec M. de Franqueville dans la rue du village. Nous y trouvons, assises en plein air, *Les Couseuses de sacs*. Une vieille femme et ses trois petites filles travaillent, tandis qu'avec insouciance, un gamin aux cheveux d'un blond lavé, les mains dans les poches, les regarde. Les figures, d'un dessin serré, sont scrupuleusement étudiées et les types sont indubitablement des types de notre pays. L'œuvre aurait plus de charme si elle ne donnait, malgré la différence des milieux, la même impression que celle de M. Boquet. Les figures ne baignent pas dans la lumière ; l'air ne circule pas dans ce village.

Le Petit Jean de M. Gambart n'est qu'un petit mendiant, pittoresque et solidement peint. La figure est bien jolie ; — trop, peut-être.

M. Decamps, un laborieux, a envoyé deux toiles. D'abord, *Le Lamier*, une étude très poussée de vieux paysan dans un intérieur. Puis un groupe en plein air aussi consciencieusement étudié : *Paysans au rouet*. Ce jeune artiste cherche encore sa voie. Il a une rare qualité : la sincérité. Il regarde autour de lui et, ce qu'il voit, il s'efforce de le traduire fidèlement sur la toile. Sans parti pris d'école, il se garde également de la sauce bolonaise si fort à la mode jadis et de la peinture plâtreuse qui tend à la supplanter dans le goût du jour. Ses bonshommes sont bien éclairés d'une jolie lumière gaie et ses têtes de vieux Picards sont d'un modelé savoureux. La pensée est absente, hélas ! et le style manque encore.

Un paysage maintenant. *La Retenue au Tréport* de M. Georges Lefebvre. Le vert robuste de la prairie s'atténue en escaladant le coteau ; il s'éteint dans le

Digitized by Google

bleu du ciel. Simple avec beaucoup de poésie, ce début est plein de promesses.

Alors que les brumes de la nuit s'évanouissent à peine et que les derniers lambeaux de l'orage passé s'accrochent au bord de l'horizon, déjà les flaques d'eau éparses sur le sable reflètent les nuages empourprés par les rayons du soleil encore invisible. L'ombre en est éclairée. De vagues silhouettes errent sur l'immense plage, chacune accompagnée d'un feu follet : Ce sont les *Verrotières au petit jour* de M. Tattegrain.

Plus loin, la mer assoupie se réveille sous le pinceau fougueux de M. Maillard. Les lames de fond ramènent le sable à la surface ; les vagues énormes en sont jaunies. Un vapeur, suivant sa route impitoyable, à éventré un bateau de pêche. L'équipage a disparu. Seul, un marin surnage encore. Quelle scène ! et pourtant le drame est absent de l'immense tableau de M. Maillard.

M. de Moncourt nous servira de transition pour passer des Picards picardisant (permettez-vous ?) à ceux de nos compatriotes qui vont au delà de nos étroites frontières chercher le sujet de leurs inspirations. M. de Moncourt expose deux toiles. La première, par son sujet pris à nos portes comme par sa facture, le rattache au groupe dont nous venons d'apprécier les tendances. C'est une étude très curieuse des abords d'une *Sucrerie*. Au crépuscule, dans un reste de jour, nous voyons s'allumer auprès des chariots lourds de betteraves, la lumière électrique, tandis que, plus loin, dans l'usine, le feu jaune du gaz perce les ténèbres naissantes. Ces trois éclairages distincts et juxtaposés offraient à l'artiste un intéressant problème. Nous ne

Digitized by Google

savons s'il l'a complètement résolu ; certainement la tentative était digne de lui.

Son second tableau représente *la Tamise*, une Tamise à la fois réelle et allégorique, moderne en tous cas. Sous l'arche sombre d'un pont, est une barque montée par deux femmes. L'une, assise à la proue, drapée dans les plis du pavillon britannique, symbolise l'Angleterre ; l'autre debout, la rame à la main, dirige l'esquif : c'est la Tamise. Le soleil couchant allume une gemme à la crête de chaque vague et ses obliques rayons transforment en une vapeur rosée la fumée des steamers endormis au fond du port.

Le cloître de M. Sautai est peint dans une délicieuse tonalité d'un gris jaunâtre très fin. A peine apercevons-nous dans un coin un lambeau de ciel. Une figure de religieuse adossée à l'un des piliers n'ajoute rien à la note d'art. Elle existait entière sans elle.

Voici un mendiant affublé d'une robe d'enfant de chœur et d'une laineuse barbe postiche que M. Debras intitule : *Un Membre du conseil des Dix*. Si ce titre évoque le souvenir de Pâris Bordone, cette noble tête de vieillard nous rappelle plutôt l'aveugle du pont de la Concorde.

Désirez-vous que je vous parle du *Manteau de la Vierge* de Michel ? Non, n'est-ce pas ? Vous avez raison.

Malgré le charme incontestable qui se dégage du *Scherzo di ragayzine* de Melle Deconinck, nous ne pouvons nous intéresser à cette peinture rétrospective. Un pastiche n'est jamais qu'une œuvre d'ordre inférieur. Chaque époque, chaque école a une conception particulière du Beau et du Vrai. Or, cette conception

Digitized by Google

une fois reproduite aussi parfaitement qu'elle peut l'être, l'art ayant épuisé ce type doit en chercher un nouveau. L'art vit, et, puisque la vie c'est le renouvellement, il ne doit pas, sous peine de décadence, tourner indéfiniment dans le même cercle.

De ce peintre, nous signalerons encore un portrait de femme brune, vêtue d'une robe bleue, dont la silhouette se découpe un peu sèchement sur un fond rouge.

Voici une autre femme jeune et gracieuse, en fraîche toilette rose. Elle tient sur son poing fermé une tourterelle. Est-ce un symbole?.... De son autre main, elle jette une pièce blanche aux *Artistes de la rue*. Tel est l'envoi de Melle Deconinck.

M. Jules Lefebvre est toujours le maître à chaque fois égal à lui-même. Son *Portrait d'Homme* est une des rares œuvres qui s'imposent dans cette exposition. La tête, d'un dessin très ferme, d'une coloration très délicate, est mise en valeur par un collet de fourrure. A côté, une *Nymphe chasseresse* élégante et hardie. Le sujet n'est pas neuf; mais en art le sujet n'est rien.

Deux éléments composent l'œuvre d'art : l'Idée et la Forme. Pour réaliser l'idée, le créateur, quel qu'il soit, peintre ou poète, doit la revêtir d'une forme, d'une enveloppe qui la rende accessible aux sens; mais, à travers cette forme sensible, matérielle, notre esprit retrouve l'idée, l'essence. L'Image représente l'idée, le dessin la détermine, il en marque les contours en la limitant et, ainsi limitée, elle exprime la forme nette et précise qu'elle doit manifester à l'esprit.

L'âme de l'artiste dans son aspiration incessante vers le beau idéal, le perçoit sous divers aspects qui l'affectent plus ou moins vivement suivant son degré

Digitized by Google

d'impressionnabilité. Mais ce mot même — Beau Idéal — indique qu'il ne saurait avoir d'expression sensible, « le Beau infini, disent les philosophes, excluant, par son immuable essence, toute manifestation sensible. » L'artiste ne peut donc s'identifier avec le type, il ne peut que s'en rapprocher et, par suite, son individualité toujours transparaît. Les peintres pourront indéfiniment faire des chefs-d'œuvre en peignant une Diane chasseresse ; aucune de leurs œuvres géniales ne sera semblable, car aucune n'aura reproduit le type.

Si nous avons insisté sur cette question, c'est que nous lui croyons une importance primordiale. Elle explique, entre autres choses, pourquoi l'homme de génie, en apportant simplement une nouvelle expression d'art, se dresse aux yeux de beaucoup comme un révolutionnaire.

Avant de terminer, disons un mot de nos sculpteurs. M. Fontaine a, dans le hall des Champs-Élysées, un groupe en plâtre : *La Baignade du chien.* Plus encore qu'à un peintre, il est difficile à un sculpteur de découvrir un sujet nouveau. M. Fontaine a eu cette rare fortune. Le mouvement du jeune homme qui excite un chien à se jeter à l'eau est plein d'entrain. Quand l'auteur aura vérifié l'attache de l'épaule et corrigé ce qu'a de déplaisant la contraction de la bouche vue de droite, cette œuvre pourra faire l'ornement d'un de nos jardins publics.

Le groupe de M. Roze, *Saint Gervais et saint Protais*, est conçu dans un tout autre sentiment. Les deux frères, sûrs d'eux mêmes, unis dans la vie comme ils vont l'être dans la mort, s'avancent d'un pas égal « vers la patrie des âmes, vers le bonheur gagné par l'épreuve. » Une haute et chrétienne pensée a guidé le

Digitized by Google

ciseau du jeune artiste, et la tranquille assurance avec laquelle il a taillé le marbre est en harmonie avec la calme et sereine attitude des martyrs. Ce groupe va prendre place auprès de l'œuvre du regretté Delaplanche dans l'église d'Albert. Applaudissons au goût éclairé du prêtre qui, après avoir demandé à un Picard le plan de la basilique qu'il vient de bâtir, n'a pas oublié, pour l'orner, de faire appel au talent de ses compatriotes.

Signalons encore à votre attention une agréable *Ariane* de M. de Moncourt. Sans doute, nous la retrouverons en marbre l'an prochain. Sous sa forme définitive, nous pourrons mieux l'apprécier. Alors la richesse de la matière ne fera que mieux valoir l'élégance de ses contours.

Nous avons remarqué la tendance peut-être inconsciente mais réelle qui unit plusieurs de nos compatriotes. Les qualités robustes, réfléchies et sincères de notre race sauraient imprimer à une école picarde un caractère bien accusé. Va-t-elle naître, cette école? Étant donné la médiocre étendue de notre province et sa proximité de Paris, l'absorbante capitale, c'est plus que douteux. Quoi qu'il advienne, individuellement ou groupés, nos artistes, soyez-en sûrs, sauront se maintenir au premier rang.

2 juillet 1891.

Digitized by Google

TROISIÈME EXCURSION ARCHÉOLOGIQUE ANNUELLE
DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION
6 Juin 1891

Compte rendu lu par M. ALFRED JULIA *à la séance du 2 juillet 1891.*

MESSIEURS,

La Société d'Émulation a effectué, le 6 de ce mois, sa troisième excursion archéologique annuelle. Elle s'était proposé de visiter l'abbaye de Valloires, l'ancienne abbaye de Dommartin et le château de Dompierre.

Quatorze excursionnistes ont répondu à l'invitation du bureau. Ce sont : M. Émile Delignières, Président, M. Henri Macqueron, Secrétaire ; viennent ensuite, par ordre alphabétique : MM. Boucher de Crèvecœur, Lefebvre du Grosriez, Vayson, membres titulaires, Anty, Blain, de Caïeu, Coache, Julia, Lottin, Macqueron (Oswald), Macqueron (René) et Tillette de Clermont-Tonnerre, membres correspondants.

Partis d'Abbeville en chemin de fer à 6 h. 55 m. du matin, nous arrivions à Rue à 7 h. 25. Là, deux breaks nous attendaient, grâce à l'exactitude de M. Gaffet, hôtelier et loueur de voitures. Chacun se place à son gré, et les cochers rendent la main à leurs chevaux. Une température douce, un ciel rassurant nous promettent une belle journée.

Nous traversons d'abord le hameau de Canteraine, ainsi dénommé parce que d'innombrables grenouilles y prodiguent leurs concerts. Elles trouvent des re-

Digitized by Google

fuges plantureux dans les marécages qui s'étendent, à gauche de la route, sur l'emplacement de l'ancien étang du Gard. On y voit encore des vestiges de la maison de plaisance que les comtes de Ponthieu y avaient bâtie et qu'ils auraient transformée peu à peu en forteresse si les bourgeois de Rue ne s'y étaient opposés, dans la crainte qu'elle ne devînt une menace pour les franchises et libertés de leur commune. C'est, dit-on, dans ce château du Gard que descendit Jeanne de Ponthieu, reine de Castille et de Léon, à son retour d'Espagne, lorsque, devenue veuve de Ferdinand III, elle réintégra par mer le comté paternel et débarqua dans le port de Rue, suivie d'une cour brillante.

Le riant village de Vercourt, qui vient après, où l'on a trouvé des antiquités gallo-romaines, a été aux XVIe et XVIIe siècles le siège d'une seigneurie appartenant à la famille de Belloy, qu'il ne faut pas confondre avec la famille du même nom, originaire de Saint-Flour-en-Auvergne, dont l'un des membres se rattache à la Picardie par sa tragédie de Gabrielle de Vergy. Vous savez qu'il y retrace l'aventure lamentable de la dame de Fayel, condamnée par un mari jaloux à manger le cœur du châtelain de Coucy, son amant.

Si le chemin eût incliné un peu plus à droite, nous aurions longé, pour nous rendre à Vron, le bois du Périot, aussi célèbre par ses histoires de brigands que que par les découvertes archéologiques qu'on y a faites. Ce bois se développe au bord de la route de Paris à Calais. Lorsque, en 1765, on établit le tronçon entre Abbeville et Montreuil, les ouvriers qui creusaient la tranchée à cet endroit mirent à découvert deux vases qui méritèrent l'approbation des curieux. Plus tard, on y pratiqua des fouilles et l'on y trouva

Digitized by Google

des ossements, des armes, des bijoux, tout l'attirail d'une troupe vaincue, resté sur le champ de bataille.

Or, il arriva qu'en 1816 des voleurs en embuscade dans le bois du Périot arrêtèrent et dépouillèrent la chaise de poste du consul de Russie se rendant à Paris. Le parquet d'Abbeville dut informer. Le procureur du roi se transporta sur le théâtre du crime. C'était alors M. Traullé, membre de la Société d'Émulation. Dans ses intéressantes notices sur nos collègues résidants, M. Boucher de Crèvecœur nous a dit combien était vive la passion de ce magistrat pour l'archéologie. Quelle situation délicate, pour un enthousiaste, de fouler le même sol sur lequel le vol avait été commis et dans lequel se trouvaient peut-être encore de précieuses antiquités ! Le devoir stimulait le procureur du roi, l'amour de l'art tentait l'archéologue. M. Traullé n'était pas assez fort pour résister à une pareille épreuve. Il commence d'abord par creuser la terre avec sa canne, il met à jour des fragments d'os et de poteries. Ce premier succès lui tourne la tête et, oubliant bientôt complètement d'interroger les témoins de l'affaire, il emploie tout son temps à interroger les témoins du passé, ces témoins bien différents des idoles des nations que bafoue le psalmiste, car, sans avoir de bouche, ils nous parlent de choses parfois éloquentes et toujours instructives. Il paraît que M. Traullé reçut à ce sujet une semonce de son procureur général. Le chef de la cour obéissait ainsi aux injonctions de sa fonction. Pour nous, Messieurs, je ne sais si l'archéologie nous a jamais fait négliger quelques-uns de nos devoirs, mais je suis certain qu'aucun de nous, avec ou sans péché, ne jettera la première pierre à l'auteur de cette infidélité judiciaire.

Digitized by Google

Hâtons-nous de traverser Vron au grand trot de nos chevaux, tout en accordant un coup d'œil aux bâtiments de l'ancienne manufacture de faïence, occupés aujourd'hui par une étude de notaire. Nous passons bientôt devant une sucrerie et nous gravissons le coteau qui nous sépare de la vallée de l'Authie.

Ainsi que l'observe avec tant de justesse notre éminent collègue M. Prarond, à qui j'emprunte la plupart de ces renseignements : « chaque village, chaque maison, chaque chemin, chaque haie, chaque arbre a droit au souvenir des hommes. » Mais comment, sans abuser de votre bienveillante attention, pourrais-je m'arrêter à tous les objets qui, sur notre route, ont sollicité nos regards ? Empressons-nous donc de descendre la côte d'Argoules. Sa pente est si rapide que nous sautons au bas de nos voitures ; l'une d'elles est trop chargée et peut-être dévalerait-elle plus vite que les chevaux. Nos appréhensions se trouvent bientôt justifiées à la vue d'une maison éventrée, la semaine précédente, par le timon d'une voiture dont les chevaux s'étaient emportés.

Nous voici donc sains et saufs sur la place d'Argoules, qu'ombrage un tilleul gigantesque plusieurs fois centenaire et qu'agrémente le beau château, assez ancien et très bien conservé, appartenant actuellement à M. de l'Étoille. Nous remontons alors en voiture et, filant dans un joli chemin bordé de maisonnettes qui piquent de notes multicolores la fraîche verdure des haies et des arbres, nous atteignons enfin notre première étape, l'abbaye de Valloires.

Reçus au seuil du vestibule par M. l'abbé Beaumert, qui nous accueille avec une cordialité charmante, nous pénétrons dans le cloître et de là dans l'église par une

Digitized by Google

porte latérale. L'orgue fait entendre aussitôt des accords puissants et doux pour nous souhaiter la bienvenue. Puis, M. l'abbé Beaumert nous guide dans notre examen de l'église.

Vous n'attendez pas de moi, Messieurs, que je vous décrive par le menu ce monument religieux ; il faudrait y consacrer trop de temps ; d'ailleurs, MM. René et Henri Macqueron beaucoup plus compétents que moi, devant traiter dans le *Bulletin* la partie archéologique de notre excursion, entreront dans des détails qui dépasseraient les limites de ce compte rendu.

La première impression qu'on reçoit tient presque d'une respectueuse admiration. Un ordre parfait, une propreté méticuleuse témoignent des soins que les hôtes de Valloires apportent à l'entretien du temple de Dieu. Tout y reluit à la lumière blanche, diffusée par des vitraux incolores, comme si les ouvriers venaient d'y mettre à l'instant même la dernière main. Et cependant, il s'est écoulé près d'un siècle et demi depuis le jour de la consécration en 1756 !

Sa disposition rappelle celle des églises primitives. Une nef séparée du sanctuaire par une grille ; le sanctuaire composé d'un transept au milieu duquel s'élève le maître-autel ; derrière, le chœur meublé des stalles de l'abbé, du prieur et des religieux et, en prolongement du chœur, une chapelle qui éclaire et agrandit la perspective.

Cette chapelle et le chœur sont revêtus de boiseries ornées de remarquables ciselures taillées en plein bois et non rapportées. Elles correspondent symétriquement aux sculptures de l'orgue, d'un travail tout aussi remarquable. Chaque morceau est une œuvre d'art d'une finesse extrême qui s'harmonise admira-

Digitized by Google

blement avec l'ensemble. Il est surprenant que le ciseau de l'artiste ait pu produire des effets aussi réjouissants à l'œil avec une matière douée d'aussi peu d'éclat que le bois. L'artiste, vous en connaissez le nom ; il s'appelait Simon Phaffenhofen, en abréviation, Simon Phaff. C'était un gentilhomme autrichien, expatrié à la suite de je ne sais quelle mésaventure. Abbeville devint sa patrie d'adoption. Il dut y pratiquer pour vivre la profession de sculpteur à une époque de la vie où il semble qu'on ne puisse plus rien apprendre. Mais y a-t-il un âge pour les volontés persévérantes et les cœurs haut placés ?

Phaff a aussi sculpté ou dessiné toutes les statues de Valloires. Aux angles sortants du transept sont placées, du côté de la nef, celles de Moïse et du grand-prêtre Aaron annonçant que la mission de la parole écrite est finie, et, du côté du chœur, celles de apôtres saint Pierre et saint Paul indiquant que la mission du Verbe commence.

Au-dessous des extrémités de la galerie ajourée de l'orgue, l'Humanité tombée, d'après M. l'abbé Beaumert, fait face à l'Humanité relevée. Quatre cariatides, dont deux à l'expression farouche et deux à l'expression soumise, supportent le buffet, tandis qu'au-dessus des dais qui coiffent les tuyaux deux anges accompagnent de leurs instruments le roi David qui, debout au milieu et les psaumes à la main, semble chanter d'un air inspiré : *Cœli enarrant gloriam Dei.*

Dans les angles du côté droit du transept reposent sur des mausolées les images en marbre de Simon de Dammartin, comte de Ponthieu au XIIIe siècle et de Marie, sa femme, bienfaiteurs du monastère. Leur dépouille mortelle est inhumée sous le maître-autel

Digitized by Google

avec celles de tous les autres comtes de Ponthieu dont Valloires était le Saint-Denis.

A la droite de la nef, en face d'un confessional richement sculpté, s'ouvre une chapelle assez profonde dans laquelle on voyait, il n'y a pas encore bien longtemps, un groupe en bois représentant la décollation de saint Jean-Baptiste. Ce groupe était peint en couleurs naturelles. Le sang ruisselait du cou du saint, le bourreau élevait dans ses mains la tête sanglante, trois soldats s'agitaient dans les attitudes de la fureur, tandis qu'au fond Hérodiade et la danseuse Salomé ajoutaient par le contraste à l'horreur de la scène en témoignant du plaisir que procurait à leurs cœurs de femmes le sentiment de la vengeance satisfaite. L'effet produit était si saisissant que les religieux, voulant ménager la sensibilité des visiteurs, ont relégué le groupe dans une salle haute, où nous le retrouverons tout à l'heure.

Peu de tableaux. Au-dessus de la baie qui donne accès à la chapelle du fond, une toile placée trop haut pour qu'on puisse en apprécier le mérite est due à l'inépuisable pinceau du plus fécond de nos peintres, Lebrun. Sur l'autel de cette chapelle, un tableau représente Mgr de la Motte d'Orléans, évêque du diocèse et abbé commendataire de Valloires, priant, entouré de ses moines. C'est l'œuvre d'un artiste picard contemporain, Letellier, d'Amiens. Deux ou trois autres productions estimables du même peintre, un Parrocel, et c'est à peu près tout.

Quand j'aurai signalé le magnifique palmier en fer doré qui s'élance vers la voûte, au-dessus du maître-autel, se contourne en crosse pastorale et s'enroule en corne d'abondance, la grille séparative du chœur et de la nef forgés par Le Vivarais, serrurier de Corbie, ce

Digitized by Google

dernier ouvrage de ferronnerie si sobre d'ornement et d'un goût si pur que, malgré ses nombreux barreaux, on voit au travers aussi bien que si elle n'existait pas; et la plaque commémorative en cuivre qui relate la cérémonie de la consécration de l'église, j'aurai, je crois, suffisamment rappelé à vos souvenirs les impressions que vous aurez reçues de notre visite à l'un des monuments les plus complets de l'arrondissement.

Par une transition logique, nous passons à la sacristie, où nous admirons quatre toiles de Joseph Parrocel d'une fraîcheur exquise, et un Boucher représentant saint Jérôme au désert, d'autant plus digne d'attention que cet artiste gracieux ne consacra généralement pas son pinceau frivole et léger jusqu'à la licence à peindre des sujets de piété.

Nous montons ensuite à la salle haute dont je viens de parler. Nous y retrouvons le groupe de saint Jean-Baptiste. M. l'abbé Beaumert s'occupe à le dépouiller de sa couleur pour lui restituer son caractère artistique. On n'admet pas aujourd'hui la coloration des statues. Il est cependant hors de doute que les sculpteurs grecs eux-mêmes faisaient peindre les leurs. On demandait un jour à Praxitèle quelles étaient celles de ses statues qu'il préférait. « Celles auxquelles Nicias a mis la main », répondit-il. Nicias était peintre à l'encaustique, et grand peintre. Je ne m'engagerai pas dans une discussion intempestive sur la polychromie, mais il est incontestable qu'en principe la coloration des statues, entre autres avantages, ajoute à la puissance de l'effet. J'ai encore devant les yeux l'expression troublante de la figure de saint Ignace de Loyola, dont je vis le buste coloré, il y a tantôt une douzaine d'années, dans l'église de l'abbaye de Thiany,

Digitized by Google

en Hongrie, sur un promontoire du lac Balaton.

Veuillez me pardonner, Messieurs, ce souvenir tout personnel. Les voyageurs sont bavards. N'étions-nous pas des voyageurs le 6 juin, et, à ce titre, me refuserez-vous votre indulgence?

Pour ne pas vous retarder davantage, je n'essaierai pas même d'énumérer les objets curieux que M. l'abbé Beaumert a réunis dans cette salle. Tous ont appartenu à l'abbaye et ont été retrouvés sous des décombres ou dans les greniers. Dessins naïfs, antiques gravures, vieux psautiers, serrures étranges, clefs étonnantes, font la joie des amateurs; enfin, des bois d'impression d'étoffes apprennent que les anciens moines de Valloires n'ont pas été seulement agriculteurs, qu'ils ont encore pratiqué le métier de teinturiers, après avoir été serruriers, tourneurs et facteurs d'orgues. Ce sont eux qui ont fabriqué les belles orgues de leur église. Quant aux religieux actuels, ils continuent à cultiver le domaine et dirigent, en outre, un orphelinat où ils montrent à de pauvres enfants abandonnés les professions manuelles dont l'exercice les mettra plus tard à l'abri du besoin.

Je vous fais grâce de notre visite à la salle capitulaire ornée de portraits de dom Comeau, le fondateur de Valloires et de Mgr de la Motte. Je ne parle que pour mémoire de notre passage à l'entrée d'un souterrain, aux cimetière, cours, jardins et dépendances de l'abbaye.

Après une collation offerte dans le grand salon d'honneur, notre honoré Président a consigné sur un registre l'expression du plaisir que nous venions d'éprouver et du bon souvenir que nous garderons de la réception si attentionnée qui nous a été faite. Nous

Digitized by Google

remercions alors M. l'abbé Beaumert de son empressement hospitalier et nous manifestons le désir de le voir publier bientôt l'histoire de l'abbaye, qu'il prépare à l'aide de documents authentiques dont lui seul dispose, histoire qui répandra certainement de nouvelles lumières sur le passé du Ponthieu soumis si longtemps à la domination étrangère, mais dont les vicissitudes n'ont jamais altéré son inébranlable attachement à la France.

Nous partons en conservant au fond du cœur un profond sentiment de respect pour cette communanté d'hommes pieux et sages, sachant vivre heureux de leur travail dans la retraite et dont toute l'existence est résumée dans ces vers inscrits sur la pierre tombale de Ghilain Leleu, le restaurateur de l'abbaye[1] :

Obéissance, ardente charité,
Juste profit né d'un travail utile,
Voilà sa règle, elle est dans l'Evangile.

Une pluie fine et chaude nous accompagne jusqu'à Douriez. Sans en être incommodés, nous regrettons qu'un rayon de soleil ne vienne détacher par la dégradation des couleurs les plans du gai paysage de la vallée de l'Authie. Il convient toutefois de confesser les faiblesses de notre nature humaine : nous sommes surtout absorbés par des réclamations intestines qui nous disent que, si l'archéologie nourrit les esprits, elle creuse les estomacs. C'est donc avec une vive

[1] L'abbaye de Valloires a été fondée en 1138, à Bonnance, par Gui, comte de Ponthieu, transférée trois ou quatre ans après à Balances et à Valloires, au XIIIe siècle. Les religieux, de l'ordre de Cîteaux, furent dispersés par la Révolution. Ghilain Leleux s'y établit, en 1817, avec une communauté de Basiliens. qu'il avait fondée à Mons, en 1800.

Digitized by Google

satisfaction que nous descendons à l'auberge du Cheval-Blanc, dont l'hôtesse nous attend, la fourchette en main, prête à battre les œufs d'une plantureuse omelette au lard.

Ah! ce déjeuner, comme nous lui avons fait honneur! Très proprement servi par M. et Mme Grevet-Hermant, assaisonné par un grand appétit, des saillies spirituelles (je parle de vous, Messieurs,) et une gaîté toute française, il restera dans nos mémoires comme un des souvenirs les plus agréables de notre excursion.

Le café pris, les cochers déjà sur leurs sièges, nous remontons en voiture et nous nous dirigeons vers l'ancienne abbaye de Dommartin, où nous sommes accueillis aimablement par le fermier.

Une cour d'honneur immense entourée de murs, un portail monumental quoique d'une architecture douteuse, une ferme et des ruines, voilà tout ce qui reste d'un monastère jadis riche et savant, où les moines, des Prémontrés, avaient réuni des éditions rares, des manuscrits ignorés, des médailles introuvables, enfin tous les nobles instruments de travail d'une existence vouée à la culture intellectuelle fécondée par la prière, car leur règle était tout entière contenue dans cette devise monosyllabique : « Priez ! »

A part une écurie, dont la voûte est soutenue par des colonnes d'une antiquité plus ancienne qu'elle, un pigeonnier et un corps de logis portant sur son pignon les emblèmes d'une brasserie, dont notre collègue M. Vayson a relevé un joli croquis, tout a été détruit, hélas! par la main des hommes. Sur l'emplacement de l'église, nous n'avons pu voir que deux tours en ruine, des débris de chapiteaux et les fondations des piliers, avec quelques pans de murs.

Digitized by Google

Heureusement pour nous, MM. Henri et René Macqueron nous ont restitué le monument par leurs savantes explications. Leurs raisons ont paru probantes et leurs conjectures justifiées à notre Président et à ceux d'entre nous qui s'occupent spécialement d'archéologie. L'architecture n'a pas de secrets pour eux; un modillon leur découvre une époque, une moulure leur indique une date. Ils nous ont promis de compléter leurs éclaircissements dans *le Bulletin*. En attendant ce travail, nous restons sous l'impression pénible faite sur nos esprits par le spectacle douloureux de si attristantes dévastations. Saccagée au XVIe siècle par le terrible chef des protestants Cocqueville, ruinée de nouveau au XVIIe siècle, par le maréchal de Brézé, qui dut en chasser une troupe espagnole, l'abbaye de Dommartin s'était relevée de toutes ses chutes lorsque les révolutionnaires de 1789 la démolirent définitivement de fond en comble [1].

L'aspect d'un si déplorable écroulement arracherait des larmes de pitié si la providence qui veut les hommes heureux n'avait jeté sur ces destructions un magnifique manteau de verdure et de fleurs. Entre les pierres tombées de l'église et du cloître s'est développée une véritable forêt vierge d'arbres et de plantes. Ce contraste harmonique de la vie avec la mort poétise ici les effets de nos fureurs et nous donne l'espérance d'un consolant avenir en nous montrant par l'exemple de la bienveillante nature que le travail et la bonté cicatrisent toutes les plaies et délivrent de toutes les misères.

[1] Il nous a été dit que le propriétaire actuel de Dommartin, M. Damas-Froissart, capitaine d'artillerie, se proposait de faire déblayer l'église et le cloître, afin que les visiteurs pussent embrasser du regard l'ensemble des anciens bâtiments de l'abbaye.

Digitized by Google

Ce ne sont pas des ruines que nous avons vues à Dompierre, mais des restes assez bien conservés de son ancien château. Dompierre était, sous l'ancien régime, un bourg populeux. Des employés de la gabelle, un receveur des aides et des tailles, une brigade de gendarmerie chargée de surveiller les fraudeurs y avaient leur résidence. De belles routes sillonnaient la forêt domaniale.

Au xve et au xvie siècles, la Somme constituait la ligne de défense du pays parce qu'elle était couverte par l'Authie, facile à tenir à cause de ses bords marécageux. Le château de Dompierre, dont l'Authie baigne le pied, entrait dans le système avec Doullens et Albert. C'est assez dire son importance. Il appartenait à la puissante famille de Rambures.

Vous savez avec quelle habile persistance Louis XI disputa le Ponthieu et, avec le Ponthieu, la Picardie, aux ducs de Bourgogne et aux Anglais, leurs alliés. En 1464, le roi d'Angleterre lui ayant envoyé en ambassade le sire Jean Wenloch et le sire Thomas Vengtham, Louis XI, qui se trouvait alors à Hesdin, les invita à le suivre au château de Dompierre, où se trouvait déjà la reine son épouse. Sa suite se composait du duc de Berry, du comte d'Eu, du chancelier de France, de plusieurs barons et chevaliers. Si on ajoute à la liste de ces personnages l'escorte des ambassadeurs anglais et la foule des sous-ordres et domestiques, on aura une idée des nombreux logements dont il fallut disposer dans un château où la reine était déjà installée avec sa cour.

Il est par conséquent certain que cette forteresse devait être considérable. On a de la peine à le concevoir aujourd'hui à la vue d'une seule grosse

Digitized by Google

tour flanquée de deux tourelles et augmentée de constructions assez restreintes portant la date de 1627. Le meunier qui les habite nous a gracieusement guidés dans notre visite. Il prétend avoir découvert dans son jardin, situé de l'autre côté de l'Authie, des fondations de tours et de murailles. Doit-on en tirer cette conclusion que le château de Dompierre aurait été en partie édifié au-dessus de la rivière, comme le fut plus tard le château de Chenonceaux au-dessus du Cher ? Ce problème d'architecture militaire ne manque pas d'intérêt; il semble qu'il soit digne d'exciter la sagacité d'un membre de la Société d'Émulation.

MM. Macqueron nous décriront les cheminées, les oratoires, les armes, les devises, les lettres entrelacées et les emblèmes que nous avons remarquées. Contentons-nous d'admirer la fière tournure de la grosse tour. Elle est encore pourvue de ses meurtrières, de quelques mâchicoulis, qui commençaient à être en usage lors de sa construction, et d'un couronnement de créneaux. Le service de ces créneaux était assuré par un chemin de ronde couvert. Ils devaient être fermés par des volets à rouleaux, sortes de sabords manœuvrant sur un axe de bois, que supportaient deux crochets en fer et qui permettaient de surveiller le pied des murailles sans se trop découvrir.

Défendu par une garnison suffisante, le château de Dompierre était imprenable. Il supporta victorieusement plusieurs sièges. L'un des plus mémorables est celui que trois cents paysans commandés par trente soldats soutinrent, en septembre 1635, contre un gros parti d'Espagnols ayant à leur tête le terrible comte de Fressin, le fléau du Ponthieu. De nombreux coups de canon n'ébranlèrent ni les murs ni les cou-

Digitized by Google

rages. Obligés de se retirer devant le feu meurtrier des assiégés, les Espagnols furent poursuivis par ceux-ci. Deux cent quatre-vingts de leurs cadavres, roulés par les eaux de l'Authie, allèrent raconter leur défaite aux riverains de Rapechy, de Dominois et d'Argoules.

L'église de Dompierre porte les traces de tous ces combats. Ses murs sont criblés de trous creusés par les projectiles. Elle a été réédifiée au xve siècle par André de Rambures et Jeanne Halluin, sa femme, qui firent aussi bâtir à Abbeville le couvent des Minimes. Dans le cimetière qui l'entoure, non loin de la porte principale aujourd'hui murée, on voit encore le tombeau orné de colonnettes élégamment sculptées de Françoise de Rambures, leur fille. [1]

Après cette dernière visite, notre programme se trouvait complètement rempli. Le temps qui devait être consacré à chacune d'elles avait été si justement calculé, toutes les mesures avaient été si bien prises que, disposant de quelque avance, il fut décidé que nous nous arrêterions un instant au château de Regnière-Écluse. On nous a permis d'examiner l'extérieur seulement. Cette aristocratique demeure appartient à M. le comte d'Hinnisdal, descendant de l'illustre famille des marquis de Soyecourt, comtes de Belleforière. Elle a été reconstruite de notre temps dans le style de transition du gothique à la Renaissance, sur l'emplacement de l'ancien château fort de Wacogne. C'est un vaste bâtiment composé d'un corps de logis principal, accosté de deux ailes qui, avec la grille monumentale s'ouvrant sur la cour

[1] Nous devons ces renseignements à l'obligeance de M. l'abbé Boursin, curé de Dompierre.

Digitized by Google

d'honneur, forme un vaste quadrilatère. Rien n'est plus élégant que ses tourelles à toits aigus, ses pinacles fleuris, ses fenêtres à tympans armoriés, ses tuyaux de cheminées en briques s'élevant tournés en spirale, ses portes en arcs surbaissés, surmontés d'une ogive très aiguë. Situé au milieu d'un parc immense, dont les pelouses étendues sont coupées de futaies splendides et sur la limite de la forêt de Crécy, le château de Regnière-Écluse offrait une position unique aux amateurs de plaisirs cynégétiques. Il n'est donc pas surprenant que les marquis de Soyecourt aient été de forts chasseurs devant l'Éternel. L'un d'eux, gouverneur de la ville et de la citadelle de Rue vers 1670, fut nommé par Louis XIV grand veneur de France. Il avait fait bâtir, à proximité de la forêt, la ferme de Belleforière dont nous avions remarqué la solidité en traversant le village de Machy. Il se complaisait dans le récit de ses exploits de nouveau Nemrod, sans faire grâce d'aucun détail à ses auditeurs. Aussi, lorsqu'en 1661, Molière fit représenter sa comédie-ballet des *Fâcheux*, qui fut, comme on dit aujourd'hui, le clou de la fête fameuse donnée au Roi par le surintendant Fouquet, dans son féerique palais de Vaux-le-Vicomte, Louis XIV, à la sortie du théâtre, dit à l'auteur-comédien en voyant passer M. de Soyecourt : « Voilà un grand original que vous n'avez pas encore copié. » Dès le lendemain, Molière se mit à l'œuvre ; il alla trouver M. de Soyecourt, n'eut pas grande habileté à déployer pour lui faire conter ses histoires de chasse, se rendit ensuite familiers les termes techniques de la vénerie et compléta sa comédie par la scène si comique d'Éraste et de Dorante. Vous vous rappelez le mouvement de cette

Digitized by Google

scène : l'amoureux Éraste, exact au rendez-vous assigné par sa maîtresse Orphise, est empêché de la rejoindre par plusieurs fâcheux qui s'emparent de lui l'un après l'autre. Orphise croit qu'Éraste les lui préfère et se retire furieuse. Éraste veut courir après elle pour la détromper, mais voilà que Dorante (M. de Soyecourt) le retient encore :

> Ah ! marquis, que l'on voit de fâcheux tous les jours
> Venir de nos plaisirs interrompre le cours !
> Tu me vois enragé d'une assez belle chasse
> Qu'un fat... C'est un récit qu'il faut que je te fasse.

Et il entreprend l'interminable narration d'une chasse à courre, traversée par l'intervention inattendue d'un gentilhomme campagnard ignorant en vénerie, qui force et tue le cerf contrairement à toutes les règles de l'art. D'après Molière, Louis XIV lui-même lui aurait « ouvert les idées de ce caractère. » Étrange bizarrerie des destinées ; son innocente manie a valu à M. de Soyecourt l'immortalité de son nom.

Mais ne suis-je pas aussi un fâcheux en vous faisant si longuement le récit de notre excursion ? Seulement, prenez garde, si vous me condamnez, j'ai mon excuse toute prête. Est-ce ma faute, après tout, si vous habitez un pays où la nature, l'art, l'histoire, vos ancêtres et vos travaux suscitent à chaque instant les réflexions, rappellent les anecdotes, remémorent les souvenirs de faits intimement liés à la vie si intéressante de notre ancienne France ?

J'y pensais au moment où nous descendions à Rue par le gentil petit village d'Arry. Le beau temps était revenu depuis deux heures de l'après-midi. De grandes ombres qu'étendaient sur la terre les adieux

Digitized by Google

du soleil couchant annonçaient l'heure recueillie du crépuscule. Elles annonçaient également l'heure plus prosaïque du dîner.

Aussitôt notre retour à Rue, il nous fut servi ponctuellement dans la salle à manger de l'hôtel Gaffet. Dîner excellent, dirigé par M. Gaffet en personne et qui n'a pas peu contribué à clôturer agréablement une journée si bien employée.

Au dessert, M. le président Delignières s'est fait l'écho de nous tous en adressant des remerciements à l'organisateur de l'excursion, M. Henri Macqueron, et en comprenant M. Réné Macqueron dans la gratitude que nous devons aux deux frères pour les interprétations qu'ils nous avaient exposées au cours de nos visites.

Ayant repris le train à 9 heures 28 minutes, nous sommes rentrés chacun chez nous, sans fatigue, emportant un souvenir inoubliable d'une excursion qui comptera dans notre existence. La confraternité la plus cordiale n'a cessé de régner entre collègues heureux de poursuivre ensemble leurs études, de se communiquer leur idées, de s'éclairer mutuellement par leurs remarques et se promettant bien de se retrouver encore plus nombreux l'année prochaine pour se livrer tout aussi joyeusement à une nouvelle exploration archéologique.

ALFRED JULIA.

Le Crotoy, le 19 juin 1891.

Digitized by Google

Séance du 5 novembre 1891

PRÉSIDENCE DE M. ÉM. DELIGNIÈRES

M. le PRÉSIDENT dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

1° *Inventaire sommaire des archives communales d'Amiens antérieures à 1790,* t. Ier (Don de M. le Maire d'Amiens).

2° *Documents pour servir à l'histoire de la Révolution française dans le département de la Somme*, t. I et II (Don de M. le Préfet de la Somme).

3° *Essai de géométrie rationnelle*, par M. Bonnel, membre correspondant à Lyon (Don de l'auteur).

4° *Cours de dessin à l'usage des écoles primaires et des cours d'adultes*, par MM. E. Fontaine et E. Colmont (Don des auteurs). M. le Président lit sur cet ouvrage un compte rendu dont l'insertion au procès-verbal est décidée par la Société.

5° *Les Romée et les de Perthes*, *famille maternelle de Jeanne d'Arc*, par M. A. Boucher de Crèvecœur, membre titulaire (Don de l'auteur). L'auteur de cette notice, — qui a d'abord paru dans le *Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie*, — était mieux placé que tout autre pour traiter cette question, puisqu'il appartient à la famille de la grande héroïne. Son étude, qui n'a rien de la sécheresse inhérente aux généalogies, a le double mérite de la clarté et de l'authenticité.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Digitized by Google

M. MACQUERON signale différents travaux relatifs à la Picardie, publiés dans diverses revues : 1° Un article sur les fouilles faites par M. Eck dans le cimetière mérovingiens de Templeux-la-Fosse (*Bulletin archéologique* du Comité des Travaux historiques) ; 2° un jeton frappé à l'occasion du mariage de François III de Soyécourt avec Charlotte de Mailly (*Bulletin de numismatique*) ; 3° une étude sur les ateliers préhistoriques de Liercourt et d'Érondelle, par M. Vauvillé (*Bulletin de la Société d'anthropologie*, février-avril 1891).

M. A. de CARDEVAQUE, d'Arras, est élu membre correspondant.

Séance du 3 décembre

PRÉSIDENCE DE M. ÉM. DELIGNIÈRES

M. le PRÉSIDENT signale dans le t. XXXVII des Mémoires de l'Académie d'Amiens un compte rendu très complet, fort étudié et d'un tour littéraire peu commun de M. l'abbé FRANQUEVILLE sur les poésies de M. Gustave LE VAVASSEUR, un de nos membres correspondants les plus distingués.

M. DELIGNIÈRES signale également des découvertes d'objets gallo-romains par MM. Th. Eck et J. Pilloy, de Saint-Quentin.

M. MACQUERON signale à son tour une étude de M. Vauvillé sur la fonderie de cloches des Cavillier de Carrépuits, — étude parue en 1890 dans les *Annales* de la Société historiques de Château-Thierry.

Digitized by Google

M. Alcius Ledieu communique le n° 96 des manuscrits de la bibliothèque communale d'Abbeville, inscrit sous le titre : *Mémorial d'un Bourgeois de Domart-en-Ponthieu.* Notre collègue rappelle d'abord à la suite de quelles circonstances ce manuscrit, dont on avait perdu la trace durant plus d'un demi-siècle, est entré dans le dépôt dont il a la conservation.

Ce curieux mémorial, rédigé jour par jour par un habitant de Domart de 1634 à 1654, contient des faits complètement inédits sur la lutte engagée entre la France et l'Espagne pendant les dernières années du règne de Louis XIII et les premières années du règne de Louis XIV. Les sièges, les batailles, les mouvements de troupes, les dégâts occasionnés tant par les soldats français que par les Hispano-Impériaux, jusqu'aux simples escarmouches, tout est soigneusement noté. L'auteur de ce Mémorial ne s'est point borné à relever ce qui se passait sous ses yeux ; il interrogeait les officiers de passage à Domart, il lisait la *Gazette* et transcrivait ce qu'il avait appris ou ce qu'il avait lu. Les quelques milliers de notes que renferme ce manuscrit ne sont point seulement relatives à Domart, à Abbeville et au Ponthieu, mais aussi à toute la région du Nord, et même aux différents pays où nos soldats défendaient le drapeau de la France, en Allemagne, en Italie, en Espagne.

Ce mémorial, écrit dans le français qui se parlait à cette époque dans nos campagnes, a été mis en ordre, contrôlé et annoté par M. Alcius Ledieu, qui, sous cette nouvelle forme, en propose l'impression à la Société après la lecture de quelques passages qu'il en a donnée. — Renvoyé à la commission des mémoires.

M. Macqueron a retrouvé un inventaire de 1667

Digitized by Google

donnant la description des reliquaires de Longpré-les-Corps-Saints. Cette pièce, dressée en présence des seigneur, chanoines et habitants de Longpré, constate l'existence de cinquante-et-un reliquaires anciens datant du XIIIe au XVIIe siècle ; ces reliquaires sont décrits d'une façon sommaire mais suffisante pour donner une idée de leur richesse. On y trouve aussi des renseignements propres à établir une comparaison entre les reliques qui existaient à cette époque et celles qui ont été rapportées par Aléaume de Fontaine.

M. le PRÉSIDENT lit un rapport sur les travaux de la Société d'Émulation pendant les trois dernières années. Dans ce rapport, rédigé avec un tact parfait, M. Delignières fait surtout ressortir que notre compagnie, fidèle à l'article 2 de ses statuts, reste constamment en dehors des questions politiques et religieuses, qui « divisent trop souvent de nos jours les meilleurs esprits. » La Société partage complètement les vues de son Président et renvoie avec avis favorable à la Commission des Mémoires le rapport dont elle vient d'entendre la lecture ; elle émet le vœu qu'il soit inséré dans le prochain bulletin.

Au nom de l'auteur, il est déposé sur le bureau un ouvrage portant pour titre : *La carte de l'état-major français*, par Émile Coache. En annonçant ce don, M. DELIGNIÈRES fait un compte rendu verbal de ce livre, qui dénote chez l'auteur des connaissances très sérieuses en topographie et en cartographie ; « la Société, ajoute-t-il, n'aurait su faire un meilleur choix pour combler l'un des vides existant au sein de notre compagnie. »

Il est ensuite procédé au dépouillement du scrutin

Digitized by Google

pour deux membres titulaires en remplacement de MM. le président Millevoye et le docteur Bellettre. Sont élus : MM. Émile Coache, membre de la Société de topographie de France, et E. Gontier, vice-président de la Conférence scientifique d'Abbeville et du Ponthieu.

Sont élus membres correspondants : MM. Gaëtan de Fromessent, à Boulogne-sur-Mer, A. de Bernes de Longvilliers, à Montreuil-sur-Mer, E. Maressal, à Épagne, et R. Crusel, à Abbeville.

LECTURES ET COMMUNICATIONS

RAPPORT A LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

Par M. Ém. Delignières, Président, *à la séance du 3 décembre 1891*

Messieurs et chers Collègues,

Nous sommes arrivés à la fin de la période de trois ans pour laquelle, en vertu de l'article 14 de nos statuts nouveaux, les Membres du Bureau ont été nommés.

Avant de résigner les fonctions de Président que vous m'avez fait l'honneur de me conférer, et au moment de quitter ce fauteuil que, par vos deux votes successifs, j'occupe depuis quatre ans déjà, per-

Digitized by Google

mettez-moi de revenir sur ces dernières années en vous parlant des actes et des travaux de notre Compagnie.

Je ne le ferai toutefois qu'en payant, tout d'abord, un juste tribut de regrets à ceux de nos Membres titulaires que nous avons perdus dans ce laps de temps si tôt écoulé. En 1888, c'était M. le docteur François, qui s'était fait un nom spécialement dans la chirurgie et dont la longue et brillante carrière est encore présente au souvenir de nos concitoyens ; nous sommes heureux de voir son fils, maire et député de notre ville, figurer parmi nos correspondants. Un an après, mourait M. Jules Lefebvre, numismate distingué, qui était un des vétérans de notre Société où il avait rempli pendant de longues années les fonctions d'archiviste et que nous avions ensuite nommé Membre honoraire. Dans le cours de l'annnée 1890, nous perdions l'un de nos collègues les plus actifs et les plus dévoués, M. Armand Van Robais, cette figure si sympathique que M. Alcius Ledieu a su faire revivre dans une notice bien complète, et où il a su se rendre l'écho des sentiments de nous tous sur son caractère et sur ses écrits. A la fin de la même année décédait M. Ch. Lefebvre de Villers, notre ancien et vénéré Président, dont nous avions pu apprécier l'esprit droit et les qualités d'administrateur ; ses mérites ont été bien rappelés sur sa tombe par notre digne Vice-Président, M. de Bonnault. Enfin, l'année qui va se terminer a encore été attristée par deux décès, celui de M. Millevoye, un nom illustre, non seulement par son père, le poète abbevillois qui a marqué dans notre littérature, mais aussi par les hautes fonctions judiciaires que notre collègue avait

Digitized by Google

remplies avec éclat. Rappelons, en dernier lieu, la mort, trop tôt survenue, de M. le docteur Bellettre, de relations si agréables et dont la carrière avait été si bien remplie au service de ses nombreux malades. Vous vous associerez, j'en suis certain, Messieurs et chers Collègues, à l'expression de ces regrets.

Mais la Société d'Émulation, quelque sensible que soit pour elle la perte de ces Membres, a su combler d'une manière utile les vides qui se sont produits dans son sein ; nous en avons pour preuve, notamment, la nomination, il y a plusieurs mois, de M. l'abbé Dely, archiprêtre d'Abbeville, curé-doyen de Saint-Vulfran, et celle dont viennent d'être l'objet MM. Coache et Gontier comme Membres titulaires ; ils prendront à cœur, j'en suis persuadé, de contribuer à leur tour à nos travaux.

Et, puisque je parle des Membres de la Société, laissez-moi vous rappeler ici que deux de nos titulaires ont reçu la décoration de la Légion d'honneur ; j'ai nommé M. Alexandre Monchaux et M. Ernest Prarond. Nous avons nous-mêmes rendu à M. Prarond un hommage particulier en l'acclamant Président d'honneur, titre auquel lui donnaient droit les fonctions actives qu'il a longtemps remplies parmi nous et ses très nombreux et remarquables travaux dans la littérature et l'histoire locale. Je mentionnerai aussi que M. Alcius Ledieu a reçu cette année la rosette d'Officier de l'Instruction publique ; les titres de M. Ledieu à cette distinction, peu commune, vous sont assez connus pour que je n'aie pas à les rappeler [1].

[1] Pour nous conformer au désir exprimé par la Société, nous rappellerons que M. É. Delignières a été lui-même l'objet d'une

Digitized by Google

J'arrive, Messieurs, au fonctionnement de la Société d'Émulation, à ses actes et à ses travaux.

Nos statuts ont été revisés et refondus il y a trois ans ; je n'y reviendrai pas : l'expérience en est faite aujourd'hui, et elle nous permet d'affirmer qu'ils répondent aux besoins et à une bonne organisation de notre institution.

Nos publications ont pris une extension de plus en plus grande. En dehors du volume des Mémoires qui paraît maintenant chaque année régulièrement, nous donnons des Bulletins trimestriels ; ceux-ci renferment d'abord le résumé de nos séances mensuelles, d'après le registre des délibérations tenu par notre zélé et actif Secrétaire M. Henri Macqueron. Ces Bulletins comprennent, en outre, à l'exemple d'autres Sociétés savantes, les communications et lectures d'actualité ou des travaux d'étendue moindre que ceux qui sont réservés pour le volume ; c'est en quelque sorte la vie journalière de notre Société qui s'affirme ainsi à des intervalles périodiques et témoigne de son activité. M. Alcius Ledieu a su, à la fin des trois premières années, en 1890, faire ressortir dans une table des matières ingénieusement disposée, la part prise par chacun des Membres à nos actes et à nos travaux.

Ajoutons enfin que le compte rendu abrégé de nos séances les plus remplies est adressé aux journaux de notre ville et permet ainsi au public d'apprécier le degré d'intérêt qu'elles présentent. Je dois rappeler

distinction de la part du Ministre de l'Instruction publique, qui lui a accordé les palmes académiques. Ses nombreux travaux et ses consciencieuses études sur les graveurs abbevillois le désignaient depuis longtemps à une distinction qui, pour s'être fait attendre, n'en était que mieux méritée, et chacun des collègues de M. Delignières a applaudi au choix heureux du Ministre.

Digitized by Google

que c'est sur la proposition de M. de Bonnault que cette mesure utile a été remise en vigueur ; il y a lieu, à mon sens, de la continuer et peut-être même de l'étendre, de concert entre le Président et le Secrétaire.

La Société a inauguré cette année un nouveau mode de publication, format in-4°, dont l'initiative, ainsi que celle des Bulletins trimestriels, appartient à M. Alcius Ledieu, directeur des publications ; il est destiné aux travaux particulièrement importants ou devant être illustrés et pouvant être l'objet d'une subvention du Ministère de l'Instruction publique, eu égard à leur valeur. L'ouvrage de M. Ledieu sur les *Reliures artistiques et armoriées de la Bibliothèque communale d'Abbeville*, a été justement remarqué et il a donné à nos Mémoires un nouveau relief. Les nombreuses et belles planches qui ornent ce volume n'ont pas grevé notre budget, grâce à la subvention de 600 francs que nous a valu du Ministère la présentation du manuscrit de notre collègue.

Et, à ce sujet, je suis heureux de constater, Messieurs, que notre situation financière, pour être toujours modeste, n'en est pas moins dans un état relativement satisfaisant. Nous le devons au nombre toujours croissant de nos correspondants, qui viennent d'ailleurs, pour quelques-uns, apporter un contingent utile et fécond à nos recherches ; nous le devons aussi à notre Trésorier, M. Wignier, par le soin qu'il apporte à la rentrée des cotisations et par son utile gestion ; vous vous associerez, Messieurs, aux remercîments que je lui adresse ici au nom de la Société. Permettez-moi de vous donner lecture de la lettre suivante, que m'a adressée notre dévoué Trésorier:

Digitized by Google

« Monsieur le Président, j'ai l'honneur de vous transmettre les renseignements que vous m'avez demandés sur les frais occasionnés pour l'impression du premier fascicule de nos Mémoires in-4°.

J'ai réglé le 8 décembre 1890 les frais des planches imprimées à Paris, soit	520 fr.	10
Le 31 mars 1891, à M. Winckler, pour planches.	721	»
Il me reste à régler ces jours-ci à M. Fourdrinier, pour impression de 410 exemplaires	457	50
Brochage de 220 exemplaires	165	05
TOTAL.	1,863 fr.	65
Il restera à régler en 1892 le brochage de 190 exemplaires à 0,75, soit	142	50
TOTAL général de l'ouvrage	2,006 fr.	15

Le volume des *Reliures artistiques et armoriées de la Bibliothèque d'Abbeville* remplace cette année le volume annuel des Mémoires in-8°, dont le coût est ordinairement de 1,200 francs. La Société a reçu du Ministère et spécialement pour la publication de ce travail une somme de 600 francs, s'ajoutant aux 1,200 francs du volume annuel, nous avons le chiffre de 1,800 francs ; le volume des Reliures coûte 2,006 fr. 15 ; cette belle publication coûte donc à la Société 206 fr. 15.

Cet ouvrage important a mis notre Société en relief, toutes les Sociétés savantes en ont fait le plus grand éloge, dont l'honneur revient à M. Alcius Ledieu, notre honorable confrère. La situation financière de la Société permet, Monsieur le Président, de supporter un léger sacrifice de 206 fr. 15.

Veuillez agréer, etc.

CH. WIGNIER.

Le volume ordinaire de nos mémoires pour 1889-1890 renferme des travaux d'un intérêt soutenu ; il me suffira de rappeler *la Notice et les Documents inédits sur le mariage de Louis XII* et une *Étude sur cinq dénombrements de seigneuries au* XV*e siècle* par M. Alcius Ledieu, *la Réception d'un ouvrier cordon-*

Digitized by Google

nier à Abbeville en 1687 par M. de Bonnault, *les Variations des limites du Ponthieu et de l'Artois* par M. de Galametz, *les Notes d'archéologie, d'histoire et de numismatique* par notre regretté Vice-Président M. Van Robais, *Longuemort et ses seigneurs* par M. l'abbé Hoin.. Je ne puis tout citer sous peine de reproduire une table des matières. Toutefois, il est une étude que je ne saurais passer sous silence, eu égard à son importance et à l'intérêt exceptionnel qu'elle présente pour nous, c'est celle que nous a donnée M. Armand Boucher de Crèvecœur; notre collègue s'est fait, dans un style élégant et facile, l'historien autorisé de notre Compagnie presque centenaire, qui a compté parmi ses dignitaires et ses membres les plus distingués plusieurs de ses parents; il l'a prise à sa création en 1797 et l'a suivie dans ses diverses phases. Il nous a donné ensuite, par ordre chronologique, des notices fort complètes, très étudiées et qui lui ont nécessité de patientes recherches, sur la vie et les œuvres des membres résidants depuis la fondation jusqu'à nos jours. C'est, peut-on dire, un long chapitre de la biographie abbevilloise contemporaine. La seconde partie de cet ouvrage va paraître dans le volume actuellement sous presse.

Ce volume, préparé par la Commission des mémoires, ne le cèdera en rien, croyons-nous, aux précédents, comme importance et comme valeur des travaux qui y paraîtront. Il me suffira de vous citer une notice du savant abbé Gosselin, doyen de Nouvion, un de nos membres titulaires, sur *Marquivilliers, Grivilliers et Armancourt*, près Montdidier, qui a été couronnée par la Société des Antiquaires de Picardie, *la Prévôté de Montreuil* par l'un de nos

Digitized by Google

membres correspondants, M. Tierny, archiviste du Gers, et d'autres ouvrages.

Les études parues, depuis quatre ans bientôt, dans nos bulletins, pour être de moindre importance comme étendue, n'en ont pas moins été, pour la plupart, dignes de remarque ; je ne puis pas les rappeler ici en détail, mais vous avez présents au souvenir les travaux historiques et autres de MM. de Bonnault, de Clermont-Tonnerre, de Galametz, du Groriez, Alcius Ledieu, Henri Macqueron, Prarond, Van Robais, Vayson, de Wailly et Wignier, et parmi les membres correspondants, les envois de MM. l'abbé Danicourt, Dubois, l'abbé Th. Lefevre, J. Hubert, de Marsy, Macqueron et autres.

Les manuscrits présentés ne nous manquent pas; tous nos membres, comme à l'envi, titulaires et correspondants, paraissent tenir à honneur de présenter les sujets de leurs recherches. La commission spéciale instituée pour composer les volumes et bulletins n'a eu souvent, on peut le dire, que l'embarras du choix. L'avenir est donc assuré et nous pouvons compter sur la continuation de nos divers modes de publications.

Il me reste à parler, avant d'arriver au terme de ce trop long rapport, d'une innovation dont je crois pouvoir revendiquer, dans une certaine mesure, l'initiative, et qui a réussi, j'ose le dire, au delà de nos prévisions. Je veux parler de nos excursions archéologiques ; elles donnent à notre institution un nouvel et précieux aliment. Vous vous rappelez, Messieurs, notre voyage à Naours, où la visite de souterrains remarquables avait été si bien préparée par M. l'abbé Danicourt, curé de ce pays, membre correspondant ; il nous a fait une réception à la fois solennelle et cor-

Digitized by Google

diale, dont nous avons été profondément touchés; l'excursion non moins intéressante, quoique d'un tout autre genre, au château de Moreuil, dont les belles salles remplies de tableaux de valeur et les collections historiques et archéologiques nous ont été présentées par Mgr H. de Ragnau, également correspondant; son savoir et son exquise courtoisie ont donné à notre visite un charme que nous n'oublierons pas.

Cette année, nous avons fait une véritable tournée. On peut employer ce mot, eu égard à la longueur et aux étapes multiples du parcours ; elle a pu avoir lieu en un seul jour, grâce à la bonne organisation due à MM. Macqueron. Les honneurs de l'ancienne abbaye de Valloires et de sa merveilleuse chapelle nous ont été faits, avec empressement, par M. l'abbé Beaumert, un prêtre dévoué et un véritable amateur, pour lequel les richesses artistiques qu'il sait si bien garder n'ont plus de secrets. Cette dernière excursion a été heureusement complétée par la visite des ruines de l'abbaye de Dommartin, si imposantes et si curieuses, et du château de Dompierre, dont les créneaux et les machicoulis ont bravé les siècles ; mais je n'ai qu'à vous prier de vous reporter au dernier bulletin où vous trouverez la relation fort complète faite d'un style élégant par notre sympathique correspondant M. Alfred Julia.

La Société aura, à mon avis, à continuer ces excursions; elle y trouvera grand profit en provoquant ainsi l'émulation entre ses membres, sous une forme agréable et toujours intéressante.

Nos relations avec les sociétés correspondantes sont toujours suivies et les échanges se multiplient, au grand profit réciproque, par des propositions qui nous viennent de divers points de la France.

Digitized by Google

N'oublions pas de mentionner que la Société d'Émulation d'Abbeville, fidèle à son titre, se fait un devoir et un honneur d'encourager chaque année les élèves des écoles de dessin artistique, de dessin linéaire et de musique, par des médailles qui sont décernées en son nom aux élèves qui se sont fait le plus remarquer par leurs aptitudes et leurs progrès. Elle a tenu aussi à voter une palme de vermeil comme prix au concours de musique qui a eu lieu, en 1890, lors des fêtes de l'inauguration du monument élevé à la mémoire de notre glorieux concitoyen, l'amiral Courbet. Dernièrement encore, elle faisait remettre au Président de la Société d'horticulture de Picardie, M. Decaix-Matifas, des médailles comme récompenses lors du brillant concours horticole si bien organisé dans notre ville. Peut-être pourra-t-elle faire plus dans l'avenir, selon ses ressources ; mais il pouvait être bon de signaler que notre Compagnie ne manque pas les occasions de témoigner que tout ce qui rentre dans le domaine des sciences et des arts dans notre ville ne la laisse pas indifférente. Elle ne fait d'ailleurs que suivre ses traditions.

Vous savez que le Musée d'Abbeville et du Ponthieu lui doit son origine ; aussi prend-elle intérêt à tout ce qui peut en enrichir les collections, et elle tient à honneur de toujours user du droit qu'elle s'est autrefois réservé de présenter au choix du maire deux candidats désignés parmi ses membres titulaires pour pourvoir aux vacances qui se produisent dans le Conseil d'administration de nos musées. Ajoutons encore que notre ancien et illustre président Boucher de Perthes, a eu l'heureuse pensée de nous associer à son œuvre philanthropique et humanitaire pour la

Digitized by Google

distribution des récompenses décernées aux ouvrières de la ville et des faubourgs, et deux de nos membres titulaires sont désignés chaque année pour prendre part aux décisions de la Commission instituée par lui à cet effet.

En ce qui concerne le recrutement des membres titulaires et correspondants, il est bon de dire que notre Compagnie n'est pas et n'a jamais été une société de cours et de conférences comme il en existe une dans notre ville. Cette institution, je le reconnais hautement, a une portée et une utilité pratique incontestable; elle s'adresse à tout le public et elle est administrée par des hommes de valeur et de savoir dont nous comptons plusieurs parmi nous; mais la nôtre, pour n'avoir pas la même organisation, n'en poursuit pas moins, de son côté, et sans aucune rivalité, vous le savez tous, un but et une portée qui, pour être différents, n'en ont pas moins leur utilité et leur raison d'être justifiés par la nature de nos travaux, par nos écrits, par notre origine et par notre ancienneté.

Notre Compagnie n'admet dès lors et ne peut admettre dans son sein, de par son mode d'organisation et de fonctionnement et en vertu de ses statuts approuvés, que les personnes ayant, soit par leur profession, soit par des essais sérieux, fait leurs preuves de savoir. Aussi, pour éviter de se laisser entraîner à des choix qui ne seraient pas, à ce titre, suffisamment justifiés, ses statuts exigent que les candidats soient présentés par deux membres titulaires; ceux-ci se portent en quelque sorte garants tant de l'honorabité que des connaissances suffisantes de ceux qu'ils patronnent.

Digitized by Google

Un dernier mot, mes chers collègues, pour rappeler (et je tiens particulièrement à le faire), que notre Institution a inscrit en tête de ses statuts *l'interdiction de toute discussion politique et religieuse*. Nous avons scrupuleusement observé cette règle et je crois pouvoir assurer que notre société restera, j'en ai la confiance, étrangère aux questions qui passionnent et divisent trop souvent de nos jours les meilleurs esprits. Aussi tous peuvent, sans distinction d'opinion, être appelés à se réunir à nous ; ils seront certains de se rencontrer sur un terrain commun, celui de la recherche du passé, des travaux littéraires, scientifiques, historiques et artistiques. Le champ est assez vaste pour ôter toute idée de discussions qui ne rentreraient pas dans ces limites. Nous tiendrons ainsi à honneur de suivre, sur ce point encore, l'exemple de nos devanciers.

Et maintenant, Messieurs, il me reste à me faire pardonner ce trop long exposé. Mon excuse est dans l'intérêt que je porte à cette Société à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir depuis bientôt trente ans et à laquelle aussi j'ai consacré bien des instants dans ma vie ; j'avais surtout à cœur de revenir sur ces dernières années et de rappeler l'activité dont vous avez fait preuve ; mon sujet m'a entraîné bien loin.

Je ne terminerai pas, toutefois, sans remercier bien sincèrement mes collègues du Bureau pour leur collaboration et pour leur dévouement auquel j'ai eu trop souvent recours, dans l'impossibilité où j'étais parfois de remplir assez complètement diverses parties de mes fonctions ; sans vous remercier aussi, vous tous, mes chers collègues, de la confiance que vous avez bien voulu me témoigner en maintes circons-

Digitized by Google

tances, et des marques de sympathie que j'ai reçues de vous. Vous m'avez ainsi rendu la tâche plus facile, et j'emporterai, en me retirant, un bon et durable souvenir de ces quatre années que j'ai passées à votre tête.

ÉM. DELIGNIÈRES

LES PROCESSIONS BLANCHES A ABBEVILLE

Lecture faite par M. le comte DE BRANDT DE GALAMETZ *à la séance du 7 novembre 1889.*

Au mois de mars 1583 Henri III ayant établi les processions des pénitents de l'Annonciation, ces manifestations de la piété de nos pères sanctionnées par l'autorité royale se répandirent partout.

A Abbeville elles eurent un grand écho que le livre de famille d'Antoine Rohault nous a transmis; il relate les processions faites par les bourgeois de la ville et celles du dehors venues à Saint-Vulfran, à Saint-Gilles et à d'autres églises. Commencées en mai 1584 elles durèrent partout deux mois.

Avant de commencer ce récit je rapporterai le dire de Formentin que « le commencement du gouver-
« nement de Diane de Poitiers se signala par l'éta-
« blissement que Geoffroy de la Martonie, évêque
« d'Amiens, fit à Abbeville des processions de péni-
« tents blancs à l'imitation de celles que le roi Henri III
« faisait. Ces pratiques, bonnes en elles-mêmes, dégé-

Digitized by Google

« nérèrent en superstitions : ce qui obligea les magis-« trats à les abolir », en ajoutant que rien dans les registres de la ville, dit l'Auteur de la Ligue à Abbeville [1], ne nous met sur la voie de cette instigation ou initiative, vraie ou supposée à distance, de l'évêque d'Amiens, ni de l'abolition qui serait venue plus tard.

La première procession est du lundi de la Pentecôte (mai). Avant l'ouverture de la porte Saint-Gilles ne nombreuses députations de Hallencourt, Long, Pontremy et lieux circonvoisins attendaient en chantant le moment d'entrer en ville. « La chaleur et une longue sécheresse régnaient dans ces campagnes, mais il pluist en ladite nuict que lesdites processions étaient par les champs. On estoit joyeux de veoir telles dévotions et donnoit on après quilz eurent esté aux églises pain, vin, biere, chair en plusieurs endroictz et rues de ceste ville où ils passoient.

« En mai et juin grande affluence qui remplit les églises ; Saint-Valeri vint au couvent des Minimes et Saint-Riquier à Saint-Vulfran.

« Les habitants de ceste ville considérans telles dévotions furent meus et eschauffez de dévocion et à l'exemple des autres se mirent en debvoir aller en procession tellement que de chacune paroisse on alloit revestuz en blanc de linge, portant les bannières blanches de toille, de taffetas et d'autres estoffes. »

Puis Antoine Rohaut, paroissien de Saint-Gilles, détaille les quatre processions du dimanche fête du

[1] La Ligue à Abbeville, 1576-1594, par Ernest Prarond, 1. 1881. Extrait des Mémoires de la Société d'Emulation, 1861-1866, 2e partie, p. 414.

Digitized by Google

Saint Nom de Jésus, du suivant troisième du mois de mai, du mercredi de cette semaine et du quatrième dimanche fête de la Nativité de Saint Jean-Baptiste.

« Les paroissiens de l'église Saint Gilles assistez des religieux Minimes qui estoient vestus d'aubes allerent en procession en la ville de saint Riquier en ung jour de dimence feste du nom de Jésus où fut porté le Saint Sacrement. Les filles marchoient devant, après les femmes, puys les joeunes filz et au dernier les hommes mariés, chaeun portant chandelle, cierge ou torse en main et chantoit on au long du chemin, sans intermission, dévotement. La compagnie étoit ample. On sortit par la porte Saint Gilles. On alla arriver en l'église Notre Dame en Saint Riquier où fut faicte la prédication par ung religieux Minime. Après la messe fut chantée. La procession alla à l'abbaye tout chantant et après l'espace d'une demie-heure on print la refection, puys on retourna en bon ordre et la procession rentra par la porte du Boys et vint passer par le marché et estant retournée en l'église Saint Gilles furent chantées vespres ; puys chacun retourna en sa maison.

« Le dimence enssuyvant troiziesme dimence dudit mois après la messe du Saint Sacrement chantée, la procession alla en l'ordre que dessus, portant le saint Sacrement en l'église Saint Jacques.

« Le mercredy enssuyvant en meismes ordre elle alla en l'abbaye d'Espaigne où fut chantée la messe.

« Et le dimence iiij^e du mois de juin, feste de la nativité Monsieur Saint Jean Baptiste, la procession alla à l'église Saint Jean de Rouvroy. »

Digitized by Google

Enfin il termine par les détails circonstanciés sur la paroisse de Miannay-Lambercourt :

« En l'an mil cinq cent quatre vingts, et quatre et au mois de janvier arriva en ceste ville une procession par la porte d'Ocquet qui estoit des villages de Lambercourt, Myannay et aultres villages circonvoisins. Ils estoient environ xviij° ou deux mille personnes tant grandz que petits, hommes que femmes, tout habillés de linge.

« En premier ordre marchoient les filles, après les femmes, après les filz à marier et au dernier les hommes ; chacun portoit en la main une croix de bois blan avecq un cierge et chandelle et chacun chantoit en son ordre.

Les filles chantoient.

Ave Maria.
Domini mei mater alma,
Celica plena gratia.

Les femmes chantoient :

O notre bon Dieu,
Quy es en tous lieux,
Faictes nous mercie
Quand nous partirons de ce monde cy.

Les aultres :

Nous cheminerons en dévotion,
Sy porterons la croix Jesuchrist.
La porté pour nous racheter.

Les aultres chantoient :

Humilions nous ! Humilions nous !
Portons nos suaires avec nous,
Pensons qu'il nous faut tous
Morir pour aller avec Jesuchrist

Digitized by Google

Les hommes chantoient :

O Jesu ! Jesu Redemptor mundi !
Ad te clamamus
Atque nos flemus
Peccata nostra.
Parce creator.

Les aultres respondoient :

Kirie eleison !

Qui pretioso sanguine mundum eripuisti de maledicti fame draconis.

« La procession povoit contenir depuis le Pont à lance jusques à la porte d'Ocquet, qui estoit dévote en bon arroy [1]. Chacun estoit esmeu à pleur et compunction la voyant. Elle alla à l'église sainct Wlfrans où il n'entra aultres que ceulx de ladite procession [2]; la prédication y fut faicte par ung religieux Minime et après, la messe fut chantée à l'autel Notre Dame de Laurette. Le sacrement de l'autel estoit porté à ladite procession en fin de laquelle marchoient les pretres des dits villages et suyvoient Monsieur de Ligny [3], Monsieur de Hornoy [4], son gendre, et autres gentilshommes jusques au nombre de huict ou neuf vestus de linge comme les aultres, portanz chacun la croix.

« La procession s'en retourna par la rue Notre-Dame du Castel. Ledict seigneur de Ligny feit donner pain et vin à tous ceulx de ladite procession par gens

[1] Arroy, ordre; Glossaire français de Ducange.

[2] Nous rappellerons qu'à cette époque la collégiale de Saint-Vulfran consistait dans la grande nef actuelle et les nefs latérales.

[3] Claude de Bourbon-Vendôme, seigneur de Ligny-sur-Canche, Fortel, etc., marié à Antoinette de Bours, dame de Lambercourt.

[4]. Jean, seigneur de Rambures et d'Hornoy, marié à Claude de Bourbon-Vendôme, leur fille aînée.

Digitized by Google

qui estoient en sa maison ; puis après s'en allè ent tous en meisme ordre qu'ilz estoient venus.

« Il estoit jour de dimence. »

COMMUNICATION DU MÊME

A Messieurs les esleuz et contrerolleur sur le faict des aydes et tailles en l'ellection de Ponthieu, à Abbeville.

Messieurs les esleuz et [1] contrerolleur sur le faict des aydes et tailles en l'ellection de Ponthieu.

J'ai receu par ce porteur les affranchissemens de votre ellection pour le regard de la taille deue de iij[s] pour livre et augmentation de la soulde de la gendarmerie qui sont venuz assez a propos pour dresser mes estatz, Ausquelz je ne prétendz coucher aulcune exemption pour le regard du fournissement de quelques chevaulx, charrettes et autres fraiz nécessaires qui ont esté levez en votre ellection, dont les fraiz ainsi que me le mandez montent environ douze cens livres, ensi est une grande charge au peuple avec plusseurs autres qu'il a porté. Toutefois ny vous ny moy n'avons moyen de Rien distraire ny rabastre des sommes contenues ès commissions que je vous ay envoyées, pour remboursement de laquelle somme les habitans de votredite ellection se pouront pour-

[1] Ces mots manquent parce que le commencement de la lettre a été coupé.

Digitized by Google

veoir vers le Roy ou messieurs de son conseil. Qui est tout l'avoir que Je vous puis donner pour ce regard. Priant Dieu, Messieurs, vous donner sa grâce après m'estre de bien bon cueur recommandé à la votre.

A Amyens ce xviij^e^ décembre 1562.

Votre bien bon amy et frère

A. D'ESTOURMEL [1].

En marge :

Ces presentes Recues le xxe jour du moys de decembre v^e^ lxij.

ACTE CONCERNANT LES SŒURS GRISES DE MONTREUIL

Communication de M. ROGER RODIÈRE.

Pardevant nous et Claude Benault notaires royaulx à Monstreul, a été faict ce quy senssuict : Sœur Marguerite Mareschal, maistresse, Sœur Noëlle Becquet, mère Marthe, Sœurs Jehanne de Monchy, Perrine Graindo, Marie Œudin, Jossine de Mannay, Jehanne Fay, Charlotte de Mailfeu, Marie de Boncourt, Jacquelaine de La Forge, Gabrielle d'Ococh, Marguerite Fournier, Jehanne Cadolle, Jacqueline Mollinary, Jacquelline Waloix, Isabeau le Clercq, Marguerite Gaiant, Marie Caron, Loïse Caron, Barbe

[1] Antoine d'Estourmel, baron de Massy, seigneur du Plessis-Cacheleu, second fils de Jean, seigneur d'Estourmel, connu par la belle défense qu'il fit de la ville de Péronne contre le comte de Nassau, succéda à son père « en l'estat de seul général de toutes les finances ès provinces de Picardie, Champagne et Brie. (*Antiquités d'Amiens* par le chanoine de La Morlière, art. *Estourmel*).

Digitized by Google

Lourdel, et Anthoinette Robart, toutes religieuses et profez de ce monastère et relligion de St François en ceste ville de Monstreul, lesq^lles^ capitulairement et conventuellement congrégées et assamblées, por les affaires de lad. maison et monastère, ont dict et déclaré à Jehanne de Lespine, novice d'icelluy monastère, qu'il leur est impossible la recepvoir à f^e^ (faire) profession de lad. relligion, obstant la débilité de son esprict et peu d'adresse por manyer les affaires èsquelles on la porra emplier, et partant ont protesté et protestent de la pouvoir renvoyer chez son père et sa mère, lors et quand ilz *(sic)* adviseront bon estre, et quand il leur plaira, ores que le temps de faire la profession soit venu. — A quoy par lad. de Lespine a esté dict et supplié ausd. maistresses et relligieuses de demeurer avecq elles ainsy qu'elles adviseront, leur voullant rendre et prester toute obéissance et service comme les aultrez sœurs et religieuses, lors qu'il leur plaira la recepvoir par profex ; touteffois proteste aussi, soubz leur bonne volonté, de soy retirer sy elle voit et trouve par conseil qu'elle doibve ce faire ; les supliant de croire qu'elle n'a vollonté que de leur obéir ; dont et de quoy lesd^tes^ parties ont requis acte ausd. notaires por leur servir en temps et lieu ce que de raison, Ce quy leur a esté octroié par lesd. notaires, par eulx en servir, s'ilz trouvent que bon soit. Faict, passé et recongnut à Monst^l^, ce mardy vingtcincq^me^ jor de juillet mil cincq cens quatre vingtz et ung, aud. monastère, sur les trois heures de rellevée, et a lad^te^ maistresse signé por tout le couvent, et quand à lad. de Lespine, a dict ne pouvoir signer. — Signé : Margritte Maréchal ; Bellin et Benault. (notaires.).

Digitized by Google

Séance du 14 janvier 1892

PRÉSIDENCES DE MM. DE GALAMETZ, DOYEN D'AGE ET DE CRÈVECŒUR, VICE-PRÉSIDENT

La séance est ouverte sous la présidence de M. DE GALAMETZ, doyen d'âge ; M. COACHE, le plus jeune des membres présents, est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il est procédé à la nomination du bureau, qui se trouve ainsi composé pour les années 1892, 1893 et 1894 :

Président : M. ÉMILE DELIGNIÈRES.
Vice-Président : M. A. BOUCHER DE CRÈVECŒUR.
Secrétaire : M. H. MACQUERON.
Directeur des Publications : M. ALCIUS LEDIEU.
Trésorier : M. CH. WIGNIER DE WARRE.
Archiviste : M. LE COMTE DE BRANDT DE GALAMETZ.

Après avoir pris place au fauteuil de la présidence, M. DE CRÈVECŒUR invite ses collègues à élire les membres qui devront composer la commission des mémoires, ceux qui devront faire partie de la commission de la prime Boucher de Perthes, et ceux qui seront envoyés à Paris pour représenter la Société au congrès des Sociétés savantes et des beaux-arts.

En annonçant la mort de MM. DE RAMBURES et GAND, correspondants, M. DE CRÈVECŒUR exprime en quelques mots les regrets de la Société.

Il est déposé sur le bureau un exemplaire d'un compte rendu de M. ALFRED JULIA, correspondant,

Digitized by Google

sur les *Reliures artistiques et armoriées de la Bibliothèque d'Abbeville*, par M. ALCIUS LEDIEU, et sept numéros du journal le *Vigneron narbonnais* qui contiennent différents articles dus à la plume féconde et à l'esprit élevé de M. JULIA.

L'archiviste donne lecture d'un rapport sur l'état de la bibliothèque et le trésorier présente son rapport sur les comptes de 1891.

M. DU GROSRIEZ lit le testament de François de Soyécourt. (V. p. 115.)

M. H. DABOT, avocat à Paris, est élu membre correspondant.

Séance du 4 février

PRÉSIDENCE DE M. ÉM. DELIGNIÈRES

M. le PRÉSIDENT, en annonçant le décès de deux membres correspondants, MM. FRANÇOIS, député et maire d'Abbeville, et LECLERCQ, curé du Saint-Sépulcre, se fait l'interprète des regrets que cause à la Société la mort de ces deux collègues.

M. DE BONNAULT communique une lettre de l'intendant de Picardie du 19 septembre 1767 relative aux logements et aux fournitures à préparer pour le régiment de Royal-dragons qui devait arriver à Abbeville incessamment.

M. DE GALAMETZ lit un marché passé le 2 janvier 1560 entre Claude de Vendôme, sieur de Ligny, et Fremin Decaufour, tailleur d'images à Abbeville, pour

Digitized by Google

la confection d'une pierre tombale avec inscription et effigie, que M. de Galametz croit être celle qui existe encore dans l'église de Miannay.

M. Macqueron communique le récit de scènes qui eurent lieu pour une question de préséance aux obsèques de M. de la Vercantière, commandant pour le roi à Abbeville, le 26 janvier 1693.

M. Ém. Delignières lit un compte rendu qu'il a fait de l'ouvrage de M. H. Dabot, *Registres, lettres et notes d'une famille péronnaise* ; il donne ensuite lecture de quelques passages d'un travail de M. l'abbé J. Gosselin sur la vie et les miracles de saint Vulfran.

M. Bridoux, le dernier en date des graveurs d'Abbeville, membre correspondant de la Société depuis cinquante ans, est nommé par acclamation membre honoraire de la Société d'Émulation.

Séance du 3 mars

PRÉSIDENCE DE M. ÉM. DELIGNIÈRES

Après la lecture par M. Wignier d'un rapport sur la situation des finances de la Société, il est procédé par un vote unanime à la radiation de MM. Pépin, à Cahors, Mollet, à Roye, et Bonnel, à Lyon, membres correspondants, pour refus de paiement de leur cotisation.

M. Alcius Ledieu donne lecture au nom de M. l'abbé Lefevre, membre correspondant à Doullens, de la

Digitized by Google

copie de lettres du 12 juillet 1495 pour la fondation, par Lancelot de Bacouel, receveur du Ponthieu, de prières en l'église St-Martin de Doullens.

M. DE GALAMETZ donne lecture de la copie d'une pièce relative à une jeune fille qui sauva la vie à un condamné au moment où il allait être pendu à Abbeville le 11 août 1567.

En déposant sur le bureau un ouvrage de poésies de M. E. PRAROND, *Le Monde aimé,* M. ÉM. DELIGNIÈRES en lit le compte rendu suivant: « Ce nouveau recueil renferme des pièces d'une grande fraicheur d'idées et de sentiments qui montrent que notre vénéré Président d'honneur a conservé l'esprit jeune, l'intelligence vive et le sens droit qui caractérisent toutes ses productions. Il nous fait passer sous les yeux toute une suite d'observations fines et vivement senties, de descriptions imagées prises un peu partout, en France, *Le Monde aimé,* et surtout en Picardie et à Abbeville, sa ville natale, qui lui doit déjà tant de travaux d'histoire et d'érudition. La Société ne peut qu'applaudir au succès qui attend ce nouvel ouvrage dans le monde littéraire. »

M. DELIGNIÈRES donne ensuite lecture de plusieurs pièces de ce charmant recueil et termine par l'une d'elles intitulée *Lapsa cadunt,* qui amène un rapprochement entre deux poètes abbevillois, dont l'un a ouvert chez nous ce siècle, et dont l'autre aura, nous l'espérons bien, le temps de le fermer.

M. WIGNIER lit différentes pièces officielles relatives à la création de la Société, qu'il a découvertes dans les registres aux délibérations du conseil municipal d'Abbeville en 1797 et en 1798. Le même membre ajoute

Digitized by Google

qu'il va poursuivre ses recherches aux Archives municipales sur un sujet qui touche de si près à notre compagnie, et qu'il se fera un véritable plaisir de communiquer le résultat de ses recherches à M. de Crèvecœur, qui s'est fait l'historien de la Société.

M. le baron DE BRÉCOURT est élu membre correspondant.

LECTURES ET COMMUNICATIONS

L'ANCIEN TRÉSOR DE LONGPRÉ-LÈS-CORPS-SAINTS

Lecture faite par M. MACQUERON *à la séance du 3 décembre 1891.*

Les 20 et 24 juin 1667, Michel Framery notaire royal en la sénéchaussée de Ponthieu résidant à Abbeville assisté de son collègue Charles Pappin, procéda à deux inventaires des reliques déposées dans la trésorerie de l'église de Longpré-lès-Corps-Saints.

Ces inventaires eurent lieu en la présence de haut et puissant seigneur Messire Philippe de Montigny, chevalier, seigneur de Montigny, Soues, Ponessant, Brétigny, Leverger, Long, Longpré, le Castelet, Hangest et autres lieux, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du Roi, gouverneur des ville, château et citadelle de Dieppe et forts en dépendant, et de dame Anne d'Angeulles, son épouse, patrons, présentateurs et

Digitized by Google

collateurs des doyenné, chanoinies et chapelles de l'église collégiale de Longpré; de vénérables et discrètes personnes Messire Nicolas de Bonaventure, doyen et chanoine, Messire Jean de Bernaville, chanoine chantre, Messires Jean Legrand, Antoine Patry, Pierre Gallant et Louis Girard, tous prêtres et chanoines de la collégiale ; celui du 20 juin fut en outre signé d'un certain nombre d'habitants de Longpré, parmi lesquels on remarque les noms de Louis Rançon, Jean Dailly, Jacques Jourdain, Jacques Renouard, Jean Bilhaut, Jean Fourdrinoy, François Hénocque, etc.

Deux ans avant, à la fin de 1665 [1], l'ancienne église avait été presqu'entièrement détruite; seuls le portail et la tour encore existants et la trésorerie malheureusement démolie il y a une trentaine d'années échappèrent aux flammes. La reconstruction de l'Église avait été immédiatement commencée et en 1667, le nouvel édifice tel que nous le voyons encore aujourd'hui était en état de servir aux exercices du culte.

Lors de l'incendie, les reliques se trouvaient, bien entendu, dans la trésorerie préservée des flammes. Elles y restèrent pendant la durée des travaux ou peut être furent-elles provisoirement transférées en un autre endroit. C'est quand la nouvelle église fut terminée et au moment de remettre les reliques soit

[1] Un accord fut signé le 31 août 1665 entre Abraham de Boulainvilliers, seigneur de Longpré et Jean Herouart le jeune charpentier à Abbeville pour étayer entièrement les combles du chœur de l'église de Longpré. Les travaux devaient commencer le 1er octobre. Il est probable que c'est au cours de ces travaux que le feu prit dans les charpentes qu'on était en train de poser ; à défaut d'une date exacte pour l'incendie de l'Eglise, on peut donc supposer que le sinistre eut lieu vers novembre 1665.

Digitized by Google

dans la trésorerie, soit dans l'église pour les exposer à la vénération des fidèles qu'ont du être faits les deux inventaires dont nous avons à nous occuper.

Ils contiennent la description des reliques qui existaient à cette époque ainsi que des reliquaires qui les contenaient. C'est à ce dernier point de vue surtout que ces documents offrent un sérieux intérêt puisqu'ils nous donnent la description succinte, il est vrai, mais suffisante pour s'en rendre compte, de tous ces reliquaires dont plusieurs étaient fort précieux et dont bien peu sont parvenus jusqu'à nous.

Le premier inventaire du 20 juin est le moins important : il contient un moins grand nombre d'articles que celui du 24 et dans chacun des deux sont parfois relatés les mêmes reliquaires. Le premier cependant comprend plusieurs objets qui ne sont pas mentionnés dans le second et qui notamment servaient à l'exercice du culte. Les descriptions sont généralement plus complètes dans le second, et sans pouvoir s'expliquer la cause de ces deux inventaires faits à quelques jours d'intervalle et où l'on n'a pas désigné le lieu dans lequel on procédait, c'est en fondant les renseignements contenus dans l'un et dans l'autre que nous parviendrons à reconstituer le trésor de la collégiale de Longpré.

Nous arriverons ainsi à un chiffre de cinquante et un reliquaires dont voici la nomenclature et la description telle que la fournissent nos actes notariés :

1° Une croix de bois, couverte de cuivre doré à laquelle est attachée un Christ : au dessus de la tête de cette croix est un écriteau enchâssé de verre où est écrit : *De ligno crucis Domini Nostri Jesu Christi :* au dessus de celui-ci est un écriteau avec ces mots : *Spina*

Digitized by Google

coronæ Domini Nostri Jesu Christi, le milieu de cet écriteau est traversé par une petite épine. Au côté droit du Christ est une relique de St Thomas, avec l'écriteau : *Sancti Thomi apostoli :* au côté gauche une autre relique dont l'inscription n'a pu se lire ; au pied, un morceau de la colonne de Notre-Seigneur dont l'inscription porte : *De columna Domini Nostri Jesu Christi.* Au dos de la croix sont encore des reliques de St Laurent, St Calixte et St Georges ; au côté gauche de St Calimer, évêque, et de St Florian ; plus bas de St Honoré, évêque, de Ste Ursule et de Ste Suzanne. Des écriteaux indiquent toutes ces reliques.

2° Une autre croix de bois couverte d'argent doré au milieu de laquelle est enchassé sous un gros cristal un morceau du bois de la vraie croix : et sur cette croix sont attachées cinq différentes pierres, quatre cristaux aux quatre bouts et deux autres sont suspendus aux deux côtés.

Ce reliquaire existe encore au trésor de Longpré : il a été publié et décrit dans l'*Album archéologique de la Société des Antiquaires de Picardie.*

3° Une image de St Nicaise, en bois recouvert d'argent avec un pied de cuivre au-dessous duquel est une relique du saint enchassée sous un verre avec une inscription ; au bas de cette image est une place vide d'une pierre.

4° Une représentation d'argent dans laquelle est le chef de St Gilles tout entier.

5° Une grande image d'argent doré sur un pied de cuivre, représentant la Vierge tenant l'Enfant-Jésus ; sur le bras gauche est enchassé un petit reliquaire dans lequel sont des cheveux de la Ste Vierge.

6° Une image d'argent doré qui est la figure de

Digitized by Google

St Fiacre sur un pied de bois, tenant à la main gauche un reliquaire en forme de livre.

7° Une autre image aussi d'argent doré sur un pied de cuivre, représentant St Christophe tenant un Jésus sur ses épaules : sur le genou de la cuisse gauche est un reliquaire contenant un gros ossement de ce saint.

Cette belle statuette existe encore et est la principale pièce du trésor actuel de Longpré : elle a été aussi décrite et publiée dans l'*Album archéologique de la Société des Antiquaires de Picardie.*

8° Un bras de bois couvert d'argent avec une bordure de vermeil et renfermant le bras de St Barthélémy.

9° Un bras couvert d'argent et à bordure de vermeil : à la main qui est d'argent doré manque le doigt de dextre et la première jointure de l'annulaire ; il contient un long ossement de St Sylvestre, martyr.

10° Un autre bras de bois couvert d'argent dont la bordure est dorée, ainsi que la main enrichie de pierreries et dont le premier doigt est rompu : il contient un ossement de St Cyrique de la longueur d'un doigt.

11° Une image de St Mathieu en argent doré sur un pied de cuivre, enrichie de quatre petits tableaux de vernis et à laquelle est attaché un reliquaire d'argent doré contenant un ossement de St Vulmer avec son écriteau.

12° Une image d'argent représentant Ste Barbe sans mains sur un pied de bois, ayant sa tour à côté et au pied de laquelle est une relique de la sainte.

13° Une côte de St Vulfran dans un croissant de bois recouvert d'argent sur un pied de cuivre.

14° Un tableau de bois où sont enchassés des mor-

Digitized by Google

ceaux de la pierre où N.-S. dit et composa le *Pater noster*, du sépulcre de N.-S., de la pierre où Jésus apparut à ses apôtres après la résurrection, de la chambre de N.-D., du lieu ou N.-D. trépassa et de la pierre où les apôtres mirent le corps de N.-D. Ce reliquaire contenait aussi autrefois des fragments de la pierre du sépulcre de la vierge Marie et de la pierre où N.-S. J.-C. reposa au mont des Oliviers et qui ont été perdus.

15° Un autre reliquaire de cuivre à jour où sont enveloppées des reliques du bras d'un des Saints Innocents, d'une côte de St Julien, des ossements de la Madeleine, et un petit morceau de bois avec l'inscription *Sancta Maria*.

16° Une couronne d'épines du bois du buisson de Moïse.

17° Une petite boîte de bois couverte d'ivoire renfermant des ossements de Ste Marguerite, une partie de la tête de St Clément, plusieurs ossements de St Jacques et divers ossements et pierres dont on n'a pu dire les noms.

18° Une longue boîte en bois couvert d'ivoire où sont un ossement de Ste Ursule, maîtresse des onze mille vierges et plusieurs ossements gros et assez grands dont un est un morceau de mâchoire avec deux dents y attachées.

19° De l'huile du tombeau de St Nicolas dans une petite fiole de verre.

20° Un reliquaire de cuivre doré à trois jours devant et autant derrière dans lequel sont des reliques de la croix de St André, apôtre, de St Christophe, de St Laurent, de St Mathieu, de St Nicaise et de St Eutrope.

Digitized by Google

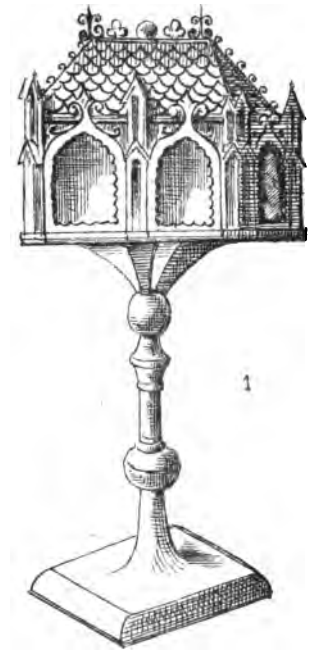

1

2

3

4

RELIQUAIRES DE L'ÉGLISE DE LONGPRÉ

Digitized by Google

Lith. E. Winckler-Rivet. Abbeville

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

21° Un reliquaire de cristal rond sur un pied de cuivre renfermant un ossement de St Jacques.

22° Un tableau de bois bordé d'argent doré enrichi à l'entour de huit pierres et qui se ferme avec deux vanteaux de bois couverts d'argent et parsemés au dedans et au dehors de fleurs de lys d'argent ; il contient une double croix du bois de la vraie croix, des reliques de St Etienne, une côte de St Luc, évangéliste, un morceau de la pierre sur laquelle N.-S. fit sa prière au Mont des Oliviers, des reliques de St Clément, martyr, de St Pierre et de plusieurs autres saints dont on n'a pu dire les noms.

23° Un reliquaire de forme ronde en argent avec deux piliers aux côtés sur un pied d'argent dans lequel sont un morceau du vêtement de la vierge Marie, des reliques de St Etienne et de plusieurs saints dont on n'a pu dire les noms.

24° Un reliquaire de bois couvert d'argent à pied de cuivre renfermant un ossement de St Eloi : il est en forme de chapelle, vitré devant et derrière et de chaque côté est une image de St Eloi.

Ce reliquaire du xve ou xvie siècle existe encore en assez bon état (Voir pl. I, n° 1.) : il manque seulement une des statues du saint ; il mesure sans pied 105 millimètres de long, 100 mm. de haut et 62 mm. de large.

25° Une image de St Louis en argent doré sur un pied aussi d'argent doré ; un bras en est rompu ; l'autre tient de la main droite trois clous d'argent posés sur un long reliquaire dans lequel est enchassé un fort gros ossement du saint qui remplit entièrement le reliquaire.

La statue de St Louis n'existe plus : on n'a conservé

Digitized by Google

que le petit reliquaire en argent fort simple (pl. I, n° 2) et qui paraît être du XVIe siècle.

26° Un reliquaire rompu représentant le chef de St Jean-Baptiste dans lequel est un morceau de la tempe de ce saint.

27° Un reliquaire de bois couvert d'argent par le devant et de cuivre sur le derrière et les côtés dans lequel est un doigt en chair et tout entier de St Eleuthère.

28° Un autre reliquaire en argent et en forme de croix où est enchassé un doigt de St Thomas.

29° Une petite chasse d'argent dans laquelle sont des ossements de St Sulpice, St Savin, St Sébastien, St Apollinaire, des morceaux de la pierre où N.-S. s'assit quand il pardonna les péchés à la Madeleine et de la pierre où Dieu était assis quand il donna la loi à Moïse, des parcelles du vêtement d'Élie, de celui d'Aaron et de l'instrument du martyre de St Jacques apôtre, des ossements de St Crépin martyr et de Ste Appoline, des reliques de St Pierre de Luxembourg, de St Procope et de plusieurs autres saints dont on ne sait les noms.

30° Un autre reliquaire en forme de clocher à quatre piliers le tout d'argent, le dessous ouvert et sans pieds, deux côtés vitrés et un côté cassé auquel paraît une inscription indiquant les reliques d'une dent et du vêtement de St Jean-Baptiste.

31° Un autre reliquaire de bois couvert d'argent en forme de croissant et sans pied, dans lequel est une côte de St Blaise.

32° Un autre reliquaire couvert d'argent doré représentant un crucifix avec deux figures au côté et deux anges au-dessus, auquel est attaché un par-

Digitized by Google

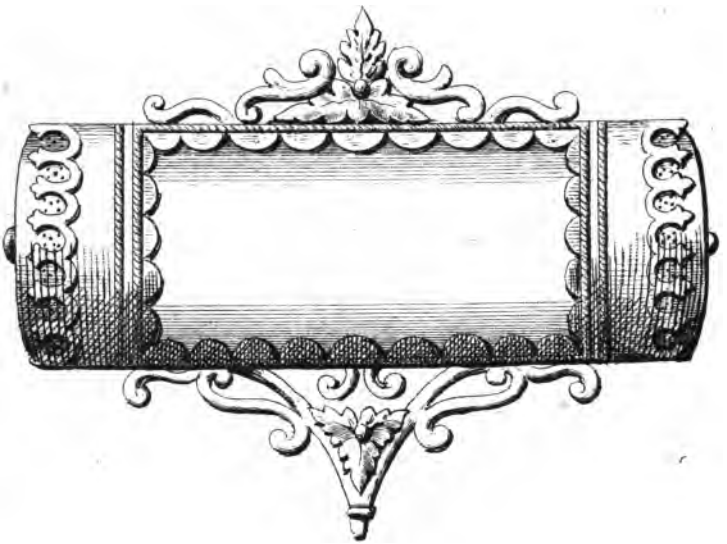

RELIQUAIRE DE ST-VINCENT ET ST-THÉODORE
DANS L'ÉGLISE DE LONGPRÉ

Lith. L. Winckler Hiver-Abbeville

Digitized by Google

Digitized by Google

chemin avec cette inscription : *Des quatre docteurs de l'église.*

Il existe encore et se trouve placé dans une chasse sous le maître autel où il est très difficile de le voir. (Pl. I, n° 3).

33° Un autre petit reliquaire d'argent détaché de son pied où sont des reliques de St Vincent et de Théodore.

Ce reliquaire du XVIe siècle existe encore : il est long de 9 centimètres sur 3 centimètres de diamètre et se compose d'un tube en cristal aplati sur deux côtés fermé à chaque bout par deux dés en argent : au-dessus est une frise ornée (Pl. II.).

34° Un autre petit reliquaire d'argent autour duquel sont gravés d'un côté : *De nativitate Domini, de lapide calvarii, de clavo Domini*, et de l'autre côté *De sepulcro Domini, de sepulcro Mariæ.*

Ce reliquaire récemment rendu à l'église de Longpré parait dater du XIIIe ou XIVe siècle : il est à six lobes inégaux et mesure 76 millimètres de hauteur, soixante-deux millimètres de largeur et dix millimètres seulement d'épaisseur : il est fermé par deux plaques d'argent sur lesquelles sont gravées d'un côté Dieu créant l'homme et la femme et de l'autre côté la tentation du Christ par le démon ; tout autour est la légende qui vient d'être rapportée (P. 110.).

35° Un autre reliquaire sur un pied le tout d'argent dans lequel sont un gros ossement de St Gilles, un morceau d'une côte de St Alexandre, un ossement de Ste Agnès martyre, une dent de St Remy, de la poudre d'os de St André, des reliques de Ste Luce, St Nicolas, St Laurent et St Jérôme.

36° Un petit coffre couvert de nacre de Perse où

Digitized by Google

RELIQUAIRE DE L'ÉGLISE DE LONGPRÉ.

Digitized by Google

l'on a trouvé une ceinture de Ste Madeleine, ouvrage de soie rouge, un morceau de soie de même couleur tissée de la main de la Vierge et deux ossements de saints dont on ne sait les noms.

37° Un autre reliquaire d'argent où s'est trouvé un gros ossement d'un saint dont on ne sait le nom.

38° Un reliquaire de filigrane d'or en forme d'œuf dans lequel sont des reliques de St Adrien, de Ste Claire, de Ste Barbe, de Ste Marguerite, de St Lambert et de St Benoit confesseur.

39° Un autre petit reliquaire d'argent en forme de boîte sur lequel est une figure et renfermant des ossements de St Serge et de St Bacche.

40° Un autre petit reliquaire d'or dans lequel est un ossement de saint dont on ne sait le nom.

41° Un autre petit reliquaire en filigrane d'or dans lequel sont quelques reliques de saints dont on ne sait les noms.

42° Un autre reliquaire d'argent en forme de boite ronde dans lequel est un gros ossement de St Etienne; la figure de ce saint est sur le couvercle.

43° Un autre reliquaire de cuivre sur un pied, presque entièrement à jour et contenant des reliques de St Fursy.

44° Un autre reliquaire de cuivre dans lequel est un ossement de St André.

45° Une petite boîte dans laquelle sont des ossements de St Gilles ermite et de St Christophe.

46° Un reliquaire d'argent représentant d'un côté un évêque en chaire et de l'autre côté divers saints, ne pouvant savoir quelles reliques y sont à défaut d'inscription.

47° Un autre petit reliquaire d'argent où est un

Digitized by Google

ossement qui le remplit et auquel en est suspendu un autre avec une chaîne d'argent rempli de reliques sans aucune inscription.

48° Un autre reliquaire d'argent en longueur dans lequel sont des reliques de St Firmin.

49° Une chasse ou fierte en laquelle sont dix figures de saints et où sont déposées un grand nombre de reliques fort précieuses.

50° Un autre reliquaire d'argent représentant d'un côté l'image de St François et de l'autre côté Ste Barbe.

51° Et un autre reliquaire sans inscription en forme de boîte autour duquel sont quatre figures et une au-dessus et qu'on a dit contenir les chaînes de Ste Marine.

Nous voyons que des cinquante et un reliquaires décrits aux deux inventaires et que nous avons indiqués en conservant autant que possible le texte des actes notariés, il n'en subsiste plus que sept. Cependant, dans la visite que nous avons faite du trésor de Longpré, sous la conduite de M. l'abbé Thierry, curé de la paroisse, nous avons remarqué deux autres reliquaires anciens qui ne figurent pas aux actes de 1667 ; ce sont d'abord un petit tryptique malheureusement fort abîmé, couvert de peintures, représentant au fond de chaque côté d'une croix creusée dans le bois la Vierge et St Jean, sur l'extérieur des volets St Pierre et St Paul, et sur l'intérieur deux saintes ; puis un autre reliquaire de forme quatrilobée, bordé de filigranes d'or et de pierres de couleur et ayant au milieu et dans les quatre lobes diverses reliques ; le dos en est en cuivre doré et représente un Christ en relief ayant aux deux côtés les figures, gravées dans le métal, de la Vierge et de

Digitized by Google

St Jean. Ce reliquaire, nous a-t-on dit, proviendrait de la fondation de l'église et remonterait, par conséquent, au XIIIe siècle ; le style du Christ est en effet complètement archaïque (Pl. I, n° 4.).

Enfin, en dehors des reliquaires sus-mentionnés, l'acte du 20 juin signale un certain nombre d'objets servant à l'exercice du culte, tels qu'un ciboire doré et argenté dans lequel est une petite croix de cuivre et qui a été donné par Lamberde de Brimeu, une boîte de cuivre dont le couvercle est en forme de pyramide pour porter le viatique aux malades, un calice d'argent doré avec la patène de même, un autre d'argent avec sa patène, deux chapes, deux tuniques, une étole le tout de drap d'or et de pareille façon et une chape à fond façon d'or.

Si nous faisons maintenant attention aux reliques décrites dans ces documents, nous trouvons que la liste des reliques de Longpré donnée en 1646 par le P. Ignace dans l'Histoire ecclésiastique d'Abbeville et reproduite par M. l'abbé Thierry dans sa Notice publiée en 1885 n'était plus exacte en 1667 et la présence à l'inventaire du doyen et des chanoines de Longpré doit cependant donner toutes garanties pour l'attribution vraie des reliques constatées.

Ainsi nous ne trouvons plus à l'inventaire les reliques suivantes mentionnées par le P. Ignace : Du sang de N. S., de la table de la Cène, du lait de la Vierge, de la verge d'Aaron, du bras de St Jean-Baptiste, des saints Paul, Philippe, Simon, Marc, Barnabé, Eustache, Chrysogon, Cosme, Damien, Demierre, Pantaléon, Denis, Militan, Martin, Bernard, Dominique, Antoine, Aubin, Domice et Robert, des saintes Anastasie, Gertrude, Agathe, Christine et

Digitized by Google

Elisabeth de Hongrie. Elles existaient probablement encore, mais anonymes et parmi celles portées à l'inventaire comme de saints dont on ne sait les noms.

Par contre, nous en rencontrons d'autres omises au catalogue et qui probablement étaient survenues postérieurement à la collégiale, telles que celles de la pierre où Jésus apparut à ses disciples après sa résurrection, de la pierre du mont des Oliviers, de la soie tissée par la Vierge, des saints Calixte, Calimer, Florian, Honoré, Vulmer, Julien, Pierre, Louis, Appollinaire, Pierre de Luxembourg, Remi, Lambert et Serge et des saintes Suzanne et Marguerite.

Il est regrettable que les deux inventaires que nous venons d'étudier ne nous donnent pas une description plus complète des reliquaires et ne nous fournissent aucun renseignement sur leur style ; d'après ceux qui existent encore à Longpré, nous devons supposer qu'il en restait bien peu de ceux dans lesquels on mit d'abord les reliques envoyées par Aleaume de Fontaine et que la plupart devait dater des xve et xvie siècles ; mais, il y a deux cents ans, l'archéologie n'existait pour ainsi dire pas et l'inventaire de 1667 n'était pas destiné à une société savante. Quoiqu'il en soit, il n'est pas à dédaigner puisqu'il nous fait connaître, en partie du moins, un grand nombre d'objets d'art dont le souvenir même était absolument perdu et qu'il nous donne sur le trésor de Longpré des renseignements antérieurs de plus de cinquante ans aux documents les plus anciens que l'on possédait jusqu'ici.

Digitized by Google

TESTAMENT D'UN GRAND SEIGNEUR

A LA FIN DU SEIZIÈME SIÈCLE

Lecture faite par M. F. DU GROSRIEZ *à la séance du 14 janvier 1892.*

MESSIEURS,

Je viens vous donner lecture d'un testament d'un grand seigneur de la fin du XVIe siècle, c'est celui de François de Soyecourt, l'époux de Charlotte de Mailly et le dernier de son nom, il mourut le 19 juillet 1596 ne laissant que des filles ; l'aînée Françoise épousa Pontus de Belleforière dont les descendants se sont qualifiés depuis marquis de Soyécourt.

Dans ce testament, François de Soyecourt manifeste sa volonté d'être inhumé au couvent des Jacobins de Compiègne, et ordonne la construction d'un tombeau qui devra y être élevé. Il institue ensuite un grand nombre de legs, qui dénotent le soin tout particulier qu'il apporte dans la distribution future de son immense fortune.

Ce testament avait été précédé en 1591 d'une déclaration de tous les biens du testateur avec l'indication de leurs provenances et la désignation motivée de l'héritier auquel ils devraient revenir, au cas ou ses enfants décéderaient sans postérité. Cet état des biens de ce riche seigneur, est susceptible d'offrir quelque intérêt pour le pays, car ils sont presque tous situés dans notre région ; et toutes les familles qui les ont possédés, appartiennent à notre contrée et comptent parmi les plus illustres maisons de Picardie.

Digitized by Google

Ces deux pièces, sont comprises dans un recueil manuscrit d'extraits d'actes de notaires du Ponthieu.

ÉTAT DES BIENS

François de Soyecourt, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut et dilection.

Comme le vouloir de Dieu a été de m'affliger en la perte de trois fils qu'il m'avait donnés, engendrés au mariage de moi sus-dit François de Soyecourt et de Charlotte de Mailly, héritière de la maison d'Auchy et de la maison d'Eaucourt, par avant veuve de Jean de Taix, du pays de Touraine, chevalier du dit ordre de Saint-Michel, colonel des gens de pieds français tant en France devant les monts qu'en Piémont, depuis maître et capitaine général de l'artillerie, et afin que l'on sache de quelle souche et tige sont procédées les terres étant présentement en ma maison, scavoir en cet an 1591, m'a semblé raisonnable en faire la présente déclaration, par devant notaires royaux et en envoyer copie collationnée, à mes bons parents, seigneurs et amis, des quels les dites terres sont procédées.

Premièrement, ma terre de Soyecourt et de Franvillers, advenant extinction du lignage du nom et armes de Soyecourt, retournerait à la maison de Genly, du nom de Hangest, à cause de Clémence de Soyecourt, qui épousa un seigneur de Genly, dont la race est éteinte et n'en reste que Madame de Hangest [1],

[1] Cette dame de Hangest, était Jeanne de Hangest, dame de Moyencourt qui, étant veuve de Philippe de Maillé, épousa Claude

Digitized by Google

dame de Moyencourt, veuve du sieur baron d'Esquerres, dont n'est venue qu'une fille qui a épousé en premières noces, le fils aîné du seigneur de Saint-Janvrin, neveu et héritier du Révérendissime Cardinal de Créquy, et en secondes noces, le seigneur comte de Saux en Provence, laquelle comtesse de Saux représente la maison de Genly de par sa mère.

Ma terre de René-l'Écluse, qui vient de Marguerite héritière de Poix [1], qui épousa Thibault de Soissons, seigneur de Moreuil, tenue de la Ferté de Saint-Riquier.

Ensemble, ma terre d'Offin située au comté de Saint-Pol, tenue du dit comté.

Ma terre de Goussencourt, située au village de Morchain tenue des religieuses et abbesse de Notre-Dame de Soissons, et 54 journaux de terre en deux fiefs tenus de la baronnie de Briocq, et une autre quantité de terres tenues de la seigneurie de Chilli, près Lihons, plus un fief nommé le Lucquet, tenu du comté de Ponthieu, à cause du bailliage de Rue

d'Aguerre (voir P. Anselme, Hangest, p. 749). Elle n'eut qu'une fille unique Claude d'Aguerre, qui fut mariée deux fois ; d'abord par contrat du 15 novembre 1572 à Antoine de Blanchefort, seigneur de Saint-Janvrin, fils de Gilbert et de Marie de Créquy, secondement à François-Louis d'Agoult, comte de Sault (voir P. Anselme, tome IV, p. 291).

Cette Marie de Créquy était, elle fille de Jean VIII de Créquy et de Marie d'Acigné et sœur d'Antoine de Créquy, évêque de Nantes, puis d'Amiens et cardinal.

Celui-ci obtint du roi la permission de faire porter à son neveu, Antoine de Blanchefort, fils de sa sœur Marie, le nom, les armes et le cri de Créquy (voir P. Anselme, tome VI, p. 785).

Ce neveu eut un fils, Charles de Blanchefort, qui fut sire de Créquy, pair et Maréchal de France, et devint duc de Lesdiguières par suite de son mariage avec Madeleine de Bonne, fille de François duc de Lesdiguières et maréchal de France (voir P. Anselme, tome IV, p. 291).

[1] Marguerite de Poix était fille de Jean Tyrel, seigneur de Poix et de Madeleine de Chatillon-Dampierre.

Digitized by Google

me sont venus de Péronne de Soissons et de la dite Marguerite de Poix ; donc retourneront à la maison de Créquy héritière de la dite maison et principauté de Poix.

Mes terres de Gouy et de Baunicourt et fief Larquette, tenus du comte d'Artois, à cause de son château d'Aubigny, et autres parties tenues de la seigneurie de Saulty, appartenant au prince d'Epinoy, me sont venues par Isabeau du Bos, sœur de Messire Maussart du Bos, ayeul de M. d'Esquerdes [1], au pays d'Artois, seigneur de . . . . Fruges . . . . Lambres . . . . partant à la maison d'icelui retourneraient les dites terres, par extinction de mon lignage et des descendants.

Ma terre de Verton, près Montreuil, et Nœufvilette, près Beaurains, qui sont tenues en un seul fief de la chatellenie de Beaurains, sont venues en ma maison par une fille du nom de Mauchevalier [2], seigneur de Wailly, Goyencourt près Roye, terres aujourd'hui possédées par le seigneur d'Estuberq, de la maison d'Halluin, puisné de la maison de Pieugnes et était encore le dit Mauchevalier, seigneur de Wargnies, possédé aujourd'hui par le seigneur d'Aguicourt ; Pourquoi en cas d'extinction retourneraient au dit seigneur d'Eclebecq ou d'Aguicourt.

Ma terre du grand manoir, située au bourg de Lihons, pays de Santerre tenue en partie du prieur de Lihons, vient de Jean de Brimeu, seigneur d'Hum-

[1] Les seigneurs d'Esquerdes étaient une branche de la maison de Fiennes.

[2] Les seigneurs d'Esclebecq étaient de la maison d'Halluin ; l'un d'eux était l'époux de Jeanne Mauchevalier, veuve de Josse de Gourlay, seigneur d'Aguicourt et fille de Jacques seigneur de Wailly (P. Anselme, tome III, p. 914).

Digitized by Google

bercourt, près Doullens, qui épousa en secondes noces Hue de Soyecourt, donc retournerait la dite terre en la maison de Mailly, en cas d'extinction, comme dessus.

Mes terres du Tilloloy et Saucourt tenues par un seul fief, nommé le fief du Fay, du marquisat de Nesles ;

Ma terre de Norempuis et fief de Chempi, tenus du sieur du Plaisiel de Roye, à cause de son fief ;

Ma terre de Conchy-aux-Pots, tenue du dit Plessiel de Roye, et un fief nommé le fief de Baillon, tenu du sieur de Cani, de la maison de Barbenson ;

Le village de Bourg de Burenies tenu par divers fiefs des religieux et couvent Saint-Eloy de Noyon ;

Les étangs de Feulvent et Wattevivier, tenus du seigneur de Roye ; un fief situé à Crapaumesnil, tenu du dit Crapaumesnil ;

Un fief situé au village de Gimillère, tenu de la seigneurie de Garbigny ;

Un fief situé à Rouvroy, tenu de Monseigneur l'évêque d'Amiens ;

Un fief situé à Verpillières, tenu de . . . . Toutes les dites terres situées en la prévosté de Roye me viennent de Madame Antoinette de Rasse, ma mère, fille unique et héritière de M. François de Rasse chevalier, seigneur de Largerie, Bellincamp, le Blocu Courcelles et Linchelles, situés en Flandre et chatellenie de Lille, Douai et Orchies, du sus dit Tilloloy, Saucourt Burernies et Corempuis et Daingnies en sénéchaussée de Boves, près Corbie, en cas d'extinction, comme dessus retourneraient en la maison de Chaulnes à cause que la dite dame Antoinette de Rasse veuve de Jehan de Soyecourt, mon père, épousa

Digitized by Google

en secondes noces M. Louis d'Ongnies, comte de Chaulnes.

Les terres de la Motte, Wrelingthun, Maginghem, Claves, situées en Boullonnais tenues du comté de Boullongne, Tinguery et autres seigneuries me sont venues de la dite dame Antoinette de Rasse, à la quelle elles étaient échues par Madame Anne de Foucquesolles sa mère et en cas d'extinction des deux maisons de Soyecourt et de Chaulnes retourneraient icelles terres à la maison de Bernieulles à cause qu'elles sont venues de Raoul de Bernieulles, puisné de la dite maison et est à présent le dit seigneur de Bernieulles, chef des armes de la maison de Créqui.

Quant à toutes les autres terres que je possède à présent, cy après déclarées, elles me sont, grace à Dieu, venues d'ac uet, comme la terre de René-écluse en Ponthieu, tenue de la seigneurie de Boufflers que j'ai acquise de Gabrielle de Sarcus.

La terre de Maçhy tenue du dit comté de Ponthieu, à cause du dit bailliage de Crécy, acquise par décret.

La terre d'Arry, en partie acquise des sieur et dame d'Inxent [1]; tenue du dit comté de Ponthieu à cause du bailliage de Rue, les bois Cathon et Cathonent y compris, plus le fief que Messieurs les Religieux, Abbé et couvent de Saint-Sauve en Montreuil avoient au dit Arry, dont les dits bois Cathon et Cathonent sont tenus.

Item le bois à Manchues que je tiens du fief de Souteauville, situé au dit lieu d'Arry.

La terre et le bois de Campigneulles qui étaient tenus de ma terre de Machy que j'ai réunis.

[1] Louis de Monchy, chevalier, seigneur d'Inxent, gouverneur de Laon et sa femme Aimée de Vaudricourt, dame de Rampont.

Digitized by Google

La terre de Saint-Aubin-en-rivière que j'ai acquise par décret, tenue de la seigneurie de Long.

La terre de Saint-Jean-lez-Brocourt que j'ai acquise de Messieurs les Religieux, Abbé et couvent de Saint-Pierre-lez-Selincourt.

Les bois Saint-Pierre, assis au bout des bois de Liomer que j'ai pareillement acquis des dits Religieux.

Un fief situé à Verton que m'a vendu le sieur de Fresnes, Blondel et qu'il avait acquis des dits Religieux de Saint-Pierre de Selincourt.

Toutes les terres labourables du domaine de René-Écluse par moi acquises et réunies.

Le Lienon et le jardin de Brocourt qui donne jusqu'au vieux moulin par moi acquis, dont partie est tenue de la Commanderie de Saint Mauvis, et depuis la porte du dit Brocourt était toutes maisons.

La terre de Liomer par moi acquise de M. de Bacqueville, tenue du château d'Arguel, sénéchaussée de Ponthieu.

La vicomté de Tuppigny et *abre* de Guiry tenus en franc alleu, acquis par moi sur Robert Guillard, huissier en la cour de Parlement, à Paris, auquel le tout était adjugé par décret.

Les terres d'Iron, la Vacqueresse, Saint-Martin-en-rivière, le Tarchon, Wallec, Mulattre, tenues du duché de Guise, par moi acquises sur le dit Robert Guillard, huissier au dit Parlement auquel elles étaient adjugées par décret.

Es environs de Tilloloy, j'ai acquis les ableds qui étaient dus au chapitre de Noyon plus les terres ou sont assises plusieurs remises que j'ai fait planter en bois, comme les terres acquises de l'eslu Carton de Roye, tenus de Messieurs les religieux, abbé et

Digitized by Google

couvent de Corbie, à cause de leur terre et seigneurie du Bus.

Plus les bois de Messieurs du chapitre d'Amiens situés joignant les bois du Bus, tenus des dits chapitres.

Item le bois Le Febvre acquis du dit eslu Carton, tenu de Messieurs les religieux, abbé et couvent de Corbie.

Plus une quantité de bois de Flourens Gaiaud et de Flourens Dieu, tenus de Messieurs les religieux, abbé et couvent de Corbie.

Plus la partie que j'ai au bois des Avesnes-lez-Laucourt que j'ai acquis de Bon de Lestocq, tenus de Messieurs les doyens, chanoines et chapitre de Saint-Flourent de Roye.

Plus le bois que j'ai acquis de Messieurs les religieux, abbé et couvent de Forestmontiers, situé à la Bucaille.

Item les bois de Tilloloy que j'ai acquis de Messieurs les religieux de Valloires.

Item les bois Alliame que j'ai acquis des sieur et dame de Mongeron, tenus du comté de Saint-Pol en Artois.

Plus le camp Saint-Eloy, que j'ai acquis de Messieurs les religieux, abbé et couvent de Saint Eloy de Noyon, situés joignant les dits bois Alliame et commençant d'un bout à une pièce de bois de la seigneurie de Veron nommé le Bois planté, d'autre bout, aux terres du dit Véron.

Plus j'ai acquis aux Hallots-lez-Véron plusieurs surcens sur plusieurs maisons, tenus de la dite seigneurie de Véron, foncierement.

Item ai acquis de diverses personnes le nombre de 57 journaux de terres et quinze verges commençant

Digitized by Google

au trou Bellevarre et finissant près des communes de Villers, la plupart enfermées de fossés et tenus des religieux de Saint-Pierre d'Abbeville.

Plus ai acquis près Mazinghem en Boulonnais un fief tenu de l'abbaye de Samer-au-bois.

Plus ai acquis de MM. les religieux, abbé et couvent de Valloires le lieu ou soulait être la cense du Tilloy avec 39 journaux de terres appendants et joignants ; la dite cense toute en une seule pièce.

Plus ai réuni à ma table et domaine de René-Écluse la seigneurie de Wacogne vendue par Jean Carpentier sieur de Collines.

Le contenu es articles sus dits au nombre de 36, le dit seigneur de Soyecourt comparant en personne a reconnu et avoué véritable par devant nous, Antoine Legrand et Guillaume Mareschal, notaires royaux en Ponthieu, demeurants en la ville de Rue, soussignés, au quel seigneur requérant avons accordé les présentes pour lui servir et à tous autres qu'il appartiendra, ce que de raison qui furent faites et expédiées et reconnues au dit Rue en la chambre du dit seigneur en l'hôtel des Tourelles ou le dit seigneur fait de présent sa résidence, le 16 janvier 1591 avant midi, avec lesquels notaires le dit seigneur a aussi signé les présentes.

Ainsi signé au bas de la minute originale.

F. DE SOYECOURT.

A. LEGRAND et MARESCHAL,
Notaires.

Digitized by Google

TESTAMENT [1]

Au nom de la simple et indivisible Trinité, je François de Soyecourt, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, seigneur du dit Soyecourt, Grand-Manoir et Goussencourt, situés en la prévosté de Péronne, Gouy et Bavincourt-en-Artois, Offin au comté de Saint-Pol, Verton-sur-la-Mer, René-l'Ecluse, Tilloloy, Saucourt, Burerny, Conchy-aux-Pots et Corempuis situés en la prévôté de Roye, La Chotte-Wrelincthun, Mazinghem et autres situés en Boulonnois, Saint-Aubin-en-Rivière, Machy, Arry, en partie situés au comté de Ponthieu, Verines aussi situé en Ponthieu par moi acquis de M. de Bacqueville, la vicomté de Tuppigny tenu en franc alleu, item la Vacqueresse Saint-Martin-en-Rivière, par moi acquis de Robert Guillard, huissier au Parlement et autres terres acquises aux environs et circonvoisines de celles susdites, à tous présents et à venir salut et dilection en Jésus-Christ, savoir fait que comme dès le 29e jour de janvier 1583, j'ai partagé mes dites terres, biens et seigneuries, et en ai disposé au profit des enfants issus et engendrés au mariage de moi susdit François de Soyecourt et de Madame Charlotte de Mailly, mon épouse, par avant veuve de M. Jean de Thaye, chevalier du dit ordre de Saint-Michel, colonel des gens de pied français, tant en France comme en Piémont, capitaine de 50 hommes d'armes, depuis grand maitre

[1] (Mss. du Grosriez. Vol. des actes. T. II, n° 927.)

Digitized by Google

et capitaine général d'artillerie de France, icelle dame héritière de la maison d'Auchy et d'Eaucourt et sur icelui testament fait aucun annexe et codicille le 21e jour de fevrier 1585, le tout par-devant notaires royaux au dit Ponthieu, résidents en la ville d'Abbeville et il serait advenu que depuis le dit partage et disposition testamentaire, le vouloir de Dieu ait été de révoquer à soi trois des dits enfants, savoir : Maximilien de Soyecourt, mon fils aîné, à son trépas, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, Charles de Soyecourt, mon second fils, aussi gentilhomme de la dite chambre, et Abdias de Soyecourt, mon troisième fils, capitaine de trois enseignes de gens de pied, de façon que pour le présent en notre dit mariage ne serait resté aucun enfant mâle, ainsi seulement trois filles, savoir : Françoise de Soyecourt, mon aînée, veuve de M. Ponthus de Belleforière, seigneur d'Itre, Caigny et Olisy, gouverneur de Corbie, gentilhomme servant du roi ; Charlotte de Soyecourt, ma seconde fille, à marier, et Suzanne de Soyecourt, ma troisième fille, dame de Saint-Samson [1].

A raison de quoi, considérant être raisonnable, changer, muer et corriger icelles dispositions ci-devant faites, j'ai le tout révoqué, cassé, annulé et par ces présentes en tant que métier est ou serait, les révoque, casse et annulle ensemble tous autres que pourrais avoir fait par avant le passement des présentes, en quoi faisant, ne voulant mourir intestat, considérant la mort être naturelle et l'heure inconnue, étant, grâce à Dieu, sain et entier de corps, esprit, mémoire et entendement, fait et ordonne mon testa-

[1] Mariée avant sa sœur à Guy d'Auxy, seigneur de Saint-Samson, fils de François et de Marie Raguier de Pousse.

Digitized by Google

ment pour ma dernière volonté, comme il en suit que je veux et entends son plein et entier effet.

Premièrement, je crois, confesse et déclare que je veux vivre et mourir en la foi et religion de l'Église catholique, apostolique.

Secondement, je désire, après qu'il aura plu à Dieu séparer mon âme de ce corps, que mon dit corps soit inhumé, si tel est le vouloir de Dieu, aux Jacobins de Compiègne, où plusieurs de mes prédécesseurs et mes dits trois fils sont enterrés ; priant MM. les Rév. Pères religieux, prieur et couvent de M. Saint-Dominique des Jacobins de Compiègne [1], permettre que dans le chœur ou la nef de l'église de leur monastère, pour la mémoire de mes dits trois enfants Maximilien, Charles et Abdias de Soyecourt, soit faite pour eux trois une sépulture élevée de la plus exquise pierre qui se pourra trouver selon qu'il s'en recouvre es environs de l'abbaye de Marolles-en-Hainaut [2], et encore une autre pareille sépulture pour moi et d'icelle dame Charlotte de Mailly, notre épouse, derrière celle de mes dits trois fils ; et que en ce sculpture soit représenté comme à chevalier appartient et la dite dame suivant son état et rang : et où il se trouverait les représentations en cuivre relevé être plus honorables, je prie mes exécuteurs cy après nommés, qu'elles soient faites de la dite étoffe de cuivre ainsi que les armes et alliances de notre maison soient à l'entour

[1] Le couvent des Jacobins de Compiègne a été démoli à la Révolution et fait place à un hôtel privé, propriété actuelle de la famille de Bicquilley, dans le jardin une partie des cloîtres existe encore et les statues en marbre blanc de François de Soyecourt et de Charlotte de Mailly s'y voient encore, dit Joanne, dans son guide du Nord de la France.

[2] Marolles est situé près de Landrecies (Nord).

Digitized by Google

des dites sépultures avec deux enseignes de gens de pied; pour mon regard, de taffetas blanc et violet et un guidon de gendarmes ; pour Abdias de Soyecourt, trois enseignes de gens de pied des couleurs qu'il les soulait porter; plus, que nos cottes d'armes, sallades gantellets et épées d'armes soient aussi posés comme est la coutume, voulant que pour le satisfaire et fournir soit employée jusqu'à la somme de mille écus et plus s'il convient, à prendre sur mon héritier principal.

Il ordonne ensuite la construction d'une chapelle dans le cimetière de l'église de Tilloloy, à main gauche en entrant dont il désigne la longueur, largeur et hauteur et la manière dont doivent être faits leurs mausolées et épitaphes ainsi que celles de ses trois enfants, dit ensuite que ses plus anciens prédécesseurs sont inhumés dans la chapelle de N.-D. en l'abbaye de Corbie, veut qu'il soit posé dans la dite chapelle une épitaphe où il sera indiqué que son corps, celui de son épouse et de ses trois enfants sont inhumés au dit Compiègne; que tous les quartiers de ses armes soient faits de pierres dures et grandes tables d'attente au-dessous, dénotant les alliances et les titres qu'une chacune femme y aura apportés. Comme Antoinette de Rasse, notre dame et mère, héritière de M. François de Rasse, chevalier, seigneur de la Hangerie, conseiller et maitre d'hôtel ordinaire des rois Louis XII, François Ier et Henri II, dame de son propre, des terres de la Gaigerie, Bellincamp, le Blocul, Courselles et Linchelles situées en Flandre, de Tilloloy, Saucourt, Bunerines, Conchy-aux-Pots et Corempuis situées en la prévôté de Roye, de Demuin en sénéchaussée de Boves, de la Motte-Wreling-

Digitized by Google

thun, Mazinghem et autres situées en Boulonnais ;

dame de Soyecourt, comtesse de Chaulnes; Péronne de Soissons, fille de M. Thibault de Moreuil, prince de Chinay et de Marguerite de Poix, héritière de la maison et principauté de Poix, icelle Péronne, dame de son propre, de René-l'Ecluse, Offin au comté de Saint-Pol, de Goussencourt près Nesles ;

dame de Soyecourt, Isabeau du Bos, fille de M. Manssart du Bos, seigneur des Guerdes, dame des terres de Gouy et Bavincourt-en-Artois ;

dame de Soyecourt, Marguerite de Mailly, veuve de M. Jean de Brimeu, seigneur d'Humbercourt, comte de Melhes, dame du grand manoir situé à Lihon.

Dame de Soyecourt, Agnès de Caieux, fille d'Enguerrand de Cayeux, Bouillencourt-en-Sery, dame de Bonnay, Bécourt et Méneslies près Gamaches.

Dame de Soyecourt, de Wargnies ou Mauchevalier, dame de Verton-sur-la-Mer.

Dame de Soyecourt, Barbe de Mouy, fille de M. Colart de Mouy, seigneur du dit Mouy et de Than.

Dame de Soyecourt, ... dame de Varennes, fille de Flourens de Varennes, maréchal de France [1].

Charlotte de Mailly, dame de Soyecourt, notre épouse, paravant veuve de Thais, comme dessus est écrit. Pour la construction et édification de laquelle chapelle sera employé jusqu'à la somme de 2000 livres et plus, payable par son héritier.

Quant à ses biens immeubles, le dit seigneur testateur veut que, dans le cas ou la dite Françoise de Soyecourt, sa fille aînée et héritière apparente viendrait à

[1] Le P. Anselme dit que Flourens de Varennes était amiral en 1270. Dans la généalogie de Soyecourt, il ne relate pas l'allance de sa fille avec un Soyecourt.

Digitized by Google

lui succéder dans le cas où il ne laisserait hoir mâles, elle soit tenue de délivrer à Charlotte de Soyecourt, fille puisnée du dit seigneur testateur, les terres de Gouy et Bavincourt-en-Artois, tenus scavoir : partie du roi d'Espagne à cause de son château d'Aubigny-le-Comte et l'autre partie du prince d'Espinoy à cause de la seigneurie de Saulty. Ensemble tous les autres fiefs situés aux dites terres et aux environs d'icelles de quelques seigneurs qu'elles soient tenues, plus sa terre du grand Offin, comme elle se comporte et étend, tenue du comte de Saint-Pol, plus ses terres de Verton près Montreuil et de Neuvillette près Beaurain, tenues en un seul fiel de la chatellenie de Beaurain, plus le fief et seigneurie par lui acquis du sieur Blondel de Fresnes, situé à Verton, tenu des religieux, abbé et couvent de Saint-Pierre-les-Selincourt, plus toutes les terres qu'il a au pays de Boullenois et enfin les deux cents livres de rente perpétuelle et sans remboursement qu'il a sur la maison de Foucquesolles, et ce pour la remplir de tous les droits qu'elle pourrait avoir sur toutes ses terres et seigneuries.

Et à Suzanne de Soyecourt, sa troisième fille, dame de Saint-Samson, le dit testateur veut qu'il lui soit donné sa terre de Saint-Aubin-en-Rivière tenue du comte de Rœux [1], à cause de sa seigneurie de Long, plus la terre de Liomer acquise de Messieurs de Bac-

[1] Le comte de Rœux devait être alors Eustache comte de Rœux après la mort de son frère Jean.

Jean de Croy, comte de Rœux, chambellan du roi d'Espagne et capitaine de 50 hommes d'armes, mourut en 1581 sans héritiers.

Marie de Croy, épouse d'Adrien de Boulainvilliers qui hérita de la seigneurie de Long, était, dit le P. Anselme, fille de Ferry et de Lamberte de Brimeu, conséquemment n'était pas sœur des frères Jean et Eustache.

Digitized by Google

queville tenue du roi à cause de son château d'Argueil, plus les bois Saint-Pierre tenant à ceux de Liomer, plus la terre de Saint-Jean-lez-Brocourt tenue des religieux de Saint-Pierre de Selincourt, plus enfin une rente de 500 livres à lui due par le duc d'Aumale [1], hypothéquées spécialement sur le bois du Waudier.

Au moyen des deux legs par lui faits à ses deux filles, l'intention du testateur était que sa fille aînée ait tous ses autres biens, qu'il charge spécialement de payer toutes ses dettes, substitue toutes ses filles les unes aux autres, institue les dites demoiselles ses filles ses légataires universelles à condition qu'elles seront chargées d'acquitter le douaire et jouissance que la dite dame Charlotte de Mailly son épouse et leur mère a sur iceux au désir de son contrat de mariage.

Dans le cas ou ses trois filles décéderaient et que leurs enfants après elles décéderaient sans enfants, le dit seigneur testateur veut que toutes les acquisitions qu'il a faites retournent en la maison de Chaulnes, descendants directement de Louis d'Ongnies, chevalier de l'ordre du roi [2], capitaine de 50 hommes d'armes, conseiller au conseil privé et superintendant des finances de France, lequel épousa la dite dame Antoinette de Rasse, mère du testateur, avant veuve de Jean de Soyecourt, père du dit seigneur testateur.

Le testateur déclare ensuite que les baillis, procureurs d'office et greffiers lui ayant rendu de grands services dans leurs places et afin que chacun d'eux

[1] Charles de Lorraine, duc d'Aumale, grand veneur de France, fils de Claude, grand veneur de France et de Louise de Brézé, il fut condamné à être écartelé et mourut à Bruxelles en 1631.

[2] Louis d'Ongnies, premier comte de Chaulnes, était fils de Philippe et de Suzanne L'Huillier ; il batit avec sa femme Antoinette de Rasse le château de Chaulnes.

Digitized by Google

ait mémoire de lui, il veut qu'il soit distribué à chacun des dits officiers qui seront en charge lors de son décès une robe longue, collet et chausse d'estamette à 4 livres l'aune, pourpoint de camelot noir d'Amiens, le tout garni ; pour se garnir et vestir jusqu'au chapeau ; et à leurs femmes, un marc d'argent chacune, réduit en vaisselle comme ils verront bon être.

A tous ses gardes de bois, dits sergents, une mandille et chausse de drap noir, à un écu l'aune, avec le pourpoint de toille noire à 14 sols tournois l'aulne, il lègue ensuite à ses domestiques sçavoir :

A Pierre Martin, son plus ancien serviteur, 50 livres de rente viagère tous les ans.

A Romain Flamecq, parfermier, 24 livres et un muid de bled, mesure de Roye, aussi de rente par an.

A Pierre Lavoisier, 50 livres de rente tous les ans sa vie durante.

A Jullien André, autre et pareille somme de 50 livres de rente viagère, tous les ans.

A Louis Cailleux, l'un de ses cuisiniers, 20 livres et un muid de bled (mesure de Roye), tous les ans, durant sa vie.

A Luc, cocher, 12 livres et un muid de bled, mesure que dessus, sa vie durante, tous les ans.

A .... Rosier, son vieux jardinier, 12 livres et un muid de bled, mesure que dessus, tous les ans sa vie durante.

A Augustin Cailleux, son portier de Tilloloy, 12 livres de rente sa vie durante.

A Sébastien Wallart, l'un de ses cuisiniers, 12 livres de rente viagère.

A Gilles Wytart, son valet de chiens, 10 livres de rente sa vie durante.

Digitized by Google

A Claude, son frère, 10 livres de rente tous les ans viagerement.

Et à tous ses autres serviteurs et servantes qui seront chez lui au jour de son décès, deux années de leurs gages, excepté ceux qui seraient à son service depuis un mois seulement,

Veut enfin qu'il soit fourni à tous ses domestiques à chacun un manteau et une chaussette de drap noir, à un écu l'aulne, collet et pourpoint de camelot d'Amiens à 14 sols l'aulne, et aux servantes une robe de drap noir au pareil prix, et les habillements de ceux auxquels il donne 50 livres de rente seront d'estamette à 4 livres l'aulne.

Nomme pour son exécuteur testamentaire Messire Charles d'Ongnies, chevalier des ordres du roi, capitaine de 50 hommes d'armes, comte de Chaulnes, son frère utérin [1], et lui donne pour accesseurs en la dite place Messire Louis de Véronnes, écuyer, et Jehan de Fer, écuyer, seigneur de Selincourt, lesquels entendent bien ses affaires, pourquoi il veut qu'ils soient appellés à la conduite de ses affaires ; que, dans le cas ou ils seraient obligés de faire des voyages, pour les suivre, ils soient payés 3 livres par jour ; enfin il lègue à chacun d'eux une pension viagère de 100 livres par an, payable par quartier.

Lègue à M. Jean Vacquette, procureur au siège présidial d'Amiens [2], qui lui a rendu de signalés

[1] Charles d'Ongnies, époux de Anne des Ursins, veuve de Guillaume de Lannoy, eut pour fils Louis qui ne laissa pas d'enfants mâles de sa femme Anne d'Humières et n'eut qu'une fille Louise, qui devint seule héritière et qui, en épousant Philibert-Emmanuel d'Ailly, vidame d'Amiens, baron de Picquigny, porta la terre de Chaulnes dans cette famille.

[2] Jean Vacquette, seigneur du Cardonnoy, époux de Marthe

Digitized by Google

services depuis de longues années, 50 livres de rente viagère sa vie durante, et qu'il soit employé à ses affaires.

Donne à Me Antoine Legrand, substitut du procureur du roi en la ville et bailliage de Rue, qui l'a servi fidèlement en l'une de ses principales terres qui se nomme René-l'Écluse, la somme de 25 livres de rente viagère, tous les ans et veut qu'il soit employé tant qu'il vivra à la conduite de la dite terre.

Veut que la rente de 100 livres tous les ans qu'il a donnée à Marie Lavoisier, mariée à Senlis, lui soit exactement payée.

Veut également que la donation qu'il a faite à Claude Morant, demeurant à Rue, de 53 livres de rente qu'il a hypothéquée sur les bois Cathon et Cathonnent lui soit payé.

Charge Françoise de Soyecourt, sa fille aînée, dame de Bellefourière, du paiement de toutes les pensions et rentes viagères ci-devant exprimées, ne voulant pas que Suzanne et Charlotte de Soyecourt, ses deux filles puisnées, en puissent être tenues.

Fait au dit Rue, en l'hôtel de Tourelles où icelui seigneur fait sa résidence, le mercredi dixième jour d'avril 1591, devant midi.

Par-devant nous, Antoine Legrand, Guillaume Mareschal et André Descamps, notaires royaux en Ponthieu, résidant en la ville de Rue.

Au bas du testament se trouve un codicille fait par

Fournier fut, comme son frère aîné Jacques, procureur à Amiens, il était fils de Jacques, seigneur de Méricourt et de Marie Bauduyn.

M. A. Ledieu, dit, dans *la Vallée du Liger*, page 51, que ce Jean Vacquette acquit la seigneurie de Saint-Jean le 14 mai 1587 et la revendit plus tard à François de Soyecourt.

Digitized by Google

le dit seigneur de Soyecourt, le 20 juillet 1591, parce qu'il révoque le legs qu'il avait fait à Claude, frère de Gilles Vytart, attendu qu'il est sorti de la ville d'Abbeville où il l'avait mis en métier et fait don de la dite rente viagère à Jean Lavoisier, frère germain du dit Pierre Lavoisier, ci-devant nommé.

En marge de la première feuille de ce testament, il se trouve une note faisant mention que le dit seigneur de Soyecourt a fait un autre codicille par-devant Mes Jean Delcourt et Nicolas Doresmieulx, notaires à Abbeville, le 31 juillet 1595.

Plus bas se trouve, également écrit en marge, en la première page du dit testament, que le dit seigneur de Soyecourt est décédé en sa maison de Tilloloy, le vendredi 19 juillet 1596.

NOTE SUR QUELQUES SCULPTEURS EN BOIS DANS LE VIMEU

Au XVe Siècle

Par M. Émile Delignières, Président.

Dans un ouvrage remarquable de Mgr Dehaisnes, président de la Commission historique du Nord, sur la *Vie et les œuvres de Jean Belgambe* (Lille, 1890), obligeamment communiqué par notre excellent collègue, M. le comte de Galametz, le savant auteur cite un *Jean Lefebvre l'entailleur,* né à *Bellefontaine* (sic) *en Vimeu.* Ce Lefebvre fut reçu bourgeois de Douai le 23 avril 1428; il fit sous le nom de *Jean l'entailleur* divers travaux de sculpture et de peinture à Saint-

Digitized by Google

Amé [1] de Douai en 1442 et en 1443 ; il légua le 9 avril 1450 une image de la Vierge dorée, d'or fin, à la collégiale de Saint-Pierre, dans la même ville.

Il avait été précédé en cette ville par *Pierre Lefebvre,* aussi entailleur, également originaire du Vimeu, en Picardie, qui avait juré la bourgeoisie le 14 mai 1412. Nous relevons ici les documents indiqués à ce sujet par Mgr Dehaisnes parce qu'on pourra y puiser, pour un travail plus approfondi sur ces artistes, des renseignements précieux ; Archives communales de Douai : — registre aux bourgeois de 1412 à 1470 fol. 22 et 48, série FF. — Registre aux testaments de 1438 à 1451 fol. 226. Et dans les Archives départementales du Nord : Comptes de la Fabrique de la Collégiale Saint-Amé, années 1442, 1443.

Plus loin, l'éminent auteur de la vie de Jean Belgambe cite un nom qui se rattache tout particulièrement à notre ville, et qui, par là, nous intéresse d'autant plus, c'est celui de *Pierre Lheureux, imagier de Saint-Vulfran d'Abbeville* (Mémoires de l'Académie d'Arras, 1876).

Enfin, dans le même ouvrage, sont relevés, d'après des comptes d'Hénin-Liétard, les noms d'un certain nombre de peintres et tailleurs d'images parmi lesquels nous trouvons notamment un *Simon Lheureux* et son fils *Jean,* auteurs d'importants travaux pour l'église ; l'auteur ajoute que ces derniers étaient peut-être parents de *Pierre Lheureux,* toujours qualifié d'imagier de Saint-Vulfran d'Abbeville. « Ces artistes, dit-il d'après les mentions des comptes, ont surtout été

[1] La collégiale de Saint-Amé était la plus ancienne église de Douai ; ses nefs et ses cloîtres étaient peuplés de statues dues au ciseau des Jean Lentailleur et des Martin Toulet.

Digitized by Google

employés pour de simples travaux d'ornementation, et c'est au peintre douaisien, Jean Bellegambe, que s'adressa l'abbé de Saint-Vaast (d'Arras), Martin Asset, lorsqu'il voulut exécuter de grandes œuvres artistiques. »

Quoi qu'il en soit, et nous bornant aujourd'hui à ces simples relevés, il était tout particulièrement intéressant pour nous, Abbevillois, de trouver dans le savant ouvrage de Mgr Dehaisnes, des noms se rattachant à notre ville et à la Picardie, surtout pour cette époque du quinzième siècle. Nous connaissions en effet des sculpteurs d'Abbeville ou des environs au seizième e au dix-septième siècle, tels que les Caron, Claude David, Thibaut Poissant, Crurin, Pierre Sallé, Jean Poultier, et, au dix-huitième, Nicolas Bellet, Louis Lecomte dit Lecomte Picard, Moulin et autres, et nous nous proposons de les étudier quelque jour à l'aide de notes et documents recueillis ; mais nous n'avions connu jusqu'à présent, comme remontant au quinzième siècle qu'un seul nom d'artiste de notre ville, *Ernoul Delf,* entailleur, dont une œuvre des plus intéressantes et parfaitement conservée, *Notre-Dame de Pitié,* se trouve encore actuellement au-dessus de la cheminée de la salle des archives à la mairie, où elle est restée depuis 1469. Nous reviendrons à quelque jour sur cette belle et curieuse pièce que nous avons étudiée dans son ensemble et dans ses détails.

Digitized by Google

Séance du 7 avril 1892

PRÉSIDENCE DE M. ÉM. DELIGNIÈRES

M. DE GALAMETZ signale aux recherches des membres de la Société l'existence à la ville d'Eu de deux hôpitaux, l'hôpital picard et l'hôpital normand, dont il est question dans le testament de Jacqueline de Montmorency, veuve du seigneur de Marest-Oust en 1510.

M. ALCIUS LEDIEU ayant découvert aux archives municipales d'Abbeville le registre de Me Legrand, notaire à Rue, contenant la copie du temps de l'état des biens, du testament et d'un codicille de François de Soyecourt, a copié ces trois pièces, qu'il a fait précéder d'une notice sur les Soyecourt et d'une analyse de ces documents ; les noms de lieux et les noms de personnes sont scrupuleusement identifiés et font l'objet de notes historiques et biographiques. — Renvoyé à la commission des mémoires.

Dons d'ouvrages :

1° M. A. JANVIER, *Le Livre de la propriété des choses par Barthélemy de Glanville.*

2° M. PAUL TIERNY, *La Prévôté de Montreuil et le Traité de Brétigny* ; en déposant cet ouvrage sur le bureau, M. Ém. Delignières en lit un compte rendu que l'on trouvera plus loin (V. p. 152).

Est nommé membre correspondant, M. le baron P. DE BRÉCOURT.

Digitized by Google

Séance du 5 mai

PRÉSIDENCE DE M. ÉM. DELIGNIÈRES

Après le dépouillement de la correspondance, M. Ém. Delignières donne lecture d'une lettre de M. Lefebvre du Grosriez « dans laquelle ce membre dit qu'en raison de circonstances indépendantes de sa volonté, il a laissé subsister plusieurs erreurs de noms de lieux » dans la communication qu'il a faite de deux documents concernant François III de Soyecourt, communication insérée au dernier Bulletin. Deux de ses collègues, MM. de Galametz et Alcius Ledieu lui avaient signalé précédemment, du reste, que la copie de ces deux pièces était fautive et incomplète.

M. de Crèvecœur fait connaître que notre collègue, M. Gontier, vient de faire au Théâtre une très intéressante conférence sur les nids d'oiseaux.

La Société décide, sur la proposition de M. Alcius Ledieu, que l'excursion annuelle archéologique aura lieu à Ham et à Péronne.

M. Ém. Delignières annonce la mort de M. Aug. Bridoux, dernier graveur en date d'Abbeville, décédé à Orsay le 9 avril dernier ; il en prend occasion pour donner lecture d'une notice biographique très complète de cet artiste, qui avait obtenu, à vingt ans, le premier grand prix de Rome. L'auteur a traité ce sujet avec beaucoup de délicatesse ; il a vivement intéressé ses auditeurs, auxquels il a fait connaître les

Digitized by Google

déboires nombreux et immérités de l'artiste abbevillois. — Renvoyé à la commission des mémoires.

M. Alcius Ledieu donne lecture d'une notice sur le prince de Savoie, frère de l'infortunée princesse de Lamballe, décédé en 1785, seigneur de Domart-sur-la-Luce ; son corps, déposé dans le chœur de l'église de ce village, a été exhumé en 1889 par ordre du roi d'Italie et transporté dans les caveaux de la cathédrale de Turin. — Renvoyé à la commission des mémoires.

MM. l'abbé Vitasse, curé-doyen d'Auxi-le-Château, et É. Dieppe, négociant à Abbeville, sont nommés membres correspondants.

Séance du 2 juin

PRÉSIDENCE DE M. ÉM. DELIGNIÈRES

M. J. Vayson, qui avait signalé à la précédente séance la démolition dans la chaussé d'Hocquet d'une maison de construction fort curieuse, présente une vue prise par lui de cette habitation ainsi que le dessin de l'inscription suivante relevée sur une pierre trouvée dans les fondations :

PIERRE
MVS
1661

M. de Crèvecœur rend compte en ces termes de l'inauguration du chœur de l'église de Naours, où il s'est rendu dimanche dernier avec l'un de ses col-

Digitized by Google

lègues pour représenter la Société sur l'invitation qui en avait été faite par M. l'abbé Danicourt :

« Dimanche dernier, 29 mai, avait lieu à Naours une importante cérémonie : c'était l'inauguration du chœur de l'église. A cette occasion, notre actif collègue, M. l'abbé Danicourt, avait invité M. le Président et l'un de nos collègues du bureau à se rendre à Naours pour représenter la Société. M. Delignières, retenu ici, m'a prié de vouloir bien le remplacer.

« Vous ne serez point surpris d'apprendre que l'accueil que nous a fait M. Danicourt a été des plus chaleureux.

« L'œuvre de restauration qu'il a entreprise et menée à bonne fin sans aucune direction étrangère, est vraiment remarquable. La partie la plus ancienne de cet édifice, qui est le chœur, date de l'extrême fin du XIIIe siècle. Jusqu'ici, la voûte, qui avait été recouverte de badigeons successifs, ne laissait point supposer que, sous cet enduit, se trouvaient cachées d'admirables sculptures du plus pur style ogival primitif. Avec le flair qui le caractérise, M. l'abbé Danicourt devina les beautés qu'un zèle mal éclairé avait cachées depuis si longtemps aux yeux des archéologues.

« Au mois d'août 1891, M. le curé de Naours faisait commencer les premiers travaux de grattage de la voûte du chœur ; des lambris et des tableaux de nulle valeur furent enlevés et, au fur et à mesure que les travaux avançaient, notre collègue éprouvait chaque jour une surprise nouvelle. Là, de gracieuses nervures sillonnant la voûte laissent voir aux retombées de petites figures délicatement sculptées : un moine, un joueur de vielle, un chanteur ; ici, c'est une des

Digitized by Google

rares crédences qui nous restent du XIIIe siècle ; on sait que c'est à cette époque que l'on fait remonter les plus anciennes crédences. Derrière le maître-autel apparaît maintenant une croisée qui se compose de deux ouvertures en lancette encadrées dans une plus grande ogive ; les chapiteaux des piliers sont du plus pur style du XIIIe siècle ; les feuillages et les animaux qui les décorent ont été exécutés par un artiste habile. Dans la partie gauche du transept, la rosace qui l'éclaire vient d'être remise dans son état primitif.

« Par cette restauration, le chœur de l'église de Naours a subi une transformation qui en fait aujourd'hui l'un des morceaux les plus intéressants de la région. M. l'abbé Danicourt, qui a dirigé et surveillé les travaux, nous donnera sans doute prochainement une étude complète qui vous permettra de mieux juger la transformation dont vient d'être l'objet le chœur de l'église de Naours.

« En terminant, nous vous dirons que nous avons été vivement touché du cordial hommage que, dans un toast, M. l'abbé Danicourt a rendu à la Société d'Émulation ; nous vous faisons part, bien agréablement, de ses sentiments de reconnaissance et de franche sympathie pour une compagnie qui, a-t-il dit, n'a jamais cessé de le soutenir et de l'encourager dans les œuvres de reconstitution qu'il poursuit depuis plusieurs années. La Société d'Émulation, lui avons-nous répondu, ne faillira jamais à sa tâche ; elle secondera toujours dans la mesure de ses moyens et sans esprit de parti les travailleurs et les chercheurs qui, comme notre correspondant de Naours, s'adonnent avec ténacité à des études qui nous sont communes. »

Digitized by Google

M. Wignier de Warre, en faisant passer sous les yeux de ses collègues un certain nombre de méreaux, en fait connaitre l'usage ; il entre à ce sujet dans des détails fort curieux et pour ainsi dire inconnus, car il a pu découvrir à ce sujet dans l'un des manuscrits de la Bibliothèque d'Abbeville des documents qui lui ont été d'un grand secours pour l'étude des méreaux de Saint-Vulfran. — Renvoyé à la commission des mémoires.

Séance du 7 juillet

PRÉSIDENCE DE M. ÉM. DELIGNIÈRES

M. J. Vayson, l'un des délégués de la Société au congrès de la Société française d'archéologie tenu à Orléans, rend compte des séances auxquelles il a assisté, des excursions faites en cette circonstance et il fait passer sous les yeux de ses collègues plusieurs dessins dus à son crayon représentant les monuments qui l'ont le plus frappé. Il fait ensuite connaitre que le congrès de la Société française d'archéologie se tiendra à Abbeville en 1893, et pense qu'il serait opportun de s'occuper dès aujourd'hui des dispositions à prendre pour donner à ce congrès tout l'éclat qu'il doit comporter. A cet effet, une commission est nommée pour se mettre en rapport avec M. le comte de Marsy.

M. Ém. Delignières entretient la Société de l'excursion faite le 20 juin à Ham et à Péronne, à laquelle vingt membres titulaires ou correspondants ont pris

Digitized by Google

part; il se fait de nouveau l'interprète de la Société envers M. l'abbé DANICOURT, curé de Naours, précédemment pendant quinze ans vicaire à Ham où il a laissé les meilleurs souvenirs. Grâce à la parfaite connaissance de cette ville par leur obligeant cicerone, les excursionnistes ont pu, pendant un laps de temps relativement court, visiter en détail le vieux château, si plein de souvenirs historiques, l'église, dont la crypte est surtout remarquable, et enfin l'abbaye. Mêmes remerciements sont adressés à nos aimables guides à Péronne, MM. H. DABOT et O. GAUDECHON, lesquels ont conduit successivement les excursionnistes au musée, à l'église Saint-Jean-Baptiste, aux fortifications et aux vieilles maisons de la Grande place, dont l'une est la propriété de M. Dabot et l'autre celle de M. Gaudechon.

M. DE WAILLY, dont la compétence dans les questions artistiques est depuis longtemps connue, lit son rapport annuel sur les œuvres des artistes picards au Salon des Champs-Élysées de 1892. (V. p. 163.)

Dons d'ouvrages :

1° *Album Caranda ;* don de M. F. Moreau, qui continue avec tant de succès la publication d'un ouvrage admiré par tous les archéologues.

2° *Météorologie du département de la Somme,* par M. H. Duchaussoy. A propos de ce don, M. ALCIUS LEDIEU renouvelle une proposition qu'il a déjà faite, c'est qu'à l'avenir il soit rendu compte des ouvrages offerts par les membres titulaires ou correspondants et par les auteurs appartenant à notre département. — Adopté.

3° *Lettres d'un lycéen et d'un étudiant*, par

Digitized by Google

M. H. Dabot; M. Ém. Delignières donne lecture d'une analyse de cette brochure et de celle à laquelle elle fait suite (Voir p. 150).

Séance du 4 août

PRÉSIDENCE DE M. ÉM. DELIGNIÈRES

M. le comte de Marsy, président de la Société française d'archéologie, s'est rendu, d'accord avec M. le Président, à la séance de ce jour, à l'effet de prendre toutes les mesures pour l'organisation du congrès qui doit se tenir à à Abbeville en 1893.

M. de Marsy remercie ses collègues du bon accueil qu'ils ont fait à leur dernière séance à la décision prise par la Société française d'archéologie, de tenir à Abbeville sa grande réunion annuelle; il fait ensuite connaître le fonctionnement du congrès et les diverses questions qui pourront y être traitées. La date de cette réunion est fixée à la fin du mois de juin 1893. Une commission d'organisation, nommée à la dernière séance, se mettra en rapport avec M. le comte de Marsy pour lui faciliter sa tâche; cette commission se compose de MM. Ém. Delignières, président, Gontier, Alcius Ledieu, Macqueron et J. Vayson.

M. Prarond, président d'honneur, lit quelques extraits de l'ouvrage posthume de Victor Hugo, *France et Belgique*, où il est question de ses voyages en Picardie: à Abbeville, à Saint-Riquier, au Crotoy,

Digitized by Google

à Saint-Valery, etc ; la lecture de ces extraits, accompagnée de commentaires sur notre plus grand poète contemporain, est écoutée avec un vif intérêt.

M. Ém. Delignières donne lecture d'un compte rendu qu'il vient de faire sur les œuvres des artistes abbevillois qui figurent à l'exposition de la Société des Amis des Arts d'Amiens ; l'auteur, qui s'est fait le biographe des célébrités artistiques de notre ville, accorde un juste tribut d'éloges à ses compatriotes : Mlle Fontaine, Mme Holzappfel, son élève et M. H. Caron. (V. p. 157).

M. Macqueron lit un travail sur les logements militaires à Abbeville aux XVIIe et XVIIIe siècles d'après des documents déposés aux archives municipales. Il passe successivement en revue les diverses garnisons qui étaient imposées aux Abbevillois, les contestations continuelles entre l'administration civile au sujet de ces logements, les charges de toutes sortes qui étaient imposées à la ville pour loger les officiers de l'état-major, les soldats et les chevaux.

M. Alcius Ledieu dépose sur le bureau au nom de l'auteur, M. l'abbé Dubourguier, curé de Miraumont, membre correspondant, un exemplaire d'une brochure offerte en hommage à la Société d'Émulation.

Sont élus membres correspondants : MM. O. Gaudechon, de Péronne, Maurice le Dieu, d'Amiens, Paul Lesaché, de Bussus, l'abbé Meunier, curé de Marconne (Pas-de-Calais) et Reichert, sous-intendant militaire à Alençon (Orne).

M. le Président annonce que conformément aux présentations faites par la Société d'Émulation à

Digitized by Google

l'une de ses dernières séances, M. le Maire d'Abbeville a nommé membres de la commission des Musées : MM. le Dr Caudron et Ch. Wignier de Warre en remplacement de MM. Marcotte et Dimpre, dont les démissions ont été acceptées.

Digitized by Google

LECTURES ET COMMUNICATIONS

BIBLIOGRAPHIE

Lecture faite par M. Ém. Delignières, *à la séance du 4 février 1892.*

M. Ém. Delignières donne lecture de quelques passages tirés d'un article de M. l'abbé Gosselin, doyen de Nouvion, membre titulaire, qui a paru dans la revue *Le Messager de Notre-Dame de Brebières*, numéro du 5 décembre 1891, et qui est relatif aux saints picards.

Avant de parler de la vie et des miracles de saint Vulfran, dont les reliques ont été transportées à Abbeville au XIe siècle, M. l'abbé Gosselin rappelle, avec son autorité de chercheur et d'érudit, les origines de notre ville d'après les plus anciens documents ; c'était, doit-on penser, un lieu d'habitation, un oppidum pendant la période romaine ; puis, vers 831, et dans un dénombrement dressé alors des biens de l'abbaye de Centule par le moine Heric, le nom d'Abbeville est pour la première fois mentionné ; on ne sait pas réellement si c'était une simple métairie ou une bourgade plus ou moins populeuse. Il est au moins certain, d'après la chronique d'Hariulfe, que Hugues Capet enleva aux moines de Saint-Riquier le domaine d'Abbeville et que, pour opposer une digue

Digitized by Google

aux irruptions des Normands, il en confia le commandement à son gendre Hugues Ier, comte de Montreuil.

La ville, en s'agrandissant rapidement, devint la résidence des comtes de Ponthieu, et c'est à l'un d'eux qu'Abbeville, en 1058, est redevable des reliques de saint Vulfran, quarante-neuf ans après leur invention dans une abbaye de Normandie.

Elles furent déposées momentanément dans une petite église, dédiée d'abord à saint Nicolas et à saint Firmin, et plus tard dans la collégiale actuelle, fondée en 1488.

Puis viennent des détails fort intéressants sur la vie du saint. Ils sont rapportés par M. l'abbé Gosselin avec tout l'élan de sa foi.

Notre collègue enfin, rattachant à l'influence de saint Vulfran les sentiments religieux et orthodoxes des Abbevillois, cite le dominicain Nicolas d'Abbeville dans son rôle ardent lors de l'hérésie des Albigeois ; le comte de Ponthieu Guillaume, qui reconnaît et confirme l'authenticité des reliques du patron de la ville ; Jean Alegrin, chanoine de Saint-Vulfran, nommé archevêque de Besançon, puis cardinal de Sainte-Sabine, dont le rôle politique et religieux appartient à l'histoire ; plus tard enfin, le rôle pris dans la querelle du grand schisme d'Occident par l'Abbevillois Jean Rousse au nom de l'Université de Paris.

L'étude de notre savant collègue est, comme on le voit, remplie de faits, et elle présente un grand intérêt local et historique.

Digitized by Google

REGISTRES, LETTRES ET NOTES D'UNE FAMILLE PÉRONNAISE

Par MM. François, Fursy et Henri DABOT

Péronne et Paris, 1 volume in-12

Lecture faite par LE MÊME *à la même séance.*

Ce charmant volume, dû aux soins pieux de M. Henri Dabot, captive et attache le lecteur. C'est qu'en effet il y a quelque chose de touchant dans ces ressouvenirs du passé conservés religieusement dans une famille. Ces notes remontent, pour la première partie, de 1805 à 1824, et, pour la seconde, de 1824 à 1846 ; les dernières, enfin, sont des rappels de la première jeunesse de l'auteur. Beaucoup de faits, de noms, d'anecdotes sont évoqués et, surtout dans le registre le plus ancien, la naïveté, mais aussi la sincérité avec laquelle les faits sont présentés, captivent l'attention et nous conduisent insensiblement jusqu'au bout du livre; c'est de l'histoire vraie, prise, en quelque sorte, sur le vif et dans les détails grands et menus. L'auteur a ajouté à certains passages du livre de famille des réflexions piquantes, des observations fines et spirituelles qui en rehaussent l'attrait.

Dans ce courant de la vie d'une honnête famille de province, on découvre des curiosités réelles, des rappels de points d'histoire tirés ainsi de l'oubli et de l'indifférence. L'auteur a relevé également des lettres fort curieuses de Talma et de sa femme qui ont été alliés à la famille Dabot.

Enfin, et comme si, dans ce petit volume, tout devait concourir à satisfaire l'esprit et le goût, une

Digitized by Google

délicieuse vignette signée d'un nom illustre dans l'art contemporain, *de Neuville,* nous montre la maison des ancêtres, du XVIe siècle, avec pignon sur rue et ses avancées d'étages et du toit, le tout se détachant sur un fond de brume où l'on distingue la silhouette vaporeuse du clocher de l'église gothique.

Nous avons décrit notre impression et nous croyons qu'elle sera partagée par tous ceux qui ont lu ou qui voudront lire ces pages écrites avec cœur et esprit.

LETTRES D'UN LYCÉEN ET D'UN ÉTUDIANT

De 1847 à 1854

Par M. Henri DABOT

Lecture faite par LE MÊME *à la séance du 7 juillet 1892.*

Cette nouvelle publication de notre sympathique collègue et confrère forme la suite de la précédente, mais elle présente un caractère sinon plus intime, au moins plus personnel. Nous retrouvons, en tous cas, dans les lettres du lycéen de 1846 à 1849, puis dans celles de l'étudiant de 1850 à 1854, la même sincérité et la même allure dans les observations que nous avions déjà signalées dans une note precédente.

En dehors des menus incidents de la vie au lycée, où on partage les émotions du jeune « citoyen lycéen » au récit des événements de 1848, dont les échos franchissaient les murs de sa pension, et notamment quand il entendait pendant le jour les cris de deux ou trois mille voix dans le quartier, et pendant la nuit le

Digitized by Google

tocsin tintant avec rage, quand il apprenait la chute de Louis-Philippe, la prise des Tuileries et la proclamation de la République; nous nous figurons l'anxiété des parents en recevant les lettres de leur fils, lettres qui ont conservé toute la vivacité de ses impressions de l'époque.

Puis viennent les souvenirs de l'étudiant, qui nous raconte d'une manière saisissante les journées de décembre 1851, ces luttes dans les rues pendant lesquelles l'auteur a couru un danger sérieux, l'avénement de l'Empire, etc., etc.

Enfin, et jusqu'à la thèse de doctorat passée en 1854, les souvenirs se succèdent et captivent l'attention. Il n'est pas jusqu'aux notes supplémentaires qui n'aient leur charme sous la plume de l'écrivain, mais qui auraient gagné peut-être à être intercalées, comme dans le premier volume, après les lettres ; c'est que les préfaces et les additions finales ne sont pas toujours lues.

Notre collègue a conservé profondément le culte de la famille et de tout ce qui s'y rattache; nous n'en voulons pour preuve que le soin pieux avec lequel il a su faire restaurer avec goût l'ancienne maison de ses ancêtres, si curieuse avec ses sculptures en bois formant saillie sur la façade et dont il nous faisait si gracieusement la description lors de notre récente excursion à Péronne.

Digitized by Google

LA PRÉVOTÉ DE MONTREUIL ET LE TRAITÉ DE BRÉTIGNY

Par M. Paul TIERNY
Archiviste du Gers, Membre correspondant.

Lecture faite par LE MÊME *à la séance du 7 avril 1892.*

L'étude des institutions anciennes présente un intérêt et même, disons-le, un attrait véritable pour ceux qui savent s'y livrer avec fruit. L'ouvrage que M. Paul Tierny vient de faire paraître par parties dans le *Cabinet historique* que notre collègue du bureau, M. Alcius Ledieu, dirige avec un succès toujours croissant, montre avec quel soin minutieux et éclairé notre savant correspondant a fait ses recherches approfondies, pour traiter, comme il l'a fait, le sujet qu'il s'est imposé. Comme il le dit très bien dans sa préface, les monographies sont « le moyen le plus sûr de faire faire à l'histoire de véritables progrès », et Montreuil-sur-Mer, qu'il a choisie pour cadre général de son étude, était de nature, par les institutions qu'elle possédait au moyen âge, (siège d'une prévoté royale, d'une municipalité et de plusieurs vicomtés), à rappeler d'une manière complète les institutions de la France au moyen âge ; elle lui a permis d'envisager sous toutes ses faces l'administration particulière au XIIIe et au XIVe siècle.

L'ouvrage de M. Paul Tierny présente pour nous, Abbevillois, cet intérêt particulier que l'histoire de Montreuil se rattache par certains points à celle de notre ville et du comté de Ponthieu. Toutefois, Montreuil avait dans la ghilde une association commerciale plus puissante que celle d'Abbeville.

Digitized by Google

Dans une introduction historique, l'auteur donne sur les origines de Montreuil-sur-Mer, d'après les historiens qu'il cite avec la plus grande conscience, des renseignements généraux fort intéressants. Nous ne pouvons mieux comparer ces parties de son ouvrage qu'à celui tout récent de M. Prarond : *Abbeville avant la guerre de Cent ans* qui est, comme nous avons eu l'occasion alors de le dire, rempli de faits et de détails historiques puisés à des sources très nombreuses. Montreuil a été fondée, à proprement parler, par Helgaut, comte de Ponthieu ; la première enceinte date de 850. Grâce à sa situation et à ses fortifications, la ville put résister aux Normands, et la période des invasions, loin de lui être funeste, ne fit qu'augmenter son importance.

Le château ou forteresse, construit par Helgaut, était tenu en fief du comté de Ponthieu ; il ne faut pas confondre cette forteresse avec le château royal construit sur l'emplacement actuel de la citadelle et qui fut le chef-lieu et l'origine de la prévôté de Montreuil. C'est là que fut emprisonnée la reine Berthe ; les rois de France y avaient un atelier monétaire.

La possession de Montreuil permettait aux rois de France d'intervenir utilement dans les affaires de la région. En 1188, Philippe-Auguste dota Montreuil d'une charte de commune ; c'est sans doute ainsi, nous dit M. Tierny, que Montreuil devint le siège d'une prévôté royale qui dépendait du bailliage d'Amiens. En 1214, Philippe-Auguste confisquait le comté de Ponthieu sur Guillaume III. Bien que ne faisant pas partie du comté proprement dit de Ponthieu, Montreuil, nous dit l'auteur, était situé au « *pays* » de Ponthieu ; ces mots n'avaient pas la même signification.

Digitized by Google

Le traité de Brétigny abandonna aux Anglais le Ponthieu en toute souveraineté, mais, avant la guerre qui devait suivre, il y eut des contestations et des recherches historiques. Les réponses du roi de France par son procureur furent contenues dans un volumineux parchemin sous le titre : « Raisons pour le procureur du Roy de France notre sire contre le procureur du Roy d'Angleterre. » L'auteur revient dans le cours de son ouvrage, d'une complète érudition, sur ce document historique de la plus haute importance.

Nous nous sommes arrêté sur les prolégomènes qui donnent une idée de l'importance historique de l'ouvrage de notre savant correspondant. Nous ne pouvons qu'engager le lecteur à se reporter à cette longue étude, qui se termine par l'examen du document cité ci-dessus : « *Les raisons* » relatif au traité de Brétigny. Suit la transcription de ce long document, et l'auteur termine d'une manière très utile son ouvrage par la table des noms contenues dans cet important mémoire.

ERRATA

Lecture faite par M. Ém. Delignières *au nom de* M. du Grosriez, *à la séance du 5 mai 1892.*

Le Bulletin n° 1 de 1892, pages 115 et suivantes, publiait le *Testament d'un grand seigneur à la fin du XVIe siècle*; j'avais fait cette simple communication à la Société, d'après un recueil manuscrit d'extraits d'actes de notaires du Ponthieu faisant partie de ma bibliothèque.

Digitized by Google

Ce document, dans lequel plusieurs mots avaient été omis contenait quelques inexactitudes et aussi un cercertain nombre d'incorrections dans les noms de lieux qui se sont trouvées reproduites dans la publication.

Nous devons à l'obligeance de M. le comte de Galametz de pouvoir rétablir, ainsi qu'il suit, l'orthographe de ces noms, après avoir vérifié avec lui le texte sur le registre de M. Legrand, notaire à Rue, qui se trouve aux archives municipales d'Abbeville.

Page 116, ligne 6, au lieu de *a été* lisez *ait été*.
— ligne 10, après *veuve de*, ajoutez *messire*.
— ligne 13, au lieu de *devant*, lisez *deça*.
— ligne 20, après *amis*, ajoutez *des maisons*.

Page 117, ligne 1, au lieu de *sieur*, lisez *seigneur*.
— ligne 10, après *Moreuil*, ajoutez *et autres lieux;*
— au lieu de *la Ferté de Saint-Riquier*, lisez *la Ferté-lez-Saint-Riquier*.
— ligne 18, au lieu de *Lucquet*, lisez *Locquet*.

Page 118, ligne 1, après *Soissons*, ajoutez *fille du dit Thibault de Soissons*.
— ligne 5, au lieu de *Baunicourt*, lisez *Bavincourt*.
— au lieu de *Larquette*, lisez *Lacquette*.
— ligne 7, lisez *Aubigny-le-Comte*.
— ligne 10, au lieu de *Maussart*, lisez *Manssart*.
— ligne 11, au lieu de *Lombres*, lisez *Lumbres*.
— ligne 12, au lieu de *à la maison d'icelui*. lisez *en la maison d'icelui seigneur d'Esquerdes*.
— ligne 17, au lieu de *de*, lisez *du dit*.
— ligne 20, au lieu de *d'Estuberq*, lisez *d'Esclebecq*.
— ligne 21, au lieu de *Pieugnes*, lisez *Piengnes* (qui qui est Piennes).
— ligne 23, au lieu de *Aguicourt*, lisez *Agincourt* (qui est Azincourt).
— ligne 25, lizez comme aux lignes 20 et 23.
— ligne 28, au lieu de *vient*, lisez *venue*.

Digitized by Google

Page 119, ligne 8, au lieu de *Norempuis* et *Chempi*, lisez *Corempuis* et *Chempy* (qui sont Carrépuis et Chempien).
— ligne 9, au lieu de *Plaisiel*, lisez *Plessiel*.
— ligne 13, au lieu de *Bourg de Burenies*, lisez . . . *de Buvercies*.
— ligne 14, après *couvent*, ajoutez *monsieur*.
— ligne 20, au lieu de *Monseignenr*, lisez *monsieur*.
— ligne 26, au lieu de *Largerie*, lisez *Hargerie*.
— au lieu de *Blocu*, lisez *Blocul*.
— ligne 29, au lieu de *Burernies*, lisez *Buvercies* (qui est Buverchy).
— au lieu de *Daingnies*, lisez *Demuin*.

Page 120, ligne 3, au lieu de *Maginghem*, lisez *Mazinghem*.

Page 121, ligne 9, lizez *Fresnes-Blondel*.
— ligne 13, au lieu de *le Lienon et*, lisez *le lieu où est*.
— ligne 20, au lieu de *arbre de Guiry*, lisez *Arbre de Guise*.
— ligne 27, après *Parlement*, ajoutez *à Paris*.

Page 122, ligne 8, après *bois*, ajoutez *acquis*.
au lieu de *Gaiaud*, lisez *Gaiand*.
— lignes 27, 28 et 31, au lieu de *Véron*, lisez *Veron*.

Page 123, ligne 1, au lieu de *Bellevarre*, lisez *Bellevasse*.
— ligne 2, au lieu de *tenus*, lisez *tenues*.
— ligne 10, au lieu de *ma table et domaine*, lisez *la table et domaine de ma terre*.

Page 126, ligne 26, au lieu de *ainsi*, lisez *aussi*.

Page 127, ligne 4, au lieu de *des*, lisez *de telles*.
— ligne 6, après *armes*, ajoutez *y*.
— ligne 7, au lieu de *pour le*, lisez *à ce*.
— ligne 26, au lieu de *Hangerie*, lisez *Hargerie*.
— ligne 29, au lieu de *la Gaigerie*, lisez *la Hargerie*.
— ligne 31, au lieu de *Bunerines*, lisez *Buvercies*.

Page 128. ligne 3, après *Thibault*, ajoutez *de Soissons*, *seigneur de*.
— ligne 4, au lieu de *Chinay*, lisez *Chimay*.
— ligne 9, au lieu de *Guerdes*, lisez *Querdes*.
— ligne 12, au lieu de *Melhes*, lisez *Meghe*.

Digitized by Google

Page 128, ligne 18, après *dame*, ajoutez *de son propre.*
Page 132. ligne 8, au lieu de *et une chaussette*, lisez *col, chausse.*

LES ARTISTES ET AMATEURS ABBEVILLOIS

A L'EXPOSITION DES AMIS DES ARTS DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME

(1892)

Lecture faite par M. Ém. Delignières *à la séance du 4 août 1892.*

Plusieurs salles et galeries du Musée d'Amiens avaient été disposées d'une manière fort heureuse en vue de l'exposition ; elles ne contenaient pas moins d'un millier d'œuvres d'art de toute nature qui ne pouvaient être placées bien régulièrement soit par ordre numérique, soit par ordre alphabétique ; toutefois, les aquarelles, les pastels et les dessins étaient dans des salles distinctes, mais les envois de nos concitoyens, en trop petit nombre malheureusement, disséminés et comme noyés au milieu de tant d'autres, n'en étaient pas moins difficiles à trouver.

Nous avouerons, d'ailleurs, que notre attention se trouvait parfois détournée par certains sujets tels que des vues de Picardie, assez nombreuses, par des portraits et surtout par plusieurs toiles de maîtres, telles que les *Pêcheurs à la foène, les Vérotières au petit jour* de M. Tattegrain, que nous étions heureux de retrouver à Amiens. Mais enfin, et avec l'aide de M. Feragu, le conservateur si compétent du Musée

Digitized by Google

d'Amiens et le membre actif de la Commission, qui a bien voulu nous guider complaisamment, nous avons pu découvrir les envois qui nous intéressaient plus particulièrement.

Mlle Fontaine, professeur de dessin à Abbeville, où elle a fondé un cours depuis deux ans, — la sœur de notre sculpteur à qui nous devons le monument fort remarquable de l'amiral Courbet au cimetière, — a exposé deux pastels et un tableau à l'huile. Sous ce titre, *le Pain bénit*, elle a représenté, au pastel, un enfant de chœur, debout, revêtu du surplis blanc et portant un gâteau; la physionomie est naïve et bien enfantine, avec ses yeux un peu fixes et comme étonnés. La teinte générale est un peu pâle, mais, nous l'avons dit, c'est un pastel et ce genre ne se prête pas à la vigueur et aux effets de la couleur à l'huile ; toutefois, certains détails et notamment le gâteau sont très exactement rendus. Le petit tableau à l'huile, *Fleurs*, envoyé par la même artiste, a été également bien étudié; le bouquet est posé négligemment dans un pot vert-sombre qui fait valoir les chrysanthèmes multicolores. Mentionnons enfin le portrait, au pastel, de notre conservateur des musées, M. Moynier-de Villepoix, sous son costume, fort élégamment rendu, de professeur de chimie à l'École de médecine et de pharmacie d'Amiens. Mlle Fontaine mérite l'estime et les sympathies qu'elle a trouvées dans sa ville natale à son retour de Paris.

Une de ses élèves, Mme Holtzapffel, née Andrée Barbieux, a envoyé trois de ses productions qui présentent également de sérieuses qualités. Sous le titre : *Nature morte*, tableau à l'huile, elle a représenté un faisan qui vient d'être retiré d'une bourriche ; il est là,

Digitized by Google

l'œil à peine éteint, étendu sur la paille, sur les fleurs printanières et les feuilles de houe qui ont servi à l'emballer ; les couleurs du brillant gibier sont bien rendues et s'harmonisent heureusement avec les accessoires. Les *Chrysanthèmes*, placées un peu haut et à contre jour d'une fenêtre, auraient gagné à se trouver plus en lumière. Les fleurs débordent d'un vase de couleur brune, quelques-unes sont tombées sur la table ; les couleurs, sans trop d'éclat, se détachent d'un fond de draperie blanche, d'une teinte peut-être un peu uniforme ; mais le tout forme un ensemble d'un effet gracieux. Enfin, parmi les aquarelles, nous retrouvons des *Roses* fort bien présentées et bien dessinées par Mme Holtzapffel. Cette pièce n'est pas sans mérite et dénote du goût et de la facilité.

Nous devons mentionner aussi l'envoi fait par M. Maissin de deux portraits, l'un en plâtre, c'est celui de l'auteur, sous forme de médaillon ; la tête est bien modelée, les plans sont justes et bien indiqués ; l'autre est celui de Victor Hugo, en dessin à la plume ; il était placé malheureusement trop haut pour pouvoir apprécier un travail de cette nature, qui demande à être vu de près ; nous dirons seulement que la tête nous a paru un peu grosse, peut-être, pour l'encadrement.

Nous avons hâte de parler de M. Caron dont nous avions déjà remarqué les tableaux chez son père, l'ancien Directeur, si connu et resté si sympathique de notre principale école communale. M. Henri Caron tient de sa mère, qui manie facilement le crayon et le pinceau, ce sentiment artistique si nécessaire pour réussir dans les arts et sans lequel l'étude et même le

Digitized by Google

savoir-faire ne sauraient donner de résultats complets. Élève de MM. Caudron, père et fils, notre compatriote a eu la bonne fortune de pouvoir se perfectionner dans des écoles et des ateliers à Paris où la carrière administrative qu'il y remplit lui laisse quelques loisirs ; il sait les utiliser au profit de ses aptitudes et son talent suit une progression marquée.

M. Caron a exposé cette année au Salon, à Paris, une marine, *Marée d'équinoxe*, qui a été assez appréciée pour obtenir les honneurs de la reproduction dans le catalogue illustré. Son envoi à l'exposition d'Amiens se compose d'un pastel et de deux tableaux à l'huile ; l'un de ceux-ci, *Au bout du village* (Cayeux-sur-Mer), lui a valu une médaille de bronze qui nous a paru bien méritée. Sur la route poudreuse qui s'étend au loin dans les bas-champs, en plein soleil, entre un mur de galets et une barrière de verger sur laquelle des draps sont étendus à sécher, une jeune fille cherche à atteindre avec une gaule les branches d'un arbre qui surplombent le chemin et tamisent la lumière ; la perspective est bien observée, les effets sont bien rendus, l'air circule librement dans ce petit paysage qui ne sent ni l'effort ni la recherche.

C'est généralement à Cayeux, devenu, depuis quelques années surtout, une station balnéaire très fréquentée, que l'artiste amateur, à l'exemple de M. Caudron, puise ses sujets d'études. *La Sortie du Bois de sapins* est également d'une bonne tonalité, harmonieuse de couleur ; les fonds sont bien à leur place et les premiers plans bien traités. Enfin le pastel *Celles qui restent* présentait une certaine difficulté d'exécution : le soir est arrivé, les vérotières, après leur dur labeur sur la vaste plaine de sable qui s'étend à

Digitized by Google

perte de vue, à marée basse, au delà du chenal, ont regagné les canots qui vont les ramener au village. Quelques-unes sont restées, attendant leur tour d'embarquement ; leurs silhouettes s'estompent légèrement sur ce sable terne et sous ce ciel gris dont les teintes se confondent presque. Il se dégage de ce petit tableau qui n'est pas ordinaire et qui pourrait mériter un plus grand cadre, une impression pénétrante et mélancolique que l'artiste a parfaitement rendue.

Et maintenant, qu'il nous soit permis en terminant d'exprimer un regret. Nous connaissons à Abbeville un certain nombre d'amateurs qui pourraient affronter avec succès, croyons-nous, l'épreuve de ces expositions annuelles d'Amiens. M. Jules Trancart a exposé à Paris, il y a bien des années déjà, de charmants paysages à l'huile et à l'aquarelle, peints avec facilité et un réel sentiment de la couleur et des effets ; il est fâcheux que sa vue affaiblie ne lui permette plus de se livrer à un si agréable passe-temps, mais il retrouverait certainement encore dans ses cartons des sujets qui mériteraient d'être exposés en public. M. Charles Bellart, lui, se livre toujours à la peinture et il a envoyé, il y a quelques années, à Amiens, plusieurs toiles qui lui ont valu une médaille d'argent. Nous connaissons de lui des marines, des vues de falaises reproduites avec une grande exactitude et d'un bon effet ; elles seraient certainement bien accueillies par la Commission. Un sculpteur sur bois, M. Griboval, compose et exécute de jolis sujets d'ornementation très délicatement fouillés dont quelques-uns seraient également dignes d'être exposés. Nous remarquions dernièrement chez M. Crépin, modeste industriel, des études à l'huile, d'après nature, exécutées avec facilité,

Digitized by Google

d'un premier jet, et qui dénotent le sentiment artistique. Ses arbres se profilant dans l'eau, ses horizons ensoleillés et d'une bonne perspective, l'air qui circule librement dans ses petits paysages, donnent de l'intérêt à ces rapides esquisses. Il suffirait à M. Crépin de les développer et de les finir davantage pour lui permettre de les produire en public. Nous connaissons aussi des aquarellistes, tels que MM. Félix Levêque père et son fils, dont les charmantes compositions mériteraient aussi d'être plus connues. M. Amédée Sangnier, au château de Flibeaucourt a, nous assure-t-on, un réel talent. Il a exposé, il y a plusieurs années, au Salon à Paris, et ses aquarelles ont été appréciées. Et enfin, parmi nos collègues de la Société d'Émulation, qui ne connaît ou n'a entendu parler des nombreux dessins et aquarelles de M. O. Macqueron, dont la collection de vues est si considérable; de plus, des bahuts et d'autres meubles sont sculptés par lui avec facilité et une rare patience. Les fines esquisses de M. J. Vayson, ses petits sujets modelés à la cire ou à la glaise sont œuvres d'un amateur de goût; n'oublions pas non plus M. Charles Wignier, avec ses plats et ses faïences de sa composition, ainsi que ses dessins de toute nature; nous en passons assurément.... Abbeville a eu, à diverses époques, et en dehors même de ses graveurs, assez d'artistes et d'amateurs pour qu'il soit à désirer que ceux qui continuent les anciennes traditions de notre cité ne les laissent pas tomber dans l'oubli.

Digitized by Google

LES ARTISTES PICARDS

AU SALON DES CHAMPS-ÉLYSÉES

(1892)

Lecture faite par M. P. DE WAILLY *à la séance du 7 juillet 1892.*

Au moment de commencer notre promenade annuelle à la recherche des œuvres des artistes picards exposées au salon des Champs-Élysées, nous nous sentons anxieux, pressentant un commencement d'indifférence dans votre attention. Chaque année, les mêmes noms frappent vos oreilles. La plupart de nos artistes, — célèbres ou non, — ont adopté certains sujets qu'ils comprennent toujours de même, qu'ils reproduisent sous une même forme adéquate à leur nature, à leur sensibilité ; leur siège est fait. Ils ne se renouvellent guère et, malgré les inévitables nuances qui peuvent, d'une année à l'autre, apporter quelque variété dans leur œuvre, les mêmes épithètes menacent de s'accoler indéfiniment aux mêmes noms.

Voici M. Jules Lefebvre, par exemple. Il expose un portrait et une figure nue. C'est une règle qu'il s'est imposée. Il en était ainsi l'an dernier. L'an prochain, nous reverrons la figure habillée d'un de nos contemporains et, à côté, une nudité plus ou moins mythologique. Et notez que, cette année comme les précédentes, ces deux envois ne méritent que des éloges. Ce qui peut paraître un mouvement d'humeur n'est que rancune de critique d'art fatigué d'avoir toujours

Digitized by Google

à louer, ayant épuisé les qualificatifs élogieux et comprenant enfin le vers du poëte au grand roi :

. . . . « Cesse de vaincre ou je cesse d'écrire. »

Le *portrait de M. L. Guy* mérite toutes les louanges que nous adressions l'an dernier au portrait de M. Balzan. Quant à l'*Ève croquant la pomme d'or*, c'est toujours le même dessin élégant et impeccable, la même coloration sobre et distinguée qui donnent aux ouvrages de ce peintre un charme dont on ne se lasse pas. Oserons-nous trouver les ombres verdâtres trop accusées ? Ou ne serait-ce pas plutôt les chairs dont les roses nacrés ont un éclat peu justifié par la disposition des lieux ? Le corps, en effet, se trouve à l'abri de la lumière directe sous le surplomb d'un rocher.

L'*Entrée de Louis XI à Paris* par M. Francis Tattegrain est une des pages capitales du salon. Cette œuvre n'a pas eu tout le succès que nous espérions. Cela ne tiendrait-il pas à un certain éparpillement de l'intérêt, à un manque de parti pris de sacrifier l'accessoire au profit des figures principales ? En arrivant devant cette immense toile, le regard n'est pas immédiatement attiré sur un groupe ou sur un personnage. Les mêmes valeurs se trouvent également réparties sur toute la surface du tableau. Toutes les figures sont scrupuleusement étudiées, — ce qui est un bien, — mais toutes sont rendues avec un soin également scrupuleux qui leur donne à toutes une égale importance. Le roi Louis XI se trouvant au second plan est, de par les lois de la perspective, plus petit que ses vassaux des premiers plans ; de plus, l'ombre projetée sur lui par le dais royal éteint encore l'éclat de ses vêtements, assourdit la vivacité de son teint ;

Digitized by Google

et le voilà dans un état d'infériorité évidente au milieu du nombreux et brillant cortège qui l'accompagne.

L'artiste, et surtout le peintre, ne doit pas, à notre humble avis, rendre tout ce qu'il voit. Quel que soit le sujet qu'il traite, il doit s'attacher aux points essentiels. C'est même là ce qui creuse un fossé infranchissable entre la photographie et l'art de peindre. La photographie reproduit sans intelligence, brutalement, bêtement, tout ce qui se rencontre dans le champ de l'objectif, tout ce qui affecte la plaque sensibilisée. La fleur, dans les cheveux d'une femme, aura autant d'importance que la figure même de la femme. Et, pourquoi pas, dira-t-on, s'il en est ainsi dans la nature ? — Non, ce n'est, selon nous, qu'une apparence. Il n'en est pas vraiment ainsi dans la nature. Chez le modèle, la vie intérieure et aussi la vie physique donnent forcément plus de valeur à la physionomie reflétant l'âme qu'aux natures mortes qui l'entourent. En nous rencontrant ici, nous nous sommes reconnus, nos regards se sont mutuellement fixés sur nos visages et nous ignorons à peu près quels vêtements nous portons. Nous avons souci de la vie intellectuelle qui transparait sur nos figures, nous ignorons presque l'enveloppe qui revêt nos corps et les accompagne.

Il doit en être de même dans l'œuvre d'art. Si c'est un portrait, le visage devient l'essentiel, les vêtements et les meubles l'accessoire. Et si cela paraît plus évident dans l'exemple que nous avons choisi, cela n'est pas moins vrai dans une scène historique, voire dans un paysage, ou même dans une nature morte. Il est de toute importance que le regard soit

Digitized by Google

attiré par un point choisi par le peintre et qu'il s'est efforcé de mettre en évidence. Si l'œuvre peinte ne répond pas à cette loi, (c'en est peut-être bien une), elle ne cesse pas pour cela d'être une œuvre d'art, car d'autres qualités peuvent la maintenir à ce haut rang parmi les productions de l'esprit humain, mais elle descend pourtant d'un échelon et prend sa place au rang des œuvres décoratives, des œuvres qui, destinées à orner des surfaces plus ou moins vastes, doivent se lier à l'architecture qui les entoure et qu'elles contribuent à embellir, des œuvres chez lesquelles l'expression et la couleur seront également réparties, puisque toute la surface à décorer mérite un égal intérêt.

L'entrée de Louis XI est une œuvre décorative de haute valeur. Elle vaut par l'imagination de l'artiste; par le soin minutieux avec lequel sont traités les incidents qui concourrent à maintenir l'intérêt dans toutes les parties; par le souci de la reconstitution archéologique; en un mot, par un travail consciencieux mis au service d'une brillante imagination. Si l'œuvre n'empoigne pas dès l'abord, au moins elle retient longtemps.

De M. Deconinck, nous avons un beau portrait équestre. Le cavalier doit être ressemblant. La pose est juste et le paysage accompagne agréablement la figure sans nuire à son importance. Plus loin, le portrait d'un magistrat en robe. Costume d'apparat: aussi le modèle pose un peu pour la galerie. Mlle Deconinck a envoyé une fillette laissant tomber un panier plein de roses. Elle porte encore une pleine brassée de lis. Les couleurs sont éclatantes.

Temps gris, mer grise; le grain approche, les

Digitized by Google

bateaux de pêche ont hâte de regagner le port ; tel est le sujet choisi par M. Caron.

M. Boquet a envoyé un tableau plein de talent. Il ne peut faire moins. Trois petits paysans s'en vont par la plaine recueillant les quelques épis échappés au rateau des moissonneurs. Les figures sont tristes, mais l'allure générale est heureuse. Les vêtements sont dans un ton calme qui se marie bien avec le gris bleuté de l'atmosphère.

Nous sommes probablement injuste pour M. Debras. Avouons donc tout d'abord notre peu de goût pour les sujets de genre. *Chasse réservée*, tel est le titre de son envoi. Sur la lisière d'un bois, assises sur un banc, une jeune fille et sa mère. Celle-ci s'est endormie et la première écoute avec une satisfaction évidente les galanteries d'un jeune chasseur un peu fat. La peinture est en harmonie avec le sujet.

M. Michel a envoyé un grand *Christ en croix*, dont le corps est bien modelé. La tête exprime moins la souffrance que la compassion.

Le portrait d'une grande jeune femme par M. de Moncourt est intéressant par le rendu d'un jeu de lumière assez peu étudié jusqu'ici. La jeune femme rentre du jardin, elle est sur le seuil de la porte ; nous la voyons de l'intérieur et le fond du tableau est plus éclairé que les premiers plans.

Nous finirons cette courte revue en vous signalant les marines de M. Maillard. La première, *Après la tempête*, est un beau tableau qui nous rappelle une œuvre du maître Tattegrain. Les barques sont venues s'échouer en désordre sur la plage ; de lourdes nuées s'enfuient à l'horizon et la foule des pêcheurs et des pêcheuses vient anxieuse constater les avaries. La

Digitized by Google

seconde, *Pêcheurs de harengs*, est habilement observée. Sous un ciel sombre, les bateaux sans voile flottent comme des bouchons sur une mer boueuse, au gré du flot capricieux.

A la sculpture, nous avons remarqué le beau buste du poëte-paysan Crinon, par M. Georges Tattegrain. Sa longue barbe descend jusque sur sa blouse de *pauvre haricotier ;* le haut de la figure révèle le penseur non uniquement occupé de remuer la terre nourricière. L'œuvre a quelque attache avec l'école florentine et elle est pleine de saveur. MM. Fossé et Fontaine ont envoyé des bustes et des médaillons habilement traités, et M. du Passage, continuant ses études sur les animaux, expose *La Mort du Brocard*. Le mouvement de l'animal expirant sous la cruelle morsure des beagles est très justement observé et rendu avec beaucoup d'adresse.

Tous nos artistes n'ont pas exposé cette année ; je veux ignorer les causes de ces absences. Quelques œuvres de premier ordre sont là pour nous dédommager. Elles suffisent amplement à soutenir l'honneur de la Picardie artiste.

Digitized by Google

Séance du 3 novembre 1892

PRÉSIDENCE DE M. ÉM. DELIGNIÈRES, PRÉSIDENT.

M. LE PRÉSIDENT fait connaître que, pendant plusieurs absences de M. DE GALAMETZ, M. GONTIER l'ayant suppléé comme archiviste, a préparé le catalogue de la bibliothèque de la Société, dont il présente, du reste, la première partie. Des remerciements sont adressés à M. Gontier pour l'utile travail qu'il a entrepris.

M. ALFRED JULIA, membre correspondant, ayant demandé à assister à la séance, donne lecture du rapport qu'il a fait sur l'excursion de la Société d'Émulation à Ham et à Péronne au mois de juin de cette année (V. p. 178).

M. MACQUERON ayant assisté au mois d'août dernier au congrès archéologique de Belgique tenu à Anvers, lit un compte rendu qu'il a fait à ce sujet; il donne surtout des détails sur le superbe cortège qui a clos le congrès.

M. ÉM. DELIGNIÈRES lit au nom de M. l'abbé BLANDIN, membre correspondant, une pièce de vers sur la tête de cire qui est une des pièces les plus artistiques du musée Wicar de Lille.

Dons d'ouvrages :

Études pour servir à l'histoire et à l'interprétation des noms de lieux, par L. Ricouart, membre correspondant;

Inventaire des archives du département de la

Digitized by Google

Somme, t. III, par G. Durand, membre correspondant (offert par M. le Préfet) ;

Les anciens monuments des Kiams en Annam et au Tonkin, par Ch. Lemire, membre correspondant ;

Jeanne d'Arc et le sentiment national, par le même;

Notice biographique sur M. Henri Hardouin, par Aug. Janvier, membre correspondant ;

Une visite aux mines de Lens, par O. Hall.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Séance du 1er décembre

PRÉSIDENCE DE M. ÉM. DELIGNIÈRES, PRÉSIDENT.

M. LE PRÉSIDENT rappelle la perte éprouvée par la Société d'Émulation en la personne de M. le vicomte L. DE BONNAULT D'HOUËT, décédé en son château de Mérélessart le 3 novembre dernier. Membre titulaire depuis 1875 et ancien vice-président, M. de Bonnault a toujours pris une grande part à nos travaux ; en lui adressant un dernier adieu, M. ÉM. DELIGNIÈRES a fait justement ressortir l'active collaboration du défunt. La Société décide que l'expression de ses regrets sera transcrite au procès-verbal, et prie M. LE PRÉSIDENT de rédiger, pour le volume sous presse, une notice nécrologique sur M. de Bonnault.

M. LE PRÉSIDENT adresse en son nom et au nom de la Société des félicitations à M. É. COACHE pour la récompense si bien méritée obtenue par lui à la Société

Digitized by Google

de topographie de France, qui lui a décerné une médaille de 1re classe pour son ouvrage la *Carte de l'État-major français*.

Le même membre dépose sur le bureau deux numéros de la *Revue de la Poésie* contenant deux articles fort élégamment écrits de M. G. le Vavasseur sur l'œuvre poétique de notre Président d'honneur, M. Er. Prarond.

M. Alcius Ledieu fait une lecture sur un manuscrit récemment offert à la bibliothèque communale d'Abbeville ; c'est un livre de raison tenu par Antoine Rohault, maïeur de notre ville en 1598 et 1611. Dans une introduction très étendue, notre collègue reconstitue de toutes pièces la biographie de Rohault d'après des documents nombreux et inédits qu'il a découverts de différents côtés. A la suite vient une notice sous forme de table des matières du registre de Rohault. Cette notice est suivie de la copie — abondamment annotée — de ce qui constitue le livre de raison de l'ancien maïeur d'Abbeville ; on y trouve des détails pleins d'intérêt sur la vie municipale et bourgeoise à cette époque, sur les travaux accomplis par Rohault sous ses deux mairies, sur la Ligue, sur l'état civil et sur les propriétés de l'auteur, etc., etc. — Renvoyé à la commission des mémoires.

M. Decrept, membre correspondant, offre une brochure dont il est l'auteur : *L'Arbre vert en Picardie ; Poix et ses coteaux*. Des remerciements sont votés au donateur.

M. Émile Charpentier, de Montreuil-sur-Mer, est élu membre correspondant.

Digitized by Google

LECTURES ET COMMUNICATIONS

LES MAUSOLÉES DE L'ÉGLISE DE TILLOLOY-LÈS-ROYE

Extrait d'une lecture faite par M. ALCIUS LEDIEU *dans la séance du 7 avril 1892.*

L'église de Tilloloy, classée parmi les monuments historiques, est la seule du département de la Somme qui ait été construite en entier à l'époque de la Renaissance ; c'est l'édifice le plus élégant et le plus gracieux de l'arrondissement de Montdidier, aussi a-t-il été l'objet de nombreuses et savantes descriptions et de maintes reproductions ; on est encore menacé à brève échéance, paraît-il, d'une nouvelle description de ce monument.

L'église de ce village a été construite par Antoinette de Rasse vers 1534 ; cette dame a fait également bâtir les châteaux de Tilloloy et de Chaulnes et les églises de Laucourt et de Beuvraignes. Elle avait épousé en premières noces Jean III de Soyecourt, dont elle eut un fils, François III, qui devint l'un des plus brillants hommes de guerre de son temps. Marié le 30 mars 1555 à Charlotte de Mailly, il en eut six enfants, trois fils et trois filles. Il perdit successivement ses trois fils, Maximilien, Charles et Abdias, qui moururent jeunes et sans enfants et furent inhumés dans le couvent des Jacobins de Compiègne.

Par son testament, daté du 10 avril 1591, François

Digitized by Google

de Soyecourt ordonna qu'une chapelle en pierre de Mortemer devra être élevée « à main gauche » dans le cimetière de Tilloloy à la mémoire du testateur, de celle de sa femme et de ses trois fils ; cette chapelle sera voûtée et aura trente-six pieds de long sur dix-sept de large, et la « voulsure » commencera à sept pieds de terre ; quant aux deux mausolées qu'elle devra renfermer, M. de Soyecourt fait connaître de quelle manière ils devront être exécutés. En outre, comme un certain nombre de membres de la famille de Soyecourt étaient inhumés dans la chapelle de l'abbaye de Corbie, le testateur demande qu'une inscription sur cuivre y soit placée pour rappeler que ses trois fils, sa femme et lui-même ont leur sépulture à Compiègne. Une somme de deux mille francs et plus, s'il était nécessaire, devait être consacrée à l'érection de la chapelle funéraire de Tilloloy.

Les frais d'entretien de cette chapelle et des monuments de l'église des Jacobins de Compiègne devaient être supportés à perpétuité par les possesseurs des terres de Tilloloy, Laucourt, Beuvraignes, Conchy et Carrépuits.

Par suite de circonstances qu'il nous est impossible de déterminer, la chapelle de Tilloloy ne fut jamais construite ; il est permis de supposer que les guerres dont parle le testateur dans son codicille ne permirent point à son héritière principale, Françoise de Soyecourt, sa fille aînée, d'exécuter ses dernières volontés. Aux guerres civiles succéda la guerre étrangère, et, pendant *l'année de Corbie*, le Santerre fut dévasté et incendié par les Espagnols, qui brûlèrent presque toutes les églises.

Le petit-fils de François de Soyecourt, Maximilien

Digitized by Google

de Belleforière, sieur de Soyecourt, — fils de Pontus de Belleforière et de Françoise de Soyecourt — semble avoir mis peu d'empressement à remplir les dernières volontés de son aïeul, dont il n'eut point la bravoure militaire, puisqu'il fut condamné en 1636 pour avoir rendu lâchement la ville de Corbie aux Espagnols; s'étant réfugié en Angleterre avant sa condamnation, son exécution eut lieu en effigie, mais les arbres du bois de Tilloloy furent coupés à hauteur d'homme et le château de ce village démoli presque en entier. Toutefois, il fut réhabilité sous le règne de Louis XIV, et ce roi lui donna même de l'argent pour faire reconstruire son château de Tilloloy. Il mourut en 1649.

C'est Marie-Renée de Longueil, marquise d'Amy, femme de Charles-Maximilien-Antoine de Belleforière, marquis de Soyecourt, grand veneur de France, fils de l'ancien gouverneur de Corbie, et arrière-petit-fils de François de Soyecourt, qui exécuta tout au moins en partie les dernières volontés de celui-ci.

Dans la chapelle de la sainte Vierge, située dans le transept gauche de l'église de Tilloloy, se voit le mausolée des trois frères Maximilien, Charles et Abdias de Soyecourt; il est adossé au mur du fond et « consiste en un soubassement dont la longueur est partagée en trois parties égales par des fûts de colonnes en marbre noir. Dans les entrecolonnements, on remarque les trois chevaliers à genoux, les mains jointes, ayant chacun un casque à leurs côtés. Les statues sont en pierre et fort bien exécutées. » On y lit l'inscription suivante :

Maximilien, Charles et Abdias de Soyecourt
Fils de François de Soyecourt, seigneur du dit lieu,

Digitized by Google

de Tilloloy, Laucourt, Beuvraignes, Conchy, Carrépuis,
chevalier de l'ordre du Roy
guidon de la compagnie d'hommes d'armes
du seigneur d'Humières
capitaine de deux enseignes de gens de pied,
et de Charlotte de Mailly, vicomtesse de Tuppigny,
baronne d'Iron et de la Neuville-Roye
veuve de Thais, chevalier de l'ordre du Roy
colonel général d'infanterie française
et grand maître de l'artillerie de France,
tous les trois décédés sans enfants,
et ont laissé pour leur héritière Françoise de Soyecourt.
Ce monument élevé par la piété et les soins
de Marie-Renée de Longueil
marquise de Soyecourt.
Priez Dieu pour son âme.

Dans la même chapelle, et vis-à-vis de l'autel, contre le mur, se trouve le mausolée de Pontus de Belleforière et de Françoise de Soyecourt, sa femme; leurs statues, fort bien travaillées, sont en pierre avec la tête et les mains en marbre blanc; ces deux personnages sont à genoux et les mains jointes, sur le devant de leur tombeau, que supportent deux colonnes d'ordre toscan; ils sont tous les deux tête nue et ont au cou l'énorme collerette godronnée du temps; le mari porte sur le côté gauche un poignard nommé miséricorde; derrière la femme se trouve un chien. Une épitaphe en lettres gothiques est ainsi conçue :

Cy gist messire Ponthus de Belleforière
cher de l'ordre du Roy, gentilhomme de sa chambre
et son chambellan, gouverneur de la ville
de Corbie.

Digitized by Google

capne de cinquante homes d'armes
et de deux cens homes de pied du règne d'Henri III
sr de Belleforière, Itre,
le grant et le petit Cagny, Allery et Godonne
qui trépassa le xre jour de décembre l'an mil cinq
cens iiijxx x
Priez Dieu pour son âme.

Près du mausolée se trouve cette autre inscription :

Sous ce marbre sacré par la dévotion,
Repose en attendant la résurrection,
Quand de nouveau le corps sera rejoint à l'âme
Françoise de Soyecourt, haute et puissante dame,
De qui le souvenir pour sa grâce et vertu
Par l'oublieux oubly ne peut être abbattu :
Que la mort pense avoir pour seur butin ravie
Toujours a prétendu conduisant ceste vie
A l'immortalité, son âme en doux repos.
Eternel est son nom ; triste en est Atropos.
O Parques ! ô destin ! plus ne lui faites guerre,
Son âme est sur le ciel, son renom sur la terre ;
L'entendement divin la hausse jusqu'aux cieux ;
Son corps noble et gisant en ces funestes lieux.
Dame de son vivant fut de Belleforière,
Et du chef de Mailly ; plus première héritière
De son père et seigneur de Soyecourt, Goussencourt,
Tilloloy, son séjour, Buvraignes et Laucourt,
Carrépuis, Grandmanoir, Franviller et Conchy,
Renellecluse, encore Campigneul et Machy,
De la Neuville-le-Roy, dame pour son acqueste.
Ce sépulcre lui fut sa dernière conqueste ;
Ce temple est son séjour sacré, sainct et secret,
Où de ses doux vassaux elle attend le regret ;
Vive doncq à jamais sa ressante mémoyre
En la postérité ; puisse encore en sa gloire

Digitized by Google

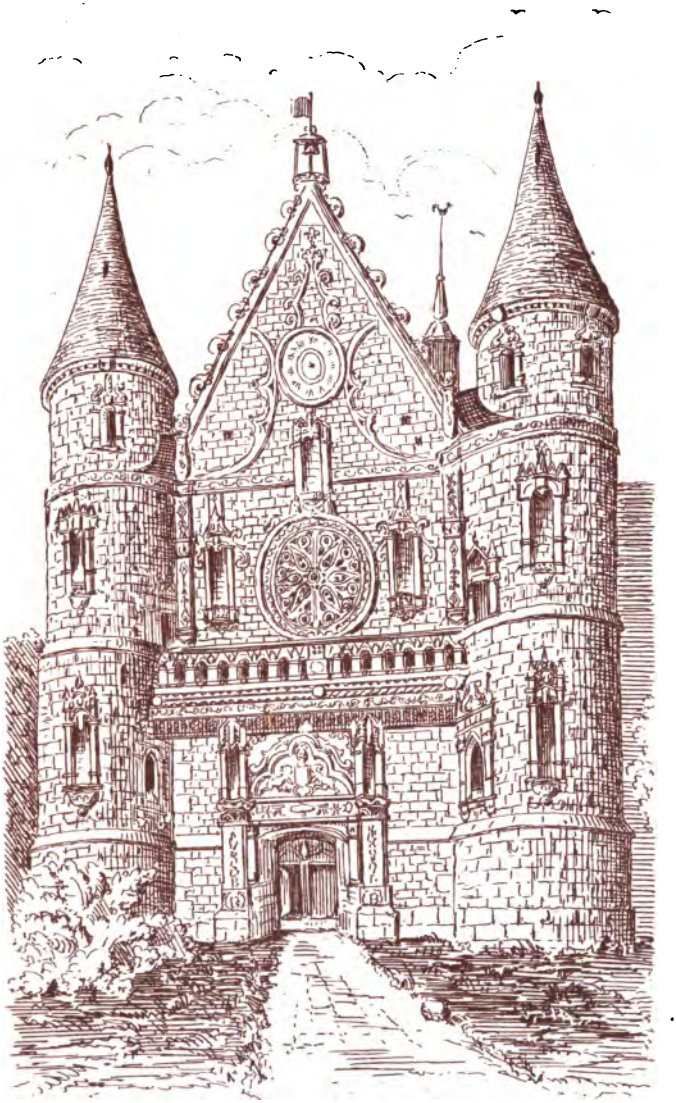

PORTAIL DE L'ÉGLISE DE TILLOLOY

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

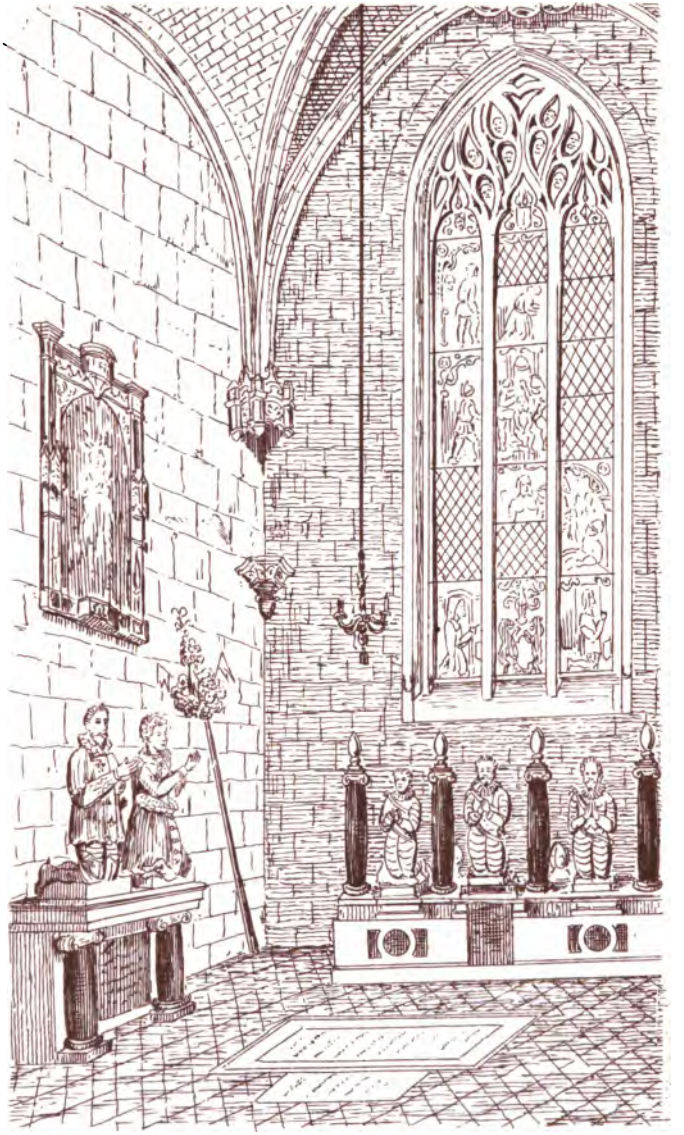

CHAPELLE DE LA SAINTE VIERGE
(ÉGLISE DE TILLOLOY)

Digitized by Google

Lith E. Winckler Aachen

UNIV OF MICH.

Digitized by Google

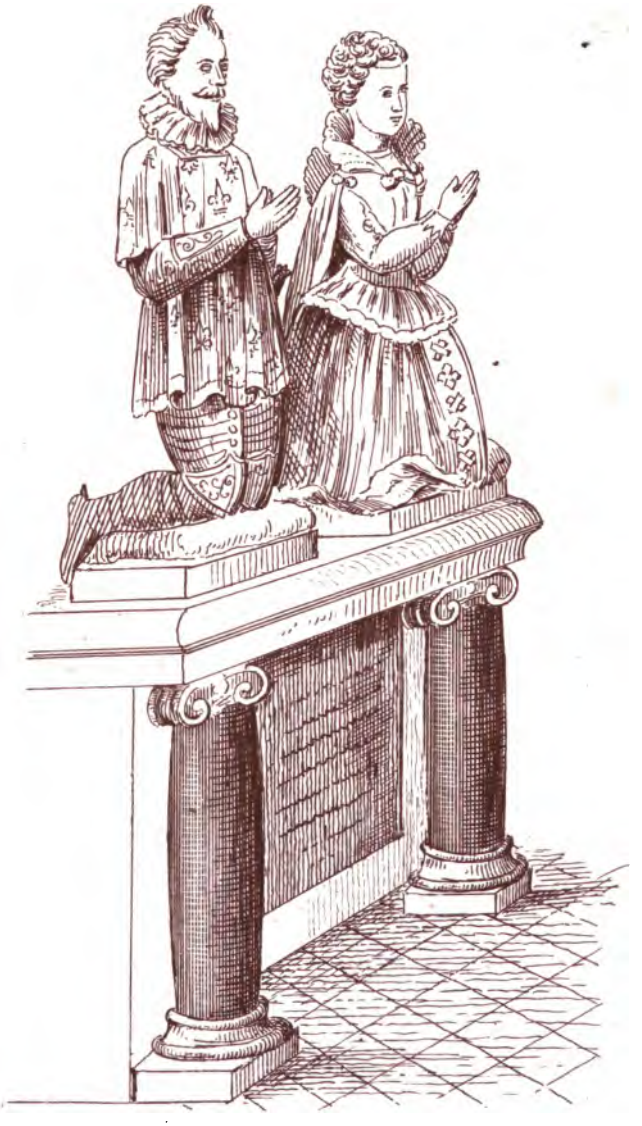

Mausolée de Ponthus de Belleforière
et de Françoise de Soyécourt, sa femme
(Église de Tilloloy)

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

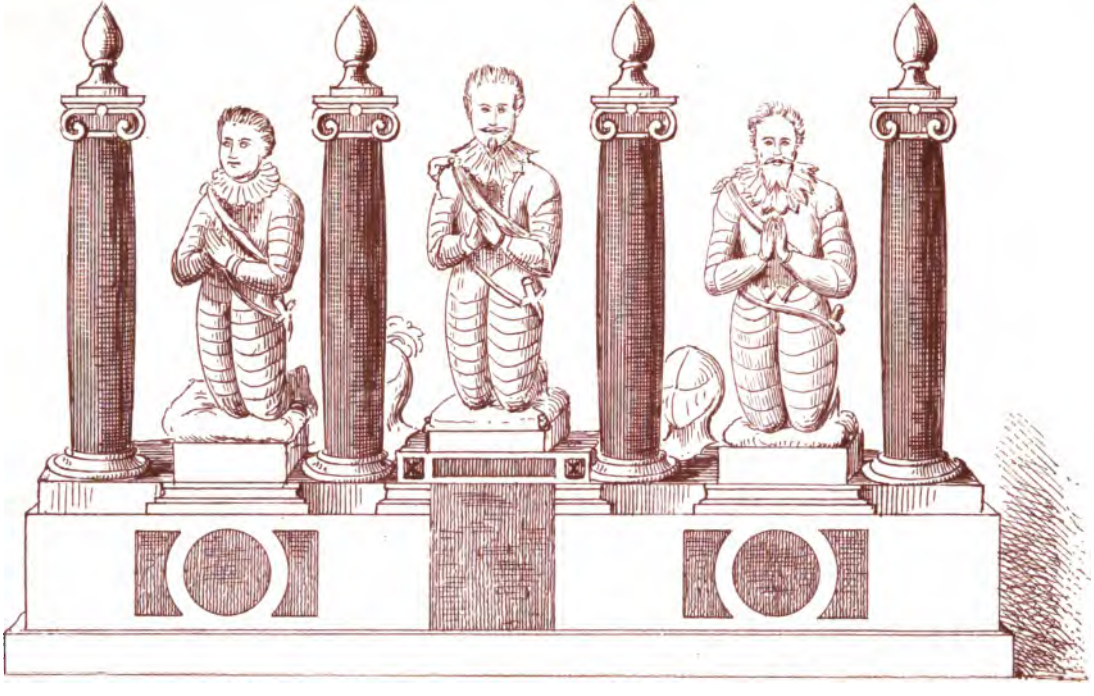

MAUSOLÉE DE MAXIMILIEN, DE CHARLES ET D'ABDIAS DE SOYÉCOURT

(ÉGLISE DE TILLOLOY)

Lith. E. Wineckler Abbeville

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

De Dieu le créateur son âme reposer,
Et son corps au tombeau qu'elle s'est fait poser
Laquelle décéda le mars 1620.
Priez Dieu pour son âme.

Une pierre tombale, ne portant aucune inscription, a été replacée dans la chapelle de la Vierge ; elle avait été précédemment retournée et servait de seuil à une porte. Sur cette pierre, on voit un chevalier et sa dame, tous deux couchés, les mains jointes, ayant à leurs pieds l'un un lion, l'autre un chien et un heaume ; les mains sont en marbre blanc, et les têtes, qui ont disparu, devaient être de la même matière. On remarque sur les épaules du surcot qui recouvre le mari un fretté qui permet d'affirmer à bon droit que ce chevalier était un Soyecourt.

En 1863, rapporte M. É. Coët, des ouvriers, en travaillant dans l'église de Tilloloy, soulevèrent une dalle à droite du maître-autel et découvrirent une cavité. « En descendant dans ce caveau, ajoute le même auteur, nous avons trouvé reposant sur le sol deux cercueils en plomb, puis un troisième aussi en plomb, supportés par des traverses de bois posées sur les deux premiers ; la tête du corps était tournée vers l'entrée de l'église. Quatre pots en terre cuite renfermant des cendres se trouvaient dans le caveau.

« Sur le cercueil supérieur, vers le milieu, était un cœur en plomb qui portait cette inscription : « C'est « yci le cœur de Maximilien de Belleforière, qui est « décédé le 22 mars » (1649) ; sur les autres cercueils, il n'y avait rien qui pût faire reconnaitre quels étaient les corps qu'ils renfermaient. Nous supposons que ce sont ceux de Maximilien, Charles et Abdias de Soyecourt, dont on voit le mausolée dans l'église. »

Digitized by Google

Ces trois cercueils ne renfermaient certainement point les restes de ces trois jeunes gens puisque, d'après le testament de leur père, ils avaient été inhumés dans l'église du couvent des Jacobins de Compiègne.

COMPTE RENDU

DE LA

QUATRIÈME EXCURSION ARCHÉOLOGIQUE ANNUELLE

DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

Lecture faite par M. ALFRED JULIA *à la séance du 3 novembre 1892.*

Messieurs et chers Collègues, en terminant, l'année dernière, le compte rendu de notre excursion archéologique, je consignais l'espoir exprimé par vous de voir un plus grand nombre de nos collègues prendre part cette année à notre quatrième exploration. Vos désirs se sont réalisés : notre caravane s'est élevée de quatorze à vingt-deux pèlerins de la science, de l'histoire et de l'art. Elle se composait de MM. Émile Delignières, notre Président, Armand Boucher de Crèvecœur, Vice-Président, Henri Macqueron, secrétaire, de Galametz, archiviste, Coache et Vayson, membres titulaires, et des membres correspondants dont les noms suivent : MM. Anty, l'abbé Armand, Blain, de Caïeu (Paul), Crusel, Dabot, l'abbé Danicourt, Julia, Lottin, Macqueron (Oswald), Macqueron (René), Tillette de Clermont-Tonnerre, Van Robais, de Valois et Willame, auxquels avaient bien voulu

Digitized by Google

se joindre M. l'abbé Blandin, curé de Mons-en-Chaussée et M. Gaudechon, banquier à Péronne, reçu depuis membre correspondant.

En exécution de la proposition de M. Alcius Ledieu, nous devions visiter Ham et Péronne. Ces deux villes ont eu à peu de chose près les mêmes destinées. Leur origine remonte plus haut que la civilisation gallo-romaine. Situées sur le territoire choisi par les Francs Saliens pour étendre leur conquête, elles sont du petit nombre de celles qui formèrent le berceau de notre chère France. Sous le régime féodal, elles appartiennent à des seigneurs, dont l'autorité passe bientôt partiellement aux bourgeois de la commune. Ce système politique leur donne une intensité de vie personnelle qui se développe avec le sentiment de la responsabilité. Plus tard, le pouvoir royal les absorbe. L'originalité de l'indépendance locale s'affaiblit dès lors peu à peu, pour disparaître enfin sous le niveau égalitaire, dont l'effet à été de ne laisser subsister dans notre pays centralisateur à l'excès d'autre cœur et d'autre tête que Paris.

Qu'est-ce qui valut à Ham et à Péronne leur importance passée? Leur situation sur la rivière de Somme et leur position de places frontières. Ham, toutefois, moins forte que sa voisine, ne jouait plus au XVIIe siècle qu'un rôle effacé, alors que Péronne était encore classée parmi les villes fortes de première ligne. De nos jours, bien que sous le premier Empire, la Somme ait été considérée par Napoléon comme un obstacle négligeable, Péronne a soutenu un siége contre les troupes allemandes, et il est probable que sa virginité légendaire n'aurait pas été déflorée si, après la bataille de Bapaume, une armée

Digitized by Google

de secours vainement attendue était venue seconder le courage de sa petite garnison et le dévouement de ses habitants.

Un passé si profondément original a nécessairement laissé son empreinte sur les monuments ; c'était l'objet de nos études : lire les antiquités, en chercher le sens sous la pierre, nous rendre un compte exact de la vie de nos devanciers, pour établir la nôtre et assurer l'avenir à nos successeurs, telle est, je crois, la mission que nous assignons à l'archéologie. Sans doute, il se mêle à notre curiosité un peu de dilettantisme artistique et littéraire qui l'excite par l'espoir attrayant de la découverte, mais nos poursuites seraient frivoles et nos recherches vaines, si elles n'avaient d'autres résultats que de procurer à l'esprit une distraction stérile et au cœur une émotion égoïste sans portée utilitaire.

La forteresse de Ham reçut notre première visite. En sortant de la gare, nous arrivons au canal de la Somme et, tournant à droite, nous voyons se dresser devant nous ses tours et ses formidables ouvrages de défense.

La bonne fortune nous était réservée d'avoir pour guide M. l'abbé Danicourt, actuellement curé de Naours et précédemment vicaire de Ham, dont il a écrit l'histoire en collaboration avec M. Élie Fleury [1]. Ancien aumônier militaire, cet ecclésiastique de taille haute, à visage franc et ouvert, a contracté au régiment les manières décidées du soldat qui prête chez lui une saveur particulière à la dignité, au tact et à la prudence du prêtre. Ayant vécu pendant plusieurs

[1] *Histoire populaire de la ville et du château de Ham*, chez Carpentier, libraire à Ham, 9, rue de Chauny, 1881.

Digitized by Google

années dans l'enceinte même du fort qu'il a décrit, il en connaît si bien les détours que ses explications ont été une leçon complète d'histoire locale et d'architecture féodale.

La construction définitive du château est due à Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol et connétable de France, qui fit édifier en 1461 la grosse tour, dont l'énormité défie, paraît-il, toute concurrence. Sa forme générale serait restée telle qu'elle était il y a plus de quatre cents ans, si les tranformations de l'armement n'avaient nécessité des modifications qui ont enlevé au couronnement de l'édifice leur aspect pittoresque. C'est ainsi que, presque partout, des embrasures de canon ont été substituées aux créneaux et aux machicoulis.

Nous entrons dans la place par la porte de l'esplanade. Il semble inutile de dire que cette entrée est fortifiée d'une demi-lune et défendue par un pont-levis. Elle est pratiquée dans une tour carrée. Au-delà de la voûte, on se trouve dans une cour spacieuse entourée de divers corps de logis servant la plupart de casernes, les uns isolés, les autres appuyés sur les courtines. L'enceinte forme un rectangle aux angles duquel s'inscrivent quatre tours rondes.

L'autorité militaire ne permet de visiter que la grosse tour ou tour du Connétable. C'est la plus remarquable par sa construction et par ses dimensions. Elle a 33 mètres de hauteur, un diamètre hors d'œuvre de 32 mètres 50 centimètres sur la plate-forme et une épaisseur de murs de 11 mètres !

Avant de l'ériger, Louis de Luxembourg avait déjà fait construire ou réparer les châteaux de Bohain, de Beaurevoir, de La Fère, de Guise et de Vendeuil.

Digitized by Google

Il résolut de se surpasser à Ham et, comme le disent très bien MM. Fleury et Danicourt, « son œuvre porte, en effet, un grand cachet de force et de puissance. » Il dut en être satisfait, car il fit graver sur les deux faces du donjon l'inscription : *Mon Mieulx*, pour exprimer son orgueil de constructeur. Une rangée de houppes suspendues à des cordons entrelacés surmonte la devise. Cette décoration parlante est reproduite plusieurs fois sur les murs du château et forme des pendentifs à certaines clefs de voûte, mais nul, croyons-nous, n'a compris encore son langage, et les houppes du château de Ham ouvrent à la sagacité patiente des archéologues un champ d'inductions analytiques qui promet des jouissances ineffables à celui qui déchiffrera cette énigme ou plutôt ce rébus.

La herse et le pont-levis traditionnels gardaient l'entrée de la grosse tour. Trois salles superposées composent avec leurs dépendances le logement disposé principalement pour opposer une défense acharnée à l'ennemi. Dans le cas où le château aurait été pris, la garnison pouvait s'y réfugier et amener là, par la vigueur de sa résistance, un de ces retours que la fortune des armes accorde parfois aux cœurs assez vaillants pour ne jamais désespérer d'elle.

Un escalier en spirale donne accès aux différents étages. Du rez-de-chaussée à la plate-forme, il est composé de cent marches, auxquelles il convient d'ajouter vingt-neuf autres marches pour descendre au sous-sol. Qu'on se figure une vaste rotonde de dix mètres de diamètre, dont le dallage est au niveau de l'eau des fossés, tandis que la voûte mesure cinq mètres de hauteur à la clef, ne recevant d'autre air et d'autre lumière que ce qui peut en passer par un

Digitized by Google

soupirail oblique de plus de trente-trois pieds d'épaisseur et l'on aura une idée d'une salle qui nous paraîtrait un séjour mortel, où, d'après la tradition, vécurent pourtant pendant nombre d'années plusieurs créatures humaines, condamnées à une étroite réclusion. L'une d'elles, un gentilhomme nommé Lautrec, y aurait passé quarante ans de sa vie. Six cellules, disons mieux, six cavernes, creusées après coup dans le mur à coups de pic et non maçonnées, servaient de cachots ou tout au moins de refuge pendant la nuit aux prisonniers. Quelques auteurs prétendent, sans preuves convaincantes, qu'il faut voir simplement dans ces réduits des fourneaux de mine et non des cachots. Pourquoi montrerait-on dans l'un d'eux une pierre qui aurait servi d'oreiller à un personnage mystérieux qu'on appelait *le Capucin*, enfermé en 1658 dans la tour du Connétable, sous l'accusation d'espionnage ? « Cette pierre, disent les historiens ci-dessus dénommés, possédait la merveilleuse propriété de faire trouver un mari dans l'année, aux jeunes filles qui en emportaient un morceau. Inutile de dire, ajoutent-ils malicieusement, qu'elle fut plusieurs fois renouvelée. » L'anecdote mise en circulation par des annalistes sérieux, semble démontrer que les réduits en question auraient réellement servi à renfermer des prisonniers.

Au rez-de-chaussée et à l'étage supérieur se trouvent deux salles hexagonales dites, la première, salle des Gardes, l'autre salle du Conseil. Elles étaient, dans leur état primitif, d'une architecture très élégante. Les voûtes en pierre, soutenues par des arcatures prismatiques, avaient à la clef les houppes énigmatiques. Elles se sont écroulées en 1840, et on les a

Digitized by Google

reconstruites en briques ; les belles cheminées à chambranles, les écussons armoriés ont disparu ainsi que tous les autres ornements.

La salle des Gardes, exclusivement destinée à la défense, communiquait avec les ouvrages avancés de la forteresse au moyen d'un pont-volant qui, relevé, fermait une porte de secours. La baie très élevée au-dessus du fossé était sous la protection de pièces d'artillerie et d'une herse, dont le fonctionnement s'opérait dans des postes situés de chaque côté de la porte.

Quant à la salle du Conseil, habitation des anciens châtelains, elle est dépouillée de sa luxueuse ornementation architecturale. La seule particularité qui la distingue consiste en foyers acoustiques dans les angles, assez concentrés pour renvoyer à l'angle opposé, par l'effet de la réflexion des sons, une phrase prononcée à voix basse, sans que les auditeurs intermédiaires puissent en rien saisir.

Après en avoir fait l'expérience, nous montons sur la plate-forme, d'où la vue découvre une campagne verte et riante, qui ne paraît pas avoir souffert de la sécheresse persistant depuis de longs mois. Huit embrasures pouvant être armées de canons permettaient de battre les approches du château et le château lui-même, dans le cas où l'ennemi s'en serait emparé. Par sa surface de 490 mètres carrés, la plate-forme offrait toute facilité au service de l'artillerie.

Descendus dans la cour, nous visitons le bâtiment des prisonniers d'État. La forteresse de Ham avait été disposée pour en recevoir un certain nombre depuis son déclassement comme place de guerre. Plusieurs personnages y avaient été incarcérés sous l'ancien régime. Bien plus considérable fut le nombre

Digitized by Google

des détenus que le régime de la liberté individuelle y fit écrouer arbitrairement.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler le nom de l'hôte illustre que reçut le château de Ham, sous le règne de Louis-Philippe Ier. Sa naissance, son adolescence enthousiaste, ses études sociales, ses révoltes, sa captivité, son évasion, son élévation au trône impérial, sa défaite, sa chute et sa mort forment une histoire à la fois romanesque et tragique, dont on chercherait vainement le similaire dans les temps modernes. Pas un de nous sans doute n'a examiné les deux petites chambres qui composaient sa prison, sans faire instantanément dans sa pensée un rapprochement entre les phases si diverses de cette existence extraordinaire. Avec quel intérêt palpitant n'avons-nous pas écouté le récit fait sur place par M. l'abbé Danicourt, d'une évasion dont les chances émouvantes n'allèrent pas sans présenter certains épisodes comiques et dont les suites, qui semblèrent devoir vouer tout d'abord son héros à une obscurité définitive le firent resplendir au contraire dans une gloire d'apothéose pour le précipiter ensuite dans le plus lamentable des dénouements !

Mais notre mission ne nous permettait pas de nous attarder aux réflexions suggérées par les événements que le théologien Orose appelait les « misères humaines. » Après un déjeuner substantiel à l'hôtel de France et un tribut d'hommage à la statue du général Foy, natif de Ham, nous nous sommes rendus, toujours sous la sûre direction de M. Danicourt, à l'église de Notre-Dame.

Ce monument religieux, aujourd'hui église paroissiale, est l'ancienne collégiale d'une abbaye de

Digitized by Google

chanoines réguliers, plus tard sécularisés. Elle date du XIIe siècle. Le portail ainsi que les trois fenêtres feintes du premier étage appartiennent à l'art roman. Toutefois, l'arc surhaussé des voussures accuse la tendance, réalisée franchement sur les façades latérales et au chevet, d'unir l'ogive au plein cintre.

Cette union règne souverainement dans l'abside et les collatéraux. Malheureusement, une si précieuse harmonie est rompue dans la grande nef, où le goût gémît de voir des nervures de voûtes ogivales retomber sur des chapiteaux ioniques ou corinthiens, des pilastres substitués aux piliers et des enjolivements de la Renaissance injurier la noble sévérité du style français et chrétien, si improprement dénommé gothique.

Malgré ces disparates, suite d'un incendie allumé en 1411 par les Bourguignons et les Flamands, entrés en vainqueurs dans la ville, sous la conduite de Jean sans Peur, la nef offre un coup d'œil imposant. Au milieu du sanctuaire, le maître-autel, le palier et les marches sont en marbre rouge des Flandres, tandis que les six colonnes monolithes qui supportent un élégant baldaquin sortent des carrières de Sainte-Anne. Des plaques de marbre de toutes nuances appliquées sur les murs et dans les entre-colonnements complètent la riche ornementation du chœur. En face, dix colonnes en marbre rouge portent un buffet d'orgue en bois sculpté d'un travail remarquable. L'église Notre-Dame est donc digne dans son ensemble de fixer l'attention ; elle forcera même l'admiration du connaisseur qui descendra dans la crypte, classée à juste titre au nombre des monuments historiques.

Sa nef, terminée en hémicycle, est accompagnée de

Digitized by Google

deux bas-côtés unis avec elle par des arcs formerets de forme ogivale surbaissée. Trois colonnes rondes en pierre d'un seul jet supportent la voûte au centre. Colonnes et piliers sont disposés de telle sorte que, de n'importe quel point, l'œil découvre la crypte toute entière et tous ses supports à la fois. Elle paraît ainsi plus vaste qu'elle ne l'est réellement. Les chapiteaux sont parés d'un sobre ornement de feuillages. Sept fenêtres en grisaille décorées d'écussons historiques répandent un jour mystérieux de nécropole dans ce monument, dont la destination actuelle se réduit à conserver deux belles tombes en pierre sculptée. L'une renferme la dépouille mortelle d'Odon IV, seigneur de Ham, mort en 1234, l'autre les restes de son épouse, Isabelle de Béthencourt. Les images des deux défunts sont couchées sur le dos, suivant l'usage du temps. Elles portent les vêtements de l'époque et sont entourées d'accessoires emblématiques visant à traduire le rang et le caractère des personnages.

Tous ces vestiges du passé révèlent la richesse et la grandeur de l'ancienne abbaye de Notre-Dame. Des bâtiments, depuis longtemps détruits, la reliaient à l'église. L'abbatiale seule fut reconstruite sous Louis XIV. Elle déroule sur la rue une longue façade, dont la belle ordonnance correspond à la dignité du grand siècle. Les divers abbés, quelques-uns hommes éminents par leur intelligence et leurs vertus, avaient rassemblé des archives précieuses pour l'historien et composé une bibliothèque de près de 9,000 volumes imprimés, de nombreux manuscrits, d'évangéliaires et d'un antiphonaire remarquable. Les archives furent consumées par l'incendie de 1411. Quant aux livres, ils ont été dispersés et gaspillés en 1793 ; de ceux qui

Digitized by Google

offraient le plus d'intérêt historique, il fut fait un feu de joie sur la place publique de Ham.

Dans la même rue et sur l'alignement de l'abbatiale s'élève le clocher de l'ancienne église Saint-Pierre démolie en 1799. On doit la conservation de cet édifice à cette circonstance qu'il avait toujours servi de beffroi. C'est une lourde construction carrée, flanquée de contreforts à ses angles. Elle n'offre de remarquable que l'inscription profondément gravée dans la pierre de la fameuse devise des Ligueurs :

Ung Dieu
Ung Roy
Une Foy
Une Loy.

Une heure après, nous passions devant le château d'Applaincourt où ceux qui adoptèrent cette devise comme expression de leurs sentiments, arrêtèrent la première formule de la Ligue picarde, signée le lendemain, 13 février 1577, à l'hôtel-de-ville de Péronne.

Le chemin de fer longeant un côté du château, on peut, même en passant à la vitesse ordinaire, se rendre un compte à peu près exact de l'architecture de cette demeure historique. Elle est entourée d'un large fossé plein d'eau. On y entre par une porte romane, flanquée de deux tourelles en encorbellement. De l'autre côté, que nous avons pu examiner plus longuement, l'entrée en ogive est pratiquée dans une tour carrée, entre deux tours rondes, à la suite desquelles se développent deux larges ailes. Les nombreuses fenêtres à croisées percées dans ces ailes au rez-de-chaussée et au premier étage, les mansardes qui éclairent les combles nous font penser que si le corps de logis

Digitized by Google

principal paraît dater du XIVe siècle, la partie ajoutée est beaucoup plus moderne et ne remonte guère au-delà du commencement du XVIe siècle. Quoique dépourvu de physionomie grandiose, le château d'Applaincourt présente néanmoins un caractère seigneurial fortement accusé.

L'impression que nous en recevons est bientôt effacée par le panorama de la ville de Péronne, qui s'offre tout à coup à nos yeux. Nous n'avons pas le temps de satisfaire notre curiosité, car le train entre presque instantanément en gare. Nous sommes reçus, au saut du wagon, par M. Henri Dabot, venu tout exprès de Paris pour se constituer notre guide dans sa ville natale.

Nous connaissions tous M. Dabot de réputation. Docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, notre collègue est resté chaleureusement Picard et Péronnais. Nous avions lu, l'année dernière, avec le plus vif intérêt, la brochure qu'il nous avait envoyée ; lu, avec peut-être plus d'intérêt encore, celle qu'il nous a fait parvenir cette année [1]. La première nous racontait la vie de sa famille pendant la première moitié de ce siècle. Elle s'écoulait tranquillement, charmée par l'affection qui unissait ses membres et relevée en toute occasion par l'austère accomplissement de tous les devoirs. Cette existence intérieure, bien plus intime que la vie de nos jours, un peu en dehors,

[1] 1° *Registres, Notes et Lettres d'une famille Péronnaise*, par François, Fursy et Henri Dabot.

2° *Lettres d'un Lycéen et d'un Étudiant, de 1847 à 1854*, par Henri Dabot.

A Péronne, chez Quentin, Grande Place, 33

A Paris, chez Blériot, quai des Grands-Augustins, 55.

Digitized by Google

même en province, n'était pas exclusive d'une honnête gaieté, d'un ardent patriotisme et, à l'occasion, d'un véritable courage civique. Nous constatons les conséquences de ces mœurs sages dans la seconde publication, où le jeune Dabot a noté jour à jour l'emploi de son temps de lycéen, d'abord, derrière les murs de Louis-le-Grand, et puis d'étudiant en droit, en pleine liberté de la rue et en pleine effervescence de la place publique.

Aucun de nous n'a dû, dès lors, s'étonner de trouver en M. Dabot un homme tout rond de caractère, intelligent et spirituel, de manières affables et se mettant à notre disposition avec une bonhomie et un dévouement qui lui ont acquis à l'instant même l'affectueuse reconnaissance de nous tous.

Il nous a conduit en premier lieu au musée Danicourt, de création toute récente, parfaitement installé, ainsi que la bibliothèque publique, dans les salles de l'Hôtel-de-Ville et de l'ancien Bailliage.

Le premier de ces bâtiments, plusieurs fois reconstruit, a reçu sa dernière forme sous Louis XVI. Il porte, en conséquence, le cachet du style si pur de l'époque. Quatre colonnes d'ordre ionique surmontées d'un balcon forment l'avant-corps. Au-dessus des trois fenêtres médianes de l'étage supérieur, ornées de balustrades et couronnées de guirlandes en relief, les armes de la ville sont sculptées dans le tympan d'un fronton triangulaire.

Adjacent à l'Hôtel-de-Ville, l'ancien Bailliage a sa façade sur la place du marché. Son rez-de-chaussée consiste en une galerie percée de quatre grandes baies arrondies en arcades et couverte par le premier étage. L'ancienne façade s'étant écroulée, Louis XIV fit les

Digitized by Google

frais de la nouvelle. Pour perpétuer le souvenir de cette générosité royale, la municipalité péronnaise a fait dresser au sommet du fronton un acrotère coiffé d'un soleil doré, emblème du prince, avec son orgueilleuse devise : *Nec pluribus impar*. En 1866, un campanile très élancé, placé à la cime de l'édifice, lui donna plus de grâce et de légèreté.

Comme l'indique la salamandre, dont on voit s'étaler de nombreux exemplaires sur les murs extérieurs et la devise *Nutrisco et exstinguo*, le gros du bâtiment est du règne de François Ier.

On entre au musée par le péristyle de l'Hôtel-de-Ville. Une heureuse inspiration a fait réunir dans le cabinet du maire, situé au rez-de-chaussée, tous les portraits des maires et des anciens mayeurs de Péronne qu'on a pu se procurer. Donateurs et artistes peintres se sont empressés à l'envi de contribuer à cette intéressante collection. Elle sert d'introduction au musée. La très artistique décoration de la salle est due au pinceau de M. Debras, de Péronne. A la place d'honneur se détache le portrait de M. Alfred Danicourt et voici pourquoi : ce magistrat municipal, qui a exercé les fonctions de maire de 1874 à 1878, écrivait et faisait de la peinture à ses heures de loisir, était un amateur éclairé d'antiquités. Il avait rapporté de ses voyages de nombreux objets d'art et de curiosité, notamment des pièces égyptiennes de choix, soigneusement acquises par lui dans leur pays d'origine. A sa mort, il a légué ses livres et ses collections à la ville de Péronne, pour servir à la fondation d'une bibliothèque publique et d'un musée.

Un autre amateur de la ville, M. Tournière-Blondeau, qui avait été très lié avec M. Alfred Dani-

Digitized by Google

court, s'offrit à participer à la réalisation du vœu de son ami par son influence, sa bourse et son expérience. Lui aussi aime les arts, il a beaucoup voyagé, connaît presque tous les musées de l'Europe, a étudié leur organisation. En relation avec la plupart des hommes qui ont leurs petites entrées à l'administration des Beaux-Arts, il a beaucoup obtenu par leur entremise en faveur du musée de Péronne, dont il a été nommé conservateur honoraire. Il assume en cette qualité la responsabilité du développement, de l'organisation et de l'ordonnancement, tandis que les soins de la surveillance, de la garde et de la conservation des collections et des livres incombent au conservateur résidant, M. Fourtet, qui en est responsable.

M. Tournière-Blondeau, absent, a beaucoup regretté d'avoir été privé du plaisir de nous faire en personne les honneurs du musée. Il a été remplacé dans ce rôle par M. Dabot et par M. O. Gaudechon, membres de la commission extra-municipale. M. Fourtet s'est joint à eux, et nous n'avons eu qu'à nous louer de l'empressement et de la bonne grâce que ces messieurs ont mise à satisfaire aux exigences de notre curiosité.

En sortant de la salle des maires, nous sommes entrés dans la salle dite préhistorique. On y remarque des échantillons d'objets usités en ces époques reculées, des instruments et des armes en pierre remarquables par leurs dimensions et par le fini du travail. Il importe de mentionner à part un atelier de bracelets en schiste qui permet d'étudier le mode de travail de la pierre dans les premiers âges.

Tout à côté, une salle égyptienne nous cause une surprise extrême. Un pas a suffi pour nous transpor-

Digitized by Google

ter du bailliage de Péronne dans une chambre funéraire d'un Pharaon. M. Alfred Danicourt, avons-nous dit, avait rapporté d'Égypte toute une collection d'antiquités, parmi lesquelles des exemplaires uniques. De son côté, M. Tournière a obtenu plusieurs pièces du musée du Louvre et des reproductions de spécimens dispersés soit dans les musées français, soit dans les musées étrangers, que l'habile artiste industriel Caussinus a rendu absolument semblables aux originaux, tant il a poussé loin l'art de l'imitation. D'autres présents de M. Georges Legrain et de quelques généreux donateurs ont contribué à former une réunion unique des objets les plus rares de l'Égypte ancienne. Cette riche collection, si précieuse par elle-même, reçoit un prix inestimable du cadre dans lequel elle est placée, cadre qui lui donne une couleur contemporaine d'un passé bien antérieur aux civilisations grecque et romaine.

Et néanmoins, il semble aujourd'hui démontré par les sciences historiques que l'ancienne civilisation égyptienne n'est elle-même qu'un échos affaibli, d'aucuns vont jusqu'à dire une décadence d'une civilisation plus avancée et beaucoup plus ancienne encore, qui aurait eu pour siège le centre même de cette Afrique dans laquelle nos vaillants explorateurs ne découvrent actuellement que des populations ou primitives ou dégénérées, quelquefois féroces et toujours sauvages, dont la misérable existence et l'état de guerre permanent infligent un flagrant démenti aux théoriciens de l'évolution humaine dans un progrès indéfini et continu.

De ces populations africaines, celles qui habitaient les régions du Nil ont seules laissé des traces de leurs

Digitized by Google

mœurs publiques et privées. Pendant longtemps, on put croire qu'elles n'avaient exprimé leurs idées que par des signes figurés qui restaient comme autant de sphynx posant à l'historien d'insolubles énigmes. La découverte de la pierre de Rosette, en 1799, fournit la preuve qu'elles disposaient de trois genres d'écriture : l'écriture hiéroglyphique ou sacrée, l'écriture hiératique ou sacerdotale et l'écriture démotique ou populaire. Ces trois modes d'expression exercèrent tout aussitôt la sagacité des chercheurs. M. Sylvestre de Sacy fut le premier à les épeler, M. Champollion parvint à les lire couramment. L'égyptologie était dès lors fondée. Elle permit de constater le caractère profondément religieux des anciens Égyptiens. Comme tous les peuples de l'antiquité, ils croyaient à l'immortalité de l'âme. Cette foi avait couvert le sol de gigantesques pyramides, de tombes royales, et de simples hypogées où reposaient les morts vulgaires. C'étaient des chambres décorées intérieurement de peintures à fresque représentant des dieux, des rois, des faits historiques, des actes de la vie civile et privée, divers métiers, les travaux des champs, des rivières ou de la mer.

M. Tournière-Blondeau a pensé que le musée égyptien de Péronne gagnerait à être installé au milieu d'une décoration de ce genre et il en a pris généreusement l'initiative. Précisément, il connaissait un jeune peintre d'avenir, alors inconnu, M. George Legrain, qui est aujourd'hui ce qu'on appelle un peintre arrivé. Il se trouvait que cet habile artiste, élève diplômé de l'école des Beaux-Arts, avait étudié l'égyptologie. M. Tournière n'hésita pas à lui confier l'exécution des travaux. Ceux d'entre nous qui ont fait

Digitized by Google

partie de l'excursion ont vu et apprécié ces belles peintures murales. Elles reçoivent tous les jours les éloges des connaisseurs. Un maître très difficile à satisfaire, M. Carolus-Duran, leur avait accordé, quelques jours avant notre visite, la plus flatteuse approbation.

La première paroi représente l'art du briquetier, celui du maçon et les travaux du bois ; la deuxième la sculpture et la musique ; la troisième les funérailles ; la quatrième les divinités.

Ce compte rendu prendrait des proportions excessives si je donnais des explications détaillées sur chacun de ces panneaux. La plupart d'entre nous ont d'ailleurs reçu de la main de M. Fourtet un catalogue descriptif écrit par M. George Legrain lui-même [1] ; il leur est loisible d'en prendre connaissance.

Je me bornerai, pour le même motif, à mentionner sommairement les antiquités et les moulages ; ils comprennent des documents relatifs à la vie politique et civile des anciens Égyptiens, à la religion, aux dieux, aux animaux symboliques, à la vie d'outre-tombe, aux objets usuels.

En sortant de cette salle pour monter au premier étage, nous nous trouvons en présence d'une magnifique reproduction de la Vénus de Milo, de bas-reliefs ninivites et d'une collection de cylindres babylonniens, qu'on suppose être des cachets ou des armoiries. Une belle tapisserie flamande du XIVe siècle, tendue sur un mur de l'escalier, offre cette particularité locale que les blasons des principaux personnages connus du

[1] *Description des Peintures et Antiquités Egyptiennes du musée de Péronne*, par George Legrain. Imprimerie Récoupé, Grande Place, 23. 1890.

Digitized by Google

pays sont reproduits dans la bordure. Sur le palier, d'un côté de la porte, on voit exposées les œuvres du peintre Dehaussy, l'initiateur des arts du dessin à Péronne ; de l'autre côté, sont accrochés des tableaux d'artistes de la ville ou des environs destinés à la vente.

La porte franchise, on se trouve dans la salle de peinture, au milieu de laquelle trône une belle réduction en marbre blanc de la Vénus de Médicis. Sur une paroi, les peintres du pays sont représentés soit par leurs portraits soit par leurs œuvres. Nous y lisons entre autres les noms de : De Neuville, Francis et Georges Tattegrain, Debras, Michel, Sinet, Cabuzel, Dufour, Mage, de Foucaucourt, de Bresle, Gambard, divers membres de la famille Dehaussy. Au milieu, nous contemplons un beau médaillon de M. Alfred Danicourt par M. Doublemard.

Nous passons ensuite dans la salle d'archéologie. Aux instruments de guerre et aux objets de parure des Gaulois, fait pendant une série de curiosités gallo-romaines, ce qui permet de se livrer à d'instructives comparaisons. La vitrine du centre contient des objets d'une valeur incontestable, tels que pierres gravées en intailles, camées, bijoux, vases, verreries, statuettes en bronze ou en terre des époques gauloise et gallo-romaine. Plus loin, des armoires vitrées laissant voir des poteries romaines, des vases grecs et étrusques. Enfin, trois vitrines de médailles complètent les collections. Les unes ont été données par M. Tournière-Blondeau, les autres par M. Alfred Danicourt. On estime à cinquante mille francs la valeur de soixante pièces de choix ; elles sont à la fois et très rares et très belles. Le cabinet des médailles de

Digitized by Google

la Bibliothèque Nationale n'en possèderait pas de semblables.

Au-dessus des vitrines sont rangés divers bustes de célébrités locales, dus au ciseau du sculpteur Doublemard. Enfin, sur les murs, des faïences font face aux panoplies, des bannières sont appliquées à côté de chartes de communes, le tout présentant de l'intérêt au point de vue de l'histoire péronnaise.

Sur une cimaise, une très intéressante réduction du beffroi de Péronne fait regretter que le projet de reconstruction de ce beau monument militaire du XIVe siècle n'ait pas reçu d'exécution ; on nous montre, en sortant du musée l'emplacement sur lequel il s'élevait en pleine place du marché. Démoli en 1360 par ordre du roi Jean le Bon, en punition de ce que, par suite d'une méprise, les Péronnais avaient refusé l'entrée de leur ville au comte d'Eu, seigneur du château, il fut rebâti huit ans plus tard au même endroit avec l'autorisation de Charles le Sage. C'était une tour quadrangulaire à quatre étages, de 37 mètres de hauteur, sur 8 mètres 50 cent. de largeur, dont, vers 1402, on entoura le rez-de-chaussée d'étaux et de boutiques loués à des marchands ; couronnée de quatre tourelles en poivrière, elle était surmontée d'un pavillon central taillé en pyramide. Ce beffroi fut abattu en 1844 sous le prétexte qu'il n'offrait plus de garanties suffisantes de solidité. On numérota les pierres dans le but de la réédifier, mais, nous le répétons, ce fut une de ces bonnes intentions dont l'enfer en pavé et qui attendra toujours sa réalisation.

Entouré de vieilles maisons d'architecture familière, ce monument formait avec elle un ensemble tout à fait pittoresque. De ces témoins si précieux du passé, il

Digitized by Google

ne reste guère que la maison de M. Gaudechon et celle de M. Dabot. M. Gaudechon est un banquier qui a su allier, chose rare, l'intelligence de la profession financière avec le culte des arts et des lettres [1]. Au lieu de s'installer dans une maison moderne à façade luxeuse, il a conservé une maison de bois, comme on en construisait encore au commencement du XVIIe siècle. Ses étages en saillie, divisés en compartiments réguliers hachés de membrures, sont dominés par un pignon aigu, dans lequel est inscrit un arbalétrier en ogive du plus charmant effet. Quelques sculptures assez délicatement fouillées ornent certaines pièces de charpente.

La maison de M. Dabot paraît dater du XVe siècle. Elle est située à l'angle du Marché-aux-Herbes et de la rue St-Fursy. Les deux premiers étages reposent sur des consoles de bois sculpté ; celles du premier représentent dans leur partie concave des images de saints d'une grande naïveté de pose et d'expression. Du côté de la place, on remarque St Dominique, qui était en grande vénération près de Péronne, en Artois, possession espagnole ; St Nicolas, patron des petits garçons et des petites filles, que « les gamins, nous dit M. Dabot, viennent souvent contempler avec amour » ; St Quentin portant la broche avec laquelle il fut martyrisé ; Ste Marguerite accompagnée de son dragon ; St Pierre, montrant par le poisson tenu dans sa main qu'il est le patron des poissonniers. Cette procession se continue, du côté de la rue St-Fursy, avec St Eloi, patron de

[1] M. Gaudechon a publié une intéressante Notice sur l'*Abbaye du Mont-Saint-Queutin* et la *Description d'un manuscrit exécuté par un des moines, Pierre, en l'an 1229*. Péronne, Eug. Quentin, imprimeur. 1865.

Digitized by Google

l'ancien diocèse de Noyon, dont Péronne faisait partie avant le concordat de 1801 ; avec St Fursy, patron de la ville ; avec St Jean-Baptiste, patron de la seule église qui existe aujourd'hui à Péronne ; enfin avec St Antoine et son fidèle compagnon,

En 1793, des gendarmes de Paris allant rejoindre dans les Pays-Bas l'armée de la république trouvèrent très spirituel de couper à coups de hache les mains et les têtes de ces saints personnages. Le dragon de Ste Marguerite, les deux bœufs de St Fursy, le mouton de St Jean-Baptiste n'inspirèrent même aucune pitié à ces nouveaux iconoclastes. « Je me suis fait un devoir, a écrit M. Dabot, de rendre, après la mort de mon père, à ces pauvres saints et à leurs compagnons les têtes, mains et pattes qui leur manquaient ; la restauration a été fort bien faite par M. Dufour, l'un des sculpteurs restaurateurs de la cathédrale d'Amiens. » Deux statues seules, qui décorent l'angle de la maison, n'ont pas été restaurées. Au premier étage, celle de St Michel avait échappé à la hache des gendarmes parisiens, sans doute parce qu'il leur manqua une échelle pour l'atteindre. En compensation, ils s'acharnèrent si bêtement sur celle du rez-de-chaussée qu'il n'est resté qu'un genou recouvert d'étoffe, ce qui a suggéré à notre Président l'ingénieuse pensée que la sculpture représentait un de ces groupes où l'on voit le christ mort sur les genoux de la sainte Vierge et que les italiens appellent une *Picta*.

D'autres maisons anciennes situées sur la place ont été complètement détruites en 1870 par les obus de l'armée allemande. Un bombardement implacable ne cessa de sévir sur la ville depuis le 28 décembre jusqu'au 9 janvier 1871. Assurée dès lors que l'armée de

Digitized by Google

secours attendue ne se présenterait pas, Péronne la pucelle dut capituler pour la première fois de sa vie. Défendue par une garnison brave mais insuffisante, devait-elle affronter plus longtemps sans espoir de salut des batteries qui respectaient les remparts mais écrasaient et incendiaient les habitations, à une distance telle qu'on ne pouvait même les apercevoir ? C'est qu'ils étaient loin les temps arriérés où l'énergie des soldats soutenue par l'héroïsme des bourgeois et même des femmes avaient toujours maintenu l'indépendance de la ville par des résistances victorieuses.

Nous venions d'admirer au musée la très curieuse bannière représentant le siège de Péronne en 1536 par les Impériaux. L'armée du duc de Nassau entourait la ville ; ses canons stationnaient sur la contrescarpe. Assiégeants et assiégés pouvaient se parler. Les armes étaient faibles mais les cœurs étaient forts. Pendant le jour, l'ennemi abattait les remparts, que les défenseurs rétablissaient pendant la nuit. On combattait à corps découvert. L'audace des uns se heurtait au courage des autres. Un porte-enseigne espagnol parvient à planter son drapeau sur un bastion ; une femme, Marie Fourré, dont la réputation devrait égaler celle de Jeanne Hachette, accourt bravement, lui arrache son étendart des mains, lui casse la tête avec la hampe et le fait rouler dans le fossé. Après un mois d'efforts et d'assauts répétés, le duc de Nassau, bien qu'il fût à la tête de 60,000 hommes, se vit contraint de lever le siège d'une ville défendue par une petite garnison de 3,000 soldats, admirablement secondée, il est vrai, par les habitants. François Ier en éprouva tant de satisfaction qu'il accorda aux Péronnais des privilèges considérables et l'autorisation à la ville de Péronne de faire

Digitized by Google

figurer dans son blason, orné déjà de la glorieuse devise *Urbs nescia vinci*, un P couronné de fleur de lis.

Si de tels souvenirs sont de nature à nous inspirer une noble fierté, ceux de 1870 ne nous causent que d'amères tristesses, ravivées par le témoignage des destructions exercées même contre les monuments religieux. L'église Saint-Jean-Baptiste a cruellement souffert du bombardement; l'incendie, la ruine n'ont épargné ni ses voûtes, ni sa tour, ni ses cloches, ni ses vitraux. « Mais elle fut aussitôt restaurée, dit un jeune historien de Péronne, M. Jules Dournel [1], et sauf quelques détails, elle est aujourd'hui ce qu'elle était avant. Des verrières identiquement semblables aux premières furent offertes par la famille Dournel de Bonnival à la chapelle Saint-Fursy et Mme Larcher, à sa mort, donna également en 1876 celles du fond de l'abside. »

Cette belle église de style flamboyant méritait notre visite. Il est fâcheux que sa situation dans l'étroite rue Saint-Jean ne permette de voir que très imparfaitement son ensemble. On y pénètre par trois porches de forme ogivale à arcades trilobées, dont les voussures sont ornées d'archivoltes finement moulées. Au-dessus des deux porches de côté et des fenêtres qui les surmontent se développe une galerie découpée à jour; elle prête au bâtiment le charme de sa légèreté et de son élégance. A l'intérieur, trois belles nefs correspondant aux trois portes. Deux rangées de piliers cylindriques, dépourvus de chapiteaux, s'élancent en palmiers, croisent leurs

[1] *Histoire de Péronne*, par Jules Dournel, membre de la Société des Antiquaires de Picardie. — Quentin, imprimeur à Péronne, 1879. Ce précis historique rédigé suivant l'ordre chronologique et comprenant un très intéressant appendice m'a été d'un grand secours dans mes recherches.

Digitized by Google

délicates nervures aux voûtes, pour former à leurs points de jonction des pendentifs sculptés, plaqués la plupart d'armoiries coloriées d'un effet chatoyant.

Vue de l'entrée principale, la grande nef offre un aspect somptueux. Une grille en fer forgé d'un superbe travail la sépare du chœur. C'est un don de M. Huet d'Hébécourt, lieutenant criminel au bailliage. Le maître-autel monumental, en marbre noir, blanc et jaspé, est adossé à une haute galerie à colonnes de marbre, dont les saillants sont dorés.

Nous remarquons une très belle chaire en bois sculpté. L'histoire a eu le tort de ne pas enregistrer le nom de son auteur, car c'était un artiste de talent. Un abat-voix en forme de coupole et très orné porte la statue de saint Jean-Baptiste dans l'attitude de la prédication, tandis que les cinq panneaux du coffre représentant des traits de la vie du Précurseur.

La plupart des verrières, avons-nous dit, ont été restituées dans leur état primitif. Malheureusement, la plus remarquable ne peut être rétablie; elle représentait, parait-il, un très curieux arbre de Jessé d'un coloris merveilleux.

Par contre, la superbe fresque peinte sur un mur de la chapelle du Sacré-Cœur est restée intacte. Découverte en 1850, sous un épais badigeon, elle mesure cinq mètres de l'argeur sur six de hauteur. Habilement restaurée par feu Jules Dufour, peintre péronnais, elle porte la date de 1601. En dehors du tableau, on voit les donateurs agenouillés et de grandeur naturelle, ce sont : à gauche, Jean Roussel, conseiller, lieutenant particulier civil et criminel au gouvernement et prévôté de Péronne; à droite, sa femme, Jacqueline Aubé.

Digitized by Google

Le sujet du tableau démontre la puissance de Marie, secours des malheureux dans les tribulations et dispensatrice des grâces célestes. Dans la partie inférieure, un moribond se prépare à rendre son âme à Dieu. Sa tête repose sur les vertus théologales, ses pieds sur les vertus cardinales. Sous la forme d'un démon, le remords lui fait craindre de ne pas obtenir le pardon de ses péchés ; à son chevet, son ange gardien invoque en sa faveur les légions de l'armée spirituelle ; son saint patron est devant lui qui le protège. Lui-même supplie la Sainte Vierge de le secourir à cette heure suprême. Marie, porte du ciel, occupe le milieu du tableau, des groupes d'anges et de saints réclament son intercession. Ce chœur de supplications monte vers la Sainte Trinité planant dans les nuages. Jésus-Christ montre à son père ses plaies encore saignantes pour le rachat du genre humain. Dieu se laisse enfin fléchir et prononce que le moment de la miséricorde est venu. Jésus et le Saint-Esprit transmettent cette décision à la Sainte Vierge, qui établit le mourant dans la sérénité d'une pleine confiance. Les incidents de cette scène dramatique sont exprimés par des légendes en latin inscrites dans des phylactères se déroulant d'une figure à l'autre.

Après avoir accordé à cette peinture murale l'attention dont elle est digne et jeté un coup d'œil sur un très curieux tableau représentant le roi Saint-Louis assistant à la translation des reliques de Saint-Fursy, nous nous rendons à la maison de M. de Gagny, ancien avoué à Péronne, pour y voir une salle de refuge que possédaient les Templiers de la Commanderie d'Eterpigny, la plus considérable de l'ordre. Des restes d'une certaine importance de cette comman-

Digitized by Google

derie se voient encore à une lieue de la ville. La salle est au rez-de-chaussée ; elle forme un rectangle éclairé d'un bout seulement par deux fenêtres étroites et carrées. Les nervures ogivales de ses voûtes reposent sur des culs-de-lampe armoriés et se détachent sur un champ d'azur constellé d'étoile d'or. De belles moulures du XIIIe siècle ornent l'arc surbaissé qui supporte le manteau d'une très vaste cheminée. Une semis de fleurs de lis décore les cloisons en chêne massif. Le cachet artistique de cette pièce qui, d'après notre savant confrère M. l'abbé Gosselin [1], servait peut-être de salle capitulaire aux Templiers, est close par des vitraux enchassés dans une des portes et dans les deux fenêtres. Sauf une belle grisaille consacrée à Saint-Nicolas, les autres vitraux datent de 1410. Ils sont aussi remarquables par la pureté du dessin que par la richesse du coloris. Des images de saints figurent sur trois d'entre eux et le Juif-errant sur le quatrième. Parmi les objets d'ameublement rassemblés par M. de Gagny dans cette retraite silencieuse, nous avons surtout admiré une pierre sculptée d'une ornementation très riche, sur la quelle le ciseau d'un artiste de grand mérite a raconté le mariage d'un La Trémoïlle avec une de Créquy.

Bien que le château de Péronne n'offre plus aujourd'hui qu'un intérêt médiocre, nous ne pouvions néanmoins quitter la ville sans aller voir sommairement sa porte et sa façade. Il est certain que notre curiosité aurait reçu une entière satisfaction s'il nous avait été donné de visiter l'appartement où le comte Herbert, révolté contre son Suzerain, put retenir impunément

[1] *Histoire du Chapitre royal de Saint-Fursy*, Péronne, librairie Trépant, 1874.

Digitized by Google

durant de longues années son roi Charles le Simple, ainsi que la sombre géole où pendant trois mortelles journées Louis XI séjourna captif à la merci du duc de Bourgogne. Il n'en pouvait être ainsi; l'ancienne forteresse, deux fois détruite et deux fois réédifiée avait dû faire place au château actuel, dont les constructions, du règne de Henri IV, avec le fossé, le pont-levis et les fortifications extérieures, ne laisseraient pas de faire bonne tournure féodale, si elles n'étaient défigurées par des fenêtres modernes percées dans ses tours et par des tuyaux de poêle qui déshonorent ses toitures. A-t-il été élevé sur l'emplacement du précédent ou n'est-il qu'une faible partie restaurée de celui-ci dont on aurait abattu le reste? Nous ne pouvions examiner sur place cette question, pressés que nous étions par l'heure du départ. A peine avions-nous le temps, en effet, d'aller prendre le bon diner qui nous attendait à l'hôtel Saint-Claude.

Au dessert, notre cher et respectable Président prononça une de ces allocutions émues, qui vont au cœur de tous parce qu'elles partent de son noble cœur. M. Dabot y répondit par quelques mots débités avec cette facilité d'avocat parisien qu'il sait admirablement allier à la bonhomie picarde. Il nous assura que notre visite avait fait sensation à Péronne et qu'elle aurait pour résultat de porter les habitants à estimer les antiquités de leur ville, devant lesquelles beaucoup passent avec indifférence, l'habitude de les voir les ayant détournés, comme il arrive partout, d'en reconnaître l'intérêt.

Quant à nous, les inoubliables souvenirs que nous avons rapportés de Ham et de Péronne charmeront souvent notre pensée, non seulement parce qu'ils

Digitized by Google

ajoutent de précieuses acquisitions à notre bagage de connaissances archéologiques, mais aussi parce que ces excursions faites en commun nous procurent l'avantage d'entrer en relations avec d'aimables collègues érudits, qui nous seraient restés étrangers si nous n'avions par bougé de chez nous.

Veuillez, Messieurs, me permettre en terminant d'exprimer ici ma reconnaissance à MM. l'abbé Danicourt, Dabot, Gaudechon, Tournière-Blondeau, Dournel et Fourtet pour les renseignements verbaux ou écrits qu'ils ont bien voulu me fournir et sans lesquels il m'eut été impossible de préparer un compte rendu dont votre indulgence habituelle excusera je l'espère, la longueur.

Lettres de MICHEL de BUIGNY, seigneur de Bellefontaine, et de CLAUDE de BUIGNY, seigneur de Cornehotte, son frère

Lecture faite par M. le comte DE BRANDT DE GALAMETZ.

Louis de Valois, comte d'Angoulême, seigneur de Buire et de Maintenai en Ponthieu, gouverneur de Provence, avait sous ses ordres un gentilhomme des environs d'Abbeville, Michel de Buigny, seigneur de Bellefontaine, ancien page de Charlotte de Montmorency, sa mère.

Il était, d'après la généalogie de sa famille dressée par Monsieur du Grosriez, capitaine de cent hommes de pied entretenus pour le service du Roi dans Mourguet, aujourd'hui Monaco, et devint aide de camp de Louis de Valois alors connu sous le nom du comte d'Allet.

Digitized by Google

On comprendra maintenant l'utilité de sa présence à Mourgues et les démarches du comte d'Allet pour lui éviter une absence d'une certaine longueur que demandait cependant un procès avec Paschal, le président au présidial d'Abbeville, seigneur d'Épagne, et un nommé Balui. Aussi écrit-il de son gouvernement de Provence, de Marseille, le 17 novembre 1643 au président d'Abbeville le priant de mettre l'affaire en question en accommodement; puis une seconde fois d'Aix le 20 décembre 1644, car il craint encore le départ de Bellefontaine de Mourgues « où il faut qu'il serve actuellement. » Il devient plus pressant dans ses démarches et voudrait voir le différend remis entre les mains de Monsieur de Launay et terminé par les voies douces. La troisième lettre du 17 mai 1645 également d'Aix nous apprend la réussite de ses désirs, nous fait connaitre sa satisfaction et les remerciements au président pour ses soins dans la conservation de Buire et de Maintenai. Louis de Valois assure en terminant de la reconnaissance du seigneur de Bellefontaine.

Mais Paschal et Bellefontaine restent voisins à Épagne : un rapprochement ne sera pas de longue durée. Le désaccord a recommencé et il fait l'objet des deux lettres du seigneur de Cornehotte, frère de ce dernier datées des 27 avril et 2 novembre 1654 peu intéressantes au fond et dans leurs détails.

I

Monsieur le Président. Aiant une affection particulière pour le s^r de Bellefontaine Cornehotte qui a servy de page feu Madame ma Mère et lequel je tiens présentement dans les troupes que je commande, j'ay

Digitized by Google

bien voulu vous faire cette lettre pour vous conjurer de faire cesser les poursuittes qu'il m'a fait entendre que vous faictes contre luy tant en vostre nom que d'un nommé de Baluj et de mettre l'affaire en estat d'accommodement. Ce sera un effect de l'ancienne déférence que vous avez pour les choses que j'affectionne dont je vous sçaurai beaucoup de gré et vous feray paroistre ma satisfaction aux occasions, estant Monsieur le Président,

Vostre plus affectionné a vous faire service

Louis de VALOIS [1].

A Marseille le 17 novembre 1643.

A Monsieur Monsieur Paschal cons^er du Roy, Président au siège présidial d'Abbeville.

II

Monsieur le Président. Aiant retiré le s^r de Bellefontaine pour l'emploier en cette Province je suis obligé de prendre soing de ses intérés et d'empescher que ses affaires ne l'obligent pas a désemparer la garnison de Mourgues où il faut qu'il serve actuellement. J'ay bien voulu vous prier de remettre entre les mains de Mr de Launay les différens que vous avez avec luy et d'en sortir par les voies douces. Vous me fairrés très grand plaisir d'en user ainsi et de me croire autant que je le suis, Monsieur le Président, etc.

d'Aix, ce 20 de décembre 1644.

(A suivre.)

[1] Nota. Les mots en italiques sont de l'écriture de Louis de Valois et les deux lettres de 1644 et 1645 entièrement de sa main.

Digitized by Google

Séance du 5 janvier 1893

PRÉSIDENCE DE M. ÉM. DELIGNIÈRES, PRÉSIDENT.

Au nom de M. SAUVAGE, membre correspondant, M. LE PRÉSIDENT lit une étude sur Cayeux-sur-Mer dans laquelle l'auteur rapporte un certain nombre de souvenirs personnels et inédits d'un réel intérêt pour cette localité. — Renvoyé à la commission des mémoires (V. p. 248).

M. ÉM. DELIGNIÈRES donne aussi lecture au nom de M. l'abbé BLANDIN, membre correspondant, de la pièce de vers suivante sur la *Tête de cire* du musée Wicar, à Lille :

O toi, dont on ne sait ni l'âge ni le nom,
Rêve d'art ou portrait, tête mystérieuse,
Idéale figure et pensive et rieuse
Et dont la survivance augmente le renom !

Au pieux édicule où, comme à la Madone,
On te fit sur la pourpre un voile de cristal,
Tu rayonnes, honneur d'un toit monumental,
O visage suave, ô chère œuvre mignonne.

Hier j'ai de nouveau contemplé ta beauté
Faite de pure grâce et de candeur charmante,
Au point qu'on veut savoir, l'érudit s'en tourmente,
Qui donc te fit si belle en ta simplicité ?

Mais à quoi bon toujours agiter ce problème ?
Un chef-d'œuvre qui vaut la Vénus de Milo,
L'auteur soit Raphaël, Vinci, Donatello,
Tel autre florentin, qu'importe ! dès qu'on l'aime.

Digitized by Google

Or qui ne l'aimerait le doux maître inconnu
Qui, tel Dieu soufflant l'âme en un limon fragile,
Pour des siècles entiers mit la vie en l'argile,
L'immortelle jeunesse en ce buste chenu ?

M. Gontier donne lecture d'un compte rendu d'un ouvrage récemment offert à la Société par M. Duchaussoy (V. p. 228).

M. Algius Ledieu lit un extrait de l'introduction consacrée par lui au livre de raison d'Antoine Rohault. Dans cet extrait, l'auteur essaie de démontrer que les maïeurs d'Abbeville n'ont point été anoblis par Charles V ; tout en laissant ouverte la solution définitive, il conclut que c'est par une fausse interprétation des lettres d'exemption du droit de franc-fief qu'on a voulu trouver dans cette pièce l'anoblissement des maïeurs de notre ville.

M. Ém. Delignières fait la description et retrace l'histoire d'une statuette en argent de la Vierge qui se trouve à la ville d'Eu et qui a été exécutée par un orfèvre eudois, Jacques Avril, lors de la peste de 1637.

M. l'abbé Gosselin fait une description orale d'un très intéressant calice en vermeil du XIVe siècle, qui se trouve dans l'église de Vergies.

M. Potez, professeur au lycée de Douai, est élu membre correspondant.

M. le Président se fait l'interprète des regrets que cause à la Société la mort de M. l'abbé Théodose Lefevre, membre correspondant.

Digitized by Google

Séance du 2 février

PRÉSIDENCE DE M. ÉM. DELIGNIÈRES, PRÉSIDENT.

M. LE PRÉSIDENT lit une notice nécrologique sur M. DE BONNAULT.

Le même membre donne ensuite lecture : 1° d'une notice sur le retable en bois sculpté de l'église de Monchy, près Eu ; cet objet d'art, qui porte la date de 1652, serait l'œuvre de Honoré Anguier, père des deux célèbres sculpteurs eudois du XVIIe siècle ; 2° d'une description minutieusement faite du cabinet de M. de Crept, membre correspondant à Poix (V. 241) ; 3° d'une étude sur deux dessins encore inconnus de C.-L. Masquelier, récemment découverts par lui à Fontaine-sur-Somme. — Renvoyé à la commission des mémoires.

M. O. HALL est élu membre titulaire en remplacement de M. DE BONNAULT, décédé.

M. FRANÇOIS HAVET, de Montreuil-sur-Mer, est élu membre correspondant.

Séance du 2 mars

PRÉSIDENCE DE M. DE CRÈVECŒUR, VICE-PRÉSIDENT.

M. DE GALAMETZ lit une note sur les biens que l'abbaye de Saint-Valery sur Somme possédait en Angleterre. Ces biens, qui lui avaient été donnés par Guillaume le Conquérant, furent vendus par elle

Digitized by Google

vers 1382 au collège de Winchester. — Renvoyé à la commission des mémoires.

M. A. Braquehay, de Montreuil-sur-Mer, est élu correspondant.

Dons d'ouvrages :

Album historique du Boulonnais, par M. de Rosny ;

Supplément à l'Album de Caranda, par M. Fr. Moreau ;

Joannis de Capella. Chronica abbreviata, par M. E. Prarond ;

Les poésies de M. Er. Prarond, par M. A. Blanchard.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Séance du 13 avril

PRÉSIDENCE DE M. DE CRÈVECŒUR, VICE-PRÉSIDENT.

M. de Galametz communique la copie d'une charte relative aux biens possédés par l'abbaye de Saint-Valery en Angleterre.

M. Macqueron signale une étude sur les Flavy pendant la guerre de Cent ans, publiée par M. Alcius Ledieu dans la *Revue des Études historiques*.

Le même membre signale encore un travail de M. Vaussois sur les droits d'auteur contenant un renseignement utile pour l'histoire d'un Abbevillois, N. de Poilly, que ses collègues de l'Académie accusèrent le 27 juillet 1719 de contrefaire leurs œuvres.

Le même membre communique divers documents

Digitized by Google

sur J.-F.-J. Lecointe, architecte, né à Abbeville en 1783, mort en 1858 [1].

M. LE PRÉSIDENT rappelle la mort du Dr FARCY, membre titulaire ; il retrace en termes excellents la vie toute de science et de dévouement de ce collègue aussi modeste que méritant. Il fait part ensuite du décès de M. DE ROQUEMONT et du décès de M. l'abbé HÉMERY, membres correspondants. La Société décide que l'expression de ses regrets sera transcrite au procès-verbal.

Don d'ouvrage :

Le Livre d'or de la municipalité amiénoise, par M. A. Janvier.

Des remerciements sont votés au donateur.

Séance du 4 mai

PRÉSIDENCE DE M. ÉM. DELIGNIÈRES, PRÉSIDENT.

M. MACQUERON lit une note sur la corporation des bouchers d'Abbeville ; il analyse les statuts de 1562, revisés en 1704, et termine par un exposé de la situation financière en 1762.

M. DELIGNIÈRES lit au nom de M. ALCIUS LEDIEU, les comptes rendus d'ouvrages publiés par MM. Ta-

[1] On trouve des détails abondants sur ce personnage dans les ouvrages de Lance, de Bellier, de Gabet et de Gourlier sur les artistes français et dans le *Nouveau dictionnaire des Architectes français* de Bauchal (Paris, 1887).

Digitized by Google

mizey de Larroque et O. Gaudechon, membres correspondants (V. p. 246).

Séance du 1er juin

PRÉSIDENCE DE M. ÉM. DELIGNIÈRES, PRÉSIDENT.

M. MACQUERON entretient la Société de pierres avec inscriptions et armoiries qui se trouvent dans l'une des caves de l'ancien couvent des Carmes. Un seul écusson est entièrement lisible ; c'est celui de Claude Tillette d'Offinicourt. Sans se prononcer d'une manière absolue sur ces inscriptions, M. Macqueron croit qu'il s'agit d'*ex-voto*, toute idée d'inscription funéraire devant être écartée.

M. P. DE CAÏEU est élu membre titulaire en remplacement de M. le Dr FARCY, décédé.

M. le Dr CAGNY est élu correspondant.

Digitized by Google

LECTURES ET COMMUNICATIONS

Lettres de MICHEL de BUIGNY, seigneur de Bellefontaine, et de CLAUDE de BUIGNY, seigneur de Cornehotte, son frère [1]

Lecture faite par M. le comte DE BRANDT DE GALAMETZ.

III

Monsieur. J'ay veu avec ioie par vostre lettre et ce que vous deferés à ma prière sur vos interés contre les s^rs de Cornehote et Bellefontaine et les soings que vous avés donné pour la conservation de Buyre et de Maintenay. J'approuve le choix que vous avés fait pour la charge de lieutenant, ie lui donneray des pouvoirs quant vous le iugerés a propos et ie fairai cognoistre au s^r de Bellefontaine ce qui doit et à mes commandements et à vostre personne que iayme et estime. C'est, Monsieur, etc.

d'Aix, le 17 de May 1645.

A Monsieur Monsieur le Président d'Abbeville.

IV

De Breilly ij novembre 1654.

Monsieur,

Je ne crois pas que vous eusiez encore douté que mon frère eust droit de pasturer dans le marest d'Es-

[1] Voir année 1892, n° 4, p. 206 à 208.

Digitized by Google

paingne à cause de son fief qui y est scitué. Vostre advocat et le sien estant tonbé d'acorz qu'il y pouvoit pasturer et vous diray que pour moy presentement je ne puis songer à cela estant obligé retourner à l'armée à la fin de cette semaine. Alors que je seray de retour nous verrons ensenble ce qui y a affaire pour ce subiect vous assurant que mon frère ny moy ne pretende entreprendre contraire chose sans y avoir droit et en passeray touiours par les advis de nos amis et conseil ne voulant aulcun procès particulièrement avec vous et désirant rester, Monsieur,

Vostre très humble serviteur,

CORNEHOTTE.

A Monsieur, Monsieur de Fransier à Espaingne.

V

Le 27e avril 1654.

Monsieur,

Je nestois pas au logis lors que vous me fiste l'honneur de m'escrire et vous diray sur ce subiect que mon frère ny moy n'avons nul dessin de vous disputer la seigneurie d'Espaingne et vous n'ignorerez pas ausy s'il vous plaist que mon frère aiant ung fief dont il porte le nom et ou autrefois il y a eu une maison bastie et que feu mon père en avoit faict recommencer ung autre qui est demeuré imparfaite par sa mort et depuis comme les enplois que mon frère a eu éloigné de ce pais l'ont enpeché jusque au jourd'huy de l'achever ce na pas esté que monsieur vostre père y ait mis jamais aulcun empeschement estant ung fief quy ne relève que du Roy et quoy qu'il y aist de la

Digitized by Google

différence entre des bourgois et nous s'il y voient le mesme advantage dy avoir ung fief ils y pourroient bastir sans permission de personne et jouir des drois de la comune comme estant ici sur le terroy et au surplus Monsieur l'homme que mon frère y mest est ung vallet à quy lon donne dix septier de blé pour sa famille et luy pour y travailler à ladicte maison et prés le long de l'anné. Jusques au jourdhuy mon frère ny moi n'avons pas paié la taille. Je vous suis infiniment obligé de lofre que vous me faict de faire retirer nos poulins dans vostre ferme nous avons droit de les mestre dans le marez d'Iaucourt ausy bien qu'à Bellefontaine, mais c'est pour la comodité du passage mon frère ny moy ne voudrions inover aulcune chose pour porter préjudice a personne sans y avoir droit et pour ce subiect mon frère diffère son voiage jusque à mercredy prochain que nous nous trouverons à Abbeville pour prendre advis des plus abile gens du conseil. C'est ce que je vous puis dire sur ce subiect et que je suis,

Monsieur,

Vostre très humble serviteur,

CORNEHOTTE.

Monsieur, ma femme fait ses baise mains à madame de Fransier: elle est la très humble servante. Je l'assure ausy de mes obeisance. Mon frère ma prié de vous assurer de son très humble service.

A Monsieur Monsieur de Fransier à Espaingne.

Digitized by Google

THIBAUT POISSANT

Sculpteur picard (1605-1668)

Lecture faite par M. H. MACQUERON *à la séance du 6 décembre 1890.*

Les recherches biographiques ont fait depuis quelques années de rapides progrès et des publications récentes ont révélé les noms de plusieurs personnages qui ont droit au souvenir de leurs compatriotes : de ce nombre est Thibaut Poissant.

Nous ne connaissions sur lui qu'un fort court article inséré dans la biographie de M. Louandre et un document fourni il y a peu de temps à notre Société par un de nos plus savants correspondants M. de Marsy, quand nous avons trouvé une notice de quelque étendue sur l'artiste qui nous occupe dans les Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des Membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture publiés par MM. de Chennevières et de Montaiglon. Cette notice est due à Guillet de Saint-Georges, historiographe de l'Académie nommé en 1682 et qui recueillit tous les faits relatifs à l'histoire des membres de cette compagnie et dont le plus grand nombre était resté ignoré.

Nous avons cru qu'il serait intéressant pour l'histoire locale de rappeler, à l'aide tant des documents puisés dans Guillet de Saint-Georges et dans divers autres ouvrages que des renseignements qu'ont bien voulu nous fournir plusieurs de nos amis, que Thibaut Poissant ami de Poussin et collaborateur des Anguier était un artiste d'une véritable valeur et trop peu connu dans son pays natal.

Digitized by Google

Thibaut Poissant naquit en 1605 à Estrées les Crécy en Ponthieu, nous dit l'historiographe de l'Académie; Mariette qui lui consacre quelques lignes le fait naître à Crécy même et le rédacteur de la Liste chronologique des Membres de l'Académie de peinture et de sculpture publiée par MM. Duvivier et Dussieux lui donne Eu comme lieu de naissance. Cette dernière attribution doit être tout d'abord écartée et provient probablement d'une confusion avec François Anguier dont Poissant fut l'ami; nous préférons aussi admettre Estrées plutôt que Crécy comme lieu de naissance de notre artiste et Mariette en désignant ce dernier endroit a dû être trompé par la presque similitude du nom et par l'importance de la localité. M. Louandre lui-même, pourtant toujours si exact, ne donne-t-il pas Abbeville comme lieu de naissance de Poissant, trompé aussi sans doute parce qu'on disait vulgairement que Poissant était un artiste abbevillois; or, on ne retrouve pas son acte de baptême aux registres de l'état-civil d'Abbeville qui existent encore pour presque toutes les paroisses à cette époque. L'attribution de Guillet de Saint-Georges qui a dû avoir en sa possession vingt ans seulement après la mort de l'artiste des pièces authentiques qu'il est maintenant impossible de se procurer, les registres de baptême de Crécy et Estrées n'existant plus pour 1605, doit être à notre avis, absolument irrécusable.

Comme tous les hommes doués d'un véritable esprit artistique, Thibaut Poissant montra dès l'enfance de grandes dispositions pour le dessin et à l'âge de seize ans, son père Claude Poissant, marchand de vins, l'envoya à Abbeville travailler chez le maître-menuisier et sculpteur en bois Martin Caron, le père du

Digitized by Google

sculpteur que les travaux de M. Gorse ont fait connaître comme ayant travaillé en Béarn, à la cathédrale de Lescar et chez lequel se trouvaient déjà, en apprentissage, pourrait-on presque dire, les deux Anguier.

Thibaut Poissant resta quelques années à Abbeville et alla ensuite passer deux ans à Amiens chez Nicolas Blasset le grand sculpteur picard où il étudia non seulement la sculpture, mais l'architecture. Il sculpta dans cet atelier sous la direction de son maître un Saint-Jean l'Evangéliste en marbre de cinq pieds de haut destiné à la chapelle du Palais Cardinal, et Blasset voyant grandir son talent l'envoya alors à Paris chez le sculpteur du Louvre, Jacques Sarrasin.

Il resta un an dans ce nouvel atelier où il fut remarqué par Nicolas Poussin qui le prit sous sa protection. Il fit ou plutôt il donna pour le Palais du Louvre le modèle des chapiteaux, des colonnes et des autres ornements en bronze doré des bains d'Anne d'Autriche et Poussin l'employa aux travaux de la grande galerie. « J'ai ordonné, dit-il, dans une lettre du 30 mai 1641, le compartiment de la galerie et j'en ai donné les profils et modénatures : nous ne trouvons comme sculpteur que M. Perlan [1] pour modeler ce qui sera nécessaire, mais on le guidera le mieux que l'on pourra afin qu'il puisse seconder nos intentions ». Et dans une autre lettre du 29 juin 1641, Poussin ajoute : « J'ai fait des modèles de cire que j'ai baillés à M. Perlan afin de faire modeler les piédestaux des ornements de la galerie ».

Comme on le voit, Poussin doutait encore du talent

[1] L'éditeur des Lettres de Poussin ajoute en note en parlant de Poissant : « Son nom, mal lu ou mal écrit par le copiste des lettres originales, a été à tort changé en Perlan ».

Digitized by Google

de notre artiste, mais il faut croire qu'il fut satisfait de ses travaux car en 1642 il le fit envoyer à Rome, peu de temps avant d'y retourner lui-même, avec une pension de 500 livres donnée par le Roi pour y continuer ses études d'après l'antique. Il y resta cinq années pendant lesquelles il perfectionna son talent et il y fit entre autres choses, la pièce qu'il devait présenter pour sa réception à l'Académie et dont nous parlerons plus tard. Il revint à Paris le jour de la Chandeleur 1647.

Poissant avait alors 42 ans et se trouvait en pleine possession de son talent. Il obtint un logement aux Tuileries et de nombreux travaux lui furent alors confiés ; il sculpta le retable du grand autel canonical de Saint-Honoré à Paris, deux grandes figures de bois pour la grande salle de la Chambre des Comptes, les bas-reliefs de l'hôtel de M. Goret de Saint Martin, maître des comptes, dans la rue des Rats, aujourd'hui rue de l'Hôtel Colbert, plusieurs parties du célèbre tombeau du duc de Montmorency dans la chapelle de la Visitation de Moulins et divers bas reliefs à l'Hôtel Carnavalet pour compléter ceux de Jean Goujon. Nous nous arrêterons un instant sur ces deux dernières œuvres.

Anguier venait d'être chargé de la sculpture du tombeau du duc de Montmorency qu'il exécuta à Paris et qui fut ensuite expédié à Moulins. Il appela en collaboration Regnaudin et Poissant. Anguier en exécuta la plus grande partie et Poissant, nous dit Guillet de Saint-Georges, y sculpta au-dessus du mausolée deux anges chacun de six pieds de hauteur qui tiennent le manteau ducal dont le milieu est chargé de l'écu de Montmorency. La collaboration de Poissant n'en resta peut-être pas là. Nous trouvons en effet dans la vie de

Digitized by Google

la duchesse de Montmorency par le P. Garreau cet acte que nous communique M. Bernard, secrétaire de la Société d'Émulation de l'Allier: « Cet illustre artiste (Anguier) qui donnait du sentiment au marbre, était

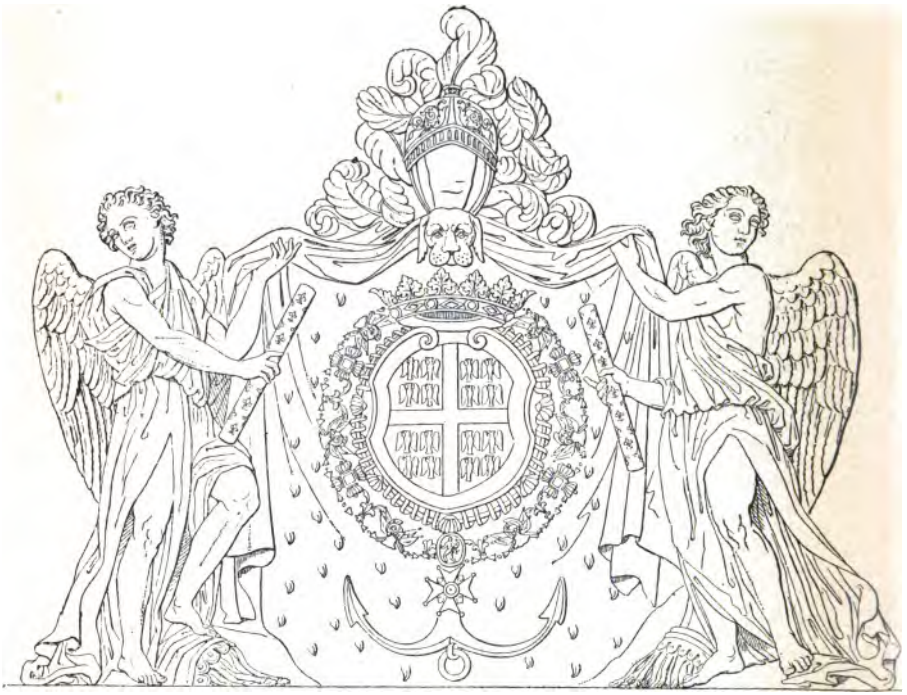

du Comté d'Eu : il était le chef de l'entreprise du Mausolée; c'est lui qui a fait l'Hercule, un des plus beaux morceaux de l'Europe, la Libéralité, les figures du duc et de la duchesse, les deux génies, l'urne, le cordon et les armoiries. Regnaudin a fait la noblesse. Poissant a fait le reste. » Or le reste consiste dans les anges et le manteau ducal dont nous avons déjà parlé, mais aussi dans la statue de Mars qui fait pendant

Digitized by Google

à celle de la Noblesse. Dans sa notice sur le Tombeau de la chapelle de la Visitation, M. Francis Pérot, après avoir nommé Anguier comme auteur des parties déjà citées et Regnaudin comme auteur de la Noblesse, ne donne pas le nom du sculpteur inconnu de la statue de Mars. Il est donc probable que c'est à Poissant qu'il faut restituer l'honneur d'avoir sculpté cette belle statue du Dieu de la guerre, qui, la lance dans la main droite et la main gauche appuyée sur un bouclier, tient une place importante dans l'ensemble de cette œuvre capitale. Poissant du reste ne borna pas là sa part dans la décoration de la chapelle de la Visitation, car sur les deux côtés de la grille qui fermait l'entrée du chœur, il sculpta deux grandes figures l'une représentant la Foi, l'autre l'Espérance et au-dessus de la grille un bas-relief figurant la Charité accompagnée de plusieurs enfants. Nous avons fait reproduire d'après les planches de l'important ouvrage « L'Ancien Bourbonnais » le couronnement du tombeau du duc de Montmorency et la figure de la Charité.

Les travaux de Poissant à l'hôtel Carnavalet furent, comme on va le voir, plus considérables. Nous trouvons en effet, dans un article de M. Jules Cousin récemment paru dans la France artistique et monumentale, que Claude Boislève, l'un des intendants de Fouquet ayant, par acte du 28 décembre 1654, acheté l'hôtel Carnavalet et ne le trouvant ni assez vaste ni assez somptueux le fit presque entièrement reconstruire par François Mansart, de 1655 à 1661, et M. Cousin ajoute :

« Pour la sculpture des nouveaux bâtiments, Mansard fit appel à deux artistes d'un talent fort inégal et dont un seul nous est connu, Gérard van Obstal,

Digitized by Google

Digitized by Google

membre de l'Académie royale. Pour faire suite aux sciences de Jean Goujon, l'un sculpta sur l'aile gauche dans les mêmes proportions, les quatre Eléments et l'autre sur l'aile droite, quatre déesses, Junon, Hébé, Diane et Flore, symbolisant, paraît-il, la Chasse, le Plaisir, la Richesse et la Libéralité. Les quatre premières figures sont bonnes : les quatre autres plus que médiocres et malheureusement ce sont celles-là que l'historiographe officiel de l'Académie, Guillet de Saint-Georges, attribue à Van Obstal....

..... C'est sans doute au plus habile des deux artistes, à l'auteur anonyme des quatre Eléments, que l'on doit aussi les deux statues Minerve et Flore qui couronnaient les façades sur la rue et sur la cour. Ces statues se sont récemment écroulées : on va les remplacer par des reproductions identiques ». Or, quel autre que Poissant dont nous savons la collaboration aux sculptures de l'hôtel Carnavalet et dont le séjour à Paris est établi à cette époque, a pu être l'auteur encore anonyme de ces figures appelées au périlleux honneur de compléter l'ornementation commencée par l'illustre chef de l'École Française ?

Nous voyons encore notre artiste travaillant à Paris pour le Couvent des Minimes de Chaillot avec son frère Louis-Antoine Poissant, maître sculpteur et ancien maître de la Communauté de peinture et sculpture qui, s'il faut en juger par ce titre, aurait aussi acquis une certaine réputation ; puis pour M. Le Tellier, Conseiller à la Cour des Aides, au compte duquel il exécute les ornements de sa maison de la rue Michel-le-Comte. Il travaille encore en province, à Reims, où il fait pour les Dames religieuses de Saint-Pierre un tabernacle et à l'église de Saint-Nicaize un mausolée

Digitized by Google

de marbre représentant le martyre de ce saint, travaux complètement perdus maintenant après l'anéantissement de ce couvent et de cette église; à la chapelle de Saint-Fargeau en Gâtine et au château du Bouchet près d'Etampes où il sculpte une figure de Melpomène, présidant à la Tragédie, enfin aux Andelys pour orner une chapelle dédiée à Sainte Clotilde et dont, au dire de Guillet de Saint-Georges, il aurait aussi été l'architecte.

Nous avons dit que Poissant avait étudié l'architecture avec Blasset, il ne l'abandonna pas, mais, s'il faut en croire Mariette, il y réussit moins que dans la sculpture : cependant le maréchal de la Ferté Seneterre le prit pour son architecte pendant plus de dix ans; il contribua à la construction de l'église de Saint-Sulpice tant pour l'architecture que pour la sculpture et fut chargé en 1653 de construire dans l'église des Capucins de la rue Saint-Honoré une chapelle dédiée à Notre-Dame de la Paix; il y eut comme collaborateurs pour la peinture M. Corneille le père, recteur de l'Académie et pour la sculpture le célèbre Girardon qui y fit son premier ouvrage.

Tant de travaux attirèrent l'attention sur Poissant qui le 17 mars 1663 fut nommé membre de l'Académie de peinture et de sculpture où il prit immédiatement séance parmi les conseillers honoraires en attendant d'y être nommé professeur adjoint. Il présenta pour sa réception le modèle en terre cuite d'une femme couchée qu'il avait fait à Rome et qui, dit Mariette, appartint plus tard à Girardon lequel en faisait assez de cas pour la faire servir de pendant à un joli modèle de l'Hermaphrodite de François Flament et qu'il fit graver avec les autres pièces de son cabinet.

Digitized by Google

Il était logé aux Tuileries depuis 1648 dans un logement qui fut abattu 7 ans plus tard. Le 10 février 1655, le Roi lui avait permis de se faire un logement et un atelier dans l'allée en dedans des Tuileries le long du mur du côté de l'eau, s'engageant à lui faire rembourser 1500 livres si on était obligé de le déloger pour le service du Roi. On démolit atelier et maison pour construire le mur de la terrasse et agrandir le jardin. Poissant alla loger alors sur le quai des Tuileries, mais on ne lui paya pas ses 1500 livres. Les travaux des Tuileries qui le chassaient de sa maison lui donnaient d'un autre côté, l'occasion d'exercer son talent. Après que Fouquet l'eut employé aux sculptures de son célèbre château de Vaux, Poissant travailla au gros pavillon du palais central des Tuileries où il sculpta sur le fronton Minerve et la Prudence, et à côté du fronton quatre statues en pied, la Magnanimité, la Force, le Conseil et les Arts. Au pavillon de Flore, il fit les trophées et les ornements de la façade; au salon du Louvre plusieurs figures d'enfants tenant des guirlandes et un grand nombre de trophées; au dehors de ce salon tous les masques qui sont au-dessus des croisées pour lesquels il reçut le 23 septembre 1664 trois cents livres et l'année suivante des vases de pierre pour les pavillons du même Palais et pour lesquels il reçut encore le 17 mars 1665 trois cents livres; enfin dans le parc de Versailles, huit termes de douze pieds de hauteur, Jupiter, Neptune, Pluton, Junon, Vénus, Apollon, Mercure et Pan.

On lui proposait plusieurs autres travaux pour Versailles quand la maladie vint le surprendre et il mourut dans sa maison du quai des Tuileries le 16 septembre 1668, âgé de 53 ans; il fut inhumé le lendemain

Digitized by Google

au cimetière de Saint-Germain l'Auxerrois. Il était, dit Mariette, d'un caractère taciturne qui le tenait trop renfermé sur lui-même et l'empêchait de se produire, et rien n'est si contraire pour le développement des talents. Guillet de Saint-Georges constate le même caractère, mais conclut autrement. Il n'a, dit-il, jamais été marié, et a vécu très sagement ; il était sobre, très obligeant et un peu mélancolique, ce qui le rendait très attaché à sa profession et le succès répondit à cette assiduité.

Tel fut Thibaut Poissant ; sans pouvoir être comparé aux grands génies qui illustrèrent le siècle de Louis XIV, il tint une place fort honorable dans les arts ; ami des Poussin, des Anguier et d'autres hommes célèbres, il dut peut-être à son extrême modestie son peu de notoriété ; il travailla à tous les grands monuments élevés à cette époque de gigantesques constructions et nous avons cru utile de lui consacrer cette courte notice pour rappeler un artiste de grand talent trop peu connu de ses compatriotes et qui a droit de figurer avec honneur dans le Panthéon abbevillois où il est le seul de cette époque à représenter un art qu'il cultiva avec tant de succès.

COMPTE RENDU D'UN OUVRAGE OFFERT A LA SOCIÉTÉ

Lecture faite par M. E. Gontier *à la séance du 5 janvier 1893.*

Vous avez bien voulu, Messieurs, me confier le soin de vous dire quelques mots de l'ouvrage intitulé *Météorologie du département de la Somme*, offert en

Digitized by Google

hommage à la Société d'Émulation par son auteur, M. Duchaussoy, professeur de physique au lycée d'Amiens. J'ai l'honneur de vous exposer ici quelques-unes des réflexions que m'a suggérées la lecture de cet excellent et utile travail.

La météorologie est, vous le savez, Messieurs, une branche de la physique du globe, des plus attrayante en même temps que des plus utile tant par la variété des sujets qu'elle embrasse que par l'importance de ses applications. En dehors de l'intérêt spécial et purement scientifique, que n'attendent pas de ses découvertes le médecin, le naturaliste, le marin, l'agriculture et même l'homme du monde? Pour le médecin, il n'est pas douteux que toute constitution médicale est liée à une constitution atmosphérique déterminée et l'étude de ce rapport est l'un des problèmes les plus utiles qui s'offrent à l'examen et aux spéculations intelligentes de notre temps. Ce problème, qui consiste à rechercher quel rôle jouent les influences cosmiques et climatologiques sur la production des maladies, sera résolu par une série d'observations simultanées et comparées de nosologie et de météorologie. Les médecins de l'antiquité, depuis Hippocrate, en ont vainement poursuivi la solution; deux éléments essentiels leur ont fait défaut: d'un côté, la rigueur scientifique des observations climatériques, de l'autre, leur manque de connexité avec les observations nosologiques. Pour ce qui concerne la Picardie, le docteur Trannoy, d'Amiens, a, dans cet ordre d'idées, publié en 1819 un *Traité élémentaire des maladies épidémiques* et une *Étude sur la concordance de l'état atmosphérique avec les maladies régnantes à Amiens, de 1819 à 1825,* qui renferme d'intéressants aperçus sur la climatologie

Digitized by Google

de notre région. Dans cette voie également, nous trouvons plus tard la *Topographie physique et médicale d'Abbeville* de notre compatriote et collègue à la Société d'Émulation, le docteur A. Hecquet.

Il serait certainement superflu et inopportun de vous énumérer ici toutes les utilités de ce genre d'études pour le marin comme aussi pour le naturaliste et l'agriculteur. Je vous rappellerai seulement la relation intime qui existe entre les phénomènes périodiques de la végétation et les phénomènes météorologiques. Les observations botanico-météorologiques de ces derniers temps ont fourni des résultats, non seulement d'un réel intérêt scientifique, mais encore d'une sérieuse et remarquable utilité pratique. Duhamel de Monceau avait été, au XVIIIe siècle, un initiateur dans cette voie qu'ont brillamment parcourue depuis les Gay-Lussac, Boussingault, de Gasparin, Houzeau, Hervé-Mangon, Marié-Davy, Angot, etc. Ces savants ont étudié les phénomènes périodiques de la végétation au point de vue spécial des données météorologiques, dont ils ont cherché la relation avec les époques de feuillaison, de floraison, de fructification, de maturité des fruits et de défeuillaison.

Les perfectionnements apportés dans la confection des instruments et les progrès de la statistique sont certainement, en ces matières, des éléments indispensables de progrès, mais je vous ferai remarquer qu'une chose non moins essentielle, c'est l'apparition d'ouvrages, qui, comme celui de M. Duchaussoy, viennent périodiquement grouper d'une façon rationnelle et coordonner méthodiquement les données antérieures de l'observation.

Si l'on peut dire dès à présent que la météorologie

Digitized by Google

est une science, il faut reconnaître que c'est une science dont la genèse est incomplète, une science à ses débuts en un mot, malgré la base très sérieuse sur laquelle l'ont établie les travaux des Quételet, des Maury, des Fitz-Roy, des Leverrier et d'autres dont je viens de vous rappeler les noms. Longtemps, en effet, elle a consisté dans l'art prétendu de prédire le temps à longue ou à courte échéance. Cette sorte de divination plaisait à l'esprit populaire et c'est encore bien souvent sous cette forme qu'elle lui apparaît, témoins les almanachs qui en sont une des manifestations. Si le monde savant accueille avec quelque ironie l'œuvre de ces prophètes du temps, ce n'est pas qu'on leur reproche de poursuivre un but chimérique, comme s'il s'agissait de la pierre philosophale, de la quadrature du cercle ou du mouvement perpétuel ! Non, ce qu'on peut justement leur reprocher, c'est le manque de logique dans l'enchaînement des causes et des effets ; c'est d'attribuer le plus souvent des phénomènes essentiellement complexes à des causes simples et complètement insuffisantes. En un mot, les procédés généralement proposés jusqu'ici manquent de rigueur scientifique et témoignent d'une manie d'empirisme et d'une hâte trop grande, je dirais volontiers, d'une manie de généralisation.

Mais si l'art de prédire le temps, tel qu'on l'entend vulgairement au moins, a un caractère purement hypothétique, il n'en est pas moins vrai que cette branche des études météorologiques est dès maintenant constituée et se perfectionne constamment, puisque, d'après Hervé-Mangon, la moyenne générale des réussites des prévisions du Bureau central était déjà de 83 pour 100 en 1882 ; qu'elle fut de 87 pour 100 en 1883 et que

Digitized by Google

sur 233 dépêches envoyées dans les ports pendant cette année 1883, 112 ont été complètement vérifiées par l'expérience.

La météorologie peut, dès maintenant, se prêter aux mêmes procédés d'exposition synthétique que les sciences physiques proprement dites. Cette science se compose de deux parties bien distinctes : l'une d'exposition, l'autre de déduction ; la première consistant dans l'apport et l'analyse des matériaux, la seconde dans leur groupement synthétique en vue de la recherche et de l'énonciation des lois. C'est à la première de ces deux parties que se rapporte le travail de M. Duchaussoy, dont l'analyse m'a conduit à cette digression sur la science météorologique, digression dont je vous prie d'excuser la longueur.

L'auteur fait remarquer dans sa préface que les historiens picards ont souvent signalé les événements météorologiques de leur temps, et, dans le premier chapitre, consacré à la période ancienne, nous montre que, même au point de vue de la science contemporaine, il y a encore profit à secouer parfois la poussière de nos vieilles chroniques et à feuilleter les liasses de nos archives. Nous trouvons là des citations des Machart, des Pagès, du Père Daire et d'autres encore, dont les noms vous sont familiers, à vous, Messieurs, qui avez l'honneur de travailler à l'histoire de notre vieille Picardie. Ce premier chapitre constitue une série d'éphémérides où la ville d'Abbeville et ses environs ont une certaine part. Je ne puis qu'y renvoyer ceux de nos collègues à qui ces faits météorologiques pourraient présenter quelque intérêt au point de vue même de l'histoire locale. Plusieurs de ces éphémérides, nous dit l'auteur, ont été recueillies par lui dans le

Digitized by Google

travail sur *le froid et les inondations de l'an VII, par Boucher de Crèvecœur*, en collaboration avec Messieurs *Traullé, Denoyelles* et *Dumont de Courset, lu à la séance publique du 16 thermidor an VII, de la Société d'Émulation d'Abbeville.*

Il nous est toujours agréable et nous en éprouvons une certaine fierté, comme membre de notre Société, de rencontrer l'évocation de ces noms qui nous sont chers, Messieurs, parce qu'ils sont les noms de nos prédécesseurs ici même, d'hommes qui ont honoré notre Société par leur labeur intelligent et en léguant à ses mémoires des travaux dont l'utilité incontestée s'affirme de nouveau et une fois de plus, après un si long temps, par les extraits qu'en fait le savant auteur de la *Météorologie du département de la Somme.*

M. Duchaussoy signale encore un travail intéressant paru dans la *Décade du département de la Somme* et intitulé : *Rapport sur le froid de l'an VIII, sur les oiseaux de passage dans les marais, sur les effets du froid relativement à la végétation des plantes céréales et sur le prix des grains.* Ce travail est signé d'un de ces noms que je viens de vous rappeler, d'un nom inséparable de celui de notre Société d'Émulation d'Abbeville, parce qu'il s'y est perpétué jusqu'à nos jours et parce qu'y sont attachés, comme une tradition que nous garderons et que nous léguerons, et notre respect et nos sympathies. C'est vous dire que ce mémoire est signé du citoyen Boucher.

Dans cette partie du livre consacrée à la période ancienne, nous voyons rappelées toutes les dates où la Somme a été gelée à Abbeville pendant le XVIIIe siècle, ce qui s'est présenté huit fois ; puis l'énumération des diverses dates où des prières publiques furent faites

Digitized by Google

à Abbeville pour conjurer l'excès des pluies. Nous remarquons qu'en 1773, le 15 novembre, le reflux de la mer occasionna à Abbeville des dégâts considérables, par suite de la rupture de digues existant alors, contre l'envahissement de la mer, à Menchecourt et à Rouvroy. M. Duchaussoy aurait pu, comme se rattachant à la période ancienne, nous rappeler une observation faite par M. Brion, archiviste de notre Société en 1842, et intéressante au point de vue de l'étude des variations du climat en Picardie. M. Brion, en effet, rapporte, s'appuyant sur une pièce extraite de nos archives municipales, qu'autrefois, il y a plusieurs siècles, la vigne était cultivée assez en grand dans les environs d'Abbeville, et qu'alors le faubourg Menchecourt était presque exclusivement habité par des vignerons. Au siècle dernier, on sonnait au couvent de Saint-Honoré de Menchecourt une cloche qu'on nommait la *cloche des vignerons*. A Saint-Riquier, également, on cultivait la vigne au IXe siècle ; M. Brion en a trouvé la preuve dans une page des *Études historiques* de Châteaubriand. M. le docteur Hecquet, dans un ouvrage plus récent de 1857 [1], nous dit encore qu'il existe à Thuison des coteaux encore dénommés *coteaux des vignes*.

Nous atteignons maintenant, avec notre auteur, la période moderne, pendant laquelle la météorologie, tirant profit des progrès réalisés dans la physique par les travaux de Galilée, Torricelli, Pascal, etc., est enfin réellement entrée dans la voie scientifique. Ici encore, M. Duchaussoy constate la large contribution fournie par les météorologistes abbevillois, et signale

[1] *Mémoires de la Société d'Émulation d'Abbeville*, tom. v. (1841-43).

Digitized by Google

tout particulièrement deux belles et importantes séries d'observations qui, nous ne saurions davantage y être indifférents, sont encore l'œuvre de nos laborieux prédécesseurs à la Société d'Émulation. Il s'agit des travaux de MM. *Brion* [1] et *Decharme* [2] d'abord, puis des remarquables observations du *docteur A. Hecquet*, résumées dans son *Histoire météorologique d'Abbeville* [3]. La longue période qu'embrassent ces deux séries d'observations météorologiques, de 1833 à 1860, suffit pour en montrer le réel intérêt.

Dans sa *Topographie physique et médicale de la ville d'Abbeville* [4], le docteur A. Hecquet avait déjà, dès 1859, fourni et résumé d'utiles observations sur le climat d'Abbeville et de la contrée environnante.

Nous trouvons, rappelés succinctement dans le travail de M. Duchaussoy, tous les documents intéressant l'histoire de la météorologie dans le département de la Somme. En 1856, à la suite de l'impulsion donnée par les remarquables travaux de Leverrier pendant l'année 1855, et de son projet d'installation d'un réseau météorologique, nous voyons l'Académie d'Amiens organiser un service régulier d'observations. En 1869, commencent les observations à l'École normale des instituteurs, observations dont les résultats sont, depuis 1882, consignées mensuellement dans le Bulletin de la Société linnéenne du Nord de la France. C'est ensuite la station agronomique de la Somme qui apporte son tribut d'observations à la science

[1] *Mémoires de la Société d'Émulation d'Abbeville*, tom. v. (1841-43).
[2] *Id.*, tom. vii, (1849-52).
[3] *Id.*, tom. x. (1861-65).
[4] *Topographie physique et Médicale de la Ville d'Abbeville*. Amiens, Imprimerie Lenoël, 1857.

Digitized by Google

météorologique. Puis viendra l'Ecole pratique d'Agriculture du Paraclet, qui procède également aux observations météorologiques, et l'organisation de postes d'observation dans quelques écoles des divers arrondissements. Il existe, vous le voyez, dans notre département, un ensemble déjà satisfaisant d'institutions destinées à effectuer les observations météorologiques, et à recueillir les données d'où il sera un jour possible de tirer des déductions synthétiques qui permettront de définir de plus en plus rigoureusement les conditions climatériques de notre contrée et qui formeront dans l'avenir d'utiles matériaux aux recherches scientifiques.

Ces observations faites au même *temps local* sont ensuite centralisées par le Bureau central de météorologie et rattachées aux observations générales et simultanées faites chez les diverses nations, après avoir été, sur la proposition du gouvernement des États-Unis d'Amérique, ramenées au *même instant physique*. On conçoit que les tableaux comparatifs ainsi établis et les remarquables graphiques qui les résument si clairement offrent le plus puissant intérêt pour l'étude des grands mouvements de l'atmosphère.

Je vous demande pardon, Messieurs, de retenir aussi longtemps votre attention, mais j'ai pensé que ce coup d'œil jeté sur les conséquences des études météorologiques était de nature à faire ressortir à vos yeux la sérieuse utilité du travail de M. le professeur Duchaussoy. Ce travail a le grand mérite d'avoir, dès à présent, recueilli et résumé les observations puisées à diverses sources dans une série de tableaux dont l'ensemble forme un tout assez complet. Observations barométriques, température, vents, nébulosités,

Digitized by Google

brouillards, nuages, pluies, rosée, neige, grêle, moyennes de toutes sortes, maxima, minima, rien n'y a été omis de ce qui touche aux parties essentielles de la science météorologique telle qu'elle est constituée à notre époque.

Plusieurs de ces tableaux sont extraits de nos mémoires, je vous l'ai dit, et l'un d'eux, relatif à la hauteur de pluie à Abbeville, a été fourni par l'un de nos honorables compatriotes, M. l'abbé Bridoux.

La partie relative aux observations barométriques est précédée d'intéressantes remarques sur le choix des instruments pour les observations précises, sur le baromètre enregistreur des frères Richard, et d'utiles notions sur les corrections relatives à l'altitude au-dessus du niveau de la mer. Puis vient une nouvelle série de tableaux parmi lesquels l'un d'eux présente la comparaison intéressante des hauteurs moyennes et des pressions extrêmes pendant les douze mois de l'année à Abbeville, à Amiens et à Albert.

Vous savez, Messieurs, l'importance des minima barométriques et l'intérêt scientifique et pratique qui s'y attache, puisqu'ils correspondent aux grandes perturbations atmosphériques et qu'ils coïncident ordinairement avec les ouragans et les tempêtes. L'auteur de la *Météorologie de la Somme* nous rappelle à ce sujet les observations enregistrées aux environs de l'ouragan du 12 mars 1876, ouragan qui a causé dans toute la région du Nord et notamment dans la vallée de la Somme, d'inoubliables désastres. Le minimum barométrique du 12 mars a été de 726 millimètres; la baisse barométrique était déjà très accentuée pendant les jours qui ont précédé cet ouragan qui, on se le rappelle, renversa des moulins à vent à

Digitized by Google

Crécy-en-Ponthieu, à Fontaine-sur-Maye, à Fontaine-sur-Somme, à Agenvillers et à Bailleul, pour ne citer que ceux de notre arrondissement où les pertes ont été évaluées à 66,389 fr., inférieures à celles des autres arrondissements, plus éprouvés encore.

Dans le chapitre consacré aux observations thermométriques, l'auteur, après d'utiles indications sur les conditions d'installation des instruments et les causes d'erreurs, signale l'emploi actuel du *thermomètre-pinceau* pour l'exacte détermination de la température des eaux de source, de puits ou de rivière. Nous remarquons en passant un tableau donnant les températures moyennes mensuelles d'Abbeville de 1840 à 1860; puis des tableaux comparatifs des moyennes, maxima et minima, à Abbeville, à Amiens, à Saint-Valery et à Doullens. On comprend toute l'utilité que présentent ces tableaux où se trouvent, en regard les uns des autres, les résultats obtenus dans diverses localités. C'est ainsi qu'un autre tableau comparatif des moyennes mensuelles de Paris et d'Abbeville nous permet de constater que, pour une période de dix-neuf ans, la moyenne est un peu plus élevée à Abbeville, pour les mois de novembre, de décembre et de janvier. Le contraire a lieu pour les autres mois, et la différence en faveur de Paris est supérieure à deux degrés. Le voisinage de la mer donne l'explication de ces différences.

A propos des températures extrêmes observées en Picardie, nous constatons que, pendant une période de 27 ans, les maxima annuels ont varié à Abbeville de + 34° le 24 juillet 1839 à + 27° 3 le 5 août 1848. Selon M. Duchaussoy, la température la plus haute, qui a été normalement observée en Picardie, est de 37° 5. —

Digitized by Google

Dans l'énumération des plus basses températures observées également dans notre province, nous voyons citer pour Abbeville, une cote de — 19° le 19 janvier 1838 ; la même température était enregistrée le lendemain à l'Observatoire de Paris. Puis encore à Abbeville, — 19° 2 le 20 décembre 1859.

L'énumération serait longue de tous les faits intéressant notre localité que nous trouvons disséminés dans cette substantielle et complète statistique météorologique du département de la Somme. Nous avons noté au passage les plus saillants de ces faits pour vous les signaler. Nous notons encore, par exemple, que, pendant l'hiver de 1840-1841, il y eut à Abbeville une série de jours qui dut sembler bien longue aux Abbevillois d'alors, une série de 25 jours consécutifs de gelées, du 6 au 31 décembre. La température minimum fut de — 12° le jour de Noël.

Il résulte des observations de M. Brion, reproduites dans le travail de M. Duchaussoy, qu'au point de vue du nombre de gelées (observation d'Abbeville), les mois se classent dans l'ordre suivant pour la période 1833-1842 : janvier, décembre, février, mars, novembre, avril, octobre, septembre et mai. La statistique impitoyable, et en dépit de toutes les convenances, fait figurer le joli mois de mai au dernier rang, il est vrai, dans cette série des mois où se produisent des gelées. L'auteur, éprouvant comme le besoin de justifier une insinuation qui vient ternir une réputation jusqu'ici immaculée, nous fait remarquer que ce mois est moins beau qu'il y a cinquante ans, mais ce n'est là qu'une atténuation de la grave atteinte qu'il a portée à la bonne opinion que nous professions tous pour le mois de mai, auquel nous avions toujours accolé l'épithète de joli.

Digitized by Google

Nous serions donc encore en face d'une illusion qui s'envole, et cet excellent mois de mai vivrait ainsi de nos jours sur la bonne réputation que lui ont faite nos aïeux ! En revanche, le mois de septembre aurait une tendance à s'améliorer. Pour ce qui est du mois de novembre, nous avons recueilli avec une certaine mélancolie l'assertion de l'auteur, qui dit que l'été de la Saint-Martin n'existe plus de nos jours, et que les saints de glace (11, 12 et 13 mai), sont plus prononcés de notre temps qu'autrefois ; mais, Messieurs, je m'empresse de vous le dire, si, au sens météorologique du mot, l'été de la Saint-Martin, au dire de la sèche statistique, n'est plus qu'une fiction, on s'en consolera encore longtemps en songeant que, pour ce qui concerne la vie humaine, le sens figuré a conservé sa valeur et que chacun de nous, en dépit de tous les thermomètres, et grâce à Dieu, garde toujours au cœur l'espoir de voir lui sourire encore quelques beaux jours de l'été de la Saint-Martin.

Nous sommes forcé de nous arrêter, Messieurs, dans cette énumération de toutes les choses capables de vous intéresser dans l'ouvrage de M. Duchaussoy.

En résumé, le travail de l'honorable professeur est une œuvre des plus utiles et qui constitue un chapitre important de la statistique scientifique de notre département. C'est un recueil, une analyse et un commentaire des documents les plus divers, intéressant la climatologie locale et, par suite, la météorologie générale. Comme nous vous le disions au début de notre compte rendu, les travaux de cette nature, en dehors de l'intérêt local et historique qu'ils présentent, sont encore les éléments indispensables pour l'édification d'une vraie science météorologique, et constitueront

Digitized by Google

pour nos successeurs une source précieuse où se trouveront en réserve les matériaux d'intéressants et utiles travaux scientifiques.

LE CABINET D'UN AMATEUR PICARD

Collection de M. de Crept à Poix

Lecture faite par M. E. DELIGNIÈRES *à la séance du 2 février 1893.*

M. de Crept est un agronome dont les études théoriques et pratiques relatives à la plantation des arbres verts sur les coteaux crayeux de la Picardie sont bien connues ; elles lui ont fait, par suite des résultats remarquables auxquels il est arrivé, un renom de bon aloi et justement mérité. On est émerveillé, quand on se rend à Poix, en voyant ces superbes plantations faites sur les friches les plus stériles ; elles ont transformé une grande partie de la ville et de ses abords ; elles sont dues à l'initiative de M. de Crept et sont le résultat de travaux patients et prolongés remontant à plus de quarante ans !

M. de Crept est de plus un amateur distingué et de relations les plus agréables. Il a su réunir une fort belle collection, composée de plus de cinq cents objets, disposés avez goût dans la plupart des pièces de son habitation à Poix. Et d'abord, on remarque en entrant un moulin romain bien complet avec sa meule ronde, convexe par-dessus, en pudding siliceux, s'emboîtant exactement dans la cavité ronde du moulin proprement dit, en grès, où se mettait le grain qui sortait

Digitized by Google

moulu par l'orifice ménagé à cet effet; le fond du moulin, chose assez curieuse, est taillé absolument à la façon des meules anglaises de nos jours; il est assez rare de rencontrer une pièce de cette nature aussi intacte dans ses deux parties.

Dans le vestibule et dans le salon se trouvent un certain nombre de vues dessinées d'après nature par M. de Crept, et représentant plusieurs églises de la Bourgogne, celle de Saint-Germain-l'Auxerrois de Paris, divers monuments et paysages pris à Poix et aux environs; nous citerons particulièrement une reproduction (nous employons ce terme avec intention) du portail si élégant de l'église de Poix, représenté avec une remarquable fidélité dans tous ses détails, sans exclure le bien rendu de l'ensemble; ce dessin a servi à l'architecte pour la restauration du portail, et il a même été fait dans ce but. Les dessins de M. de Crept sont d'autant plus intéressants que leur exactitude est absolument complète; nous ne saurions mieux les comparer qu'à ceux de M. Oswald Macqueron, de notre ville, si connus d'ailleurs, et si nombreux.

Quand on est amateur, et qu'on a, comme l'on dit, le flair du connaisseur, on arrive à découvrir des choses intéressantes là où, pour bien d'autres, elles passeraient presque inaperçues. C'est ainsi que M. de Crept a su trouver dans des fermes, où parfois ils étaient relégués dans des fournils, dans des greniers et même jusque dans des granges, des bahuts sculptés, dont quelques-uns sont très ouvragés; nous signalerons, notamment, une ancienne corbeille de mariage qui porte, comme c'était l'usage, les figures de l'ange et de la Vierge pour représenter l'Annonciation; un

Digitized by Google

autre, simple coffre à bois, sur le devant duquel, chose des plus curieuses et des plus rares, sont représentées, par des traits en creux, les différentes sortes d'ogives, depuis celle qui vient immédiatement après le plein cintre roman, jusqu'à l'ogive allongée ou de style flamboyant. Les trois ogives sont produites par l'intersection de quatre courbes, avec la même ouverture de compas et les quatre déplacements de la pointe ; ce genre de dessin existe, paraît-il, dans une tour à Séville et dans un clocher de Normandie.

C'est dans le cabinet, proprement dit, que se trouvent les objets les plus rares ; deux tableaux de Loutherbourg ou Lutherburg, 1740-1812, peints sur soie verte, faciles à reconnaître par les sujets : des bergers et des moutons avec fond de paysage, et, bien que ces peintures soient très en lumière et ne permettent pas de distinguer de signature, ces tableaux présentent tous les caractères de l'authenticité ; ils peuvent être attribués à ce peintre de valeur, émule de Berghem. Rien ne nous étonnerait que ce fût, l'un, *le pâtre*, l'autre, *l'ânier* indiqués dans la *Biographie universelle* comme ses œuvres principales, et la plupart des visiteurs de la collection les ont considérées comme des originaux. Nous relevons encore de belles gravures d'après Duplessis-Bertaux ; une immense gravure espagnole, vue complète de Rome, et de tous ses monuments et ses collines, de 3m20 sur 2m10, avec une légende de 380 numéros ; un portrait de Mozart avec son livre de sonates ; il est coiffé d'un bonnet et est vêtu d'une veste garnie de fourrures à cause du mariage de Louis XV avec une Polonaise. L'heureux possesseur de ce tableau nous a dit que Champfleury le lui avait de-

Digitized by Google

mandé, il y a environ quinze ans, pour une exposition au boulevard des Italiens, et lui avait assuré qu'il ne connaissait pas de portrait en peinture de Mozart. Nous ne voyons effectivement mentionné, en dehors de ses bustes en marbre et en bronze et de tableaux ou gravures le représentant avec d'autres personnes, qu'un seul portrait isolé, de J. Laure, le représentant, mais à l'âge de quinze ans, remettant à Clément XIV la copie du *Miserere* d'Allègri.

Signalons encore un manuscrit de 1658, dans lequel se trouvent intercalés quarante vues et trente-deux portraits en gravures, presque tous signées Montcornet. Ce manuscrit, et cela est bien singulier, constate l'existence du fusil à canon rayé dans la Laponie suédoise; on y lit : « Pour me désennuyer, l'on me menoit bien souvent à la chasse du chien de mer dont il y a grande quantité dans le lac; l'on se met dans une chaloupe avec chacun un bon riflet, qui est une sorte de fusil qui a le canon rayé par dedans et chargé d'une seule balle de calibre *que l'on fait entrer de force et qui se raye en entrant dans le canon.* » Tant il est vrai que les inventions les plus modernes, en apparence, ont souvent leurs précédents à une époque reculée! Ce manuscrit, de 242 pages, porte ce titre : *Mémoire d'un voyage dans les pays Septentrionaux par L. M. P., année MDCLXIII*; l'auteur explique qu'ayant quitté l'école, à l'âge de treize ans à la suite d'une maladie, se trouvant sans fortune et ayant le goût des voyages, il a appris à faire le poil *(sic)* pour être valet d'un grand seigneur. Un Suédois se trouvant à Paris, l'embauche pour l'avoir dans son pays comme compagnon et pour apprendre avec lui le français, mais il l'envoie avant lui à six

Digitized by Google

cents lieues de Paris, au château de Borringue, près de Stockholm (*Stotolm*, d'après le manuscrit), chez son frère, gouverneur de la province, et c'est dans les environs et sur un lac qu'on le fit chasser avec le fusil rayé dont il est parlé ci-dessus. L'auteur a fait ainsi la relation de ses voyages dans la Suède, et le manuscrit contient la description très intéressante des villes, vues, monuments, etc., qu'il a visités et dont il a voulu conserver le souvenir par les gravures nombreuses qu'il y a ajoutées.

Mais revenons à la collection pour signaler l'ouvrage de La Colombière, portant la date de 1660, avec ses magnifiques gravures des hommes illustres de France, entourées de légendes et d'illustrations.

C'est surtout dans les poteries anciennes que M. de Crept a fait d'heureuses trouvailles à une époque où on pouvait encore en faire, et d'assez nombreuses ; nous signalerons un porte-parfum en faïence, objet des plus rares, de la même forme absolument que ceux en cuivre comme en possède également notre collectionneur, mais qui se trouvent moins difficilement; de beaux plats de faïence de Rouen, sans une crevasse, sans une tache, absolument intacts avec leur belle couleur et leurs dessins si purs et si fins. M. de Crept a enfin réuni dans une chambre un grand nombre de poteries bleues, vases du Japon, de Rouen, de Hollande, d'autres enfin et jusqu'aux humbles faïences de Vron, fort curieuses, qui sont dispersées dans toutes les pièces de son habitation.

La nomenclature de tous ces objets formerait un véritable catalogue ; ce travail s'impose à notre vénéré collègue ; il y trouverait des souvenirs certainement agréables qui doivent, pour lui, se rattacher

Digitized by Google

à la découverte de quelques-unes de ces raretés.

Il nous aura suffi d'appeler l'attention des amateurs sur cette belle collection particulière qui n'est peut-être pas suffisamment connue et qui mérite de l'être. Elle présente d'autant plus d'intérêt que les pièces qui la composent sont d'une parfaite authenticité ; ce sont, pour la presque totalité, des trouvailles faites par M. de Crept personnellement, et non, comme souvent, par intermédiaires ou marchands parfois truqueurs.

Le cabinet de M. de Crept, non moins que les charmantes promenades dues aux plantations d'arbres verts, mérite, à coup sûr, le voyage de Poix, cette jolie petite ville dont l'église, à elle seule, serait un attrait suffisant pour le touriste et l'amateur.

BIBLIOGRAPHIE

Par M. ALCIUS LEDIEU

Lecture faite à la séance du 4 mai 1893.

I

L'un de nos collègues, M. Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut, vient de faire paraître un important ouvrage qui a pour titre : *Deux livres de raison de l'Agenais* (Auch et Paris, 1893, grand in-8°, XIII-206 pages). Quoique cette publication ne soit point relative à notre région, la Société d'Emulation ne saurait demeurer indifférente à cette œuvre, qui émane

Digitized by Google

de l'un de ses correspondants les plus distingués. L'érudition de M. Tamizey de Larroque vous est assez connue pour que nous n'ayons point à vous la rappeler ; nous dirons seulement qu'elle n'a d'égale que son affabilité. En vous signalant cet ouvrage, nous faisons, par réciprocité, œuvre de bonne confraternité, car notre collègue de Gontaud s'intéresse toujours vivement aux travaux de chacun de nous.

Le livre de raison de la famille Boisvert (1650-1816) et celui du sieur de Savignac (1650-1664) fournissent de très utiles renseignements « sur les hommes et les choses du pays de Marmande ». Des notes aussi copieuses que variées donnent à ces documents une saveur toute particulière ; pour nous, Picards, presque tout l'intérêt de cette publication git dans les notes. L'éditeur y fait de nouveau preuve d'une connaissance immense de l'histoire du passé de son pays ; ses annotations, de forme élégante et irréprochable, en rendent la lecture aussi instructive qu'agréable.

A la suite d'une précédente publication de même nature (*Livre de raison de la famille de Fontainemarie*, Agen, 1889), M. Tamizey de Larroque avait donné une liste annotée d'environ 200 livres de raison publiés jusqu'alors. Ce répertoire se trouve plus que doublé dans le volume que nous venons de recevoir. Mais notre province n'y compte que bien peu d'articles, soit que les livres de raison y fassent défaut soit que nos compatriotes négligent de les éditer.

Notre laborieux collègue prépare déjà une troisième liste de livres de raison ; comme par le passé, nous ne manquerons point de lui signaler l'apparition des documents de cette nature dans notre région dès qu'ils seront livrés à la publicité.

Digitized by Google

II

Un autre de nos collègues, M. O. Gaudechon, numismatiste à Péronne, vient d'adresser en hommage à la Société une très élégante plaquette ayant pour titre: *Description de quatre bulles du musée de Péronne.* L'auteur fait une description savante de quatre petits monuments de plomb ayant servi à sceller des actes de la chancellerie pontificale sous les papes Alexandre III, Innocent IV, Urbain IV et Martin IV. Ces objets des XIIe et XIIIe siècles sont souvent plus rares que des médailles, dit M. Gaudechon. L'auteur a eu le bon goût de faire reproduire d'une façon parfaite l'avers et le revers d'une bulle de Martin IV.

La Société, nous l'espérons, félicitera M. Gaudechon d'avoir mis en lumière ces joyaux catholiques et l'exhortera à continuer des publications du genre de celle qu'il vient de nous offrir, car, à son talent de description, il joint des connaissances très étendues.

NOTICE SUR CAYEUX-SUR-MER

Par M. SAUVAGE [1]

Lecture faite par M. ÉM. DELIGNIÈRES *à la séance du 5 janvier 1893.*

La commune de Cayeux-sur-Mer s'étend sur 2,629 hectares ; elle comprend : Cayeux, le Hourdel, la Mol-

[1] L'auteur a puisé pour cette monographie plusieurs indications dans l'important ouvrage de « notre maître à tous, » M. Ernest

Digitized by Google

lière, Hurt, le Marais, Leuviette et Chante Reine. Ces lieux réunis donnent 800 maisons et 3,365 habitants.

Le bourg de Cayeux-sur-Mer est nommé *Caldis* au VIIIe siècle, et plus tard *Caiotum*.

L'étymologie de son nom vient de la quantité de cailloux qui bordent sa plage: Cailleux, Cayeux, Caillou. — Cayeux existait au VIIe siècle, ce qui est constaté dans l'histoire de saint Valery, où il est rapporté que ce saint venait d'un lieu appelé Cayeux, etc.

En 1191, GUILLAUME DE CAYEUX abolissait le droit de lagan ou d'épaves.

Il est fait mention de Cayeux sur d'anciens titres à partir de 1205. Vers cette époque, RICHARD, DUC DE NORMANDIE, voulant se rendre maître de Saint-Valery, descendit sur la côte de Cayeux d'où il se dirigea vers Pendé, pour attaquer par les hauteurs.

Au XVIIIe siècle, l'on écrivait encore pays et roc de Cayeux. — Une partie de falaise aurait-elle existé entre le cap Cornu et Ault? — Cette hypothèse n'est pas prouvée ; ce qui est certain, c'est que le territoire de Cayeux est entièrement composé de terres d'alluvions, formées par la mer et la Somme.

Le galet ne s'est pas toujours avancé sur les côtes de Picardie ; c'est au XIe siècle qu'il a franchi la Bresle pour se répandre sur notre littoral ; en refoulant la Somme devant lui vers le nord, il a conservé l'un des témoins inécusables du passage du fleuve vers le sud, le *Hable d'Ault*.

En 1780, les sables qui envahirent plus tard le pays

Prarond : *Histoire de cinq villes et de trois cents villages, tome III, canton de Saint-Valery, 1863 ;* il y a ajouté un certain nombre de souvenirs et de traditions locales et de famille qui n'avaient jamais été publiés et qui étaient peu ou point connus.

Digitized by Google

étaient encore à environ quatre kilomètres au sud ; il en reste une preuve en face l'ancienne batterie *d'Hautebut ;* c'est une butte d'environ vingt-cinq mètres de haut, couverte d'oyas (*arrondo*) appelée *la grosse Dune.*

En arrivant à Cayeux par la route de Saint-Valery, vous remarquez une tour sur une motte de terre assez élevée ; c'est l'emplacement du château-fort des seigneurs de Cayeux. Il fut démantelé en 1475 comme Saint-Valery, cependant il en resta une partie debout ; en 1831, nous avons encore vu le pied du donjon carré et portant une tourelle en poivrière à chaque coin. Ce reste du donjon démantelé jusqu'à la voûte servait d'habitation au meunier d'un moulin élevé sur la motte avec des débris du château.

Une légende que nous raconta notre aïeul disait que le seigneur de Cayeux, pressé de fuir au moment de l'émigration, aurait donné les restes de ce château pour une voiture attelée d'un cheval. On prétend qu'il règne des souterrains sous cette motte, mais ils n'ont jamais été explorés.

Vient ensuite l'église dédiée à saint Pierre ; elle date du XIIe siècle, et se compose d'un clocher couvert en ardoises, d'une nef et de trois corps de bâtiment. L'appareil des murs est disposé en damier, un carré de pierres taillées alterne avec un carré de silex très bien taillés eux-mêmes.

Les fenêtres, de style ogival, ont été rétrécies à cause des vents de mer et n'ont plus de caractère. La tour du clocher, quoique réparée en briques, est encore belle. Intérieurement, trois nefs précèdent le chœur ; elles sont séparées par des piliers et de grandes arcades ogivales.

Digitized by Google

A l'entrée, à gauche, est un ancien baptistère de l'époque romane, qui sert de bénitier. — Il existe encore quatre fenêtres de style ogival flamboyant, mais les meneaux et les flammes en pierre qui étaient très beaux ont été enlevés il y a quelques années pour y placer des verrières modernes.

Derrière le grand autel existe un tableau du crucifiement d'après Van Dyck ; à l'autel saint Blaise, un autre, le martyre du saint d'après Crayer, à l'autel de la Vierge, une troisième copie, la Vierge tenant l'enfant Jésus, d'après Paul Véronèse ; cette dernière, vue à distance, offre assez de relief. Ces copies qui ne sont pas sans mérite, sont de M. l'abbé DERGNY [1], né à Cayeux. Les boiseries du chœur, sont bien exécutées ; elles datent du XVIIIe siècle (style Louis XV).

Il y avait autrefois à Cayeux un prieuré de l'ordre de saint Benoît, composé d'un prieur et d'un sous-prieur ; on ne sait à quelle époque il fut détruit.

Il existe sur le banc de galets qui domine la belle plage de Cayeux une chapelle dédiée à Notre-Dame de la Mer ; elle se trouve vers la partie du pays qu'on appelle le bout d'Amont, le long de la route du Phare. Cette chapelle a été bâtie il y a environ 25 ans au moyen de cotisations des marins, et le concours de MM. Danoy et l'abbé Ternisien, qui organisèrent des quêtes dans ce but.

Cette chapelle a été ornée à l'extérieur d'une sculpture en bois exécutée par l'un des membres de la Société d'Émulation d'Abbeville, M. l'abbé BOURSIN, prêtre habitué à l'église Saint-Gilles.

La sculpture représente dans son ensemble l'ar-

[1] Voy. *Notice sur la vie et les œuvres de M. l'abbé Dergny, vicaire de Saint-Gilles*, par Ém. Delignières. Abbeville, 1883.

Digitized by Google

rivée miraculeuse au port de Boulogne-sur-Mer, suivant la légende du VIIe siècle, de la statue de la Sainte Vierge. Ce travail, rempli de verve et de goût, fait honneur à M. l'abbé Boursin. Pour plus de détails sur cette chapelle, voir une petite brochure de M. DELIGNIÈRES sur ce sujet imprimée en 1890 à Saint-Valery.

La ville de Cayeux possède un magnifique groupe scolaire, contenant huit classes et deux préaux couverts, une école mixte à la Mollière, une halle au poisson et un Casino, le tout bâti sous l'administration de M. Sauvage Jean-Baptiste-Antoine.

Notes historiques.

La justice appartint longtemps aux seigneurs de Gamaches, dont les seigneurs de Cayeux étaient feudataires.

En 1220 environ, ANSELME ou ANSEAU était seigneur de Cayeux; il assista à la bataille de Bouvines; à la même époque, EUSTACHE DE CAYEUX se croisa avec lui pour la cinquième croisade; ANSELME se trouva à la prise de Constantinople, et ce fut lui qu'on nomma régent de l'empire jusqu'au retour de Baudoin.

Après le retour et le couronnement de Baudoin en 1239, il eut encore différents commandements sur terre et sur mer, et se distingua contre les Bulgares, les Grecs et les Lombards. ANSELME DE CAYEUX avait épousé EUDOXIE, fille de l'empereur grec LASCARIS.

Au XIIIe siècle, une famille du nom de CAYEUX donna des chevaliers aux croisades.

En 1475, le 14 juillet, Cayeux fut brûlé par ordre de Louis XI pour ne pas le remettre aux Anglais.

Digitized by Google

En 1547, Henri II confirme par lettre patente les libertés et franchises de la ville de Cayeux. En 1584, les habitants de Cayeux souffrirent de la peste puisqu'ils firent pour la conjurer un pèlerinage à l'église d'Eu, vêtus de blanc, marchant pieds nus, la tête couverte d'un voile, une croix de bois à la main et chantant des cantiques, faisant pénitence le long de la route.

En 1692, il y avait un régiment de cavalerie légère qui portait le nom de Cayeux, et était commandé par le comte de ce nom.

Nous ne trouvons pour le XVIIe siècle que ce seul fait : qu'il y avait en 1698, huit bateaux de pêche à Cayeux, et 200 marins en 1629.

Cayeux fut encore brûlé en 1698 par ordre de Joachim Rouhault sur le faux avis que le roi d'Angleterre devait s'en emparer.

Le 26 septembre 1727, le feu qui prit à une brasserie, détruisit une fabrique royale de glaces qui existait à Cayeux, et plus de cent maisons du pays.

La serrurerie fut importée à Cayeux en 1740 par les frères Fleury.

Le 17 juillet 1779, vingt-cinq corsaires étant descendus près de Cayeux, y ont enlevé des moutons ; on envoya des houzards d'Abbeville qui, après une course de sept quarts d'heure, arrivèrent à Cayeux, mais les corsaires étaient rembarqués.

Au XVIIIe siècle, nous trouvons l'établissement d'une capitainerie ; les côtes de Picardie ayant été divisées en quatre capitaineries de gardes-côtes, par un règlement du roi du 26 août 1721 : Calais, Verton, le Crotoy, et Cayeux ; celle de Cayeux comprenait, Mers, Oust, Lamo te, Bouvincourt, La-Croix-au-Bailly, Méneslies,

Digitized by Google

Yzengremer, Béthencourt, Woincourt, Friville, Belloy, Bourseville, Nibas, Wailly, Saucourt, Onival, Autebut, Brutelles, Saint-Blimont, Élincourt, Offeu, Brutelettes, Laleu, Lanchères, Poutrincourt, Cayeux, Franleu, Ochancourt, le Mesnil, Boubert et Mons, Arrest, Neuville, Catigny, Pendé, Boismont, Pinchefalise, Estrébœuf, Vaudricourt, Routhiauville et Ribeauville.

En 1786, Louis XVI donna au comte d'Artois la nouvance sur les terres de Cayeux.

Nous ne trouvons plus le nom de Cayeux qu'au XIXe siècle, sous la plume du consul Bonaparte donnant l'ordre d'établir une batterie à Cayeux.

En 1810, une baleine échouait à Cayeux.

Le 21 décembre 1821, une épouvantable tempête a sévi sur nos côtes ; les pertes en barques et personnel ont été : 1° Un bateau de pêche du Tréport, patron Fromentin, dix hommes d'équipage, perdu corps et biens. 2° Un autre bateau du même port, patron Dumets, dix hommes d'équipage également perdus ; ces deux bateaux ont sombré entre Ault et Cayeux. 3° Le patron Léa enlevé par un coup de mer avec un homme de son équipage, à l'entrée des bancs.

En 1832, une autre baleine échoua à Cayeux.

Par son testament du 1er mars 1866, M. Léon Parmentier, né à Cayeux, lègue à la commune une somme de 70,000 francs, moitié pour les pauvres, moitié pour l'entretien des écoles.

Dans la nuit du 9 au 10 mars 1842, un ouragan épouvantable causa les désastres suivants : Un chassemarée de Fécamp périt corps et biens à quatre kilomètres du Hourdel. — Un bateau de Boulogne disparut avec ses douze hommes d'équipage, et six bateaux de

Digitized by Google

Cayeux périrent avec quarante-six hommes et laissèrent soixante-six orphelins.

Le 22 mai 1885, vers trois heures du soir, un brusque coup de vent étant survenu, les bateaux de Cayeux ont dû regagner le port au plus vite ; l'un d'eux, patron Maclart Aurèle, monté par douze hommes d'équipage, ayant été pris dans un tourbillon, a chaviré et s'est perdu corps et biens, sans que l'équipage des autres ait vu surnager un seul homme.

Noms des seigneurs de Cayeux.

1. En 1191, Guillaume de Cayeux.
2. En 1220, Anselme de Cayeux (voir plus haut).
3. En 1340, Mathieu de Trie.
4. En 1382, Desbordes, porte-oriflamme de France.
5. En 1390, Jean de Monchy.
6. En 1550, Guillaume Obri, vicomte de Cayeux, dont la fille Catherine épousa Lattaignant, seigneur de Blingues.
7. Le duc de Nevers, pendant la Ligue.
8. En 1691, Nicolas Rouhault.
9. En 1692, Joachim Rouhault.

Les marquis de Gamaches furent longtemps seigneurs de Cayeux.

Biographie des hommes remarquables.

En 1214, Anselme de Cayeux (voir plus haut).

Dubrun, procureur fiscal, décédé en 1770, et Marie Roussel, sa femme, décédée en 1748, sont inhumés dans l'église.

Bourgois, chanoine, docteur de Sorbonne.

Digitized by Google

Boyard François-Simon naquit à Cayeux en 1778; il appartenait à cette race d'intrépides pêcheurs, et il y eut en lui un brave marin et un bon officier. La marine militaire le prit en 1797, et, peu de temps après, la campagne d'Egypte lui ouvrait une glorieuse carrière; il y prit la part du matelot et du soldat. Il fut d'un grand nombre d'expéditions et se distingua en différentes rencontres sur le Nil

De 1797 jusqu'en 1814, Boyard ne quitta pas le service. En 1813, il était sous-lieutenant dans la garde-marine; on le chargea, en cette qualité, de conduire de Golgo à Dresde un convoi de vivres et de munitions de guerre. Ce convoi, composé de douze bateaux, devait suivre sur une étendue de trente lieues l'Elbe, dont les rives étaient occupées d'un côté par les Français, et de l'autre par les alliés; cette entreprise avait été tentée par son lieutenant, qui y avait perdu la vie. Boyard partit, il mit un pilote à bord de chaque barque; la flottille suivait les passes du fleuve du côté des Français pendant le jour, et attendait la nuit chaque fois que le courant la forçait à approcher des ennemis. Boyard parvint à travers tous ces périls, et sous le feu de plusieurs batteries, à conduire l'expédition jusque dans Dresde où l'Empereur était alors. Napoléon nomma Boyard lieutenant et chevalier de la Légion d'honneur.

Boyard, après avoir combattu dix-sept ans les ennemis de son pays, vint reprendre à Cayeux son métier de pêcheur, et mourut dans la mer en 1821.

(A suivre.)

Digitized by Google

Séance du 6 juillet 1893

PRÉSIDENCE DE M. ÉM. DELIGNIÈRES, PRÉSIDENT.

M. le PRÉSIDENT rappelle l'honneur fait à notre ville par la Société française d'archéologie, qui a tenu cette année ses assises à Abbeville. Les membres titulaires ou correspondants auxquels ont été décerné des récompenses sont MM. : E. PRAROND et D'AULT-DUMESNIL, qui ont reçu chacun une grande médaille de vermeil ; MM. O. MACQUERON, ÉM. DELIGNIÈRES, ALCIUS LEDIEU, PINSARD et G. DURAND, des médailles de vermeil ; MM. WIGNIER DE WARRE et l'abbé DANICOURT, des médailles d'argent ; MM. DUPONT et COTTEL, des médailles de bronze ; M. H. MACQUERON, une médaille d'argent grand module.

M. ÉM. DELIGNIÈRES donne lecture d'une notice sur le monument funéraire de M. et Mme Masse, au cimetière de la Chapelle, œuvre de notre compatriote, M. Emmanuel Fontaine ; ce monument, qui ne pouvait pas laisser libre carrière à l'imagination artistique de l'auteur, n'en est pas moins une œuvre très réussie.

Dons d'ouvrages :

Mélanges historiques sur la Lorraine, par M. Léon Germain ; un numéro de la *Revue du Nord* contenant un article de M. de Wailly sur les cabotins et les marionnettes amiénoises.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Digitized by Google

Mgr RENOU, évêque d'Amiens, est élu membre correspondant.

Séance du 3 août

PRÉSIDENCE DE M. DE CRÈVECŒUR, VICE-PRÉSIDENT.

M. de GALAMETZ fait connaître : 1° une charte de décembre 1271 contenant accord entre le chapitre de Saint-Vulfran et le chapitre de Saint-Mathieu de Fouilloy ; 2° une charte de février 1432 insérée au cartulaire de Saint-Bertin de Saint-Omer relative à une vente faite par Baudoin, abbé de Saint-Valery.

M. E. PRAROND rappelle les fouilles faites par M. Traullé aux tombelles de Noyelles et de Port ; il croit qu'eu égard à l'époque où elles ont été pratiquées elles n'ont fourni que des résultats peu satisfaisants et que de nouvelles recherches seraient certainement fructueuses. Il propose à la Société de prendre la direction de ces fouilles, dont il offre de faire tous les frais ; il demande le concours des membres compétents et désigne M. D'AULT ; M. ALCIUS LEDIEU pense qu'on pourrait lui adjoindre M. J. DE VALOIS, membre correspondant, qui vient d'entreprendre des recherches semblables sur le territoire de Waben.

La Société s'associe à la proposition de M. PRAROND, lui adresse tous ses remerciements pour son offre généreuse, et charge M. MACQUERON des premières démarches à faire pour arriver à l'exécution des travaux.

Digitized by Google

M. DE WAILLY lit un rapport sur les œuvres des artistes picards au salon de 1893 ; ce rapport sera inséré dans le prochain bulletin.

Dons d'ouvrages :

Album Caranda ; les fouilles de 1892 à Nanteuil-Notre-Dame et Fère en Tardenois, par M. F. Moreau ;

La vie et la mort de Guillaume Longue-Epée, par M. Jules Lair ;

La prise de Jeanne d'Arc devant Compiègne, par M. le président Sorel ; *le château de Chantilly pendant la Révolution*, par le même, qui fait en outre don de trois autres brochures.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Sont élus membres correspondants : Mlle MARGUERITE SOL, à Narbonne, et M. COTTEL, à Saint-Amand-l'Arbret.

LECTURES ET COMMUNICATIONS

LE CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE D'ABBEVILLE

27 Juin — 4 Juillet 1893

Par M. Henri MACQUERON

En juin dernier, la Société d'Émulation d'Abbeville a été à grande fête et à grand honneur. Le Congrès archéologique de France, quoiqu'organisé par la So-

Digitized by Google

ciété française d'Archéologie n'en intéressait pas moins directement notre compagnie, puisque c'est à elle que ses organisateurs se sont d'abord adressés pour sa bonne réussite et qu'un grand nombre de ses membres ont pris part à ses séances et à ses excursions.

Nous avons pensé que nos publications ne pouvaient rester muettes sur un évènement de si haute importance pour une Société comme la nôtre et nous venons présenter ici le compte-rendu des huit jours qui ont si profondément occupé l'Abbeville intellectuel. Ce n'est pas un rapport savant, encore moins une étude réfléchie sur les lectures faites aux séances et sur les monuments visités, mais un simple récit de l'emploi de la semaine passée avec nos hôtes, destiné à nous laisser le souvenir des jours qui nous ont été si agréables et si utiles et d'un évènement qui ne se renouvellera plus qu'après nous..

Mardi 27 juin. Quelques congressistes sont arrivés dès la veille, mais ce n'est que le mardi matin que la ville commence à prendre l'aspect inaccoutumé qu'elle conservera pendant huit jours. En allant installer notre bureau à l'Hôtel-de-Ville que M. le Maire a gracieusement mis à la disposition du Congrès, nous rencontrons plusieurs de nos collègues qui emploient les premières heures de la journée à prendre ce qu'on appelle un air de la ville ; le président fait ses visites officielles et à peine installés dans l'ancienne salle des mariages, nous voyons arriver les plus exacts d'entre nous qui s'empressent de venir avant l'encombrement retirer leurs cartes d'excursions. Les express de dix et onze heures déposent à Abbeville une cinquantaine de

Digitized by Google

congressistes ; les omnibus des hôtels sont bondés de voyageurs et de bagages, les tables des salles à manger sont plus que doublées, et le déjeûner à peine fini, l'on se dirige vers l'Hôtel-de-Ville où va avoir lieu la séance d'ouverture.

Ce sont alors les reconnaissances, les poignées de main, les compliments échangés avec les amis qu'on n'a pas vu depuis un an et qu'on est toujours sûr de rencontrer à chaque réunion, qu'elle ait lieu au Nord ou au Midi, et aussi les présentations des nouveaux membres qui arrivent chaque année de plus en plus nombreux : le bureau est envahi par ceux qui viennent payer leurs cotisations ou retirer leurs cartes et à une heure précise, M. de Marsy toujours exact annonce l'ouverture de la séance. A ses côtés prennent place au bureau M. de Lasteyrie, délégué de Monsieur le Ministre de l'Instruction publique, M. de Poilly, maire d'Abbeville, M. Delignières, président de la Société d'Émulation, les notabilités françaises et étrangères, les membres de la commission d'organisation. La grande salle est remplie d'un nombreux auditoire parmi lequel on remarque beaucoup de dames et M. le Président déclare ouverte la soixantième session du Congrès archéologique de France.

M. Delignières prend le premier la parole ; au nom de la Société d'Émulation, il souhaite la bienvenue au Congrès et appelle l'attention sur l'honneur qui est fait à la Société et à la ville d'Abbeville d'avoir été choisie pour siège de ces assises scientifiques qui réunissent les archéologues les plus éminents de la France et de l'étranger. M. de Poilly, dans une improvisation pleine de rondeur et de patriotisme abbevillois, assure ensuite de ses meilleures sympathies

Digitized by Google

ceux qui vont être pendant huit jours les hôtes de la cité toujours fidèle et leur promet la plus cordiale hospitalité.

Puis M. le comte de Marsy se lève pour prononcer le discours d'ouverture dans lequel il rend compte des travaux accomplis depuis la dernière réunion par les membres de la Société française d'Archéologie, où il félicite ceux qui ont été, pendant l'année écoulée, l'objet de distinctions particulières et où, hélas ! il adresse un dernier adieu aux vétérans des Congrès et du Bulletin monumental que la mort a ravis à leurs études. Mais il est une partie du discours de M. de Marsy que nous devons mentionner tout particulièrement, c'est celle qui est motivée par la réunion du Congrès à Abbeville, cette ville dans laquelle notre président a passé les années de son enfance et où revenant directeur de la Société française d'Archéologie, il nous fait, dans un langage aussi spirituel que plein de cœur et souvent même d'émotion, le tableau de l'Abbeville savant en 1850, il y a près d'un demi-siècle, où il aime à confondre le nom de Boucher de Perthes, le grand savant alors encore contesté avec ceux de nos plus éminents prédécesseurs, les Louandre, les Baillon, les Duchesne de la Motte, les Tillette de Mautort et bien d'autres dont le nom nous échappe. C'est une revue rétrospective d'Abbeville qui soulève d'unanimes applaudissements et rappelle à nombre d'entre nous de bien chers souvenirs.

M. de Lasteyrie, dans une improvisation aussi élégante que chaleureuse, se félicite de venir dans la vieille capitale du Ponthieu, représenter officiellement au Congrès archéologique de France Monsieur le Ministre de l'Instruction publique qui, dans son dernier

Digitized by Google

discours à la réunion de la Sorbonne, a si bien su apprécier les services que rendent les Sociétés savantes et les réunions qui comme celle d'aujourd'hui resserrent entre leurs membres les liens confraternels. M. Costa de Bastelisca, ancien médecin principal des armées, fait un pressant appel en faveur d'une réunion du Congrès, pour une des prochaines années, dans l'île de Corse dont il énumère les richesses archéologiques ; puis entrant dans la période des travaux, M. de Marsy donne la parole à M. Henri Macqueron, secrétaire général du Congrès, pour la réponse à la première question du programme.

Cette question est ainsi conçue : « Etat des études « archéologiques dans le département de la Somme de- « puis cinquante ans. Donner une vue d'ensemble des « principaux travaux accomplis soit par les Sociétés « savantes, soit par les particuliers. » M. Macqueron s'attache à prouver que c'est depuis 1830, que l'étude de l'histoire et de l'archéologie locales ont pris un essor qui ne fait que s'accroître de jour en jour ; il rappelle la part brillante qu'y ont prise dans le département de la Somme, la Société d'Émulation d'Abbeville et la Société des Antiquaires de Picardie, rappelant sommairement les travaux des fondateurs de ces Sociétés, MM. Boucher de Perthes et Louandre à Abbeville, MM. Rigollot, Duthoit et Dusevel à Amiens et ceux de leurs successeurs actuels, MM. Prarond, Delignières, Alcius Ledieu, de Calonne, Janvier, Pinsard, Roux, etc.

La séance est finie ; on s'ajourne au soir pour une autre réunion et les congressistes, sachant que le temps est de l'argent et qu'ils sont venus pour voir et toujours voir, commencent immédiatement la visite de la ville.

Digitized by Google

Tout d'abord, on se dirige vers l'église Saint-Vulfran ; M. Delignières, qui a décrit cette église pour l'inventaire des Richesses d'art de la France, est tout naturellement désigné pour faire à nos hôtes l'explication de notre principal monument. Il appelle l'attention sur la richesse d'ornementation du portail, sur les singularités que présentent la nef des fous et le lion portant les armes de France, sur les statues des saints ayant à leurs pieds les écussons des corporations qui les ont données, sur les jolies vierges du portail de droite et tout particulièrement sur les superbes vantaux de la grande porte, un des plus curieux spécimens de la sculpture sur bois au XVIe siècle dans le Nord de la France. On remarque à l'intérieur, l'antependium de l'autel de retro au sujet duquel s'élève une discussion pour savoir si on doit l'attribuer à un peintre italien ou à un artiste des bords du Rhin, (c'est cette dernière opinion qui prévaut), les statues de Phaffenhofen, le joli retable de la chapelle des Fonts Baptismaux et le bas-relief de la Femme adultère, malheureusement caché en partie par un confessionnal dont M. le curé Dely nous promet le prochain déplacement. Dans la sacristie enfin, on nous montre la statue en argent de la Vierge, don de deux maîtres du Puy, un évangéliaire du XVIe siècle et le précieux manuscrit de Jonas, du IXe siècle, sur la vie de Saint-Vulfran.

Une fois sortis de l'église, nous commençons la promenade dans les rues de la ville, au grand étonnement des habitants qui se précipitent sur le pas de leur porte pour voir cette foule inaccoutumée. Nous conduisons successivement nos hôtes dans la rue de l'Hôtel-Dieu, devant la maison du XIVe siècle, ancien

Digitized by Google

refuge de l'abbaye de Saint-Valery, à la grande porte sculptée de l'hôtel de M. de Monnecove, grande rue Notre-Dame, dans les vastes caves à deux nefs et voûtées en ogive du refuge de l'abbaye du Gard, plus connu sous le nom de Barbafust : nous nous arrêtons devant les maisons sculptées du Pont-aux-Brouettes et de la rue de la Haranguerie, dans l'ancien hôtel du Bar ou aux maisons de la rue Saint-Gilles, que les propriétaires veulent bien, avec une bonne grâce extrême, livrer à une véritable invasion. L'admiration est provoquée par le charmant escalier de la maison dite de François Ier, une des plus jolies choses que nous ayons à montrer en ce genre et nous visitons, dans l'hôtel de M. de Galametz, deux belles tapisseries de Flandre dont une notamment exécutée d'après les cartons de V.-H. Jansens et représentant Don Quichotte dans sa cage est particulièrement remarquable par sa grandeur, la perfection de sa composition et son excellente conservation.

De là à l'église Saint-Gilles, il n'y a qu'un pas; mais si le portail de style flamboyant très prononcé offre un réel intérêt, la décoration intérieure est de celles qui laissent froids les archéologues qui préfèrent s'arrêter devant l'intéressant tableau de Quantin Varin et adresser un compliment mérité à la grande composition de l'ancien vicaire de Saint-Gilles, le vénérable abbé Dergny.

Il est presque six heures ; l'après-midi a été bien remplie et chacun se hâte de regagner son hôtel pour prendre de nouvelles forces pour la séance du soir ; car pour être archéologue, on n'en est pas moins homme.

La séance du soir fut entièrement consacré aux

Digitized by Google

beaux-arts. Le premier, Mgr Dehaisnes, vice-recteur de l'Université catholique de Lille, entreprit de répondre à la dixième question du programme et étudia, avec son autorité incontestable, l'influence exercée en Picardie par les peintres flamands ainsi que les artistes venus du Nord de la France pour travailler dans notre région ou ceux qui, comme l'amiénois Simon Marmion, quittèrent leur pays pour aller exercer leur art dans ce pays de Flandre qui était alors le centre artistique de l'Europe.

M. Delignières, abordant ensuite une question connexe, mais plus locale, traita des œuvres d'art de la confrérie du Puy d'Abbeville, bien moins connue que celle d'Amiens et sur laquelle il a présenté, en réponse à la neuvième question, plusieurs parties d'un travail tout à fait original et complètement nouveau, s'arrêtant plus particulièrement sur l'étude des portes de Saint-Vulfran et sur les portraits peints de leurs donateurs retrouvés par M. Boucher de Perthes dans la pacotille d'un brocanteur juif. Il était plus de dix heures quand on se sépara pour se retrouver le lendemain matin.

Mercredi 28 juin. Mercredi, avant sept heures, les voyageurs commencent à se réunir sur la place de l'Amiral-Courbet. Quatorze véhicules de toutes sortes, landaus, breacks, omnibus, voitures couvertes ou découvertes arrivent par toutes les rues ; chacun se place suivant sa convenance: celui-ci, aimant l'air avant tout, se précipite sur une impériale tandis que celui-là préfère un intérieur où il aura moins de poussière et un siège un peu moins dur. Tout le monde est installé ; un coup de sifflet retentit et la

Digitized by Google

caravane se met en route par la rue Saint-Vulfran, non sans causer quelque émoi dans les quartiers qu'elle traverse.

Nous arrivons rapidement à Huppy où est la première halte. Une courte visite à l'église nous permet d'en remarquer l'élégant clocher et les meneaux très variés qui ornent ses fenêtres; à l'intérieur l'attention se porte sur les voussures sculptées des chapelles latérales et sur les vitraux bien conservés malheureusement trop rares dans notre arrondissement : l'un d'entre eux particulièrement remarqué, contient une grande quantité d'armoiries que M. de Galametz, malgré sa grande compétence en art héraldique, ne peut attribuer aux familles à qui elles appartiennent. Avant de remonter en voiture, on jette un coup d'œil sur le château, élégante construction en pierres et briques de l'époque de Louis XIII avec tourelles et pavillons.

Une heure encore et le château de Rambures se présente instantanément devant nous comme un décor de théâtre derrière le rideau qu'on vient de lever. L'imposant manoir féodal du XIVe siècle, produit une vive impression, avec ses quatre grosses tours construites en briques et dans un parfait état de conservation. On pénètre à l'intérieur, mais là, il faut l'avouer, il y a un peu de désenchantement; nous y remarquons pourtant d'intéressantes tapisseries aux armes des Rambures, de nombreux escaliers pratiqués dans l'épaisseur des murs et de vastes souterrains dont le mode de construction intéresse les architectes. Le photographe attitré de nos réunions, notre excellent confrère, M. Mareuse, nous réunit avant de partir sur le pont-levis qui fait face au jar-

Digitized by Google

din et tire le groupe des membres du Congrès dont il promet une épreuve à chacun de nous.

Nous remontons en voiture et ce n'est pas encore pour la dernière fois, mais pour quelques kilomètres seulement. La faim presse hommes et chevaux, et une agréable surprise nous est réservée à Oisemont où nous trouvons la table coquettement installée dans le préau de l'Ecole des Filles, que Madame la Supérieure a bien voulu mettre à notre disposition. Cette fois on ne perd pas de temps ; le cidre est dans les carafes, on bat des omelettes monstres et chacun fait honneur au menu simple mais abondant et bien compris qu'a commandé M. Jules de Valois, qui a bien voulu se charger de la difficile organisation d'un repas de quatre-vingt-dix personnes dans une localité qui offre peu de ressources.

Il faut encore faire quatorze kilomètres pour gagner Airaines, dernière étape de la journée. Nous nous arrêtons à Allery dont l'église du xve siècle, composée d'une seule nef, mérite une courte visite ; on examine quelques bons restes de vitraux, et surtout de jolis fonts baptismaux de la même époque que l'Église, représentant le baptême du Christ, ainsi que les écussons des seigneurs du pays : mais la pluie survient ; ce n'est qu'une ondée passagère, il est vrai, mais qui ne nous force pas moins à fermer les voitures découvertes ou à rentrer à l'intérieur des omnibus ; quelques intrépides seuls restent sur les impériales. Nous n'avons, du reste, que quelques kilomètres pour nous rendre à Airaines ; nous trouvons sur la place M. André, maire de la ville et notre excellent collègue, M. l'abbé Marchand, archéologue passionné qui va nous faire les honneurs de sa pa-

Digitized by Google

roisse. Après une courte halte devant une motte de terre entourée de fossés qui serait soit un ancien refuge romain, soit plutôt l'emplacement d'un château féodal, nous arrivons devant la vieille église de Notre-Dame qui, malgré l'intérêt qu'avait offert le château de Rambures, devait être pour beaucoup d'entre nous le clou de la journée.

Après avoir examiné le portail très simple percé seulement d'une porte à plein cintre, ornée de colonnettes et surmontée d'une étroite fenêtre fort élégante malgré la sobriété de son ornementation, nous descendons les quatorze marches qui nous font pénétrer dans l'intérieur de l'église, édifice à trois nefs du plus pur style roman et qui donne lieu à de nombreuses discussions. L'intérêt est principalement vif devant les curieux fonts baptismaux, composés d'une cuve oblongue ornée sur chacune de ses faces de personnages vus à mi-corps et ayant les bras entrelacés. De nombreuses hypothèses sont émises au sujet de cette pièce capitale et de la signification des personnages qui y sont figurés. M. Marchand nous fait voir ensuite un autel du XIIe siècle et deux pierres tombales fort belles qui, quoique bien mutilées, offrent encore assez d'intérêt pour que M. de Marsy engage vivement à les faire relever et accorde, au nom de la Société, une subvention de cinquante francs pour les travaux que nécessitera ce relèvement.

Nous sommes demeurés longtemps dans cette curieuse église et l'heure s'avance ; nous avons encore cependant plusieurs choses à voir : il faut se hâter pour jeter un coup d'œil sur les anciens bâtiments du prieuré (XVe siècle), sur les ruines du château d'Airaines qui consistent surtout dans un pont fortifié

Digitized by Google

flanqué de tours et dans un réduit voisin desquelles nous remarquons une pièce qui servait autrefois de pigeonnier : notre dernière visite enfin est pour l'église Saint-Denis qui nous présente un beau chœur orné de grandes fenêtres dont deux conservent encore de nombreux fragments de vitraux anciens et un bon sépulcre du XVIe siècle.

Nous nous dirigeons ensuite vers la gare ; les voitures retournent à vide à Abbeville où plus rapidement et avec moins de fatigue, le chemin de fer nous dépose après une journée bien remplie.

Jeudi 29 juin. La journée est partagée entre une séance et une excursion. La séance est naturellement peu chargée puisqu'il faut prendre le train à 11 heures. Deux lectures seulement sont faites devant un auditoire toujours très nombreux. M. l'abbé Danicourt a le premier la parole : il fait l'historique de la découverte des souterrains de Naours que nous devons visiter lundi prochain et rappelle aux applaudissements des auditeurs la part importante qu'ont prise dans le déblaiement les habitants de la commune. Relativement à leur ancienneté et à leur importance historique, il entre dans des développements dans lesquels nous ne le suivrons pas, mais nous serons d'accord avec lui pour voir dans les carrières de Naours les plus importants et les plus vastes souterrains-refuges qui existent dans notre département et qui ont dû servir trop fréquemment dans un pays qui, par sa situation entre Amiens et l'Artois, était constamment sujet aux incursions des ennemis pendant les guerres de la Ligue et de Trente ans. La communication de M. Danicourt est complétée par un échange d'observations

Digitized by Google

faites par MM. Dumuys et de Hauteclocque au sujet des souterrains refuges de la Beauce et du département du Pas-de-Calais. Puis M. Wignier de Warre répondant à la huitième question du programme donne lecture des principaux passages d'un travail considérable sur la vie et les œuvres du baron de Phaffenhofen, ce gentilhomme autrichien dont la destinée fut si bizarre et qui, chassé de son pays à la suite d'un duel et pour sauver sa tête, vint en Picardie exercer, non sans talent, la profession de sculpteur. M. Wignier qui a retrouvé un très grand nombre des œuvres encore existantes ou maintenant disparues de Phaffenhofen, insiste particulièrement sur les belles sculptures sur bois de l'abbaye de Valloires que son éloignement ne permet pas au Congrès de visiter et dont il fait passer dans la salle de nombreuses photogravures.

Nous nous retrouvons au chemin de fer bien augmentés depuis hier : beaucoup de nos confrères sont arrivés par les derniers trains, particulièrement M. le sénateur Tocilesco, très entouré, dont on se rappelle encore les intéressantes communications au Congrès d'Orléans et qui trouve courte la distance de Bucharest à Abbeville quand il s'agit de retrouver ses amis de France. Bref, quand nous faisons, Raymond Chevalier et moi, le fameux compte à l'entrée de la gare, nous constatons la présence de 96 congressistes. Depuis longtemps, la ligne du Tréport n'avait vu un si grand nombre de voyageurs.

La journée d'Eu et du Tréport était une des plus intéressantes du Congrès au point de vue de l'importance des monuments à visiter. En arrivant à Eu, nous trouvons plusieurs de nos collègues qui nous attendent, M. Anthyme Saint-Paul, l'éminent archéo-

Digitized by Google

logue, M. le docteur Coutan sous la direction duquel nous visiterons l'église Saint-Laurent, M. Bellou et quelques autres.

Notre première visite est pour la chapelle du collège, édifice en pierres et briques construit au commencement du XVIIe siècle, dans un style bâtard, il est vrai, mais dont il est un des meilleurs spécimens et pour lequel nous avons toujours eu, il faut l'avouer, une affection particulière. L'attention se porte tout naturellement sur les deux célèbres mausolées d'Henri de Guise et de Catherine de Clèves sa femme, deux bons ouvrages de sculpture du XVIIe siècle et dont la conservation est parfaite. Quelques parties des bâtiments du Collège nous intéressent aussi, notamment la porte d'entrée du même style que la chapelle.

Nous nous dirigeons ensuite vers l'église Saint-Laurent dont le magnifique abside soutenu par des arcs boutants découpés à jour, s'offre tout d'abord à nos regards. La visite extérieure nous mène successivement devant le portail avec la porte centrale ornée de colonnettes en claire-voie et surmontée d'une immense fenêtre, à la nef dont nous remarquons les beaux contre-forts restaurés par Viollet le Duc et nous pénétrons à l'intérieur de l'édifice dont M. le docteur Coutan nous fait une description approfondie. Les discussions sont particulièrement nombreuses au sujet des collatéraux qui s'élèvent jusqu'à la hauteur du clérestory avec un triforium simulé au-dessus des archivoltes de la nef, disposition peu commune que pour notre part nous n'avons rencontré jusqu'ici qu'à la cathédrale de Rouen ; nous faisons le tour du déambulatoire, remarquons quelques bas-reliefs intéressants et particulièrement un ensevelissement du Christ,

Digitized by Google

œuvre remarquable du XVIe siècle. Un regard enfin est jeté sur la Vierge attribuée à l'un des Anguier, malheureusement mal placée entre deux fenêtres à carreaux jaunes et dans une chapelle aussi disgracieuse au dedans qu'au dehors.

Nous descendons dans les caveaux qui renferment dix statues des XIVe et XVe siècles des comtes et comtesses d'Eu. Quoique la plupart des têtes et des mains aient été refaites, beaucoup d'entre elles sont des œuvres remarquables et nous nous rappelons surtout la statue d'un prince enfant et celle d'un chevalier dont la cotte est couverte de fleurs de lys en bronze.

A l'Hôtel-de-Ville, M. le Maire a fait transporter la jolie vierge d'argent connue sous le nom de Notre-Dame du Vœu dont M. Delignières a récemment publié une description complète à laquelle nous renvoyons puis nous pénétrons dans le château que Monseigneur le comte de Paris a bien voulu nous autoriser à visiter. Ce n'est pas sans une profonde émotion que nous traversons cette vaste cour aujourd'hui déserte et que nous parcourons ces somptueux appartements où rien n'est changé et qui sont encore meublés comme s'ils attendaient leurs hôtes. Nous y voyons de nombreux tableaux et objets d'art rappelant les scènes de la vie du roi Louis-Philippe et des princes d'Orléans, la grande galerie des Guises avec de nombreux portraits historiques et la Jeanne d'Arc de la princesse Marie, de belles tapisseries flamandes, les chambres du roi Louis-Philippe et de la reine Marie-Amélie, ornées d'une profusion de faïences hispano-moresques dont un grand nombre sont de remarquables spécimens de cette curieuse céramique, et nous terminons par la

Digitized by Google

chapelle garnie de vitraux de Sèvres exécutés d'après les dessins de Paul Delaroche.

Une promenade à travers le parc dont les ombrages sont d'autant plus agréables que le soleil est devenu brûlant nous conduit sur la route du Tréport où, après avoir remercié M. Gilliot, intendant du domaine, qui a dirigé la visite avec la plus grande complaisance, nous nous acheminons vers la jolie plage déjà très fréquentée. Les uns montent en voiture pour parcourir les deux kilomètres que nous avons à faire, d'autres préfèrent le trajet à pied et se divisent en petits groupes qui se réunissent au bas de l'église du Tréport dont on remarque la position pittoresque et l'intéressant mode de construction en damier de pierres et de silex, disposition qui se retrouve du reste fréquemment dans les églises du littoral. M. le curé qui nous guide dans la visite nous fait remarquer l'élégante décoration du portail avec son tympan orné de motifs empruntés au règne végétal, les grands pendentifs de la nef, la frise sculptée qui court autour de la plus grande partie de l'église et quelques petits groupes, un tombeau notamment, sculptés en pierre. Nous nous arrêtons, en sortant de l'église, devant la jolie maison servant de presbytère dont on remarque les fines sculptures, à la croix de pierre placée au carrefour de la grande rue et nous avons bientôt regagné la plage fort animée où, la visite des monuments étant terminée, chacun est libre de son temps jusqu'à l'heure du repas. Quelques intrépides gravissent les cinq cents marches qui mènent au haut de la falaise : le plus grand nombre se forme en petits groupes, jouissant soit sur la plage, soit sur la jetée, de cet attrait irrésistible de la marée montante et contem-

Digitized by Google

plant le merveilleux panorama de Mers, petite ville de bains située de l'autre côté de la Bresle et maintenant rivale du Tréport.

La cloche de l'hôtel de la Plage nous appelle à la salle à manger où une immense table est élégamment dressée : on ne se fait pas prier et nous faisons honneur aux mets qui nous sont servis ; mais le temps presse encore, il faut se hâter de prendre le café sur la terrasse ; nous jetons un dernier regard sur la plage et sur les belles falaises semblables à de gigantesques fortifications, puis nous nous dirigeons vers la gare où le train est prêt pour nous ramener à dix heures à Abbeville.

Vendredi 30 juin. La journée du vendredi était entièrement réservée pour la visite d'Abbeville; car si un voyageur peut se rendre compte en quelques heures de l'aspect et des principales curiosités d'une ville comme la nôtre, il ne peut en être de même pour les membres d'un Congrès qui veulent tout voir, tout examiner et aussi devant lesquels s'ouvrent bien des portes ordinairement closes.

Le rendez-vous était au Musée Boucher de Perthes, dans la salle des collections préhistoriques formées par l'illustre savant qui a laissé à la ville son hôtel avec toutes les richesses qu'il contenait. C'était pour nous une bonne fortune d'avoir pour guide M. d'Ault du Mesnil, un des maîtres de la science préhistorique qui, tout en faisant passer sous nos yeux les plus belles pierres de la collection, hâches, pointes de flèches, outils, etc., les accompagnait d'explications aussi intéressantes que substantielles. Ce ne fut pas une petite surprise pour nos invités que de trouver

Digitized by Google

réunis dans les autres salles du Musée les spécimens de toutes les branches de l'art ancien. Meubles picards, hollandais et italiens, faïences de Rouen, de Saxe ou de Palissy, porcelaines de Sèvres, verres de Venise, tableaux, bois sculptés, cuirs de Cordoue, souvenirs ethnographiques, tout se trouve réuni dans l'hôtel de l'ancien président de la Société d'Émulation, et s'il faut citer ce qui attira particulièrement l'attention, rappelons le grand escalier entièrement orné de bois sculptés, souvent d'un grand prix, la collection de bahuts picards mal à l'aise dans un des pavillons et nombre de petits tableaux d'un réel intérêt malheureusement perdus au milieu d'autres sans valeur. On se retire en exprimant le vœu qu'à un jour prochain, les pièces du premier étage aménagées en Musée comme le rez-de-chaussée, contiennent rangées avec ordre et méthode les belles choses reléguées dans des cabinets ou dans des galeries trop éloignées.

En sortant de l'hôtel Boucher de Perthes, nous nous rendons à l'École Saint-Stanislas pour y voir la chapelle et la grande cour, ancien cloître du couvent des Ursulines, bâties au commencement du XVIIe siècle, puis à l'église Saint-Sépulcre qui contient de beaux vitraux modernes et où l'on nous montre dans la sacristie un ornement ancien richement brodé en soie. Nous passons en revenant devant la maison de M. Oswald Dimpre, où la plupart des membres du Congrès a été ou ira, en petits groupes, vu l'exiguïté des appartements, visiter les belles collections mérovingiennes trouvées par M. Cottel dans les cimetières du Pas-de-Calais et de la Somme et rendez-vous est donné à une heure dans le jardin d'Emonville.

On se retrouve, après déjeûner, dans le magnifique

Digitized by Google

parc dont, on peut le dire sans être taxé de chauvinisme abbevillois, la bonne tenue et le bon goût qui règne dans sa décoration font l'admiration de tous les étrangers. L'ordre du jour indique la visite de la Bibliothèque communale et du Musée de Ponthieu ; mais pour éviter l'encombrement, les deux visites ont lieu simultanément et les membres du Congrès se divisent en deux groupes qui se succèdent à leur tour. M. Alcius Ledieu fait les honneurs de la Bibliothèque avec sa bonne grâce habituelle ; il présente successivement l'Evangéliaire de Charlemagne, un des plus beaux et des plus rares spécimens de la calligraphie au VIIIe siècle, la charte de commune d'Abbeville, les manuscrits à miniature, les incunables imprimés à Abbeville et la belle collection de reliures historiques et armoriées sur lesquelles il prodigue les renseignements. De son côté, M. Delignières dirige les visiteurs dans le Musée de Ponthieu : les collections, quoique remarquables, d'oiseaux et d'insectes laissent froids, il faut bien le dire, la plupart d'entre nous ; mais on regarde avec intérêt les objets relatifs à l'histoire locale, le sceau de Gontier Clabault, les tasses des maïeurs, le portrait de Levasseur, les souvenirs de l'Amiral Courbet et surtout la splendide collection des œuvres des graveurs d'Abbeville. On s'arrête longtemps dans la salle du deuxième étage où M. Delignières présente aux visiteurs les pièces les plus remarquables de nos artistes en les accompagnant d'explications qui peuvent être considérées comme une véritable conférence sur les maîtres abbevillois.

Après la visite de la Bibliothèque et du Musée, une surprise était réservée, même à beaucoup de nos com-

Digitized by Google

patriotes, au couvent des Ursulines où l'on nous montre neuf panneaux attribués à tort ou à raison à Memling, mais en tout cas œuvres fort intéressantes de la peinture flamande primitive et représentant la Cène, l'Ascension, la Pentecôte, quatre saints et des portraits de donateurs. Puis il reste encore quelques quartiers à parcourir ; les uns vont visiter les caves de l'ancien couvent des Carmes, d'autres les maisons de l'entrée de la chaussée Marcadé et on se réunit de nouveau dans la belle maison de la rue des Teinturiers dont on admire les poutres et la curieuse frise sculptée. M. Emile Macqueron nous en fait les honneurs avec la plus grande affabilité et tient à nous faire goûter les produits de sa brasserie, attention d'autant plus appréciée qu'il est quatre heures et que le soleil darde ses rayons les plus chauds.

La séance, une des plus intéressante du Congrès s'ouvre bientôt après. M. Albéric de Calonne, de la Société des Antiquaires de Picardie, répond à la troisième question du programme et donne lecture d'un travail important sur l'Amiens romain : il réfute les opinions émises autrefois par MM. Dusevel et Goze, en s'appuyant sur les nombreuses découvertes de substructions gallo-romaines faites depuis cinquante ans et en présentant à l'appui les dessins et relevés de ces documents faits par M. Pinsard. Une intéressante discussion sur les conclusions de M. de Calonne s'ouvre entre MM. Dumuys, Bélisaire Ledain, Juliot et de l'Estourbeillon qui exposent les différents caractères que présentent dans les régions qu'ils habitent, les monuments gallo-romains découverts jusqu'à ce jour. Puis, M. Pinsard présente et fait passer de main en main de superbes restaurations qu'il a faites sur le

Digitized by Google

papier de diverses anciennes maisons d'Amiens, dans lesquelles on ne sait ce qu'il faut le plus admirer du talent du dessinateur ou de la sagacité de l'archéologue. M. Pinsard est vivement félicité pour ces magnifiques travaux.

M. de Guyencourt succède à M. de Calonne et présente les premières livraisons du grand ouvrage que la Société des Antiquaires de Picardie va, grâce aux libéralités de M. Soyez, publier sous le titre de la *Picardie historique et monumentale ;* puis M. Macqueron lit un court article sur les poutres en bois sculpté qui ornent l'intérieur des églises de campagne, comme à Moyenneville principalement et qui composent une décoration à peu près spéciale à notre région, ou tout au plus aux départements de la Somme et du Pas-de-Calais. M. Sergent, enfin, présente une suite nombreuse de petits silex taillés dans lesquels il a cru découvrir, au moyen d'une certaine disposition, les éléments d'une mosaïque de l'âge de pierre.

Le soir, la Société d'Émulation était en fête : pour la première fois dans sa longue existence et pour la dernière fois peut-être, elle recevait chez elle, pourrions-nous dire, puisque M. Vayson avait bien voulu mettre à sa disposition ses appartements princiers pour le punch qu'elle offrait au Congrès. A neuf heures, les vastes salons des Rames étaient remplis d'une assistance qu'on peut évaluer à cent cinquante personnes, y compris les dames, au nombre d'une quinzaine environ, auxquelles Mme de Perthuis faisait les honneurs et qui n'avaient pas craint la fatigue après des journées si remplies. M. le Sous-Préfet, M. le Colonel et M. le Lieutenant-Colonel du 3e Chasseurs, ainsi que de nombreux membres de la Société d'Ému-

Digitized by Google

lation et le Bureau de la Conférence scientifique de Ponthieu avaient aussi répondu à notre invitation. Par une délicate attention, M. Vayson avait invité les membres de l'Orphéon d'Abbeville dont il est le Président, à venir chanter deux chœurs qui furent exécutés avec autant de goût que de perfection. La soirée passa vite au milieu des objets d'art de toute sorte réunis par M. Vayson dans son hôtel, mais il fallut songer à se retirer à onze heures, car le départ était fixé au lendemain sept heures. Ce serait peut-être rentrer dans un cliché trop connu que de dire que la plus franche cordialité n'a cessé de régner dans cette réunion, mais on ne saurait trop s'applaudir de ces circonstances qui permettent aux hommes qui s'occupent des mêmes études, de se réunir, d'échanger courtoisement leurs opinions sur les sujets qui les intéressent et de resserrer les liens de confraternité entre les membres des Sociétés savantes de la France et de l'étranger réunis tous les ans au Congrès archéologique.

Samedi 1er juillet. Le programme comporte la visite de trois anciennes villes fortifiées.

Saint-Valery, Rue et Crotoy
Sont trois belles villes qu'a le Roy
Sans en excepter Saint-Riquier
Qui est la fleur du panier.

Nous arrivons tout d'abord à Rue ; première visite à la chapelle de l'Hôpital pour y voir les poutres en bois sculpté avec inscriptions et scènes de chasse et quelques tableaux intéressants ; deuxième visite au Beffroi avec ascension à la tour qui n'a d'autre intérêt

Digitized by Google

que de nous fournir une vue assez étendue sur la vaste plaine du Marquenterre autrefois entièrement couverte par la mer. Nous nous dirigeons ensuite vers la chapelle du Saint-Esprit, le principal monument que nous ayons à visiter dans la journée. Ce bijou de l'architecture ogivale arrivée à sa dernière période est vivement admiré; l'ornementation en est certes un peu trop chargée et le même reproche est à faire à toutes les parties du monument; mais il n'en offre pas moins un coup d'œil des plus séduisants: on remarque surtout les ravissants détails de la façade, les contreforts ornés de faisceaux de statues historiques, la rose qui est au-dessus de la porte d'entrée, la frise supérieure qui rappelle d'une façon si frappante les motifs préférés par les sculpteurs sur bois et ces dais, ces supports, ces colonnettes si bien ornés et dans lesquels on rencontre les premières manifestations du style Renaissance.

L'intérieur de la chapelle n'est pas moins élégant: les lorgnettes sont braquées sur les arcs de la voûte d'où tombent de riches pendentifs, sur l'ornementation de la voûte elle-même dans laquelle ceux d'entre nous qui ont visité le Portugal retrouvent un souvenir de Belem; nous montons dans la salle haute élégamment ornée de sculptures sur tous ses côtés ainsi que la petite chapelle placée au-dessous: nous voyons pour la première fois les peintures de M. Siffait de Moncourt représentant l'histoire du crucifix miraculeux et nous jetons un coup d'œil sur les anciennes stalles plus bizarres qu'artistiques qui sont dans l'église de Rue.

Sur la place, dix-huit voitures plus ou moins confortables, ce qui ajoute au pittoresque, et que M. Gaffé

Digitized by Google

a su nous découvrir à Rue nous attendent pour nous transporter au Crotoy. Il n'y a que huit kilomètres à faire, mais la sécheresse a tellement défoncé les routes que nous sommes obligés de faire le trajet presqu'entier au pas. Nous arrivons au Crotoy et mettons pied à terre devant la statue de Jeanne d'Arc ; le matelot qui doit diriger notre traversée de la baie de Somme nous attend à la descente des voitures et la première chose qu'il y ait à faire est de lui demander quelle sera l'heure du départ, car il faut compter avec la marée et les vents. Ces derniers sont aujourd'hui fort inconstants : ils nous sont jusqu'ici contraires et nous forceront à précipiter le départ. Ah ! si les vents du *Nor-Oua* pouvaient arriver. Hâtons-nous donc ! nous pressons la préparation du déjeûner, pendant que nos collègues vont dans l'église visiter le joli retable en bois à trois compartiments représentant l'histoire de Saint-Honoré ou bien contemplent sur la terrasse de l'Hôtel des Bains le spectacle nouveau pour beaucoup d'entre eux de l'arrivée du flot sur la vaste plaine de sable qui constitue en ce moment la baie de Somme.

Bientôt nous nous mettons à table dans la grande salle de l'Hôtel des Bains. Oh ! ce déjeûner, on s'en souviendra longtemps, car il fut un des plus mouvementés que nous ayons jamais eus. Le patron de l'hôtel est déconcerté par ce nombre inaccoutumé de 96 convives ; les serveurs pour la plupart inexpérimentés ont perdu la tête ; la chaleur est accablante. Aux uns, on sert deux fois le même plat ; mais en revanche certains ne voient rien venir : une extrême gaieté règne à certaines tables, le mécontentement à quelques autres. Et malgré tout il faut se presser, car les vents de *Nor-Oua* s'entêtent à ne pas arriver. Bref,

Digitized by Google

avec un peu de patience, on finit par en avoir à peu près pour tout le monde : les convives qui n'ont pas eu de pâté se rattrapent sur le rosbeef ; on hâte le café et le déjeûner est terminé à l'heure indiquée, quand notre amiral vient annoncer l'arrivée des fameux vents, ce qui nous donne une demi-heure de répit. On en profite pour se rasséréner un peu, contempler l'aspect de la baie à pleine mer, et se diriger lentement, car la chaleur augmente toujours, au quai d'embarquement.

Quatorze bâteaux de pêche nous attendent, les voiles au vent ; chacun d'eux prend 5 à 8 passagers : les premiers évoluent pendant que les autres effectuent leur embarquement, puis tous se rassemblent et notre collègue M. Gabriel Fleury resté le dernier sur la rive, prend la photographie de la flottille. Le signal du départ est donné, nous nous dirigeons vers Saint-Valery, en louvoyant le plus possible pour augmenter la durée de cette promenade d'un genre tout nouveau ; mais la marée commence à baisser ; il faut se mettre en mesure de pouvoir aborder et l'heure écoulée depuis le départ du Crotoy est trop vite passée. Nous débarquons à Saint-Valery devant la tour Harold où nous attendent M. l'abbé Caron, curé-doyen, qui sera notre cicerone, le général et Mme Wilson, et plusieurs membres valéricains de la Société d'Émulation auxquels il faut ajouter, bien entendu, un grand nombre de curieux. Un léger accident, signale malheureusement notre sortie de bâteau : M. Vayson glisse le pied sur une pierre humide et se fait une entorse qui l'empêchera de prendre part aux dernières journées du Congrès.

Nous commençons la visite de l'ancienne enceinte

Digitized by Google

encore bien conservée de la ville de Saint-Valery ; au pied de la tour Harold, M. l'abbé Caron nous donne une idée générale de l'histoire de Saint-Valery et de ses fortifications ; mais ce nom d'Harold et le souvenir de Guillaume le Conquérant font vibrer le patriotisme normand de notre confrère Travers qui, avec cette chaleur de parole jointe à une science profonde qui le caractérise, nous raconte, les reproductions de la tapisserie de Bayeux en main, les premiers épisodes de la conquête de l'Angleterre par les Normands partis de Saint-Valery. De la porte Guillaume aux deux tours machicoulées et d'où l'on a une belle vue sur le Crotoy, maintenant en face de nous, nous gagnons l'abbaye ; il subsiste encore des anciens bâtiments une partie du mur de la nef avec faisceaux de colonnettes et de longues fenêtres dans lesquelles on reconnaît le style ogival primitif, l'ancienne sacristie et une chapelle du déambulatoire ; d'autres bâtiments plus modernes ont été occupés par Fénelon et servent d'habitation à M. Demay qui y a réuni d'intéressants objets d'art. La traversée du château, dont l'enceinte confondue avec les fortifications est encore bien complété, nous mène à l'Eglise bâtie sur la terrasse formée par la tour Gonzague et sa courtine ; à part quelques colonnes de la fin du XIIe siècle, elle offre peu d'intérêt, mais la sacristie contient plusieurs pièces d'orfévrerie ancienne tels qu'un chef de Saint-Valery, un bras reliquaire et une croix processionnelle. M. Dupont, juge de paix, nous montre chez lui le résultat de ses fouilles au cimetière mérovingien de Nibas ; nous passons encore devant quelques tours, sous la vieille porte de Nevers ; quelques-uns vont dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, jeter un coup

Digitized by Google

d'œil sur un bas-relief de la Renaissance et on se met en devoir de regagner la gare. C'est une promenade de trois kilomètres que l'on fait lentement, mais qui nous permet de traverser dans toute sa longueur la jolie petite ville de Saint-Valery.

Dimanche 2 juillet. Le dimanche du Congrès est généralement un jour de repos relatif. Cependant une excursion peu éloignée, il est vrai, était inscrite au programme ; il était impossible qu'un Congrès se réunit à Abbeville sans qu'il y fut question d'une façon toute spéciale de la science préhistorique : aussi M. d'Ault du Mesnil avait-il organisé une excursion aux célèbres terrains du Moulin-Quignon où M. Boucher de Perthes avait fait, en 1864, sa retentissante découverte. A neuf heures, un groupe malheureusement trop restreint de congressistes, prenait la direction du lieu où fut jadis le célèbre moulin, pour se livrer à l'étude et à l'examen des terrains diluviens.

Nous n'étonnerons personne en disant que cette visite fut particulièrement intéressante sous la direction d'un guide comme M. d'Ault, qui répondit d'une façon spécialement compétente aux questions qui lui furent posées et fit à ses auditeurs une conférence sur la formation géologique de la baie de Somme.

En même temps, un autre groupe s'était rendu chez M. Vayson, qui, répondant d'une façon toute particulière à la seizième question du programme, avait eu l'excellente idée d'organiser, dans un vaste hall, une exposition des dessins industriels de la fabrique des Moquettes, depuis le commencement du siècle, montrant les changements qui ont eu lieu depuis

Digitized by Google

cent ans dans le goût et dans la mode et qui ont fait successivement préférer les ornements aux fleurs, les tons sombres aux couleurs claires. M. Vayson avait eu en outre l'attention de faire imprimer un fort intéressant historique de la manufacture des Moquettes dont, à titre de souvenir, il offrait un exemplaire à chaque visiteur. En revenant on s'arrêtait dans l'église Saint-Paul pour voir le retable de la vie de la Vierge, faisant pendant à celui vu la veille au Crotoy et sur le quai de la Somme pour visiter *le Chevreuil,* le joli yacht tout pavoisé de notre collègue M. de Longcamp, que les capitaines Hettier et d'Osseville avaient conduit dans le port d'Abbeville.

La séance qui occupe l'après-midi du dimanche est ordinairement la plus importante du Congrès ; celle-ci n'a pas manqué à la tradition ; les lectures se sont succédées depuis une heure et demie jusqu'à cinq heures et demie devant un nombreux auditoire que la chaleur n'avait pas éloigné de la salle des séances. M. Georges Durand, archiviste de la Somme, bien connu par ses travaux archéologiques, a d'abord lu un travail aussi complet au point de vue historique que sous le rapport archéologique sur l'église Saint-Germain, un des plus intéressants monuments d'Amiens et qui est destiné à la Picardie historique et monumentale. Ce fut ensuite le tour de M. Gontier, qui donna lecture d'un mémoire de M. Cottel, condensant les principales découvertes faites par celui-ci dans le cimetière mérovingien d'Irles, près Albert ; puis, au nom de M. Alcius Ledieu, empêché de venir en personne, M. Delignières communiqua une étude sur le mobilier des paysans picards aux siècles derniers, résultat de nombreuses recherches que l'auteur

Digitized by Google

a faites depuis quelques années sur tout ce qui concerne la vie, les mœurs, les coutumes des cultivateurs du Santerre ; M. Jadart, de Reims, que nous avons trop rarement l'occasion d'applaudir, fit la description de la tribune de l'église d'Aire, dans les Ardennes et M. le Président donna la parole à M. Jules Lair.

M. Jules Lair, l'historien bien connu de Fouquet et de Mlle de Lavallière, nous a raconté l'histoire de Guillaume-Longue-Epée, deuxième duc de Normandie et son assassinat à Picquigny par Arnoul de Flandre. Il est impossible de traiter avec plus de science, de charme et d'esprit un sujet en apparence aussi aride et pendant une heure qui a paru trop courte, l'auditoire a été suspendu aux lèvres du causeur érudit auquel les applaudissements n'ont pas été ménagés. La tache était dure pour celui qui devait succéder à M. Lair, mais elle était échue à son compatriote, notre ami, M. Emile Travers, qui a continué le charme en traitant de l'armement des navires au xve siècle et de la vie à bord des caravelles.

Il nous restait peu de temps pour nous préparer au banquet. Cependant à six heures et demie, tout le monde était rendu dans la salle de spectacle que M. Gontier avait fait transformer en salle de fête, élégamment décorée par les soins de M. Govin, l'habile jardinier de la ville et qu'une immense table de quatre-vingt-neuf couverts occupait d'un bout à l'autre. A chaque place on remarquait un élégant menu dessiné par M. Paul Willame et qui représentait les principaux monuments visités par le Congrès. Nous ne dirons rien du banquet par lui-même très bien servi par M. Grosjean, car nous avons hâte d'arriver aux toasts qui présentaient un intérêt tout

Digitized by Google

particulier par suite de la présence de notre président honoraire, M. Léon Palustre, arrivé seulement d'aujourd'hui, par suite d'une indisposition qui l'avait retenu loin de nous et qui a reçu, au dernier Congrès de la Sorbonne, la croix de la Légion d'honneur, pour prix de ses importants travaux archéologiques. Le premier, M. de Marsy, porte un toast à la ville d'Abbeville, à la Société d'Émulation et à M. Palustre qu'il félicite tout particulièrement de la distinction si méritée dont il vient d'être l'objet. Il rappelle la souscription ouverte entre les membres de la Société française pour offrir un souvenir à leur président honoraire et dans l'impossibilité de lui remettre, à cause de son volume, le bronze de la Renaissance française acquis avec le produit de la souscription, il lui en fait, si nous pouvons nous exprimer ainsi, la remise morale. Puis, M. de Crèvecœur, vice-président de la Société d'Émulation, remplaçant M. Delignières, empêché par un deuil de famille, boit à la Société française d'archéologie et particulièrement à M. de Marsy, son président, que nous réclamons comme un des nôtres, puisqu'il est picard et presqu'abbevillois. M. Palustre remercie la Société des sympathies qu'elle lui a témoignées; MM. Francart, Godfray et Tocilesco, au nom des membres étrangers, portent un toast à la ville d'Abbeville, à la France et à l'union de toutes les nations dans l'archéologie. Enfin M. Paul Lesourd, au nom des Tourangeaux, porte la santé de M. Palustre, l'honneur de leur ville.

Il se faisait tard; on serait encore resté bien longtemps s'il n'avait fallu penser au lendemain. Sans vouloir pousser trop loin la comparaison, le congressiste est un peu comme le Juif-Errant; le programme

Digitized by Google

lui dit : Marche, marche toujours, et l'on savait qu'il fallait être le lendemain matin à la gare à l'heure ordinaire des départs, c'est-à-dire à six heures et demie.

Lundi 3 juillet. Le programme indique la visite des églises de Fontaine-sur-Somme et de Berteaucourt-les-Dames, ainsi que des souterrains de Naours. Nous ne sommes aujourd'hui que soixante et onze, chiffre encore respectable, du reste ; quelques-uns de nos amis ont éprouvé le besoin de prendre un jour de repos, car si nous avons à peu près fini le Congrès abbevillois, il faut bien penser qu'il nous reste encore à passer une semaine en Angleterre.

Nous avons une heure à demeurer à Fontaine : c'est le temps justement nécessaire pour en visiter la jolie église ; nous passons successivement en revue son portail décoré de la statue de saint Riquier et de deux médaillons avec le porc-épic et la salamandre, les riches pendentifs du chœur et du bas-côté dont les fines sculptures représentent l'histoire de la Vierge, les vitraux, bien incomplets, mais dont les fragments représentant la légende du juif profanateur offrent un intérêt particulier, les fonts baptismaux enfin surmontés d'un élégant édicule de la Renaissance.

Nous remontons en chemin de fer, passons à Longpré, et un peu plus loin longeons les ruines de l'abbaye de Moreaucourt que les arbres en feuilles nous empêchent de voir ; la voie traverse les villages industriels de Flixecourt et Saint-Ouen, centre des établissements de MM. Saint et nous descendons à Saint-Léger-les-Domart pour nous rendre à Berteaucourt distant seulement d'un kilomètre. Le village est

Digitized by Google

animé : les ouvriers sont en grève et flanent sur la route, ennuyés et ne sachant comment passer le temps ; à la porte d'un cabaret, un groupe d'hommes et de femmes avec un drapeau, se dispose à aller à la gare au-devant d'un agitateur dont on leur a annoncé l'arrivée. Nous passons et arrivons à Berteaucourt ; la route est encombrée par une longue suite de voitures précédée d'un peloton de cavaliers richement montés. Ce sont les habitants de Naours qui viennent au-devant de nous : leur infatigable curé est à leur tête, ordonnant, organisant tout. En attendant que nous puissions pénétrer dans l'église, les cavaliers se massent devant l'objectif de M. de Fayolle, qui a beaucoup de peine à faire tenir les chevaux tranquilles, pour exécuter son groupe.

Après avoir examiné le portail, nous pénétrons dans l'église, un des principaux monuments de style roman du département de la Somme, si déshérité en spécimens de l'architecture du XIIe siècle. Mais le principal attrait de la visite est pour le superbe monument de la renaissance élevé à la mémoire de l'abbesse Charlotte de Halluin, et qui attire tout particulièrement l'attention de M. Palustre qui en ignorait l'existence. L'on se masse pour entendre les explications de notre président honoraire et les observations que suggère l'examen attentif de cette œuvre d'art. Tous les appareils de photographie sont braqués et on peut affirmer que maintenant le monument de Berteaucourt ne restera plus ignoré.

Puis a lieu l'embarquement : il y a bien une vingtaine de voitures de toutes sortes, prêtées par les gens de Naours qui, comme me dit mon conducteur en parlant du curé « ne peuvent rien refuser à un homme

Digitized by Google

comme celui-là : » je prends place dans une des dernières : la colonne s'ébranle, encadrée dans les cavaliers qui nous font escorte : nous traversons plusieurs villages ; à un certain tournant, les chevaux prennent le grand trot ; de la place où nous nous trouvons, on dirait une batterie d'artillerie allant prendre position ; on gravit une dernière côte, nous sommes à Naours.

Nous mettons pied à terre et là commence une des scènes les plus pittoresques du Congrès ; à l'appel de son curé, toute la commune s'est mise en fête pour nous recevoir : toujours précédés par le groupe de cavaliers et au bruit des décharges d'artillerie, nous descendons la grande rue du village dans laquelle sont trois arcs de triomphe ; le premier est orné d'inscription en l'honneur de M. Boucher de Perthes, les jeunes filles du village y offrent des fleurs aux dames du Congrès ; au second, qui évoque le souvenir de M. de Caumont, nous trouvons le maire de la commune entouré de son Conseil municipal qui, en termes pleins de cœur, souhaite la bienvenue à M. de Marsy et au Congrès dont la visite vient consacrer les efforts et les travaux faits pour la découverte des souterrains ; le troisième arc de triomphe est à l'entrée de l'église.

M. Danicourt qui est un organisateur hors ligne, a fait préparer le déjeûner dans un grand hangar fermé, décoré d'une façon charmante. Aux murs sont accrochés des cartouches avec inscriptions, des faïences anciennes, des panoplies de haches celtiques, trouvées dans la commune ; le curé a dépouillé sa maison et, je crois bien, celles de ses paroissiens, pour orner les murs. Chacun se place ; le repas, très bien ordonné, est rapidement servi par des domestiques plus expérimentés que ceux du Crotoy ; un cidre picard sucré et

Digitized by Google

pétillant fait le bonheur des convives et surtout des Normands. Le dessert arrivé, M. Danicourt se lève et remercie le Congrès d'avoir bien voulu se rendre à Naours ; il rappelle combien il a été secondé dans sa tâche par tous ses paroissiens. M. de Marsy lui répond que c'est une grande joie pour la Société française de pouvoir, pour la première fois peut-être, témoigner la haute approbation pour la part qu'une population toute entière a prise à un travail archéologique et annonce, aux applaudissements de tous, que la Société française d'Archéologie, décerne une médaille d'argent à M. l'abbé Danicourt et une autre médaille d'argent à la commune de Naours, pour le concours utile et désintéressé qu'elle a prêté à son curé ; M. le marquis de Fayolle, boit aux dames qui, en plus grand nombre que jamais, ont assidûment suivi les réunions du Congrès et M. Julia, dans un toast plein de finesse, répond au nom des dames, en s'autorisant d'un jeu de mots qu'il fait sur son nom.

Avant de nous rendre aux souterrains, nous visitons l'Eglise dont le chœur de la fin du XIIe siècle a été tout récemment restauré avec beaucoup de goût sous la direction de M. Danicourt qui l'a débarrassé des boiseries qui en gâtaient l'architecture et nous pénétrons dans les carrières. Le temps est très chaud et un froid des plus vifs nous saisit à l'entrée ; il faut mettre ses pardessus et l'on se répand dans les souterrains fort bien éclairés et où nous pouvons circuler sans guide. Les gardes habituels sont du reste habilement placés dans les carrefours pour remettre dans le chemin ceux qui s'égareraient. Un groupe plus nombreux que les autres accompagne M. l'abbé Danicourt qui s'attache surtout à faire remarquer les diverses preuves de

Digitized by Google

l'habitation des carrières à différentes époques, notamment les nombreux frottements qu'on constate à l'entrée de chaque chambre, les puits d'aération et les trois chambres disposées en chapelle, se communiquant entre elles.

Une heure et demie est bien vite passée dans cette intéressante visite où nous nous trouvons tantôt dans de vastes salles, tantôt dans des rues de cent mètres de longueur ou dans des couloirs tortueux et quand nous reparaissons au jour c'est pour préparer le départ. Les cavaliers qui nous ont escorté à l'arrivée tiennent à nous reconduire à Canaples, les mêmes voitures reçoivent les mêmes voyageurs et nous quittons l'hospitalière commune de Naours où nous avons reçu un accueil dont les membres du Congrès conserveront toujours le souvenir. A Canaples, on fait honneur à un léger lunch apporté d'Abbeville et qui nous fera attendre l'heure tardive du dîner ; le train siffle enfin et ce n'est qu'à neuf heures que nous arrivons en gare d'Abbeville après une journée exceptionnellement bien remplie.

Mardi 4 juillet. Nous voici arrivés à la dernière journée du Congrès : depuis une semaine nos hôtes foulent le pavé d'Abbeville et les routes de l'arrondissement et nous ne les avons pas encore conduits à l'église de Saint-Riquier, le plus intéressant de nos monuments. Le matin nous avons une séance bien courte, il est vrai, mais pour laquelle M. l'abbé Requin nous a envoyé d'Avignon, un mémoire fort intéressant pour nous autres abbevillois, puisqu'il nous signale un graveur du nom de Philippe Mellan qui, d'après le savant abbé, serait un frère du célèbre Claude Mellan et nous four-

Digitized by Google

nirait un nom de plus à ajouter à la liste des graveurs d'Abbeville. Puis, M. de Marsy lit, au nom de Mgr Dehaisnes, un mémoire de haute érudition sur la question délicate de savoir si la langue flamande a été parlée en Picardie au moyen-âge et notamment dans les abbayes de Corbie et Saint-Riquier, les deux centres intellectuels de la province. Cette question résolue par l'auteur d'une manière négative amène la discussion sur les invasions des Normands au sujet desquelles M. Prarond fait quelques observations et parle du petit camp normand de Laviers, signalé pour la première fois par M. Peigné-Delacourt.

A une heure, dernière réunion sur la place de l'Amiral Courbet : les mêmes voitures qui, il y a huit jours, nous ont mené à Rambures reviennent encore pour nous conduire à Saint-Riquier ; de nouveaux membres qui doivent prendre part à l'excursion d'Angleterre sont arrivés ce matin et portent encore une fois notre contingent à près de cent personnes. Le temps est beau, les voitures sont découvertes et les omnibus, vides à l'intérieur, ont leurs banquettes largement occupées. Nous traversons Lheure, Caux, Neufmoulin, et débarquons devant le beau portail de Saint-Riquier qui excite l'admiration générale. Après avoir détaillé les différentes parties de la façade, nous pénétrons dans l'intérieur de l'Eglise dont le vénérable abbé Fricourt veut bien nous faire les honneurs. Les belles proportions de la grande nef, rares dans une église du xve siècle frappent particulièrement les visiteurs : nous remarquons tour à tour les belles voûtes sculptées du bas-côté droit, les murs ornés de statues qui ferment en partie les transsepts, les grilles de l'abbé d'Aligre, les stalles du chœur, le superbe Christ de

Digitized by Google

Girardon, etc. : puis M. Courajod, professeur à l'école du Louvre et archéologue distingué, fait le procès du monument ; il essaie de démontrer et non sans raison que malgré son unité apparente, l'église de Saint-Riquier appartient à de nombreuses époques, puis échauffé par l'ardeur de la démonstration, il en arrive à une critique générale dont la conclusion est que le monument serait un très mauvais modèle pour un architecte qui voudrait s'en inspirer et finalement que c'est une « salade » ce à quoi l'abbé Fricourt répond spirituellement : « Avouez au moins qu'elle est bien assaisonnée. »

La visite se continue par les chapelles du tour du chœur ornées de boiseries, de nombreuses statues et de quelques tableaux de maître, les fonts baptismaux sculptés en pierre, l'élégante chapelle de la vierge ornée de statues avec piédestaux sculptés fort curieux, puis enfin la chapelle de la Trésorerie dans laquelle on fait une longue pause devant les trois morts et les trois vifs, les peintures à fresque représentant l'histoire des reliques de Saint-Riquier et enfin les beaux reliquaires du Trésor qui occupent longtemps les photographes.

Au petit séminaire, nous faisons le tour extérieur de l'Eglise et jetons un coup d'œil sur la lourde chapelle de style bizantin construite vers 1860 dans laquelle est un ciborium, beau travail d'orfévrerie moderne : quelques intrépides vont voir les tours de l'ancienne enceinte ou montent à la chapelle de l'hôpital qui contient des sculptures de Phaffenhofen : enfin, après de nombreux appels pour réunir les voyageurs un peu dispersés, nous remontons dans les voitures qui nous ramènent à Abbeville.

Digitized by Google

Le soir a eu lieu la séance de clôture : M. de Marsy remercie les habitants d'Abbeville de l'aimable hospitalité qu'ils ont donnée au Congrès et tous ceux qui, à des titres divers, ont contribué à sa réussite. M. de Poilly prend à son tour la parole ; après avoir exprimé tout le plaisir que la ville a eu à recevoir la Société française d'Archéologie, il appelle l'attention sur les importants travaux nécessaires pour la consolidation de la tour Nord de l'église Saint-Vulfran, et le Congrès émet un vœu pour la prompte restauration de l'édifice. Puis, M. le marquis de Fayolle, secrétaire du conseil de la Société donne sur l'invitation de M. de Marsy, la liste des récompenses décernées par le Congrès.

Des médailles de vermeil grand module sont décernées à M. Ernest Prarond, pour l'ensemble de ses travaux sur l'histoire d'Abbeville, à M. d'Ault du Mesnil, pour ses études géologiques et ses fouilles dans toutes les parties de la France ; à M. Soyez d'Amiens, pour la publication de la Picardie historique et monumentale, à M. Singer, du Mans, pour la restauration et le don qu'il a fait à la ville du Mans de la maison de la reine Bérengère.

La Société a aussi décerné des médailles de vermeil à M. Oswald Macqueron pour sa collection de vues du Département de la Somme ; à M. Delignières pour ses travaux sur les Beaux-Arts et sur les graveurs abbevillois ; à M. Alcius Ledieu pour ses nombreuses publications sur l'histoire et l'archéologie locales et spécialement pour sa description des reliures de la Bibliothèque d'Abbeville ; à M. Pinsard pour ses descriptions de fouilles, ses plans et ses restitutions de monuments et enfin à M. Georges Durand d'Amiens pour ses travaux archéologiques.

Digitized by Google

M. Wignier de Warre, pour ses travaux sur Phaffenhofen et sur la céramique picarde ; M. l'abbé Danicourt et la commune de Naours pour la découverte des souterrains reçoivent des médailles d'argent ; et des médailles de bronze sont attribuées à M. Dupont, juge de paix à Saint-Valery pour ses fouilles de Nibas et à M. Cottel, instituteur à Saint-Amand l'Arbret pour ses découvertes dans les cimetières mérovingiens d'Irles et d'autres localités. Enfin, et nous le mentionnons moins pour parler de nous que pour en remercier la Société française d'Archéologie, le Conseil permanent de la Société a bien voulu nous accorder une médaille d'argent grand module pour la part que nous avions prise à l'organisation du Congrès. Entre la proclamation du nom de chaque lauréat salué par des applaudissements, M. de Marsy explique en quelques mots le motif de la distinction accordée, puis il prononce la clôture de la LXe session du Congrès archéologique de France et donne la parole à M. le sénateur Tocilesco, directeur du Musée de Bucharest.

M. Tocilesco complète les découvertes faites par lui dans la Dobrutscha sur le monument d'Adam-Klissi et dont il nous avait déjà entretenu l'année dernière au Congrès d'Orléans. Malheureusement, les modèles en plâtre du monument qu'il n'avait pas craint d'envoyer de Roumanie n'ont pu traverser quatre douanes sans encombre et sont restés à Belfort fort endommagés : c'est donc au moyen de photographies, qu'il nous fait connaître les sculptures de ce curieux édifice élevé par Trajan à l'extrême limite des conquêtes romaines et dont les nombreux sujets qui y sont figurés traités dans un style barbare, ont une ressemblance marquée avec ceux qui ornent la colonne Tra-

Digitized by Google

jane. M. Beurrier, trésorier de la Conférence scientifique du Ponthieu a bien voulu au moyen de projections à la lumière oxyhidrique des photographies apportées par M. Tocilesco, augmenter l'attrait de cette conférence si intéressante qui ne se termina qu'à minuit au milieu des félicitations prodiguées au savant archéologue.

Le lendemain mercredi, nous nous réunissons une dernière fois à la gare pour faire nos adieux aux membres du Congrès. Peu d'Abbevillois ont fait l'excursion en Angleterre, mais tous ont tenu à aller serrer une dernière fois la main à ceux qu'ils ne connaissaient pas il y a huit jours et dont beaucoup sont devenus leurs amis. L'heure du départ est arrivée, on échange les dernières poignées de main en se donnant rendez-vous à une prochaine réunion. Le Congrès d'Abbeville était terminé.

BIBLIOGRAPHIE

Livre-journal de Pierre de Bessot, 1609-1652, publié et annoté par Tamizey de Larroque, Paul Huet et le comte de Saint-Saud. — Paris, A. Picard, et Bordeaux, Ferret, 1893, gr. in-8° de 152 pag.

Notre érudit collègue, M. Ph. Tamizey de Larroque, a, l'un des premiers en France, attiré l'attention sur l'importance que présentent à divers points de vue les livres de famille tenus par nos pères. C'est ainsi qu'il y a vingt-sept ans, il signalait « l'intérêt que présente

Digitized by Google

le manuscrit de Pierre de Bessot, surtout en ce qui regarde la seconde révolte des *Croquants* et les troubles de la Fronde. »

Malgré ses multiples et absorbants travaux, M. Tamizey de Larroque a trouvé le temps de faire paraître le livre de raison dont il appelait la publication en 1866.

Dans une magistrale préface, écrite avec la pureté de style et l'élégance qui distinguent tous ses écrits, l'hôte laborieux du Pavillon Peiresc donne une analyse fidèle du document qu'il met au jour, considéré « dans ses rapports avec l'histoire du Périgord et avec l'histoire de France » Les récits de Pierre de Bessot, dit-il, « tiennent à la fois de l'autobiographie et de la chronique. Tantôt c'est un journal intime, un mémorial du foyer ; tantôt c'est une relation des événements du Périgord et des provinces voisines, parfois des événements parisiens et même des événements étrangers. »

Avec une franchise que l'on peut qualifier de *picarde* et une modestie qui font le plus grand honneur à son caractère, notre éminent collègue s'empresse de faire connaître à ses lecteurs que son « rôle d'éditeur » n'a été « qu'une sinécure », ses « lieutenants » ayant « été aussi vaillants » qu'il fut « inactif. » C'est du reste ce qu'il nous disait dernièrement dans l'une de ces lettres si pleines de naturel et d'affabilité dont il a le secret. « Heureux qui trouve des collaborateurs de ce genre ! » ajoutait-il. Mais la part qui revient à M. Tamizey de Larroque dans la publication de ce *Livre-journal* n'en est pas moins très importante puisqu'il a su tirer de l'oubli ces intéressants mémoires, et qu'il a su découvrir deux hommes de valeur qui les ont enrichis de

Digitized by Google

près de 400 notes, dont le plus « grand nombre ont été tirées de documents qui n'avaient pas encore été mis à contribution. »

La place dont nous disposons ici ne nous permet point, à notre très grand regret, de donner un compte rendu détaillé de la publication de notre sympathique collègue, mais nous avons tenu à la signaler dès son apparition et à adresser toutes nos félicitations à M. Tamizey de Larroque, ainsi qu'à ses deux « lieutenants », qui ont su si bien éclairer l'œuvre « du bon chrétien, du bon citoyen, du serviteur constant du devoir » qui avait nom Pierre de Bessot. Dans l'œuvre de ce « parfait honnête homme, la beauté littéraire est remplacée par la beauté morale. Une saine impression se dégage de cette simplicité, de cette sincérité, de cette probité : tout cela fait du bien à l'âme. On peut comparer la lecture de ce brave père de famille à une promenade d'été dans les bois, au milieu des apaisantes fraîcheurs du matin et des fortifiantes senteurs de la menthe et du serpolet. »

Nous n'aurions garde d'oublier de dire que les trois éditeurs ont dédié leur livre à un homme dont le nom est vénéré à la Société d'Émulation d'Abbeville, « A M. LÉOPOLD DELISLE, MEMBRE DE L'INSTITUT, LE MODÈLE DES TRAVAILLEURS. »

ALCIUS LEDIEU.

Digitized by Google

Séance du 2 novembre 1893

PRÉSIDENCE DE M. DE CRÈVECŒUR, VICE-PRÉSIDENT.

M. MACQUERON rend compte des visites qu'il a faites avec M. D'AULT aux tombelles de Noyelles et de Port. D'accord avec M. PRAROND, l'examen de la question des fouilles est renvoyé à une autre séance.

M. DE CRÈVECŒUR fait un compte rendu verbal d'une brochure offerte en hommage à la Société d'Émulation par M. Jadart.

M. ALCIUS LEDIEU communique au nom de M. MALLET, correspondant, la monographie manuscrite de Bray-lès-Mareuil. — Renvoyé à la commission des mémoires.

M. E. PRAROND donne lecture d'une lettre de M. V. Advielle qui demande des renseignements au sujet d'un panneau peint de sa collection.

M. DE MARSY adresse une note sur F.-L. Maleuvré, sculpteur abbevillois. — Renvoyé à la commission des mémoires.

Don d'ouvrage :

La maison natale de Boucher de Perthes à Rethel, son musée et sa tombe à Abbeville, par H. Jadart.

Des remerciements sont votés au donateur.

Digitized by Google

Séance du 7 décembre 1893

PRÉSIDENCE DE M. ÉM. DELIGNIÈRES, PRÉSIDENT.

Au début de la séance, M. LE PRÉSIDENT fait connaître que, le 18 février prochain, il y aura cinquante ans que M. E. PRAROND fait partie de la Société d'Émulation; il propose, sur l'initiative de M. DE CRÈVECŒUR, de décerner à cette occasion un souvenir à notre éminent président d'honneur pour les services qu'il a rendus depuis un demi-siècle à notre compagnie. A l'unanimité, il est décidé qu'une médaille d'or sera offerte à M. PRAROND le 18 février 1894.

M. É. DELIGNIÈRES donne lecture : 1° d'une notice sur différents objets récemment entrés au musée; 2° d'un rapport sur des découvertes d'antiquités mérovingiennes; 3° d'un travail complet sur Auguste Bouquet.

M. le comte DE GALAMETZ présente une tapisserie au point de plume portant les armoiries d'un couvent de Carmélites et donne lecture d'une notice qu'il a rédigée à ce sujet. (V. p. 318)

Dons d'ouvrages :

Histoire de l'abbaye de Saint-Acheul, par Joseph Roux. — M. ALCIUS LEDIEU se charge d'en faire un compte rendu. (V. p. 339)

Framery, littérateur-musicien, par Jules Carlez.

E.-E. Lefebvre, peintre rouennais, par Jules Hédou.

Le peintre rouennais Jules Michel, par le même.

Digitized by Google

— M. É. Delignières lit une analyse qu'il a faite de ces ouvrages. (V. p. 327)

Etude sur la vie et l'œuvre de Bridoux, par É. Delignières.

Deux prévôts des maréchaux de France, par G. de Witasse.

Le maréchal de camp Acary de la Rivière, par A. Braquehay. (V. p. 329)

Jean Bodel et le jeu de Saint-Nicolas, par H. Potez. (V. p. 330)

Des remerciements sont votés aux donateurs.

LECTURES ET COMMUNICATIONS

NOTICE SUR CAYEUX-SUR-MER

Par M. SAUVAGE [1]

Lecture faite par M. Ém. Delignières *à la séance du 5 janvier 1893.*

Monory Jacques-Magloire, né à Cayeux le 7 juillet 1790, décédé à Cherbourg le 26 juin 1848, embarqué en qualité de volontaire le 14 septembre 1810 sur le corsaire *le Braconnier,* capturé par les Anglais le 2 février 1811, n'est rentré en France qu'en 1814 ; a fait la guerre en Hollande, sur les côtes de Boulogne, en Belgique et la campagne de Morée. Novice le 30

[1] Voir année 1893, nos 1 et 2, p. 248 à 256.

Digitized by Google

janvier 1807, soldat le 15 mars 1809, sergent le 4 avril 1811, sous-lieutenant le 26 juin 1815, lieutenant le 25 juillet 1822, capitaine le 27 octobre 1830, retraité en 1843. Titulaire d'une médaille de sauvetage pour avoir, le 31 octobre 1825, sauvé plusieurs personnes près de périr dans une tempête. Nommé chevalier de la Légion d'honneur le 27 avril 1834.

Tellier Jean-Baptiste naquit à Cayeux en 1729 ; la courte et modeste histoire de ses campagnes se lie aux plus mauvais jours de notre histoire militaire. Chasseur de la garde impériale, il combattit dans les guerres d'Allemagne et de France de 1812 à 1814 ; il fut blessé dans ces guerres et eut trois chevaux tués sous lui ; il se distingua particulièrement à Laon ; son cheval, le poitrail emporté par un boulet, était tombé sur le dos ; Tellier dégagé, bien qu'à petite distance des ennemis, ne voulut pas battre en retraite sans armes ; pendant qu'il retourne son cheval pour tirer ses pistolets des fontes, un lancier autrichien vient sur lui au galop ; Tellier tire son sabre et blesse le cheval de son ennemi aux naseaux ; l'animal effrayé s'écarte. Tellier se remet à la besogne ; un autre lancier se détache et fond sur lui la lance en arrêt, mais Tellier l'a vu, il pare le coup dirigé sur sa poitrine, et, d'un revers, fait rouler la tête de l'Autrichien. Voyant un homme seul en arrière des siens, tout un escadron s'ébranle pour le prendre ; Tellier, le pied saignant d'une large blessure que la lance de son dernier ennemi lui avait faite en tombant, allait être pris si son colonel qui l'avait vu et apprécié sa valeur, n'avait envoyé dix hommes à sa rencontre. Son courage dans cette circonstance lui fit donner un cheval sur le champ de bataille. Tellier fit partie jusqu'au 10 avril

Digitized by Google

de cette poignée d'hommes qui depuis deux mois n'avait cessé de suppléer au nombre par l'héroïsme. Licencié dans les premiers jours de la Restauration, il revint à Cayeux, où il remplaça honorablement son vieux père dans la profession de messager de cette ville à Abbeville.

PLACHOT Nicolas-Auguste, né à Cayeux en 1832, était matelot de l'État à bord du vaisseau *le Valmy*, où il fut blessé à l'attaque de Sébastopol. Le 17 octobre, décoré de la croix d'honneur pour sa belle conduite en cette affaire, il revint à Toulon où il mourut de ses blessures.

LÉON PARMENTIER, né à Cayeux, bienfaiteur de la commune.

L'abbé DERGNY, né à Cayeux, décédé à Abbeville, peintre d'un certain mérite.

Le dévouement des marins de Cayeux ne le cède en rien à tous autres. L'empereur de Russie récompensa leur dévouement en 1835 en accordant une médaille d'or au syndic des gens de mer, MALINGRE, et des médailles d'argent à plusieurs patrons de bateaux pour avoir sauvé la vie aux marins du navire russe, l'*Alkimfi-Demidoff*, et depuis, bien d'autres récompenses ont été accordées à ces braves matelots à diverses époques.

Annexes.

Le Hourdel.

Le Hourdel (*Hornensis* des Romains), l'ancien Hourdel n'est certainement pas le petit port qui existe aujourd'hui ; il était bien plus à l'ouest. M. Traullé dans les Annales du commerce d'Abbeville, pense que ce havre du Hourdel n'était autre que le hable d'Ault.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, il est très ancien ; nous trouvons dans une note que le 27 juillet 1386 il fut payé un salaire aux marins qui conduisirent un navire hollandais du Hourdel au Crotoy. En 1622, ordre fut donné à tout paysan des environs de se rendre en armes au Hourdel par crainte d'une descente des protestants, levés en Angleterre par le prince de Soubise.

Un feu de marée avec service de ballons existe au Hourdel pour indiquer le port pendant le jour au moyen de pavillons, et la nuit par un fanal.

Entre le Hourdel et le phare existe un sémaphore pour faire des signaux aux navires en mer.

A environ trois cents mètres du Hourdel se trouve une ancienne crique nommée l'*anse aux morts* ; ce nom lui vient d'un épouvantable événement dont on ne peut préciser l'époque : soixante-quatre femmes venant de la pêche du ver marin dans une chaloupe voulurent débarquer à cet endroit, et, dans leur empressement, s'étant toutes portées du même côté, elles firent chavirer la barque ; il n'y en eut qu'une seule de sauvée ; soixante-trois victimes étaient retrouvées à la mer basse.

La Mollière.

Au XVIIIe siècle, la famille Delattre tenait le fief de la Mollière.

Hurt.

En 1613, ADRIEN LEROY DE BARDES était seigneur de Hurt ; en 1693, c'était LOUIS DUBOS d'Amiens.

Le Phare.

Il est possible, comme le dit M. Lefils, que l'on ait commencé par mettre une lumière sur une tour de

Digitized by Google

l'église pour servir de phare, mais avant d'en arriver au fanal suspendu à un balancier, il y eut une potence, au haut de laquelle on hissait un chaudron contenant un feu de charbon de terre. La place où se trouvait cette potence porte encore le nom d'ancien phare, et l'on y remarque quantité de mâchefer et de détritus de charbon.

Ensuite on éleva un balancier au bout duquel on hissait un fort fanal. A cinq cents mètres plus à l'est, on établit plus tard une maison à terrasse, surmontée de deux montants sur lesquels on hissait un fanal à réflecteur catoptrique.

Le phare actuel fut allumé pour la première fois en octobre 1836 ; le feu n'est pas à éclipses comme le dit M. Lefils, mais à éclats qui se produisent toutes les trois minutes, quand une cage composée de lentilles et de glaces passe vis-à-vis du côté de la mer. Dans les intervalles des éclats, le feu ne disparaît pas, mais il est moins brillant. — Une station télégrapho-sémaphorique existe tout contre l'enceinte du phare.

Le Hable d'Ault.

Nommé d'abord fosse de Cayeux, après Hable d'Autebut, et ensuite Hable d'Ault, ce lac, au sud-ouest de Cayeux, est plus long que large ; tout porte à croire que le Hable n'est autre chose que l'ancien Hourdel ou *Hornensis* des Romains, et une des bouches de la Somme à la mer ; c'est probablement par cette bouche qu'a dû passer la flotte de Guillaume le Conquérant quant elle partit de Saint-Valery en 1066 pour la conquête de l'Angleterre.

Dans un accord de 1383 entre l'abbaye de Saint-Valery et le seigneur de Cayeux, il est question de

Digitized by Google

navires qui arrivaient au port du Hable d'Autebut. Ce port exista jusqu'en 1752, où la généralité de Picardie en fit clore l'entrée par une digue, dite du grand barrement, pour garantir les terres des mollières d'aval et de l'Enclos Bourgeois.

Jusqu'en 1773, la mer entrait encore dans une partie de ce port nommée l'aqueduc, qui servait de refuge aux bateaux de Cayeux : un dimanche de l'année 1770 un petit sloop français, chassé par un brick anglais, se réfugia en ce lieu, et le brick s'étant approché de terre, le canonna longtemps, mais les bancs de galets qui existaient déjà en cet endroit l'abritaient de telle sorte que les boulets passaient par dessus, et allaient jusqu'à la digue de l'Enclos-Mouchette.

En 1780, l'entrée de cette crique fut bouchée par une digue qui porte le nom de chaussée blanche ; l'Ingénieur chargé de diriger ce travail se nommait COQUILLARD.

Cette digue garantit quelques journaux de mauvaise terre, et priva la marine de Cayeux d'un refuge qui lui avait servi pendant plus de huit cents ans.

En 1856, il a été établi un feu de marée entre le Hable et Cayeux, en face de l'entrée des bancs de Somme ; ce feu, tout en marquant l'heure de la marée, indique et signale les bancs de Somme, la nuit au moyen d'un fanal et le jour par des pavillons.

Liste des Maires de Cayeux-sur-Mer depuis 1793.

DUPAYS François-Joseph.	Maire.	Du 15 août 1793 au 29 avril 1794.
DUFRESNE François-Mathieu.	Greffier faisant fonctions d'officier public, par délibération du Conseil Municipal.	Du 30 avril 1794 au 30 décembre 1794.

Digitized by Google

Gorré Nicolas.	Agent municipal, contrôleur de l'Etat civil.	Du 5 janvier 1794 au 18 janvier 1795.
Mopin Flour-Nicolas.	Agent municipal.	Du 15 février 1795 au 21 août 1797.
Gorré Nicolas.	Id.	Du 5 janvier au 18 mars 1798.
Id.	Maire provisoire.	Du 18 mars au 17 juin 1798.
Mopin Flour.	Maire.	Du 18 juin 1798 au 11 septembre 1815.
Parmentier Claude.	Id.	Du 26 septembre 1815 au 6 août 1837.
Parmentier Claude-François-Philippe.	Id.	Du 7 août 1837 au 22 mai 1848.
Forget Charles.	Intérimaire.	Du 22 mai 1849 au 5 septembre 1850.
Id.	Maire.	Du 5 septembre 1850 au 13 juin 1857.
Calliaut-Dumont.	Id.	Du 23 juin au 28 octobre 1857.
Lecat Pierre.	Intérimaire.	Du 29 octobre 1857 au 6 février 1858.
Fournier Joseph.	Maire.	Du 16 février 1858 au 10 avril 1871.
Buignet Augustin	Conseiller. — Intérimaire.	Du 22 avril au 6 mai 1871.
Forget Jean-Baptiste-Charles.	Maire.	Du 6 mai 1871 au 8 octobre 1876.
Sauvage Jean-Baptiste-Antoine.	Id.	Du 8 octobre 1876 au 18 mai 1884.
Roux Adolphe.	Id.	Du 18 mai 1884 au 23 janvier 1887.
Gambier Armand.	Id.	Du 23 janvier 1887 au 15 mai 1892.
Rodrigues Gaston	Id.	Du 15 mai 1892.

Digitized by Google

LES ARTISTES PICARDS

AU SALON DES CHAMPS-ÉLYSÉES

(1893)

Lecture faite par M. P. DE WAILLY *à la séance du 3 août 1893.*

Les Salons ont depuis longtemps leurs portes fermées et il est tard pour communiquer à la Société d'Émulation les quelques notes prises à son intention en face des œuvres de nos compatriotes picards. Ces quelques mots seront un simple jalon destiné à relier la série de ces petits comptes rendus annuels.

Nous serons donc bref et un peu forcément, car hier, en relisant nos notes, nous nous aperçûmes que le plus souvent elles ne réveillaient guère le souvenir des œuvres auxquelles elles s'appliquent. Nous devons nous en rapporter aveuglément à ces courtes impressions et renoncer à les commenter.

Commençons, s'il vous plaît, cette revue par M. Boquet. Les *Hortillonnes* sont un des meilleurs paysages avec figures du Salon. Une observation pourtant : la perspective est-elle bien exactement observée ? Le rapport des différents plans est-il suffisamment indiqué par la valeur des tons ? Quant aux deux femmes qui font l'objet principal du tableau, elles sont bien construites et leurs mouvements se combinent de la façon la plus heureuse. La plus âgée, portant sur le dos sa charge d'herbe, se penche en avant comme fléchissant sous son poids, tandis que la plus jeune tient son fardeau sur l'épaule et marche d'une allure plus dégagée.

Digitized by Google

Si nous voulons grouper les peintres qui s'attachent à reproduire les mœurs et les types de notre province, nous devons nous arrêter devant l'*Incendie au village* de M. Francis Tattegrain. Il fait grand jour encore. La flamme dévore les maisons aux toits de chaume. Le crépi bleuté de l'une d'elles vaut un acte de naissance. Nous sommes en Artois. D'un côté de la toile, des groupes d'hommes combattent courageusement le fléau : leurs efforts sont adroitement traduits. De l'autre côté sont les femmes et les enfants affolés. Près des maisons incendiées règne un certain ordre ; les secours sont organisés. Ici, les débris de mobilier s'entassent en désordre ; pêle-mêle, se heurtent les objets les plus divers. Plus loin, on sort les bestiaux, les lapins et les chèvres. Impuissantes, oubliées, de vieilles femmes sont à l'écart, affaissées.

Ce tableau a été étudié avec conscience et c'est l'honneur de l'artiste. L'éclat de l'incendie noyé dans la claire lumière du jour donne lieu à un éclairage intéressant. Les figures, d'une expression juste, sont, peut-être, un peu mollement dessinées.

Le tableau de M. Sautai est un des meilleurs que nous ayons à vous signaler. Il est dans la manière accoutumée de l'auteur, avec une finesse de tons qu'il n'avait pas encore atteinte. Les figures sont d'une jolie exécution, surtout celle de la jeune femme. Aucune mièvrerie ; elle est robuste, les traits sont fermes. C'est la femme de la campagne sous sa cape noire.

M. Decamps réapparaît avec *le Bon poids*. C'est bien peint, mais franchement, c'est fort peu intéressant. Une vieille bonne femme, au type des plus communs et sans ce grain d'originalité qui pourrait en relever la saveur (car il est des laideurs savoureuses),

Digitized by Google

a devant elle, sur une table, de nombreux quartiers de lard. Elle en pèse un. De tels sujets ne valent que par la maîtrise de l'exécution. Nous n'en sommes pas là.

Il y a des figures bien traitées dans le *Jury d'examen chez les Chartreux* de M. Debras. Le groupement est ingénieux. Il avait exposé, il y a deux ans, un *doge de Venise*. Cette année nous avons *un Trappiste* qui lui ressemble étrangement. Nous ne nous rappelons pas s'il est de lui ou de la main de M. Michel. En tout cas celui-ci a envoyé un *Portrait d'Enfant* très bien dessiné.

Encore un portrait : celui-ci par M. Deconinck. Le modèle et la peinture sont également corrects. Du même, une jeune et fine paysanne relevant un lièvre pris au lacet. Dans le fond du paysage les ruines de Boves.

La *Sainte Elisabeth* de Mlle Regina Deconinck porte dans le pan de sa robe de jolies roses. Et, puisque nous sommes dans le royaume des fleurs, n'oublions pas les *Roses Trémières* de M. Matifas. Elles sont accompagnées de pivoines et d'œillets du poète.

Passons à l'office. Nous y voyons reluire et lutter d'éclat les cuivres rouges et les cuivres jaunes, bonne nature morte de M. Gascard. Il y a joint une botte d'échalottes. Quant aux huîtres, aux moules, aux crevettes, sel, poivre et citron que vous voyez non loin de là, ils ont été apportés pour nous séduire par M. Corot.

Voici deux remarquables portraits : celui d'une veuve et celui d'un général par M. Jules Lefebvre, l'artiste impeccable. Il n'a pas une défaillance. Nous avons longuement regardé ses deux envois. Nous voulions savoir lequel avait nos préférences. Nous n'avons

Digitized by Google

pas su choisir. Nous les aimons chacun autant. Outre la qualité de la peinture, également belle, remarquez cette rare souplesse du pinceau qui sait, par la facture même, souligner l'individualité des personnages représentés.

M. Lefebvre Georges est un paysagiste dont nous avons eu plaisir à vous signaler les précédents envois. Nous vous recommandons son beau paysage de la *vallée de la Canche* pris de la rive qui fait face à Etaples.

M. du Bellay a aussi envoyé un paysage. Nous souhaitons que cette toile soit aussi haut placée dans l'estime des connaisseurs, qu'elle l'est sur les murs du Salon. La scène se passe au mois de juin et de loin, — on ne peut la voir que de loin, — cela paraît bien.

Le genre *marine* est représenté par M. Maillart avec un incontestable talent. Il a pris pour sujet un *Vapeur échoué hors des jetées*. Beau tableau, impressionnant. Ses feux allumés, les torches portées par les pilotes, donnent l'heure du drame. A dire vrai, il y a un tel clair de lune qu'on y voit comme en plein jour. Le mouvement de la mer est superbe; particulièrement celui des lames qui se brisent et s'émiettent sur les pilotis de la jetée.

Parmi les œuvres de sculpture, arrêtons-nous devant les *Cerfs* de M. Ch. du Passage, groupe important, digne de la réputation de son auteur. Voici un peu plus loin, un beau marbre de M. Fontaine, *La Baignade du chien*. J'en ai fait l'éloge mérité il y a deux ans, lorsqu'il parut pour la première fois en plâtre. Depuis, l'auteur a corrigé quelques légères imperfections et c'est sans étonnement que nous avons appris la distinction dont l'honorait le jury. Ayant déjà dit tout le bien que nous en pensions, nous

Digitized by Google

n'avons pas à insister sur le plaisir que nous a fait l'œuvre définitive. Ce marbre trouverait très heureusement place dans le jardin d'Émonville. L'État, qui s'en est rendu acquéreur, ne pourrait-il pas, à la demande de la Commission des Musées, en faire profiter la ville d'Abbeville ? C'est le vœu que nous exprimons.

Pour la première fois, nous avons découvert un nom picard sur le livret de la Société Nationale des Beaux-Arts. M. de Moncourt n'a pas craint d'abandonner les Champs-Élysées témoins de ses premiers succès et cet acte d'indépendance n'est pas pour nous déplaire. Profitant de la large hospitalité de la maison, il a envoyé plusieurs toiles, toutes très agréables. Distinguons *Le départ pour la pêche* et une autre, où la figure n'est pas très solidement peinte, mais dont le paysage avec des lumières s'allumant de l'autre côté de la baie auprès des collines boisées est d'un joli sentiment. Encore deux vues prises dans les dunes, où se fait sentir l'influence du maître Cazin. On pouvait plus mal choisir son modèle et de fait ils ont du charme.

N'y a-t-il pas un enseignement à tirer des impressions si fugitives que nous ont laissées la plupart des œuvres dont nous venons de parler, si fugitives que, sans les notes que nous avions prises, il nous eût été impossible à deux mois de distance de vous en entretenir ? Il faut bien le dire en finissant : la faute en est, plus qu'à notre mémoire, aux artistes qui, malgré leur talent, n'ont produit cette année aucune œuvre forte dont l'originalité s'impose ; aucune de ces œuvres qui, sagement mûries, pieusement exécutées, surgissent assez robustes pour braver le temps, le temps qui sème l'oubli.

Digitized by Google

LA SEILLE EN BOIS DE MIANNAY

Lecture faite par M. ÉM. DELIGNIÈRES *à la séance du 7 décembre 1893.*

Permettez-moi de vous signaler, après M. Robert Guerlin qui en a fait une communication à la Société des Antiquaires de Picardie (séance du 12 juillet 1892), le passage consacré, dans le recueil des Inscriptions de la Gaule, à la seille en bois, recouverte de cuivre repoussé, trouvée à Miannay, et sur laquelle notre bien regretté collègue, après s'en être rendu acquéreur, avait appelé avec raison l'attention des Antiquaires de France. D'après le passage ci-dessus signalé, l'objet en question aurait une grande importance comme étant le troisième monument de l'art chrétien venant révéler, dans la représentation de la scène de Daniel exposé aux lions, et auquel le prophète Habacuc apportait des vivres sous forme d'un poisson, une signification symbolique de l'Eucharistie dont on n'a retrouvé, paraît-il, aucune mention dans les écrits des Pères de l'Eglise. Déjà et ainsi qu'il résulte d'une première étude publiée dès 1872 par M. Van Robais (suivie d'une autre en 1887 parue dans la colonne historique), M. l'abbé Haigneré, de regrettable mémoire, avait trouvé dans cet objet un monument des plus rares et des plus précieux et son jugement, comme on le sait, a été confirmé par les sommités de la science archéologique.

Digitized by Google

DÉCOUVERTE DE NOUVEAUX VASES MÉROVINGIENS
A MENCHECOURT

Lecture faite par M. ÉM. DELIGNIÈRES *à la séance du 7 décembre 1893.*

M. Delignières fait connaître à la Société que, dans les premiers mois de cette année, M. Mennesson, Directeur de la Sucrerie d'Abbeville, en faisant faire une tranchée dans le terrain qui se trouve au delà des bâtiments de la sucrerie proprement dite, y a trouvé, à peu de profondeur, divers vases en terre et en verre paraissant remonter à l'époque mérovingienne ; c'est à l'endroit qui se trouve vers l'angle formé par le chemin de haut à Menchecourt et par la route nationale, au bas de la côte de la Justice.

Ces objets, pour la plupart bien intacts et qui ont été soigneusement conservés par M. Mennesson fils, sont notamment : une fiole en verre de forme carrée ; une autre fiole, plus petite, également en verre, dite lacrymatoire, bien irisée ; un débris de petit vase, en terre, à déterminer, (sans doute, à en juger par ce qui en reste, le bas d'une coupe ou d'un récipient destiné à mettre des fleurs) ; deux vases, également en terre jaune, à panse arrondie avec des ornements symétriques tout autour, indiquent bien, ceux-là, l'époque mérovingienne.

M. Mennesson avait donné, il y a quelques années, plusieurs vases en verre à notre regretté collègue M. le docteur Farcy qui les avait alors communiqués à la Société ; ils n'ont pu malheureusement être retrouvés. De son côté, notre excellent collègue, M.

Digitized by Google

Armand Van Robais, nous en avait parlé, ainsi que d'autres, dans les séances des 7 février et 7 mars 1883, en leur attribuant également une origine mérovingienne.

Ajoutons que, dans le courant de cet été, en faisant plus loin, vers le cimetière, un petit chemin de fer le long de la fosse à défécations du côté de la râperie, on a trouvé, à l'angle du chemin de Thuison et du boulevard conduisant au cimetière de la Chapelle, un squelette d'homme, bien conservé, et à côté, un autre vase, plus grand que ceux indiqués plus haut, en terre jaune, de forme plus élancée. Le vase rappelle, par sa forme, celui trouvé à Famechon près d'Ailly-le-Haut-Clocher, dans le sarcophage en pierre massive et grossière qui a pu être acquis alors pour le musée et où il a été placé, à droite, sur le perron qui précède le grand vestibule de l'hôtel d'Emonville.

M. Mennesson se propose de faire faire, au printemps prochain, de nouvelles tranchées aux abords de la sucrerie et il espère y découvrir d'autres spécimens; son fils, qui a le goût des recherches archéologiques, compte surveiller ces fouilles avec soin et nous en faire connaître le résultat.

Il y a lieu de faire remarquer que les points où ont été trouvés les objets ci-dessus se trouvent situés en pente douce vers la vallée de la Somme et dans la situation où se rencontrent généralement les sépultures de cette époque.

D'autre part, et non loin de là, mais dans un emplacement et dans des conditions bien différents, on avait trouvé lors du creusement d'un des premiers gazomètres de l'usine à gaz, et à une profondeur de 6 à 8 mètres, un vase en terre noire, grossière, de forme

Digitized by Google

presque ronde, sans ornements, qui est en notre possession. A cette époque, et sur les indications de M. Boucher de Perthes, on avait cru pouvoir attribuer à ce vase, eu égard à sa profondeur et à sa forme, une origine carthaginoise ou phocéenne elle laissait supposer l'existence d'une petite station au bord de la Somme d'où l'on allait chercher de l'étain aux îles Cassitérides.

Quoi qu'il en soit, les objets ci-dessus indiqués, fioles en verre et vases en terre, paraissent par leur forme, par leur enfouissement à une profondeur bien moindre, se rattacher à une époque postérieure.

Il sera intéressant de voir, par des fouilles ultérieures, si l'on ne rencontre pas d'autres spécimens qui viendraient confirmer, d'une manière certaine, l'existence sur ces points d'un établissement ou tout au moins d'un lieu de sépulture, non loin du cimetière relativement moderne. Nous avons à remercier MM. Mennesson des communications qu'ils ont bien voulu nous faire et de leur intention de nous tenir au courant des fouilles nouvelles.

NOTE SUR LES ARMOIRIES DES CARMÉLITES

Lecture faite par M. le comte DE BRANDT DE GALAMETZ *à la séance du 7 décembre 1893.*

Tapisserie en point de plume représentant les armoiries d'un couvent de Carmélites, de sinople mantelé d'argent la pointe terminée en croix pattée de gueules, à trois étoiles à huit raies deux en chef et

Digitized by Google

une en pointe, les deux en chef de gueules et celle en pointe d'argent, surmontées d'une couronne à cinq fleurons et quatre perles et pour cimier d'un bras habillé de bleu avec main de carnation tenant une épée flamboyante d'azur à la poignée d'or acostée d'une banderolle de gueules, avec dix étoiles à huit raies d'argent et enroulée d'une autre banderolle d'argent avec la légende en lettres d'or.

Zelo zelatus sum pro Domino deo exercituum.

Ces armoiries présentent avec celles du couvent des Carmélites d'Abbeville enregistrées à l'Armorial de la généralité d'Amiens, Abbeville n° 115, les différences suivantes :

1° Le fond de sinople est remplacé par un fond de sable ;

2° Les deux étoiles en chef de gueules sont de sable.

Celui de Saint-Jean de la Croix a le fond de gueules : passons outre.

En nous reportant maintenant à l'écusson très finement sculpté au fronton de la chapelle des Carmélites d'Abbeville, nous remarquerons que le sculpteur l'a défiguré. Il a donné au mantelé trop de saillie : ce qui

Digitized by Google

fait croire à deux écussons ; il a ensuite fait disparaître le champ de l'écusson dans le cartouche sur lequel il est posé. Mais les hachures de gauche à droite figurent en blason la couleur verte ou de sinople.

Cette couleur étant celle de la tapisserie, nous conclurons que cette tapisserie représente les armoiries des Carmélites d'Abbeville.

ÉPREUVES D'ESSAI D'UNE GRAVURE DE BRIDOUX

M. Malot, avocat à Paris, a bien voulu faire don au musée de deux épreuves d'essai de la gravure de Bridoux, la *Joconde*.

Dans l'une, à l'exception des cheveux qui sont terminés, le voile, la figure et le corps de la femme sont simplement indiqués par un trait léger tracé à l'eau forte ; le paysage du fond est aussi terminé au burin, de même que le dos et les bras du fauteuil où la femme est assise.

Dans l'autre épreuve, les travaux au burin sont plus avancés ; ils comprennent le voile, une partie du corsage et une partie également de la figure.

Ces épreuves tirées par l'artiste pour se rendre compte du degré d'avancement de son œuvre sont des plus intéressantes et des plus recherchées par les amateurs.

Aussi la Société d'Émulation est heureuse de remercier M. Malot d'avoir bien voulu se dessaisir en faveur de la ville natale de Bridoux de ces pièces ravissantes

Digitized by Google

qu'il tenait de sa famille. L'artiste les y avait laissées en reconnaissance des services rendus par l'un de ses membres, M. Morel de Campennelle, qui l'avait particulièrement aidé et encouragé dans sa carrière artistique [1].

É. DELIGNIÈRES.

NOTE SUR NICOLAS-ÉTIENNE FRAMERY

M. Delignières dépose sur le bureau de la part de M. Jules Carley de Caen, qui en fait gracieusement hommage à la Société, une notice sur Nicolas-Etienne Framery, littérateur-musicien, né à Rouen le 25 mars 1745.

Ce travail est très complet, l'étude biographique et artistique faite par M. Carley sur cet homme qui a eu, surtout comme musicien, une réelle valeur, présente pour nous cet intérêt particulier que Framery a été membre correspondant de la Société d'Émulation.

Dans la notice de M. Carley, on voit figurer le nom d'un artiste abbevillois, le musicien Lesueur, l'auteur des *Bardes*, à côté duquel siégea Framery dans la commission nommée en l'an IX pour procéder au choix d'un traité d'harmonie.

Le président propose de voter des remerciements à M. Carley pour l'envoi de sa notice.

É. DELIGNIÈRES.

[1] Depuis la présentation de cette note, M. Malot, le donateur de ces estampes d'essai, est mort, laissant de profonds regrets à tous ceux qui connaissaient cet homme de cœur, et ayant à un haut degré le sentiment de la famille.

Digitized by Google

DON D'UN TABLEAU AU MUSÉE PAR M. WILLAME

M. Delignières fait connaître à la Société le don fait récemment au musée par M. Paul Willame, membre correspondant, à Hesdin, peintre amateur.

C'est un tableau qui a figuré cette année au Salon à Paris et aussi à l'exposition de Lille ; il a pour titre : *la Maison du Cordonnier*. C'est l'intérieur d'un modeste logement picard, et il a été composé avec un grand soin de la couleur locale. Le bon savetier est là, en costume traditionnel : tablier de cuir, casquette, etc. ; il est au travail, assis, bien en lumière en face la fenêtre, devant un petit établi garni d'outils et d'accessoires, occupé gravement à ajuster une semelle ; le bonhomme est pris sur le vif et nous voyons ce type encore tous les jours. Tous les détails d'intérieur sont bien rendus : le pot classique de giroflée placé à côté de l'artisan ; plus haut, au plafond, la cage de l'alouette ou du merle ; au fond la grande horloge dans son meuble de bois, etc. L'air et le jour entrent en plein par l'ouverture supérieure de la porte à deux battants, comme on en voit encore dans d'anciennes maisons, venant en pleine lumière éclairer une petite fille qui tient sa poupée.

Nous avons à remercier M. Paul Willame d'avoir bien voulu laisser au musée une de ses œuvres ; elle présente un double mérite, comme émanant d'un artiste amateur qui est presque un compatriote, et comme représentant un sujet bien local, rendu avec soin.

É. Delignières.

Digitized by Google

NOTE SUR NEUF DESSINS DE MASQUELIER

Achetés pour le Musée

Neuf dessins et gouaches de Masquelier envoyés en communication par M. Techener, libraire à Paris, à M. Paul de Mautort, et, sur l'indication de M. Alcius Ledieu, renvoyés au Conseil d'administration des musées qui en a voté l'acquisition :

1° Portrait qui, au dire de plusieurs membres, serait celui de Mme Barbieux la mère. Très belle pièce à la gouache, faisant tableau, portant la date de 1833 de la main de l'artiste. Assise sur un canapé, vue avec les mains et jusque vers les genoux ;

2° Portrait de M. l'abbé Cauët, ancien curé de Saint-Sépulcre, au crayon et à l'estompe, en ovale ; sans date ni signature, mais bien de la main de Masquelier d'après son genre, hachures sur estompe.

3° Figure de petite matelote, signée *C.-L. Masquelier,* à la gouache, au crayon et à l'estompe rehaussés de touches teintées charmante ;

4° Figure d'un personnage d'Abbeville tristement célèbre, Petit, voleur, au crayon noir relevé d'estompe, signé *C.-L. Masquelier* ;

5° Tête de vieille femme grotesque, non signé ;

6° Tête d'un frère de l'Abbaye de Valloires, à la gouache, non signé ;

7° Portrait d'un homme de la campagne, au crayon et à l'estompe, très fin, signé à droite *C.-L. Masquelier,* 1841 ;

8° Jeune fille en tenue de bal, tête nue, le corps

Digitized by Google

tourné à gauche, signé à droite *C.-L. Masquelier*, 1844 ;

9° Jeune matelote portant sur ses épaules un filet et une pelle à vers ; au crayon très relevé de couleur, non signé.

É. DELIGNIÈRES.

Joannis de Capella Cronica abbreviata dominorum et sanctorum abbatum Sancti Richarii. — Nova editio quam sommariis annotationibusque illustravit E. Prarond. Paris, Picard, 1893.

Dans son *Histoire de cinq villes et de trois cents villages* [1], ouvrage important et qu'on ne saurait trop souvent consulter, M. Ernest Prarond, au chapitre sur Oneux, canton de Nouvion, dit que Jean de la Chapelle y est né au xve siècle et qu'il y a même été curé en 1492. M. Prarond rappelait alors qu'il avait publié la Chronique de Jean de la Chapelle dans les *Mémoires* de la Société, 1852 et 1857 ; il promettait enfin de revenir sur cet historien de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier dans l'*Histoire littéraire d'Abbeville*.

Notre Président d'honneur a tenu largement sa promesse. Depuis plusieurs années, l'histoire littéraire d'Abbeville se développe, et le savant et infatigable auteur abbevillois a fait revivre par des réimpressions, toutes revues et annotées avec grand soin, nos anciens écrivains parmi lesquels Valerand de la

[1] Paris, Abbeville, 1868, 6 vol. in-12.

Digitized by Google

Varenne, Buquet et autres. Parfois même il va jusqu'à attribuer au simple auteur de deux lettres, à Jehan Barbafust, maire du XVIIIe siècle, des poésies (fictives) tirées de l'imagination, ajoutons aussi de l'érudition de son collègue à six siècles de distance! M. Prarond a voulu montrer, et il y a réussi, qu'à force de lire et de commenter les œuvres des plus anciens écrivains picards, il avait su s'assimiler la langue du moyen âge. Il manie non moins heureusement, quand il lui convient, la langue de Virgile et d'Horace, témoin son charmant ouvrage: *Ludus secularis*, qui date déjà de 1885.

Toutes ces publications, à la fois littéraires et historiques, ne formeront pas une des parties les moins dignes de remarque de l'œuvre si important de notre vénéré collègue.

Aujourd'hui, M. Prarond a repris la Chronique de Jean de la Chapelle et, sous une forme originale et pleine de familiarité spirituelle qui lui permet d'appliquer le tutoiement usité en latin, il la dédie à l'auteur même de la fin du XVe siècle, « longtemps presque un oublié, dit-il, et qui demeure, non un grand méconnu, mais un modeste dédaigné à qui reconnaissance est due cependant. »

Les deux préfaces de 1856 et de 1893 se complètent, pourrions-nous dire, l'une par l'autre; c'est que, dans l'intervalle, l'auteur, toujours en quête, a acquis un manuscrit à la vente, en 1873, de MM. Delignières de Bommy et de Saint-Amand; ce manuscrit lui a permis d'ajouter « des élucidations, des corrections et des variantes qu'il y a empruntées. » Il a rapproché cette copie de celle de la collection de Dom Grenier et aussi de celle de la collection Baluze et enfin d'une

Digitized by Google

autre dans le fonds Colbert pour arriver à cette nouvelle édition assurément des plus châtiées.

Cette première partie du volume contient une analyse complète de l'ouvrage du vieux chroniqueur qui a puisé aux sources, abondant alors dans l'abbaye, et dont « beaucoup ont été taries à jamais pour les historiens futurs par le feu allumé pendant la Révolution sur la place de Saint-Riquier. »

M. Prarond sait gré à l'humble curé d'Oneux d'avoir certifié, parmi les faits nombreux relevés par lui, celui relatif à la station qui retint Jeanne d'Arc dans le château de Drugy avant la prison du Crotoy. « Aucun doute, dit-il, en s'adressant à l'auteur de la chronique, tu as nommé les témoins qui ont eu l'honneur d'approcher de Jeanne ; tu as pu même en connaître quelques-uns... »

La préface de 1856 nous rappelle brièvement, parmi les faits qui résument toute l'histoire de la riche et puissante abbaye, les événements importants de l'histoire locale et des faits généraux : « la bataille de Crécy, dans laquelle, suivant le compte du chroniqueur, ne périrent que 3,800 hommes de l'armée française dont 1,200 chevaliers, la bataille d'Azincourt, la trahison qui livra Paris au bailli d'Auxois, la guerre qui expulse les Anglais, etc. »

L'auteur de cette réimpression, expliquée et annotée avec ce soin et ce scrupule qu'on retrouve dans tous ses ouvrages, a fait précéder chacun des nombreux chapitres de cette chronique *latine* d'un résumé en français qui permet de parcourir rapidement cette histoire rendue ainsi abrégée ; enfin, partout se trouvent des notes qui complètent utilement le travail consciencieux de l'éditeur.

Digitized by Google

Comme l'a très bien dit M. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut à Gontaud, M. Prarond a fait là et une fois de plus, œuvre de bon critique et de bon Abbevillois.

É. DELIGNIÈRES.

NOTE SUR LES ÉTUDES ARTISTIQUES

De **M. Jules HÉDOU**, Membre correspondant à Rouen.

Lecture faite par M. E. DELIGNIÈRES *à la séance du 7 décembre 1893.*

Dans le *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen* pendant l'année 1891-1892 à la classe des Belles-Lettres, se trouve une notice sur le peintre *Jules Michel* par l'un des membres distingués de la Société d'Émulation, M. Jules Hédou.

M. Hédou a bien voulu dernièrement faire hommage à la Société de cette notice ainsi que d'une autre sur *E.-E. Lefebvre artiste peintre*, né au Havre, mais qui vécut surtout à Rouen comme Jules Michel.

Notre correspondant dans une série, déjà longue, de monographies, a pris à tâche de faire connaître les divers artistes rouennais d'origine ou d'adoption ; il a fait également des études artistiques telles que la *Lithographie à Rouen*. Ces ouvrages ont été offerts antérieurement par M. Hédou à notre Société. Il a publié notamment en 1875, un ouvrage très important et d'une haute valeur sur la vie et sur l'œuvre considérable gravé de *Noël le Mire*, un contemporain et un émule de notre Abbevillois *Jacques Aliamet*, l'un de

Digitized by Google

nos meilleurs graveurs, tant pour l'estampe que pour la vignette.

La notice de M. Hédou sur *Jules Michel* ne le cède en rien à ses travaux précédents pour la sûreté des appréciations, pour l'élégance du style et pour l'intérêt des renseignements biographiques puisés à toutes les sources sur ce peintre de valeur et d'une nature richement douée : l'auteur nous fait connaître, à ce sujet, les diverses phases du mouvement artistique qui se produisit à Rouen de 1856 à 1864 et dans lequel, (nous l'avons su indirectement, car il ne parle de lui que d'une façon modeste et tout incidente, il joua lui-même un rôle comme artiste de talent, en dehors de ses occupations professionnelles. Abbeville a eu aussi à une époque déjà éloignée, vers 1830 à 1840, un mouvement de cette nature sous l'impulsion féconde de Masquelier.

Pour en revenir à l'étude sur Jules Michel, M. Hédou, son biographe, nous dit qu'il fit partie de cette pléïade d'artistes rouennais, et il nous fait passer sous les yeux en les accompagnant de descriptions bien étudiées et de sûres appréciations, les nombreuses toiles dues au talent de cet excellent artiste. Il fut enlevé trop tôt par la mort, en 1879, à la suite de fatigues vaillamment supportées pendant la guerre de 1870-71, pendant laquelle il avait quitté ses pinceaux pour le fusil du volontaire ; il emportait dans la tombe les regrets de tous ceux qui l'avaient connu et qui avaient apprécié son mérite artistique et la bonté de son cœur.

La notice consacrée par M. Hédou à *E.-E. Lefebvre*, peintre de nature morte, 1850-1889, est non moins heureusement traitée ; il l'a rehaussée par la reproduction de plusieurs tableaux de l'artiste qui ajoutent

Digitized by Google

encore de l'intérêt à la monographie : Lefebvre était, lui aussi, un véritable artiste, de grand goût, de grand cœur en même temps. Il semble que ces deux qualités devraient toujours se trouver réunies chez un artiste réellement digne de ce nom. Celui-ci est mort de chagrin quelques semaines après la perte de sa femme ; leur union n'avait duré que sept années, et elle avait été si heureuse que la séparation devint mortelle pour le survivant !

Nous devons remercier notre correspondant de nous avoir initié ainsi, par l'envoi de ses ouvrages, à la vie artistique d'une ville relativement voisine de la nôtre et qui sait, elle aussi, si bien honorer les artistes qu'elle a vu naître ou qui se sont plu à venir y développer leur talent.

Le Maréchal de camp Acary de la Rivière (1745-1827), par M. A. Braquehay, extrait du *Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie.*

M. Braquehay est un des correspondants actifs et travailleurs de la Société ; il a pris à tâche de rappeler le souvenir des hommes de valeur de sa ville natale et sa précédente notice sur le baron Merle, non moins que celle-ci, témoigne chez M. Braquehay une grande conscience dans les recherches et un profond amour de sa ville natale.

É. Delignières.

Digitized by Google

Jean Bodel et le jeu de Saint-Nicolas.

M. Delignières présente à la société une notice dont lui fait hommage M. Henri Potez, professeur au lycée de Douai, membre correspondant ; elle est intitulée : *Jean Bodel et le jeu de Saint-Nicolas.* C'est le relevé d'une conférence faite à Arras par l'auteur. En lisant les pages fort bien écrites, consacrées à ce poète originaire d'Arras de la fin du XIIe siècle, trouvère si naïf, si touchant et parfois éloquent et aussi spirituel, on doit reconnaître que M. Potez a fait une bonne œuvre de restitution, bien présentée, intéressante et agréable à lire. On revient avec raison, par ce temps de décadence littéraire, sur ces admirables poëtes du XIIe et du XIIIe siècle qui n'avaient pas, eux, de précédents et qui tiraient tout, pour ainsi dire, de leur propre fonds. Il est temps que justice leur soit rendue, et le mieux est de faire connaître leurs œuvres...

Nos correspondants de Montreuil tels que : M. Potez, M. Braquehay, M. Roger Rodière, et M. Tierny sont des travailleurs, des érudits ; leurs travaux dont ils veulent bien enrichir notre bibliothèque sont toujours accueillis par la Société avec empressement en raison de leur valeur et de l'intérêt qu'ils représentent.

É. Delignières.

Digitized by Google

Compte rendu de divers ouvrages offerts par M. Alexandre SOREL

M. Alexandre Sorel, Membre de la Société française d'Archéologie, Président de la Société des Sciences historiques de Compiègne, chevalier de la Légion d'honneur, a bien voulu, en souvenir du Congrès tenu dernièrement à Abbeville et dont il a fait partie, faire hommage à notre Société de plusieurs de ses ouvrages, les autres étant épuisés. J'ai l'honneur de les déposer en son nom sur le bureau, en les énumérant :

Stanislas Maillard, l'homme du 2 septembre 1792 ; notice historique sur sa vie, où il est démontré entre autres choses qu'il n'a jamais été huissier au Châtelet ; publiée d'après des documents authentiques entièrement inédits, avec fac-simile de son écriture. (Paris, Aubry, 1862, in-12). Cet ouvrage, dont certaines parties sont d'un intérêt saisissant, est le fruit de recherches faites aux meilleures sources et sa lecture est tout à fait captivante.

Le Château de Chantilly pendant la Révolution ; arrestations dans le département de l'Oise en 1793 ; emprisonnement à Chantilly ; liste complète des détenus ; documents inédits ; vue de l'ancien château. (Paris, Hachette, 1872). Nous ne saurions, sous peine de dépasser les bornes d'un simple exposé, analyser cet important ouvrage de 315 pages qui abonde en faits historiques locaux et aussi généraux, présentés d'une façon claire et intéressante. Nous y remarquons notamment un chapitre, le cinquième, entièrement

Digitized by Google

consacré à un Abbevillois, André Dumont, dont les actes ont été bien discutés.

La notice historique intitulée : *Envoi d'une pierre de la Bastille à la ville de Compiègne* en 1792, (Compiègne, Lefebvre, 1882), nous présente, dans le *patriote Palloy*, un type fort curieux, ainsi qu'il s'en présente parfois dans les périodes révolutionnaires. Ce personnage, qui faisait servir son prétendu patriotisme au profit de l'industriel s'était imposé comme entrepreneur de la démolition de la Bastille ; il eut le talent, comme le dit l'auteur, « de se faire une propre réclame de sa démolition » en utilisant des pierres en provenant à faire des représentations de la Bastille, d'abord pour l'Assemblée Nationale, puis, sous prétexte de propagande révolutionnaire, pour diverses villes de France [1] ; il n'oubliait pas les inscriptions à sensation. C'est ainsi qu'il en envoya à la ville de Compiègne et M. Sorel nous rapporte les détails relatifs à la réception de cette pierre dont on n'a plus aujourd'hui retrouvé trace. Ce Palloy mourut, complètement oublié, à Sceaux, à 80 ans, en 1835, après avoir applaudi successivement à la chute de chacun des régimes politiques qu'il avait tour à tour encensés.

M. Sorel, dans ces dernières années, s'est attaché avec et après tant d'autres, à l'étude de notre grande héroïne nationale ; et d'abord dans une brochure intitulée : *Séjour de Jeanne d'Arc à Compiègne*, (Paris et Orléans 1888) ; maisons où elle a logé en 1429 et 1430, avec vues et plans. Cette brochure, très substantielle, est précédée de la reproduction de la statue de la

[1] Nous croyons en avoir vu une à Laon.

Digitized by Google

Pucelle, de fière allure, élevée sur la place de l'Hôtel-de-Ville de Compiègne, le 10 octobre 1880.

J'arrive en dernier lieu à un ouvrage de grande importance et d'une valeur historique incontestable : *La prise de Jeanne d'Arc devant Compiègne et l'histoire des sièges de la même ville sous Charles VI et Charles VII, d'après des documents inédits*, avec vues et plans, (gr. in-8 de 382 pages, Paris et Orléans 1889). Dans une suite de quatorze chapitres, sans compter les pièces justificatives en appendice, l'auteur qui est, lui aussi, dit-il, « un fervent dévot de Jeanne la Lorraine », nous fait connaître à son sujet bien des faits d'un haut intérêt historique.

« La prise de Jeanne d'Arc, — lisons-nous dans l'avant-propos, — est un des plus douloureux épisodes de la guerre de Cent ans, et les circonstances dans lesquelles elle s'est produite restent encore enveloppées d'une ombre quelque peu mystérieuse. » M. Sorel, dans sa longue relation du siége de Compiègne qui se rattache à cette « catastrophe nationale » a éclairé certainement à l'aide de pièces jusque-là inconnues, en tous cas inédites, plus d'un point obscur.

L'ouvrage du savant président de la Société historique de Compiègne présente pour nous particulièrement d'autant plus d'intérêt que le culte de la grande Française du xve siècle est resté vivace dans notre ville ; c'est dans ses environs, au château de Drugy d'abord, puis au Crotoy, qu'elle est restée captive. Rappelons ici qu'un poète abbevillois, Vallerand de la Varanne, a, l'un des premiers, mis en lumère les actes de la libératrice du sol français dans une œuvre poé-

Digitized by Google

tique en quatre livres, en vers latins, remontant à 1516 ; ce poème de longue haleine a été réimprimé, analysé et annoté de nos jours par un autre poète, bien Abbevillois aussi celui-là de naissance et de cœur, M. Ernest Prarond, non moins grand admirateur de Jeanne.

Disons enfin que la statue de Jeanne d'Arc, œuvre remarquable de Fossé, si belle d'attitude et d'expression dans sa touchante simplicité et qui rend admirablement le sentiment de résignation de la grande martyre de sa foi religieuse et patriotique, a été érigée il y a quelques années au Crotoy où elle se dresse au bord de la mer ; c'est dans cette localité que les dames d'Abbeville allaient la voir et la consoler dans sa prison.

Pour en revenir aux œuvres de M. Alexandre Sorel, on voit qu'il a su prendre pour sujets d'études des personnages ou des faits d'une importance réelle. Nous ajouterons que ces ouvrages sont tous écrits d'un style clair et facile et avec la plus grande conscience dans les recherches. M. Sorel n'avance rien qui ne soit rigoureusement exact et en s'appuyant toujours sur des pièces authentiques ; il a ainsi été fidèle à sa devise qui devrait être celle de tous les historiens : *Semper et ubique veritas.*

La Société d'Emulation voudra, Messieurs, remercier, par une délibération spéciale, l'un de nos confrères du Congrès qui a bien voulu se rappeler les quelques journées passées à Abbeville et dans les environs ; son gracieux envoi ne sera pas un des moindres souvenirs de cette brillante réunion archéologique tenue dans notre beau pays du Ponthieu.

É. DELIGNIÈRES.

Digitized by Google

LE DOMAINE DE LA VILLE DE PARIS

DANS LE PASSÉ ET LE PRÉSENT

Par Alfred des CILLEULS et Jules HUBERT

2e fascicule (Hôtel-de-Ville)

Lecture faite par M. H. MACQUERON *à la séance du 6 août 1891.*

Notre compatriote et collègue, M. Jules Hubert, commis principal à la Préfecture de la Seine, vient en collaboration avec M. Alfred des Cilleuls, son chef de division, de publier un important ouvrage sur l'Hôtel de Ville de Paris, qui n'a pas demandé moins de cinq années de longues et patientes recherches.

Cette publication a pour objet de retracer les origines de propriété des immeubles entrés dans le périmètre actuel de l'Hôtel de Ville de Paris, depuis la première maison commune acquise en 1357, désignée d'abord sous les noms de maison aux piliers et d'hostel aux Dauphins jusqu'aux agrandissements successifs qui, en cinq périodes correspondant à autant de périmètres différents, ont définitivement constitué l'Hôtel de Ville de Paris ou Palais de Grève.

Les relations des historiens sur cet édifice laissaient beaucoup à désirer sous le rapport de l'exactitude. Les auteurs de ce nouvel ouvrage ont rectifié ces récits en substituant à des assertions sans base et répétées de siècle en siècle par les historiens successifs, des preuves incontestables puisées aux documents originaux conservés dans les dépôts publics de la Capitale.

Les agrandissements successifs de l'Hôtel de Ville

Digitized by Google

sont expliqués par les besoins survenus par l'augmentation des services publics. Les auteurs ont montré comment l'église Saint-Jean, l'Hôpital du Saint-Esprit, le grand bureau des pauvres, l'ancien couvent des Haudriettes ou religieuses de l'Assomption ainsi que de nombreuses maisons particulières avaient été réunis au premier noyau de l'édifice et ils ont appuyé leurs dires par l'analyse ou la reproduction des titres authentiques qu'ils ont retrouvés en très grand nombre.

Quelques-unes de ces pièces sont très importantes pour l'histoire du droit et des mœurs. Elles démontrent notamment l'existence et l'application dès le XVIe siècle de plusieurs principes confirmés et développés par la législation moderne, tels que la dépossession judiciaire pour cause d'utilité publique, l'indemnité préalable, la consignation des deniers en cas d'obstacle au paiement, etc.

A un autre point de vue, l'intérêt de ce travail s'étend bien en dehors de Paris. En ce qui concerne plus spécialement la Picardie, nous y voyons qu'au XVIIe siècle les cochers d'Amiens descendaient à Paris, rue de la Tixeranderie à l'hôtellerie qui portait l'enseigne de la Macque. Parmi les nombreux noms cités dans les actes rapportés, nous trouvons ceux des Bellay, seigneurs d'Ancy qui en 1502, possédaient l'hôtel d'Ancy, rue des Deux-Portes-Saint-Jean et rue des Vieilles-Garnisons, les du Gard de Longpré, les de Zalleux, Renaud de Corbie, bourgeois à Paris et dans une époque plus rapprochée celui de M. Vieillard, maître de la poste aux chevaux.

Cet important ouvrage qui forme un gros volume in-4° de plus de 1100 pages est terminé par des tables

Digitized by Google

alphabétiques très complètes qui facilitent les recherches. Il fait le plus grand honneur à notre collègue qui, l'ayant commencé comme un simple travail de bureau, a puisé dans l'étude des parchemins et des anciens titres le goût des recherches historiques et archéologiques et qui l'a terminé et publié en véritable savant.

Ph. Tamizey de Larroque. — **Un notaire d'autrefois.** Agen, veuve Lamy, 1893. In-8°, vi-24 pp.

Sous ce titre suggestif, notre infatigable et érudit collègue, qui a déjà exhumé tant de documents jetant un jour tout nouveau sur les hommes comme sur l'histoire du passé, vient de livrer à la publicité la correspondance d'un modeste notaire de l'Agenais avec un puissant seigneur de cette région, que la Révolution chassa de son pays, mais qui, cependant, ne quitta point la France.

Les lettres de Me Baboulène — c'est le nom de ce modèle des notaires — sont au nombre de dix-sept, du 29 mars 1792 au 23 juillet 1797. Elles sont précédées d'une préface substantielle dans laquelle l'éditeur s'attache à faire ressortir les brillantes qualités de son obscur héros, qui « courait de ferme en ferme et de ville en ville pour disputer à d'avides spéculateurs les débris de la fortune » de son client, auquel « il ne demandait pour toute récompense que sa *confiance* » ; et, « loin de toucher une seule parcelle de l'or qu'à force de soins habiles et persévérants il faisait rentrer dans les mains » du noble proscrit, « il lui prêtait

Digitized by Google

des sommes considérables pour l'arrangement de ses affaires. » Et ces avances lui furent-elles jamais remboursées ?

Non, M. Tamizey de Larroque, personne, comme vous semblez le craindre, ne sera tenté de sourire en lisant cette correspondance, qui reflète une belle âme et respire d'un bout à l'autre comme un parfum de probité, de désintéressement absolu. Il est consolant de voir que, pendant cette triste époque, où toutes les mauvaises passions se donnaient libre carrière, il se rencontra, comme vous le dites si bien, « un homme dont le zèle monta jusqu'à l'immolation et qui, jeune encore, paya de sa vie le tort d'avoir eu la surhumaine charité d'un saint. » Il ne s'élèvera aucune « voix moqueuse » après la lecture de la lettre « d'une éloquence particulièrement pénétrante » qu'adressa la veuve de Me Baboulène au client pour lequel son mari était mort à la peine à l'âge de quarante-quatre ans.

Nous devons nous estimer heureux que ces lettres soient tombées entre les mains de M. Tamizey de Larroque, car nul autre que lui n'en aurait su tirer le même parti. Les nombreuses notes qui les enrichissent sont rédigées avec la finesse de touche, le tact, l'élégance, la pureté de style et l'érudition sûre qui caractérisent ses publications ; ses images, toujours justes et frappées au meilleur coin, transportent le lecteur dans le beau pays du soleil qu'habite notre collègue. Outre ces qualités, que les admirateurs de M. Tamizey de Larroque sont unanimes à lui reconnaître, — et que nous n'avons jamais manqué de faire ressortir, — il faut également signaler sa modestie sincère — indice d'un mérite réel, — et son attention délicate à mettre en valeur les travaux de ses devanciers comme

Digitized by Google

les plus minces renseignements qu'on a pu lui fournir. Cette probité et ce soin scrupuleux sont choses assez rares dans le monde des écrivains pour qu'elles méritent d'être mentionnées. On ne se grandit point en abaissant ses confrères.

ALCIUS LEDIEU.

Histoire de l'abbaye de Saint-Acheul-lez-Amiens, *étude de son temporel au point de vue économique*, par M. JOSEPH ROUX. — Amiens, Yvert et Tellier, 1890. In-4°, 616 pp., 7 pl. et fig.

Parmi les livres récemment offerts en hommage à la Société d'Émulation d'Abbeville par ses membres correspondants se trouve le volumineux ouvrage dont on vient de lire le titre. L'auteur a été choisi par ses collègues de la Société des Antiquaires de Picardie pour présider cette compagnie pendant l'année 1894. Ce choix est pleinement justifié; c'est la juste récompense du labeur.

Ce beau volume est divisé en dix-neuf chapitres. L'auteur passe rapidement sur les temps préhistoriques et sur les nombreux instruments en silex qui ont fait de Saint-Acheul une station célèbre.

Après l'occupation de ces peuplades primitives qui ont laissé tant de marques de leur séjour en cet endroit, « un personnage d'Amiens, investi du titre de sénateur, Faustinien », y établit un *cœmeterium* en faveur de sa famille. C'est là, dans l'antique Abladène, que fut enterré saint Firmin le Martyr dont le tombeau a été découvert par saint Salve dans les premières années du VIIe siècle. Depuis, d'autres saints y

Digitized by Google

ont reçu leur sépulture, entre autre saint Acheul, dont le nom remplace celui d'Abladène au commencement du XIIIe siècle. En 1085, l'évêque Roricon y fonda un monastère, qui fut érigé en abbaye en 1145.

Les chapitres III à XI sont consacrés à l'histoire des abbés et de l'abbaye depuis le XIIe siècle jusqu'en 1789. On y trouve des notices fort étendues et des faits historiques du plus haut intérêt, tels que les deux sièges d'Amiens par Charles le Téméraire et par Henri IV.

Dans ces chapitres, traités avec « un respect scrupuleux de la vérité », l'auteur loue ce qui est à louer et flétrit comme ils le méritent les abbés commendataires dont le gouvernement néfaste déshonora l'abbaye par les plus graves désordres. Mais ces torts passagers sont effacés par les vertus et la vie édifiante du plus grand nombre.

Le chapitre XIII est consacré à une longue et minutieuse description de l'église.

Dans le chapitre XV, qui est une nouveauté pour ces sortes de monographies, M. Roux établit avec une lucidité remarquable le mouvement économique depuis le moyen âge jusqu'à la Révolution dans 56 localités du département de la Somme où l'abbaye de Saint-Acheul possédait des biens ; il expose d'une façon aussi claire que précise « la situation de l'agriculture, la valeur de la terre, la condition des classes rurales. »

Pour cette étude, qui offre un côté si utile, l'auteur nous dit qu'il s'est imposé des travaux dont le résultat peu volumineux ne laisserait pas soupçonner la longueur », et qu'il n'a « reculé devant aucune peine. » Nous le croyons aisément. Mais, aussi, lorsque,

Digitized by Google

comme il en émet le vœu, on se sera livré sur toute la surface de la France à des études similaires, on pourra en établir la synthèse. Bien des opinions formulées jusqu'ici à la légère, se trouveront modifiées et la condition des classes rurales pourra être présentée sous son véritable jour.

Le chapitre XVI est intitulé : « Description et historique de chacun des biens qui composent le temporel de l'abbaye de Saint-Acheul. » Ce chapitre, qui est le plus important de l'ouvrage, contient, d'après un cueilloir du xve siècle, une notice sur les biens que possédait l'abbaye dans 60 localités ; M. Roux a complété chacune de ces notices par un historique des biens ; c'est une analyse fort bien faite des pièces qui les concernent. Les historiens locaux trouveront dans ce chapitre d'utiles documents.

Le chapitre XVII est relatif à la justice de l'abbaye. Le suivant contient le plus ancien inventaire de l'abbaye et la liste des obits. Le dernier a pour titre : « Sources de l'histoire de Saint-Acheul. » Puis viennent les appendices, les pièces justificatives, au nombre de 41 (1085 à 1710) et une table analytique fort bien dressée qui facilite les recherches du travailleur.

Telles sont les matières traitées par notre érudit collègue dans son consciencieux travail. Dans les quelques lignes que nous venons de lui consacrer, nous n'avons voulu faire ni un compte rendu ni une analyse dont les développements qu'ils mériteraient nous entraîneraient plus loin que le cadre qui nous est imposé. Mais nous avons tenu à signaler un ouvrage qui fait le plus grand honneur à son auteur et à la société qui en a décidé l'impression.

ALCIUS LEDIEU.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES LECTURES

ET COMMUNICATIONS

Acte concernant les Sœurs grises de Montreuil-sur-Mer, par M. Roger Rodière, 98.

Ancien (l') trésor de Longpré-les-Corps-Saints, par M. H. Macqueron, 101.

Artistes (les) et amateurs abbevillois à l'exposition des Amis des arts du département de la Somme, par M. É. Delignières, 157.

Artistes (les) picards au salon des Champs-Elysées, par M. P. de Wailly, 48, 163, 310.

Bibliographie par MM. É. Delignières, E. Gontier, Alcius Ledieu et H. Macqueron, 147, 149, 150, 152, 228, 246, 298, 324, 327, 329, 330, 331, 335, 337, 339.

Cabinet (le) d'un amateur picard, par M. É. Delignières, 241.

Congrès (le) archéologique d'Abbeville, par M. H. Macqueron, 259.

Découverte de nouveaux vases mérovingiens à Menchecourt, par M. É. Delignières, 316.

Don de manuscrits à la Bibliothèque communale d'Abbeville par M. E. Girard, par M. Alcius Ledieu, 11, 34.

Don d'un tableau au musée, par M. É. Delignières, 232.

Epreuves d'essai d'une gravure de Bridoux, par M. É. Delignières, 320.

Excursion archéologique annuelle de la Société d'Émulation, par M. Alfred Julia, 55, 178.

Lettres de Michel de Buigny, par M. le comte de Brandt de Galametz, 206, 215.

Digitized by Google

Mausolées (les) de l'église de Tilloloy-lès-Roye, par M. Alcius Ledieu, 172.
Note sur les armoiries des Carmélites, par M. le comte de Brandt de Galametz, 318.
Note sur neuf dessins de Masquelier, par M. É. Delignières, 323.
Note sur quelques sculpteurs en bois du Vimeu, par M. É. Delignières, 134.
Notes sur la défense d'Abbeville, par M. H. Macqueron, 23, 43.
Notice sur Cayeux-sur-Mer, par M. Sauvage, 248, 303.
Processions (les) blanches à Abbeville, par M. le comte de Brandt de Galametz, 89.
Rapport à la Société d'Émulation, par M. É. Delignières, 77.
Seille (la) en bois de Miannay, par M. É. Delignières, 315.
Testament d'un grand seigneur picard à la fin du XVIe siècle, par M. du Grosriez, 115 ; *errata*, 154.
Thibaut Poissant, sculpteur picard, par M. H. Macqueron, 218.

Digitized by Google

TABLE DES PLANCHES

Planche, I, 107.
— II, 109.
— III, 110.
— IV, 177.
— V, 177.
— VI, 177.
— VII, 177.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

A

Abbeville (les Processions blanches à), 89.
Artistes (les) et amateurs abbevillois, 157.
Artistes (les) picards au salon des Champs-Élysées, 48, 163, 310.
Ault-Dumesnil (M d'), lauréat de la Société française d'archéologie, 257.

B

Bellettre (M. le Dr), élu titulaire, 3.
— son décès, 33.
Bernes de Longvilliers (M. A. de), élu correspondant, 77.
Bignon (M. Ch.), élu correspondant, 33.
Blandin (M. l'abbé) envoie une pièce de vers, 169, 209.
Bonnault (M. de) lit diverses pièces sur la Révolution, 4.
— étudie le budget d'Abbeville en 1790-91, 5.
— lit une lettre de l'intendant de Picardie, 98.
— son décès, 170.
Bonnel (M.), rayé, 99.
Braquehay (M. Aug.), élu correspondant, 212.
— don d'un ouvrage, 303.
— analyse de son ouvrage, 330
Bray-lès-Mareuil ; Notice par M. Mallet, 301.
Brécourt (M. le baron P. de), élu correspondant, 137.

Digitized by Google

Bridoux (M.), élu membre honoraire, 99.
— sa mort, 138.
— note sur une de ses gravures, 320.
Buigny (Lettres de Michel et de Claude de), 206, 215.

C

Cagny (M. le Dr), élu correspondant, 214.
Caïeu (M. P. de), élu titulaire, 214.
Cardevacque (A. de), élu correspondant, 74.
Carmélites ; Note sur leurs armoiries, par M. de Galametz, 318.
Caudron (M. le Dr), nommé membre de la Commission des musées, 146.
Cayeux-sur-Mer; Notice par M. P. Sauvage, 248, 303.
Charpentier (M. E.), élu correspondant, 171.
Coache (M. É.), élu correspondant, 33.
— fait don d'un ouvrage, 76.
— élu titulaire, 77.
— lauréat de la Société de topographie de France, 171.
Cottel (M.), lauréat de la Société française d'archéologie, 257.
— élu correspondant, 259.
Crèvecœur (A. de), don d'un ouvrage, 73.
— élu vice-président, 97.
— rend compte de l'inauguration du chœur de l'église de Naours, 139.
Crusel (M. R.), élu correspondant, 77.

D

Dabot (H.), élu correspondant, 98.
— assiste à l'excursion annuelle, 143.
— fait don d'un ouvrage, 144, 150.
— analyse de ses ouvrages, 149, 150.
Danicourt (M. l'abbé), invite la Société à se faire représenter à l'inauguration du chœur de l'église de Naours, 140.

Digitized by Google

Danicourt (M. l'abbé), assiste à l'excursion annuelle, 143.
— lauréat de la Société française d'archeologie, 257.
Decrept (M.) fait don d'un ouvrage, 171.
— description de son cabinet, 211, 241.
Delignières (M. Ém.), lit divers comptes rendus d'ouvrages, 1, 9, 99, 100, 147, 149, 150, 152, 324, 327, 329 et suiv.
— signale les noms de deux entailleurs d'images, 3.
— fait don de ses ouvrages, 6, 303.
— signale différents travaux sur la Picardie, 74.
— lit un rapport sur les travaux de la Société, 76, 77.
— élu président, 97.
— note sur quelques sculpteurs en bois dans le Vimeu au xve siècle, 134.
— rend compte de l'excursion annuelle, 142.
— nommé membre de la commission du congrès de la Société française d'archéologie, 144.
— lit un compte rendu sur les œuvres d'artistes abbevillois, 145, 157.
— les artistes et amateurs abbevillois à l'exposition des amis des arts du département de la Somme, 157.
— annonce le décès de M. de Bonnault, 170.
— adresse ses félicitations à M. Coache pour la récompense qu'il vient d'obtenir, 170.
— donne la description d'une statuette à la ville d'Eu, 210.
— lit une notice nécrologique sur M. de Bonnault, 211.
— lit une notice sur le retable de Monchy, 211.
— fait une description du cabinet de M. Decrept, 211, 241.

Digitized by Google

Delignières (M. Ém.), lit une étude sur deux dessins de Masquelier, 211.
— lauréat de la Société française d'archéologie, 257.
— lit une notice sur le monument de M. et Mme Masse, 257.
— donne lecture d'une notice sur divers objets du musée, sur des découvertes d'objets et sur Bouquet, 302.
— note sur la seille en bois de Miannay, 315.
— découverte de vases mérovingiens, 316.
— épreuve d'une gravure de Bridoux, 320.
— note sur Framery, 321.
— don d'un tableau de M. Willame, 322.
— note sur neuf dessins de Masquelier, 323.
Dieppe (M. E.), élu correspondant, 139.
Dupont (M.), lauréat de la Société française d'archéologie, 257.
Durand (M. G.), lauréat de la Société française d'archéologie, 257.

E

Estourmel (A. d'), lettres aux élus du Ponthieu, 94.

F

Fromessent (M. G. de), élu correspondant, 77.

G

Galametz (M. le comte de) communique une lettre d'Antoine d'Estourmel, 1, 94.
— lit des détails sur l'hiver de 1434, 3.
— communique des lettres du comte d'Angoulême, 6.
— les Processions blanches à Abbeville, 89.
— élu archiviste, 97.
— lit un rapport sur l'état de la bibliothèque, 98.

Digitized by Google

Galametz (M. le comte de) lit un marché passé pour une pierre tombale, 99.
— lit la copie d'une pièce relative à une jeune fille qui sauva la vie à un condamné, 100.
— signale l'existence de deux hôpitaux à Eu, 137.
— lettres de Michel et de Claude de Buigny, 206.
— lit une note sur les biens de l'abbaye de Saint-Valery en Angleterre, 211, 212, 258.
— présente une tapisserie au point de plume, 302, 318.
Gaudechon (M. O.) assiste à l'excursion, 143.
— élu correspondant, 145.
— analyse d'un de ses ouvrages, 248.
Girard (M. E.), don de manuscrits à la bibliothèque d'Abbeville ; catalogue par M. Alcius Ledieu, 11, 34.
Gontier (M. E.), élu correspondant, 5.
— élu titulaire, 77.
— nommé membre de la commission du Congrès de la Société française d'archéologie, 144.
— a préparé le catalogue de la bibliothèque de la Société, 169.
— donne un compte rendu d'un ouvrage, 210, 228.
Gosselin (M. l'abbé) fait une description d'un calice du XIVe siècle, 210.
Gosselin (M. Paul), élu correspondant, 2.
Grosriez (M. F. du) lit des notes généalogiques sur les Plantard, 3.
— donne l'énumération de tableaux exposés au Salon, 7.
— lit le testament de François de Soyecourt, 98, 115, 138, 154.
— errata de la communication précédente, 154.

H

Hall (M. O.) fait don d'un ouvrage, 170.
— élu titulaire, 211.

Digitized by Google

Havet (M. F.), élu correspondant, 211.
Hédou (M. J.), don d'ouvrages, 302.
— analyse de ses ouvrages, 327.
Hubert (M. J.) envoie trois arrêts relatifs au Crotoy, 4.

J

Janvier (M. A.), dons d'ouvrages, 137, 170, 213.
Julia (M. Alfred), sa biographie, 4.
— lit le compte rendu de l'excursion annuelle, 33, 55, 169, 178.
— don d'ouvrage, 98.

L

Ledieu (M. Alcius) présente les premières feuilles des *Reliures artistiques...*, 1.
— dépose des dons de M. de Rosny, 2.
— lit une notice nécrologique sur M. A. van Robais, 4.
— donne lecture d'un chapitre de la 3e partie de sa *Monographie d'un bourg picard*, 7.
— don de manuscrits par M. Girard, 11, 34.
— nommé officier de l'Instruction publique, 34.
— communique l'étude qu'il a préparée du *Mémorial d'un bourgeois de Domart*, 75.
— élu directeur des publications, 97.
— donne lecture d'un état des biens, du testament et d'un codicile de François de Soyecourt, 139.
— lit une notice sur le prince de Savoie-Carignan, 139.
— demande qu'il soit rendu compte des ouvrages offerts à la Société, 143.
— nommé membre de la commission du Congrès de la Société française d'archéologie, 144.
— donne lecture du livre de raison d'Antoine Rohault, 171, 210.

Digitized by Google

Ledieu (M. Alcius) les mausolées de l'église de Tilloloy-lès-Roye, 172.
— analyse les ouvrages de MM. Tamizey de Larroque et O. Gaudechon, 213, 246.
— lauréat de la Société française d'archéologie, 257.
— compte rendu d'un ouvrage de M. Tamizey de Larroque, 298.
— compte rendu d'un ouvrage de M. Roux, 302, 339.
— compte rendu d'un ouvrage de M. Tamizey de Larroque, 337.
Ledieu (M. Maurice), élu correspondant, 145.
Lefevre (M. l'abbé) envoie la copie de lettres émanant de Lancelot de Bacouel, 99.
— sa mort, 210.
Lemire (M. Ch.) fait don d'un ouvrage, 170.
Lesaché (M. P.), élu correspondant, 145.
Longpré-les-Corps-Saints (l'ancien trésor de), 101.

M

Macqueron (M. H.) lit des notes sur la défense d'Abbeville, 1, 24, 43.
— lit la commission de Jean Macquet, 3
— lit trois états sur le régiment de Piémont, 5.
— lit une description du chœur de l'église de Feuquières, 6.
— raconte les démêlés d'un gouverneur d'Abville avec la ville, 33.
— donne un compte rendu verbal des congrès de la Société française d'archéologie, 34.
— signale différents travaux sur la Picardie, 74.
— donne lecture d'un inventaire des reliquaires de Longpré, 76, 101.
— élu secrétaire, 97.

Digitized by Google

Macqueron (M. H.) fait le récit de scènes pour des questions de préséance, 99.
— nommé membre de la commission du Congrès de la Société française d'archéologie, 144.
— lit un travail sur les logements militaires, 145.
— lit un compte rendu du congrès d'Anvers, 169.
— signale une étude sur les Flavy par M. Alcius Ledieu, 212.
— signale un travail de M. Vaussois, 212.
— communique des documents sur Lecointe, 213.
— lit une note sur la corporation des bouchers, 213.
— signale les inscriptions de l'ancien couvent des Carmes, 214.
— notice sur Thibaut Poissant, 218.
— lauréat de la Société française d'archéologie, 257.
— compte rendu sur le congrès de 1893, 259.
— compte rendu d'un ouvrage, 335.
Macqueron (M. O.), lauréat de la Société française d'archéologie, 257.
Mallet (M. F.) envoie une notice sur Bray-lès-Mareuil, 301.
Maressal (M. E.), élu correspondant, 77.
Marsy (M. le comte de) assiste à la séance pour s'occuper de l'organisation du congrès de 1893, 144.
— adresse une note sur Maleuvre, 301.
Miannay (note sur la seille en bois de), 315.
Millevoye (M. Ch.), son décès, 33.
Mollet (M.), rayé, 99.
Monnecove (M. le baron de), élu correspondant, 34.
Montreuil (les Sœurs grises de), 95.
Moreau (M. F.) dons d'ouvrages, 212, 259.

Digitized by Google

N

Naours, compte rendu de l'inauguration du chœur de l'église, 140.

P

Pascal (M.), élu correspondant, 33.
Pépin (M.), rayé, 99.
Pinsard (M. Ch.), lauréat de la Société française d'archéologie, 257.
Poissant (Thibaut), sculpteur, 218.
Potez (M. H.), élu correspondant, 210.
— don d'un ouvrage, 303.
— analyse de son ouvrage, 330.
Prarond (M. E.) nommé président d'honneur, 1.
— *Histoire d'Abbeville avant la guerre de Cent ans,* compte rendu par M. Delignières, 9.
— lit des extraits d'un ouvrage posthume de Victor Hugo, 144.
— dons d'ouvrages, 213.
— lauréat de la Société française d'archéologie, 257.
— propose de faire faire des fouilles à Noyelles, 258.
— un souvenir lui sera offert à l'occasion de son cinquantenaire dans la Société d'Emulation, 302.
— analyse d'un de ses ouvrages, 324.

R

Reichert (M.), élu correspondant, 145.
Renou (Mgr), élu correspondant, 258.
Ricouart (M. L.) fait don d'un ouvrage, 169.

Digitized by Google

Rodière (Roger), acte concernant les Sœurs grises de Montreuil, 95.
Rosny (M. A. de), dons d'ouvrages, 2, 212.
Roux (M. J.), don d'un ouvrage, 302.
— compte rendu de son ouvrage, 339.

S

Sauvage (M. P.) envoie une étude sur Cayeux-sur-Mer, 209, 248, 303.
Sculpteurs en bois dans le Vimeu au xve siècle, 134.
Sol (Mlle Marguerite), élue membre correspondant, 259.
Sorel (M. A.) fait don de ses ouvrages, 250.
— analyse de ses ouvrages, 331.
Soyecourt (François de), l'état de ses biens, son testament, son codicile, 98, 115, 137, 138, 154.

T

Tamizey de Larroque (M. Ph.), analyse de ses ouvrages par M. Alcius Ledieu, 246, 298, 337.
Tierny (M. P.), don d'un ouvrage, 137.
— analyse de son ouvrage, 152.
Tillette de Clermont-Tonnerre (M. le baron de) lit le récit d'une mission, 4.
Tilloloy-lès-Roye (les mausolées de), 172.

V

Vayson (M. J.) donne un compte rendu verbal du congrès de la Société française d'archéologie, 32, 142.
— présente un dessin, 139.
— nommé membre de la commission du congrès de de la Société française d'archéologie, 144.
Vitasse (M. l'abbé), élu correspondant, 139.

Digitized by Google

W

Wailly (M. P. de) lit un compte rendu des œuvres des artistes picards au Salon, 33, 48, 143, 163, 258, 310.
Waziers (M. van der Cruysse de), élu correspondant, 8.
Wignier de Warre (M. Ch.) étudie les billets de confiance et présente un pot gallo-romain, 2.
— présente des monnaies trouvées à Villers-sur Authie, 7.
— élu trésorier, 97.
— lit un rapport sur les comptes de 1891, 98.
— lit différentes pièces relatives à la fondation de la Société d'Émulation, 100.
— présente divers méreaux, 142.
— nommé membre de la commission des musées, 146.
— lauréat de la Société française d'archéologie, 257.
Willame (M. Paul), élu correspondant, 2.
Witasse (M. G. de), don d'un ouvrage, 303.

Abbeville. — Imprimerie C. Paillart.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06721 6559

Digitized by Google

Digitized by Google